

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1996.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



60000925198

1996 - 1997

Tableaux de l'économie française
(TEF)

1996-97

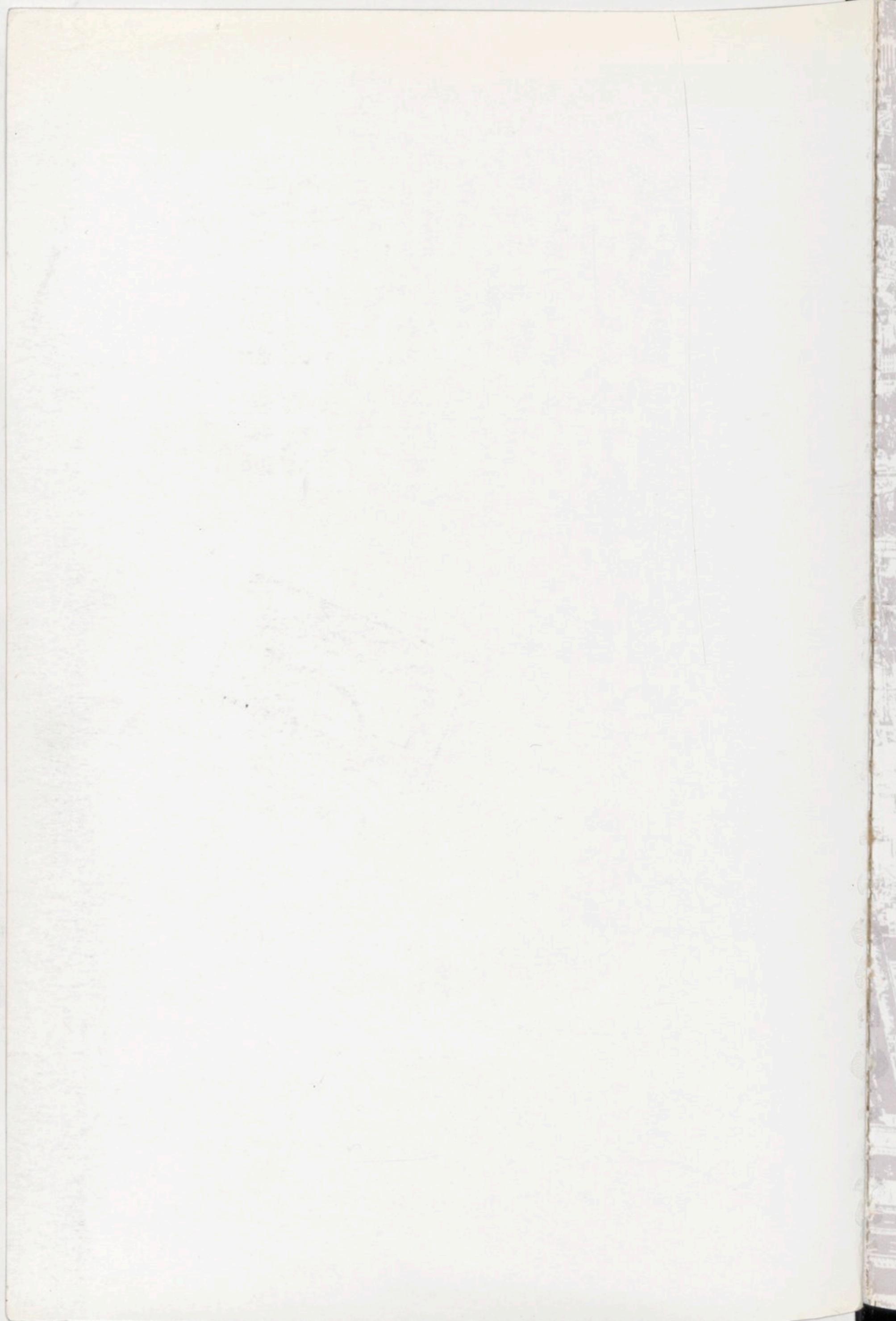
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 30

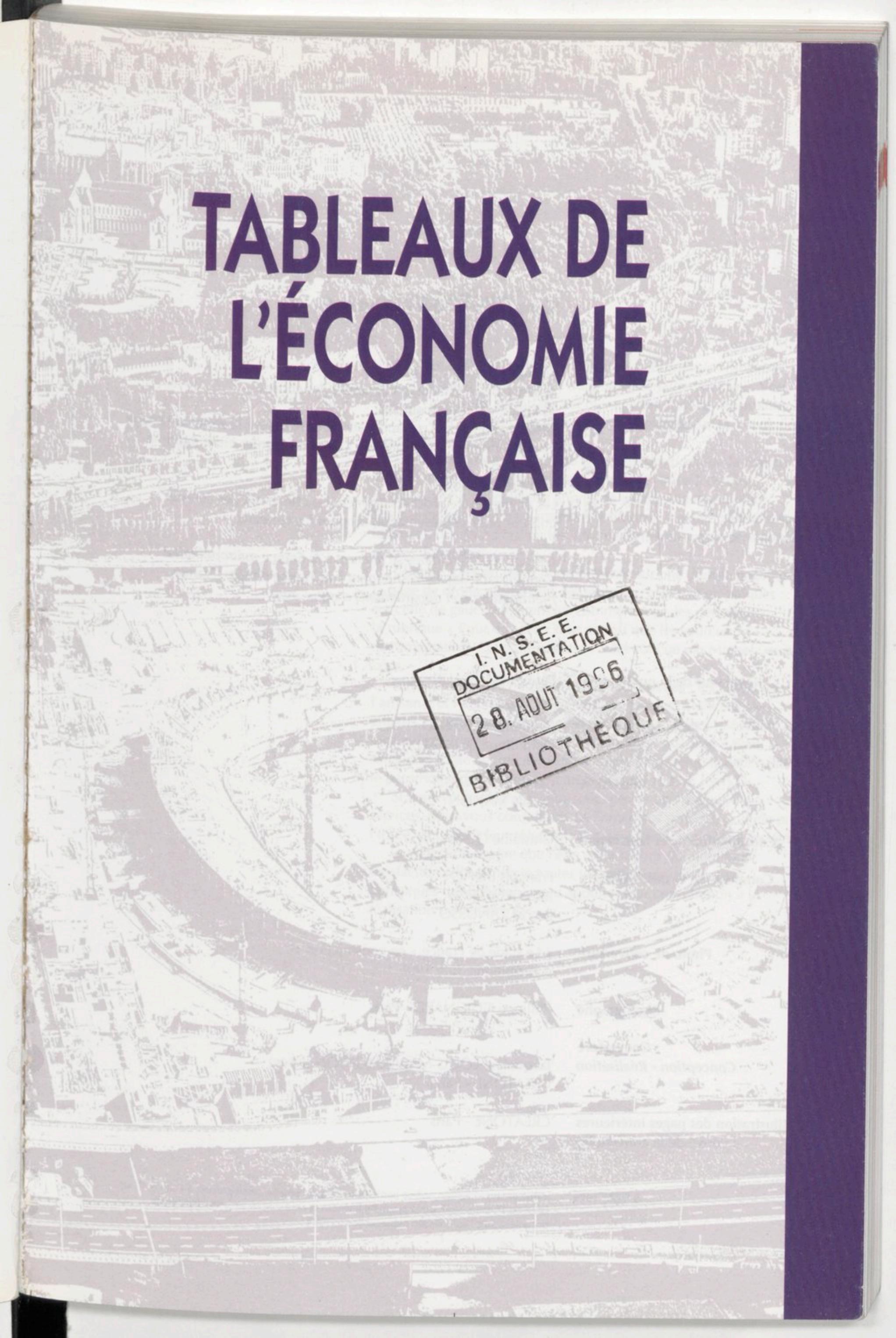
TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

3



INSEE





TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

I. N. S. E. E.
DOCUMENTATION
28. AOÛT 1956
BIBLIOTHÈQUE

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
–	Résultat rigoureusement nul
c	Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine
Certains tableaux correspondent à la France entière (France
métropolitaine et départements d'outre-mer)*

Directeur de la publication	Paul CHAMPSAUR
Rédaction en chef	Catherine CLUZEAU Dominique DUBEAUX
Rédaction	Cécile BONNAUD Nicole MANON
Coordination de la fabrication	Ghislaine QUESADA
Composition et mise en pages	François BUHOT José GEOFFROY Pascal ZANUSSO
Photo de couverture	« Le stade de France » en construction vue aérienne, juin 1996
Photographe	Philippe GUIGNARD - Paris
Couverture Conception - Réalisation	Jacqueline LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee) CREATONE - Paris
Illustration des pages intérieures (dérivé de la couverture)	CREATONE - Paris

À nos lecteurs

Cette 20^e édition des *Tableaux de l'Économie Française* s'inscrit dans l'année du cinquantenaire de l'Insee. Vous trouverez ainsi dans cet ouvrage les données économiques les plus récentes disponibles complétées par des évolutions sur plusieurs années.

Les *Tableaux de l'Économie Française* positionnent la France dans l'Union européenne et dans le monde grâce à de très nombreux chiffres collectés auprès de sources internationales. Vous disposez ainsi d'un instrument de connaissance générale sur la France d'aujourd'hui où les informations sont regroupées en six grands domaines.

Chaque sujet ou mot-clé est présenté sur une double page. Sur la page de droite se trouvent des tableaux, cartes et graphiques ; sur celle de gauche figurent les commentaires, les définitions, la rubrique « Pour en savoir plus » ainsi que les sources de documentation. Cette présentation a été conçue par Michel Louis Lévy.

Cette année, trois nouveaux sujets sont traités : les PME-PMI, l'artisanat et l'audiovisuel. Quelques informations ont été par ailleurs ajoutées, par exemple les déchets nucléaires, la fiscalité locale, le tourisme, les nouvelles technologies dans le travail, la situation sociale des jeunes, le taux de chômage selon la nationalité, le patrimoine des différentes catégories sociales ou les IVG.

Si vous vous intéressez plus spécialement au secteur des services, nous vous conseillons *La France des services*, publiée par l'Insee, qui décrit leur rôle croissant dans l'économie et la société.

La rédaction espère que cette édition vous donnera toute satisfaction. Elle remercie toutes les personnes des services statistiques qui ont bien voulu apporter leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.

Sommaire

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Population par âge	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
5. Logement	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
6. Enseignement	6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation et emploi des jeunes	58
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
8. Justice	8.1 Criminalité - Justice	66

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	70
	9.2 Chômage	72
	9.3 Conditions d'emploi	74
	9.4 Durée et conditions de travail	76
	9.5 Emploi de la Fonction publique	78
	9.6 Emploi des étrangers	80
10. Revenus	10.1 Salaires des secteurs privé et semi-public	82
	10.2 Salaires de la Fonction publique	84
	10.3 Salaire minimum	86
	10.4 Revenus des ménages	88
	10.5 Retraites	90
	10.6 Protection sociale	92
	10.7 Aide sociale	94

ÉCONOMIE GÉNÉRALE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	98
	11.2 Croissance - Productivité	100
	11.3 Prix à la production	102
	11.4 Prix à la consommation	104
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	106
	12.2 Épargne - Patrimoine	108
	12.3 Bourse - Marchés financiers	110
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	112
	13.2 Impôts et cotisations sociales	114
	13.3 Dépenses budgétaires	116
	13.4 Finances publiques locales	118

SYSTÈME PRODUCTIF

14. Appareil productif	14.1 Production des branches	122
	14.2 Effectifs des branches	124
	14.3 Groupes industriels mondiaux	126
	14.4 Grandes entreprises françaises	128
	14.5 Entreprises publiques	130
	14.6 Concentration économique	132
	14.7 PME - PMI	134
	14.8 Artisanat	136
15. Énergie	15.1 Bilan énergétique	138
	15.2 Pétrole - Charbon	140
	15.3 Électricité - Gaz	142
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et exploitations agricoles	144
	16.2 Productions agricoles	146
	16.3 Pêches maritimes	148
	16.4 Industries agro-alimentaires	150
17. Industrie - Construction	17.1 Production industrielle	152
	17.2 Bâtiment et travaux publics	154
	17.3 Industrie automobile	156
18. Secteur tertiaire	18.1 Commerce	158
	18.2 Services non financiers	160
	18.3 Banques et Assurances	162
	18.4 Poste et télécommunications	164
	18.5 Transports terrestres et aériens	166
	18.6 Transports maritimes et fluviaux	168
	18.7 Recherche	170
	18.8 Audiovisuel	172

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19. Échanges extérieurs	19.1 Données générales	176
	19.2 Balance commerciale	178
	19.3 Clients et fournisseurs	180
	19.4 Balance des paiements	182
	19.5 Investissements internationaux	184

INDEX ALPHABÉTIQUE 186

ADRESSES UTILES 192

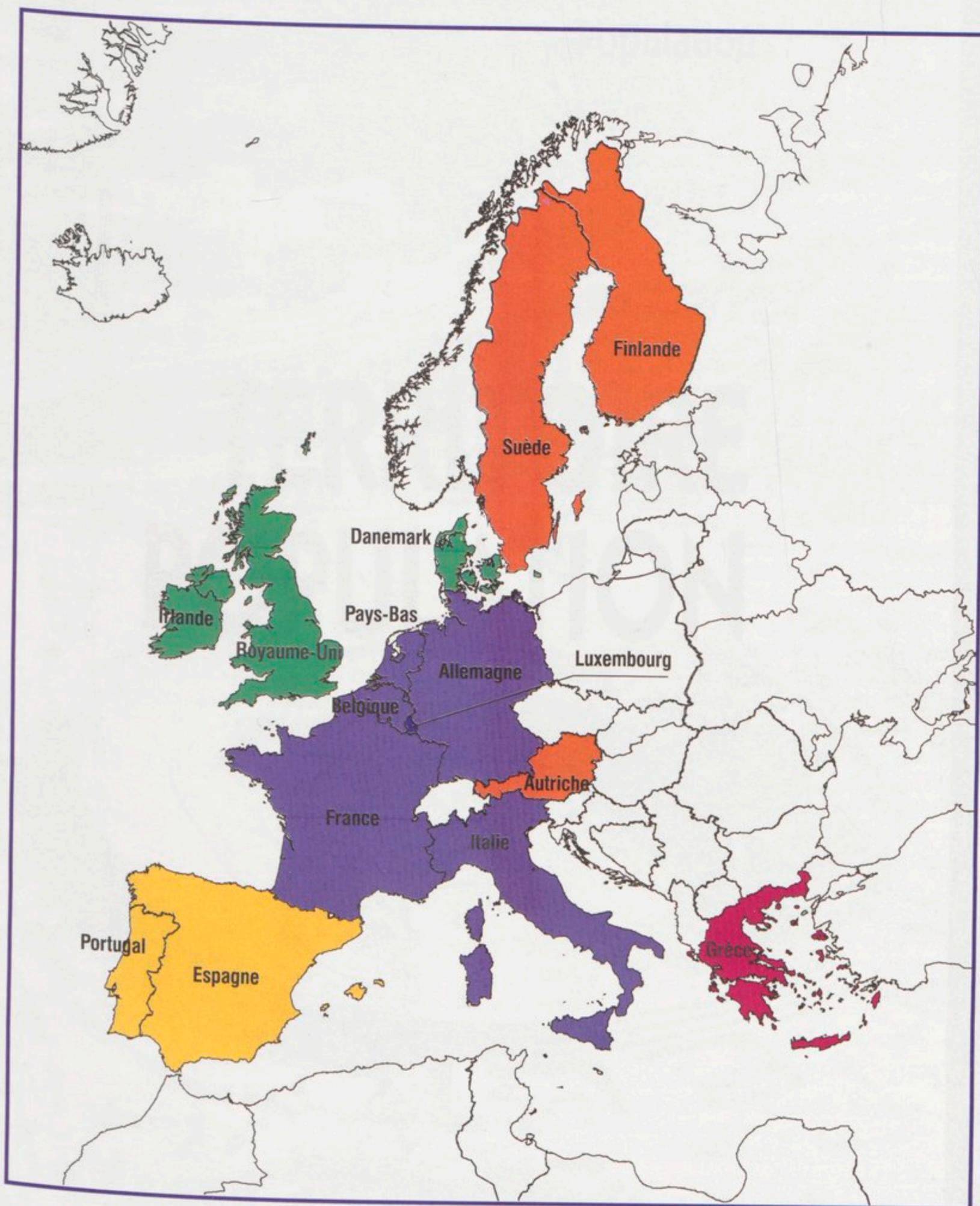
PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE 198

L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population au 1/1/1995 en millions	PIB par habitant en 1994 en écus aux prix et PPA* courants	Prix à la consommation 1995/94 en %	Taux de chômage en 1995 en %
Allemagne	(a) 1958	81,5	18 326	1,6	8,2
Autriche	1995	8,0	18 829	2,3	3,8
Belgique	1958	10,1	18 800	1,6	9,9
Danemark	1973	5,2	19 143	2,3	7,1
Espagne	1986	p 39,2	12 654	4,8	22,9
Finlande	1995	5,1	15 099	1,4	17,2
France	1958	p 58,0	17 886	1,7	11,5
Grèce	1981	10,4	10 561	9,2	9,1
Irlande	1973	3,6	14 171	2,3	14,4
Italie	1958	57,3	17 086	5,0	11,8
Luxembourg	1958	0,4	26 979	1,6	2,9
Pays-Bas	1958	15,4	17 317	1,7	7,3
Portugal	1986	9,9	11 432	4,3	7,3
Royaume-Uni	1973	58,5	16 442	3,9	8,8
Suède	1995	8,8	16 230	2,5	9,2
États-Unis	///	261,8	23 928	2,8	5,5
Japon	///	125,0	19 690	-0,1	3,1

* PPA Parités de pouvoir d'achat : taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre pays. (a) 1990 pour l'ex-RDA.
Sources : Statistiques de base de l'Union européenne, 33^e édition, 1996. Principaux indicateurs économiques, OCDE, juin 1996.

L'UNION EUROPÉENNE

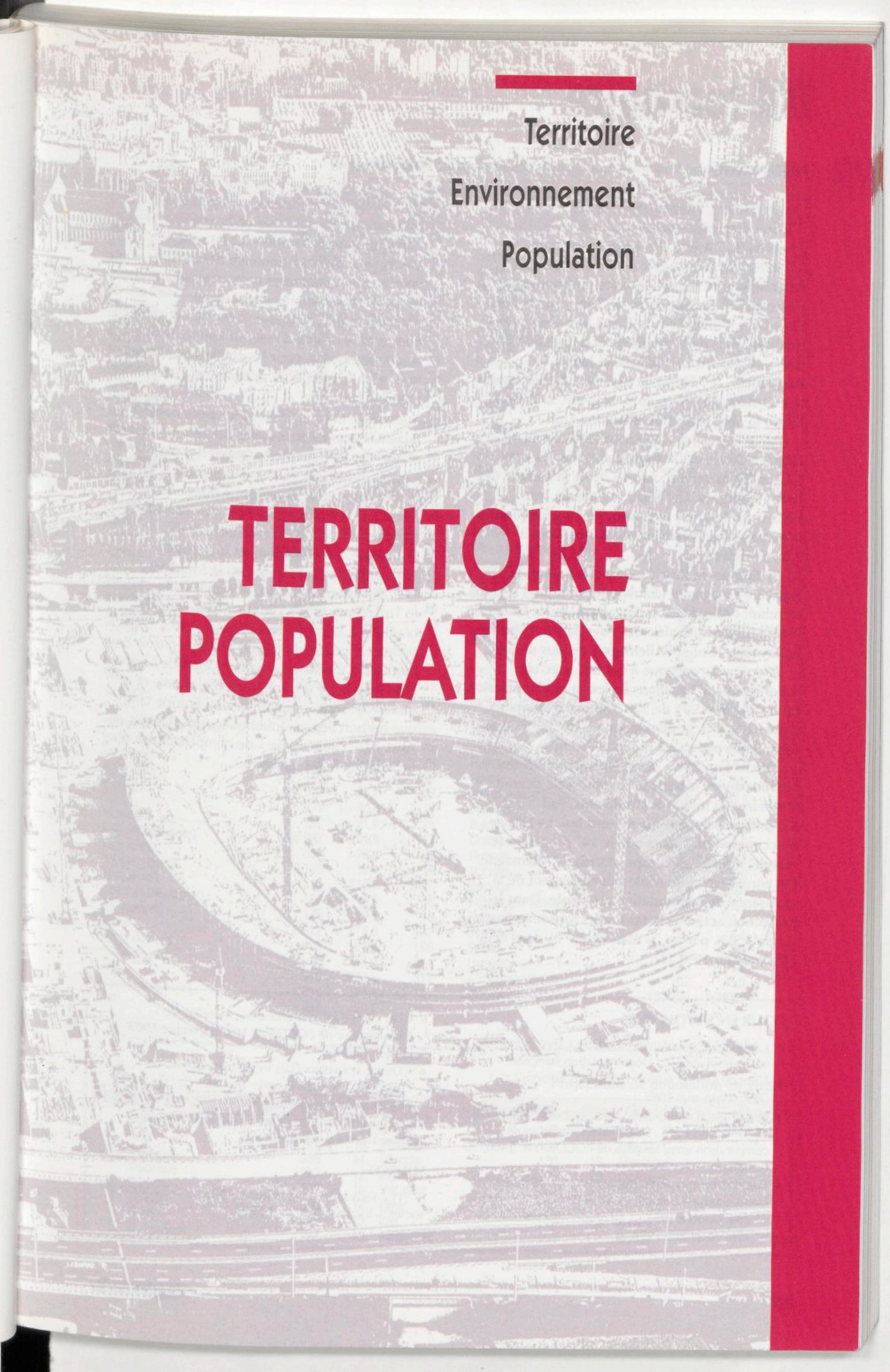


Dates d'adhésion : 1958 1973 1981 1986 1995



Dates d'adhésion : 1973, 1981, 1986, 1991, 1995, 2004

La carte ci-dessous illustre l'expansion de l'Union européenne au fil du temps. Les zones ombragées indiquent les pays qui ont rejoint l'Union à différentes dates.

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a large stadium in the foreground and dense urban development in the background. The image is overlaid with a semi-transparent red filter. A solid red vertical bar is on the right side of the page.

Territoire

Environnement

Population

TERRITOIRE POPULATION

PRÉSENTATION

Au milieu de l'année 1995, la **population mondiale** est estimée à 5,7 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,5 milliards, dont 1 219 millions en Chine et 931 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 20^e rang derrière la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie, le Brésil (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), la Russie, le Pakistan, le Japon, le Bangladesh, le Nigeria, le Mexique, l'Allemagne, le Viêt-nam, les Philippines, l'Égypte, la Turquie, l'Iran, la Thaïlande et le Royaume-Uni.

Par sa **superficie**, la France se classe au 47^e rang. La Russie est le pays le plus étendu avec 17,1 millions de km², soit 13 % de la surface des terres émergées. La Chine, le Canada, les États-Unis, le Brésil et l'Australie viennent ensuite avec une superficie allant de 9,3 millions à 7,6 millions de km².

En Europe, la Russie exclue, l'Ukraine, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus ; l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie les plus peuplés ; les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne les plus denses.

L'Union européenne à quinze, avec une superficie de 3,1 millions de km² a une population totale à la mi-1995 de 373 millions d'habitants. Quant à la **CEI**, sa population est de 278 millions d'habitants pour 22,1 millions de km².

D'ici à l'an 2025, selon les projections des Nations unies, la population mondiale devrait atteindre 8,3 milliards d'habitants, soit 2,6 milliards de plus qu'aujourd'hui. La France n'occuperait plus alors que le 24^e rang dans le monde, et le 2^e en Europe, derrière l'Allemagne. On enregistre un sensible ralentissement de la croissance de la population mondiale. Dans la projection actuelle, le taux d'accroissement estimé est de 1,5 % par an ; il était de 1,7 % dans celle effectuée en 1991 [1].

DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population élaborées à la demande de l'Organisation des Nations unies sont de précision variable. L'annuaire des Nations unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Communauté des États indépendants (CEI) et Yougoslavie.** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993. Dans le tableau ci-contre, la CEI est divisée en trois parties : la Russie est à part, les états de l'ancien bloc soviétique (l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie) sont comptabilisés en Europe tandis que les huit autres républiques sont classées en Asie. La « Yougoslavie » ne comprend plus que la Serbie et le Monténégro.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Atlas de la population mondiale » *Dynamique du territoire*, Reclus, La Documentation française.
- *L'État du Monde*, édition 1995/1996, Éditions La Découverte, mai 1995.
- *Problèmes économiques* : « Pays en développement », n° 2379, juin 1994 ; « Éléments statistiques de comparaison entre les pays de l'OCDE », n° 2400, 30 novembre 1994.
- *Population et sociétés*, Institut National d'Études Démographiques (Ined) : « Six milliards d'hommes », n° 294, octobre 1994 ; « L'Europe, aide-mémoire », n° 296, décembre 1994.

- « Les villes dans une économie mondialisée », *L'observateur de l'OCDE*, n° 197, décembre 1995 - janvier 1996.
- « Douze nouveaux États indépendants issus de l'URSS : la CEI », *Le courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, n° 397-398, mars-avril 1995.
- *La nouvelle carte du monde*, Que sais-je, Presses universitaires de France, 1995.

SOURCES

- [1] « Tous les pays du monde (1995) », *Population et sociétés*, Ined, n° 304, août 1995.

1.1 PAYS DU MONDE

Superficie*, population et densité des principaux pays (mi-1995) [1]

Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²
Afrique	29 629	720,0	24	Iran	1 635	61,3	37
Afrique du Sud	1 221	43,5	36	Israël	20	5,5	275
Algérie	2 381	28,4	12	Japon	376	125,2	333
Angola	1 246	11,5	9	Kazakhstan	2 716	16,9	6
Burkina Faso	274	10,4	38	Malaisie	328	19,9	61
Cameroun	465	13,5	29	Népal	137	22,6	165
Côte-d'Ivoire	318	14,3	45	Ouzbékistan	447	22,7	51
Égypte	995	61,9	62	Pakistan	771	129,7	168
Éthiopie	976	56,0	57	Philippines	298	68,4	230
Ghana	230	17,5	76	Sri Lanka (Ceylan)	65	18,2	280
Kenya	569	28,3	50	Syrie	184	14,7	80
Madagascar	581	14,8	25	Taiwan	36	21,2	589
Malawi	94	9,7	103	Thaïlande	511	60,2	118
Mali	1 220	9,4	8	Turquie	769	61,4	80
Maroc	446	29,2	65	Viêt-nam	325	75,0	231
Mozambique	784	17,4	22	Russie	17 068	147,0	9
Nigeria	910	101,2	111	Océanie	8 420	28,0	3
Ouganda	199	21,3	107	Australie	7 615	18,0	2
Somalie	627	9,3	15	Nouvelle-Zélande	268	3,5	13
Soudan	2 375	28,1	12	Europe	5 712	581,0	102
Tanzanie	886	28,5	32	<i>Union européenne à 15</i>	<i>3 132</i>	<i>372,6</i>	<i>119</i>
Tunisie	155	8,9	57	Allemagne	349	81,7	234
Zaïre	2 267	44,1	19	Autriche	83	8,1	98
Zimbabwe	387	11,3	29	Belgique	30	10,2	340
Amérique	38 446	774,0	20	Danemark	42	5,2	124
Argentine	2 736	34,6	13	Espagne	499	39,1	78
Bolivie	1 084	7,4	7	Finlande	304	5,1	17
Brésil	8 453	157,8	19	France	550	58,1	106
Canada	9 217	29,6	3	Grèce	131	10,5	80
Chili	748	14,3	19	Irlande	69	3,6	52
Colombie	1 038	37,7	36	Italie	294	57,7	196
Cuba	110	11,2	102	Luxembourg	3	0,4	133
République dominicaine	48	7,8	163	Pays-Bas	34	15,5	456
Équateur	277	11,5	42	Portugal	92	9,9	108
États-Unis	9 163	263,2	29	Royaume-Uni	241	58,6	243
Guatemala	108	10,6	98	Suède	411	8,9	22
Mexique	1 908	93,7	49	<i>Autres pays d'Europe</i>	<i>2 580</i>	<i>208,4</i>	<i>81</i>
Pérou	1 279	24,0	19	Biélorussie	208	10,3	50
Venezuela	882	21,8	25	Bulgarie	111	8,5	77
Asie (sauf Russie)	30 987	3 451,0	111	Croatie	57	4,5	79
Afghanistan	652	18,4	28	Hongrie	92	10,2	111
Arabie Saoudite	2 149	18,5	9	Norvège	307	4,3	14
Bangladesh	130	119,2	917	Pologne	304	38,6	127
Birmanie (Myanmar)	657	44,8	68	République Tchèque	79	10,4	132
Cambodge	176	10,6	60	Roumanie	230	22,7	99
Chine	9 322	1 218,8	131	Slovaquie	49	5,4	110
Corée du Nord	120	23,5	196	Suisse	40	7,0	175
Corée du Sud	99	44,9	454	Ukraine	603	52,0	86
Inde	2 972	930,6	313	« Yougoslavie »*	102	10,8	106
Indonésie	1 826	198,4	109	Monde	130 300	5 702,0	44
Irak	437	20,6	47				

* Voir définitions.

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Popul. millions	Rang	Pays	Popul. millions	Rang	Pays	Popul. millions
1.	Chine	1 523	9.	Russie	153	17.	Égypte	98
2.	Inde	1 385	10.	Mexique	137	18.	Turquie	96
3.	États-Unis	338	11.	Éthiopie	130	19.	Allemagne	76
4.	Indonésie	277	12.	Japon	126	20.	Thaïlande	75
5.	Pakistan	252	13.	Viêt-nam	108	21.	Afrique du Sud	70
6.	Nigeria	246	14.	Zaïre	108			
7.	Brésil	225	15.	Iran	106	24.	France	64
8.	Bangladesh	194	16.	Philippines	103		Monde	8 312

PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Son territoire couvre une **superficie** de 544 milliers de km². Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions.

Au 1^{er} janvier 1994, la **population « sans doubles comptes »** en métropole est estimée à 57,8 millions d'habitants. Au recensement de mars 1982, elle était de 54,3 millions.

Languedoc-Roussillon (+ 14,3 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 11,3 %), Rhône-Alpes (+ 10,1 %) et Île-de-France (+ 8,9 %) sont les **régions** où la population, entre mars 1982 et janvier 1994, a le plus fortement augmenté : à elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 61 % de l'accroissement total. Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays (Limousin, Auvergne) et se prolonge vers le Nord-Est (Lorraine) ; dans ces régions la population a diminué respectivement de 2,4 %, 1,4 % et 1,1 % en 12 ans.

Par **département**, de mars 1982 à janvier 1994, la croissance de la population est la plus forte en Seine-et-Marne (+ 30,9 %), en Haute-Savoie (+ 23,3 %), dans le Var (+ 22,2 %), et dans l'Hérault (+ 19,2 %). La population a diminué dans 18 départements : c'est dans la Creuse (- 8,6 %), dans l'Allier (- 4,9 %), en Haute-Marne (- 4,3 %), en Saône-et-Loire (- 3,5 %) et dans les Vosges (- 3,3 %) que la diminution est la plus forte.

DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de la population comptée à part - étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires - sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la **population « avec doubles comptes »** ou population légale des communes. Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.
- **Population comptée à part.** Elle comprend les personnes des catégories suivantes :
 - Militaires logés en casernes, camps ou assimilés
 - Élèves internes
 - Étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants
 - Travailleurs logés dans un foyer
 - Personnes sans domicile fixe
 - Personnes hospitalisées ou en traitement pour une durée supérieure à trois mois
 - Population pénale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 (Insee) : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990* ; en 101 fascicules départementaux, la série *Logements-population-emploi, Évolutions 1975-1982-1990*.
- *INSEE-Première* : « Juin 1995 : 36 673 maires, 512 851 conseillers municipaux », n° 376, mai 1995 ; « L'économie des régions de 1982 à 1992 », n° 398, août 1995 ; « Ce que pèse l'Île-de-France », n° 432, février 1996.
- *Économie et statistique*, Insee, « L'inégal vieillissement des régions françaises », n° 273, 1994 - 3, « Quelle

population pour les régions en 2015 », n° 274, 1994 - 4.

- *Insee-Résultats*, série « Économie générale », « Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », n° 105-106, février 1995 ; série « Démographie-société », « Rétrospective démographique de la France par département et par région », n° 36 à 38, octobre 1994 ; « Projections de population des régions françaises - Horizon 1990-2020 », n° 39 à 41, janvier 1995.

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, Insee.

[2] Division des statistiques et études régionales, Insee.

1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

Superficie et population des régions et départements

(Recensement général de la population de 1982 et estimation de population au 1^{er} janvier 1994) [1] [2]

Région et département	Superficie km ²	Population mars 1982 milliers	Population 1-1-1994 milliers	Région et département	Superficie km ²	Population mars 1982 milliers	Population 1-1-1994 milliers
Alsace	8 280	1 566	1 662	Limousin	16 942	737	719
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	977	19 Corrèze	5 857	241	237
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	685	23 Creuse	5 565	140	128
Aquitaine	41 309	2 657	2 857	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	354
24 Dordogne	9 060	377	388	Lorraine	23 547	2 320	2 295
33 Gironde	10 000	1 128	1 246	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	709
40 Landes	9 243	297	319	55 Meuse	6 216	200	194
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	306	57 Moselle	6 216	1 007	1 009
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	598	88 Vosges	5 874	396	383
Auvergne	26 013	1 333	1 314	Midi-Pyrénées	45 348	2 325	2 481
03 Allier	7 340	370	352	09 Ariège	4 890	136	139
15 Cantal	5 726	163	157	12 Aveyron	8 735	279	268
43 Loire (Haute-)	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	974
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	599	32 Gers	6 257	174	174
Bourgogne	31 582	1 596	1 613	46 Lot	5 217	155	158
21 Côte-d'Or	8 763	473	503	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	224
58 Nièvre	6 817	240	230	81 Tarn	5 758	339	341
71 Saône-et-Loire	8 575	572	552	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	203
89 Yonne	7 427	311	328	Nord - Pas-de-Calais	12 414	3 933	3 989
Bretagne	27 209	2 708	2 835	59 Nord	5 743	2 521	2 546
22 Côtes-d'Armor	6 878	539	540	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 443
29 Finistère	6 733	828	840	Basse-Normandie	17 589	1 351	1 409
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	824	14 Calvados	5 548	590	631
56 Morbihan	6 823	591	631	50 Manche	5 938	466	485
Centre	39 151	2 264	2 412	61 Orne	6 103	295	293
18 Cher	7 235	320	322	Haute-Normandie	12 318	1 655	1 767
28 Eure-et-Loir	5 880	363	407	27 Eure	6 040	462	533
36 Indre	6 791	243	235	76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 234
37 Indre-et-Loire	6 127	506	541	Pays de la Loire	32 082	2 931	3 133
41 Loir-et-Cher	6 343	296	309	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 083
45 Loiret	6 775	536	598	49 Maine-et-Loire	7 166	675	721
Champagne-Ardenne	25 606	1 346	1 352	53 Mayenne	5 175	272	283
08 Ardennes	5 229	302	295	72 Sarthe	6 206	505	521
10 Aube	6 004	289	292	85 Vendée	6 720	483	525
51 Marne	8 162	544	563	Picardie	19 399	1 740	1 859
52 Marne (Haute-)	6 211	211	202	02 Aisne	7 369	534	541
Corse	8 680	240	254	60 Oise	5 860	662	761
2A Corse-du-Sud	4 014	109	121	80 Somme	6 170	544	557
2B Haute-Corse	4 666	131	133	Poitou-Charentes	25 809	1 568	1 625
Franche-Comté	16 202	1 088	1 110	16 Charente	5 956	341	342
25 Doubs	5 234	480	491	17 Charente-Maritime	6 864	513	544
39 Jura	4 999	244	251	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	347
70 Saône (Haute-)	5 360	232	231	86 Vienne	6 990	371	392
90 Belfort (Territoire de)	609	132	137	Provence-Alpes-			
Île-de-France	12 011	10 073	10 965	Côte d'Azur	31 400	3 965	4 404
75 Paris	105	2 176	2 154	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	119	135
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 161	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	118
78 Yvelines	2 284	1 196	1 357	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	1 004
91 Essonne	1 804	988	1 133	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 798
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 408	83 Var	5 973	708	865
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 415	84 Vaucluse	3 567	428	484
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 238	Rhône-Alpes	43 698	5 016	5 521
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 099	01 Ain	5 762	419	498
Languedoc-Roussillon	27 376	1 927	2 203	07 Ardèche	5 529	268	281
11 Aude	6 139	281	306	26 Drôme	6 530	390	426
30 Gard	5 853	530	605	38 Isère	7 431	937	1 054
34 Hérault	6 101	707	843	42 Loire	4 781	739	749
48 Lozère	5 167	74	73	69 Rhône	3 249	1 445	1 536
66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	376	73 Savoie	6 028	324	368
				74 Savoie (Haute-)	4 388	494	609
				France métropolitaine	543 965	54 335	57 779

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) :

Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre deux collectivités territoriales (**Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon**) et quatre territoires (TOM) : **Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).**

Au début de 1995, l'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM. Bien que la fécondité y ait chuté depuis trente ans, le taux de croissance démographique annuel dans les DOM entre 1982 et 1990 (2 %) est quatre fois celui de la métropole. Ce taux élevé est principalement dû à l'excédent naturel, mais le solde migratoire (métropole et étranger) est aussi devenu largement excédentaire.

En mars 1995, selon l'enquête sur l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT est de 34,3 % à la Réunion, de 26,1 % en Martinique, de 26,2 % en Guadeloupe, de 23 % en Guyane alors qu'il est de 11,6 % en métropole [4].

Entre 1984 et 1991, les DOM ont enregistré une croissance rapide : la croissance réelle du PIB a été de 46 % alors qu'elle était de 19 % en métropole. En vingt ans, alors que l'agriculture déclinait dans les DOM, un véritable glissement vers le tertiaire s'est opéré. Les services et le commerce (principalement ceux liés au tourisme) contribuent maintenant aux deux tiers de la formation de la valeur ajoutée marchande [6].

Les natifs des DOM sont moins diplômés que les natifs de métropole : 64 % n'ont aucun bagage scolaire contre 40 % de métropolitains. Parmi les natifs des DOM, 316 000 vivent en métropole ; ils y trouvent un marché du travail plus favorable ou viennent y acquérir une formation [7].

DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Tableaux économiques régionaux, Guadeloupe*, édition 1995, Insee.
- *Tableaux économiques régionaux, Martinique*, édition 1995, Insee.
- *Tableaux économiques régionaux, Guyane*, édition 1995, Insee.
- *Tableau économique de la Réunion*, édition 1995/1996, Insee.
- *Tableaux de l'économie polynésienne*, TEP 1995, Itstat.
- « 20 ans de comptes dans les DOM », *INSEE - Résultats*, série « Économie générale », n° 81-82-83, décembre 1993.

SOURCES

- [1] « La population des DOM en 1990 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 248, novembre 1991.
- [2] *Recensement général de la population*, Insee ; série bleue « population légale », série orange « évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».
- [3] Département des Comptes nationaux, division « Synthèse générale des Comptes », Insee ; Itstat ; Itsee.
- [4] « Emploi et chômage dans les DOM en 1995 », *INSEE-première*, à paraître.
- [5] Département des Comptes nationaux, division « Échanges extérieurs », Insee.
- [6] « La croissance dans les DOM », *INSEE-Première*, n° 384, juin 1995.
- [7] « Emploi, formation ou migration : quel choix pour les natifs des DOM ? », *Données sociales 1996*, Insee.

1.3 DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Population des DOM-TOM au 1^{er} janvier [1] [2]

	Superficie km ²	Population en milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (1992)	1 702	408	240
Guyane (1992)	83 534	131	2
Martinique (1992)	1 128	371	329
Réunion (1992)	2 512	617	246
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (1992)	19 058	175	9
Polynésie française (1992)	4 000	204	51
Wallis-et-Futuna (1990)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (1991)*	374	94	252
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990)*	242	6	25

* Recensement de la population.

Les principales communes des DOM et TOM [2]
Population sans doubles comptes

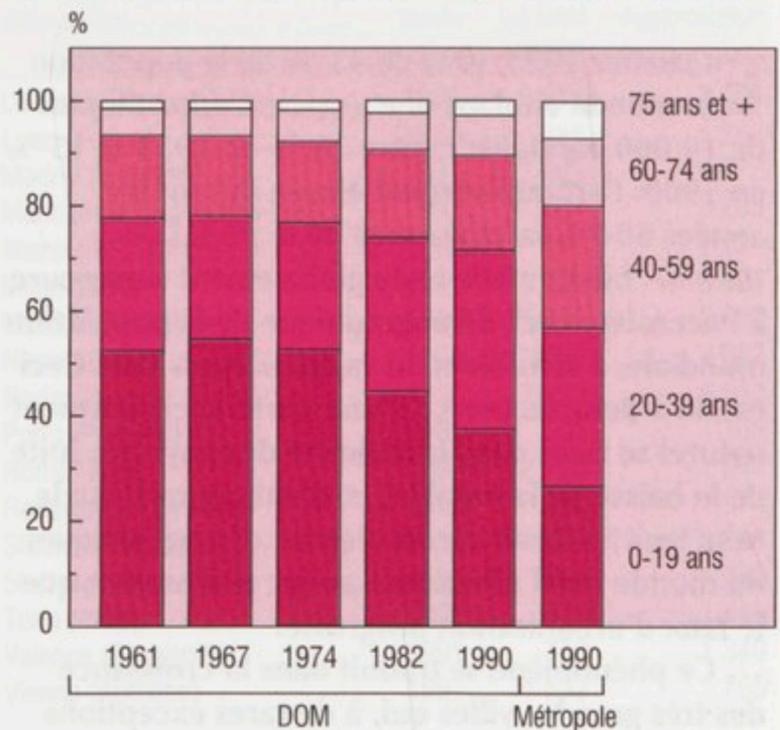
Départements et territoires	Population en milliers
Guadeloupe (1990) :	
Les Abymes	63
Pointe-à-Pitre	26
Basse-Terre (préfecture)	14
Guyane (1990) :	
Cayenne (préfecture)	41
Martinique (1990) :	
Fort-de-France (préfecture)	100
Le Lamentin	30
Sainte-Marie	20
Mayotte (1991) :	
Mamoudzou	20
Nouvelle-Calédonie (1989) :	
Nouméa (chef-lieu)	65
Polynésie française (1988) :	
Papeete (chef-lieu)	24
Réunion (1990) :	
Saint-Denis (préfecture)	122
Saint-Paul	72
Saint-Pierre	59

Importations CAF - Exportations FAB
des DOM-TOM [5]
millions de F

	1993	1994	Évolution 94/93 %
Importations*			
Guadeloupe	8 045	8 540	6,2
Guyane	3 107	3 746	20,6
Martinique	8 837	9 092	2,9
Réunion	11 757	13 062	11,1
Nouvelle-Calédonie	4 838	4 802	-0,7
Polynésie française	4 780	4 833	1,1
Exportations*			
Guadeloupe	733	847	15,6
Guyane	562	827	47,2
Martinique	1 089	1 216	11,7
Réunion	992	953	-3,9
Nouvelle-Calédonie	2 131	2 168	1,7
Polynésie française	835	1 226	46,8

* Y compris commerce avec France métropolitaine.

Population par tranche d'âge dans les DOM [1]



Produit intérieur brut par habitant
dans les DOM-TOM [3]
francs

	1990	1991	1992
Départements d'outre-mer :			
Guadeloupe	38 905	41 473	44 651
Guyane	55 072	58 762	59 656
Martinique	53 474	56 725	59 310
Réunion	41 158	51 086	54 012
Territoires d'outre-mer :			
Nouvelle-Calédonie	81 041	86 325	87 471
Polynésie française	80 985	83 310	83 989
France métropolitaine	114 735	118 765	122 191

Niveau de diplôme selon le lieu de naissance
en 1990 [7]
%

	Aucun diplôme ou CEP	CAP, BEP, BEPC	Bac	1 ^{er} cycle, DUT, BTS	2 ^e cycle ou plus
Réunion	71,7	20,0	5,3	1,9	1,0
Guadeloupe	60,3	27,1	7,2	3,3	2,2
Martinique	57,6	28,7	7,6	3,6	2,4
Guyane	52,5	32,0	8,9	3,9	2,7
Métropole	40,0	34,8	12,9	6,5	5,8

PRÉSENTATION

En janvier 1995, près de 43 % de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Particulièrement élevée durant les années 60-70, la croissance de la **population urbaine**, bien qu'elle reste globalement supérieure à l'accroissement démographique de la population mondiale, a sensiblement ralenti depuis lors. Ceci est dû à deux facteurs : d'une part l'accroissement naturel se tasse dans la majorité des pays par suite de la baisse de la natalité, et d'autre part l'exode rural tend à ralentir car les réserves démographiques du monde rural diminuent au fur et à mesure que le taux d'urbanisation progresse.

Ce phénomène se traduit dans la croissance des très grandes villes qui, à de rares exceptions près, tend à ralentir fortement, en particulier dans les pays en voie de développement : le taux de croissance de Mexico, par exemple, a été divisé par six depuis les années 60. Ainsi, les trois plus grandes agglomérations restent dans des pays industrialisés.

L'Union européenne des Douze ne rassemble plus que 10 % de la population urbaine du monde (24 % en 1950). L'UE se caractérise par la taille modeste de ses grandes métropoles, dont Paris est la plus peuplée, et par un semis de petites villes très dense : elle rassemble plus de 3 800 agglomérations de plus de 10 000 habitants contre 1 400 pour l'Amérique du Nord. Le **taux d'urbanisation** moyen (72,4 %) y est élevé mais inférieur à celui du Japon, de l'Amérique du Nord, de l'Australie ou de certaines régions de l'Amérique du Sud. Accroissement faible, stagnation, voire régression de la population des villes dans l'Union européenne sont compensés par l'étalement des surfaces bâties, qui tendent peu à peu à se transformer en de véritables **conurbations** [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *L'Observateur de l'OCDE* : « Un urbanisme à l'écoute des femmes », n° 186, février-mars 1994 ; « Économiser l'énergie dans les villes », n° 187, avril-mai 1994 ; « Villes mondiales et croissance économique », n° 190, octobre-novembre 1994 ; « Les femmes dans la cité », n° 195, août-septembre 1995.
- « Économie urbaine. Villes et territoires en compétition », éditions Litec, 1994.

DÉFINITIONS

- **Agglomération**. Voir mot-clé 1.5 . Le critère de délimitation utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee.
- **Population urbaine**. Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères, de sorte que les statistiques internationales sont rarement comparables. Au contraire, pour l'élaboration de la base de données *Géopolis*, un critère identique a été retenu pour tous les pays : les villes sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Taux d'urbanisation**. Nombre d'habitants vivant dans les villes pour 100 habitants.
- **Conurbation**. Agglomération morphologique formée par la réunion de plusieurs centres initialement séparés par des espaces ruraux.

- « La population mondiale », *Le Monde*, Dossiers et documents, n° 228, janvier 1995.

SOURCES

- [1] « *Géopolis* - Pour comparer les villes du monde » de F. Moriconi-Ébrard, *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica, 1994.
- [2] « L'urbanisation du Monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica, 1993.
- [3] Base de données *Géopolis*.

1.4 VILLES DU MONDE

Union européenne : villes et agglomérations de plus d'1 million d'habitants [1]

Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération	Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	1994	720	1 120	Londres (Royaume-Uni)	1991	6 378	7 400
Anvers (Belgique)	1991	470	1 045	Lyon (France)	1990	416	1 262
Athènes (Grèce)	1991	748	3 086	Madrid (Espagne)	1991	2 985	4 572
Barcelone (Espagne)	1991	1 653	3 912	Manchester (Royaume-Uni)	1991	407	2 205
Berlin (Allemagne)	1994	3 475	3 694	Marseille (France)	1990	801	1 231
Birmingham (Royaume-Uni)	1991	935	(b) 2 225	Milan (Italie)	1991	1 369	3 826
Bruxelles (Belgique)	1991	954	1 845	Munich (Allemagne)	1994	1 256	1 658
Cologne/Bonn (Allemagne)	1994	963	2 184	Naples (Italie)	1991	1 067	2 883
Copenhague (Danemark)	1990	467	1 337	Paris (France)	1990	2 153	9 319
Düsseldorf (Allemagne)	1994	575	(c) 2 465	Porto (Portugal)	1991	303	1 168
Essen (Allemagne)	1994	622	(d) 4 578	Rome (Italie)	1991	2 775	2 957
Francfort/Main (Allemagne)	1994	660	1 408	Rotterdam (Pays-Bas)	1994	596	1 374
Glasgow (Royaume-Uni)	1991	755	1 067	Stockholm (Suède)	1990	675	1 041
Hambourg (Allemagne)	1994	1 703	2 147	Stuttgart (Allemagne)	1994	594	1 185
Leeds/Bradford (Royaume-Uni)	1991	674	(e) 1 420	Turin (Italie)	1991	963	1 446
Lille (France/Belgique)	1990	172	(f) 1 296	Valence (Espagne)	1991	778	1 349
Lisbonne (Portugal)	1991	663	2 287	Vienne (Autriche)	1991	1 533	1 795

(a) Ville proprement dite. (b) West Midlands. (c) Düsseldorf/Wuppertal. (d) Essen/Duisbourg/Dortmund. (e) West Yorkshire. (f) Agglomération internationale (Lille/Mouscron).

Population estimée des principales agglomérations du monde en janvier 1995* [3]

	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-95 %		Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-95 %
1 Tokyo (Japon)	29,4	0,5	36 Bogota (Colombie)	5,7	2,3
2 New York/Philadelphie (USA)	24,3	0,3	37 San Francisco (USA)	5,6	1,3
3 Séoul (Corée du Sud)	18,4	1,1	38 Santiago (Chili)	5,4	1,9
4 Mexico (Mexique)	17,6	0,9	39 Boston/Providence (USA)	5,4	0,5
5 São Paulo (Brésil)	16,2	1,6	40 Bagdad (Irak)	4,9	2,8
6 Osaka (Japon)	15,1	0,2	41 Hyderabad (Inde)	4,9	3,6
7 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	14,5	1,8	42 St-Petersbourg (Russie)	4,8	-0,2
8 Jakarta (Indonésie)	14,3	2,7	43 Madrid (Espagne)	4,7	0,5
9 Manille (Philippines)	13,8	2,7	44 Lahore (Pakistan)	4,6	2,8
10 Bombay (Inde)	13,8	2,4	45 Essen/Duisbourg/Dortmund (Allemagne)	4,6	-0,1
11 Buenos Aires (Argentine)	11,7	0,8	46 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,6	1,6
12 Calcutta (Inde)	11,6	1,6	47 Bangalore (Inde)	4,6	2,9
13 Le Caire (Égypte)	11,5	1,9	48 Miami/Fort Lauderdale (USA)	4,4	2,1
14 Moscou (Russie)	11,4	-0,2	49 Kinshasa (Zaire)	4,3	3,8
15 Delhi (Inde)	11,1	3,3	50 Pusan (Corée du Sud)	4,1	0,6
16 Shanghai (Chine)	10,9	1,1	51 Johannesburg (Afrique du Sud)	4,1	0,7
17 Rio de Janeiro (Brésil)	10,6	1,0	52 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
18 Paris (France)	9,5	0,4	53 Dallàs (USA)	4,0	2,4
19 Karachi (Pakistan)	9,1	3,1	54 Guangzhou (Chine)	4,0	1,0
20 Pékin (Chine)	9,0	1,4	55 Wuhan (Chine)	3,9	1,2
21 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	56 Barcelone (Espagne)	3,9	e
22 Bangkok (Thaïlande)	8,5	2,3	57 Berlin (Allemagne)	3,8	0,9
23 Istanbul (Turquie)	8,4	3,4	58 Belo Horizonte (Brésil)	3,8	2,4
24 Téhéran (Iran)	7,9	2,2	59 Milan (Italie)	3,8	-0,3
25 Taipei (Taïwan)	7,8	1,4	60 Colombo (Sri-Lanka)	3,8	1,8
26 Dacca (Bangladesh)	7,5	4,0	61 Casablanca (Maroc)	3,7	2,7
27 Lima (Pérou)	7,3	2,7	62 Ahmadabad (Inde)	3,6	2,3
28 Londres (Royaume-Uni)	7,3	-0,3	63 Singapour (Singapour/Malaisie)	3,6	0,5
29 Nagoya (Japon)	6,8	0,3	64 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,5	2,8
30 Shenyang (Chine)	6,2	1,1	65 Alexandrie (Égypte)	3,5	1,8
31 Tianjin (Chine)	6,2	-1,1	66 Ho Chi Minh/Saigon (Viêt-nam)	3,5	1,4
32 Lagos (Nigeria)	6,1	4,6	67 Guadalajara (Mexique)	3,4	2,2
33 Hong Kong	5,8	1,2	68 Caracas (Venezuela)	3,4	0,6
34 Madras (Inde)	5,6	2,0	69 Houston (USA)	3,4	1,6
35 Washington/Baltimore (USA)	5,7	1,4	70 Rangoon (Birmanie)	3,3	1,8

* Population estimée à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les **villes** ou **unités urbaines** (2 000 habitants au moins).

Au nombre de vingt-neuf en 1990, les **agglomérations** de plus de 200 000 habitants rassemblent la moitié des citadins, soit 20,5 millions de personnes. Le développement des villes de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux annuel de croissance est de 0,38 % entre 1982 et 1990, contre 0,16 % durant la période 1975-1982. Le ralentissement de la perte d'habitants par migration est à l'origine de cette reprise de la croissance des plus grandes villes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants, laissant loin derrière elle celles de Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000).

Dans un tiers des grandes villes de plus de 50 000 habitants la population continue à décroître. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, les anciennes villes industrielles déclinent au profit des villes tertiaires : ainsi ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui reculent. En revanche, les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et les capitales régionales (Toulouse, Montpellier) connaissent les plus forts taux de croissance.

Entre 1982 et 1990, le taux de croissance annuel des villes de moins de 10 000 habitants demeure élevé (0,6 %), mais est inférieur à celui de la période 1975-1982 (0,9 %), en raison essentiellement d'un plus faible apport migratoire [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.
- **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.
- **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.
- **Villes ou unités urbaines.** Termes génériques recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.
- **Commune urbaine.** Au sens de l'Insee, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.
- « Atlas des villes de France », collection « Dynamique du territoire », GIP-Reclus, la Documentation française.
- *La Ville*, par J. Bastié et B. Dezert, éditions Masson.
- « La banlieue parisienne - Cent cinquante ans de transformations », *Notes et études documentaires*, n° 4978, 1993-13, La Documentation française.
- « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et statistique*, Insee, n° 270, octobre 1993.
- *INSEE-Première* : « Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France », n° 300, février 1994 ;

« L'influence des villes et des bourgs-centres », n° 325, 17 juin 1994 ; « La métropolisation des emplois », n° 349, décembre 1994 ; « Les villes nouvelles en Île-de-France », n° 377, juin 1995.

SOURCES

- [1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.
- [2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- [3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.
- [4] Villes et agglomérations urbaines, délimitation 1975, Insee.

1.5 VILLES DE FRANCE

Villes et agglomérations urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille *	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco *	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg *	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes *	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge *	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-sur-Marne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève-Annemasse *	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach *	98 758	2A Ajaccio	58 949
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Évreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières *	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

* Agglomération internationale (partie française). (a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

Évolution de la population des capitales régionales [3] [4]

Capitales	Villes-centres		Agglomérations	
	1962	1990	1962	1990
Ajaccio (Corse)	41 006	58 949	41 006	58 949
Amiens (Picardie)	105 433	131 872	121 266	156 120
Besançon (Franche-Comté)	95 642	113 828	98 707	122 623
Bordeaux (Aquitaine)	278 403	210 336	511 513	696 364
Caen (Basse-Normandie)	91 720	112 846	121 089	191 490
Châlons-sur-Marne (Champagne-Ardenne)	41 705	48 423	45 887	61 452
Clermont-Ferrand (Auvergne)	127 684	136 181	183 681	254 416
Dijon (Bourgogne)	135 694	146 703	157 123	230 451
Lille (Nord-Pas-de-Calais)	193 109	172 842	830 652	959 234
Limoges (Limousin)	118 601	133 464	131 543	170 065
Lyon (Rhône-Alpes)	533 746	415 487	955 490	1 262 223
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	778 071	800 550	870 505	1 230 936
Metz (Lorraine)	102 771	119 594	150 315	193 117
Montpellier (Languedoc-Roussillon)	118 864	207 996	126 622	248 303
Nantes (Pays de la Loire)	240 048	244 995	359 791	496 078
Orléans (Centre)	84 289	105 111	143 136	243 153
Paris (Île-de-France)	2 790 091	2 152 423	7 596 946	9 318 821
Poitiers (Poitou-Charentes)	62 178	78 894	73 685	107 625
Rennes (Bretagne)	151 948	197 536	169 648	245 065
Rouen (Haute-Normandie)	120 831	102 723	328 229	380 161
Strasbourg (Alsace)	228 971	252 338	308 008	388 483
Toulouse (Midi-Pyrénées)	323 724	358 688	370 266	650 336

PRÉSENTATION

La forêt française occupe environ 15 millions d'hectares, soit près de 28 % du territoire national. Sa surface a progressé de plus de 35 % en 50 ans. Les régions Aquitaine et Rhône-Alpes ont les plus grandes surfaces forestières. Le taux de boisement français est inférieur à celui de l'Europe (36 %), ainsi qu'au taux mondial (32 %). Les chênes constituent l'essence dominante la plus fréquente, les résineux occupant 37 % de la surface forestière [3].

Les terres agricoles couvrent 56 % du territoire français, les habitations et les activités humaines en occupent 8 %, et 8 % sont des espaces sans usages apparents (essentiellement situés en haute montagne et dans l'arrière-pays méditerranéen). Entre 1982 et 1990, les volumes construits et les zones artificialisées ont progressé au détriment des sols agricoles et des forêts. Ces dix dernières années, c'est la surface des sols bâtis qui a le plus augmenté (+ 33 %), l'emprise de l'habitat individuel ayant progressé de 20 %. La surface des sols revêtus (routes et parkings) a augmenté de 11 % [2] [5].

La France est dotée d'une large façade maritime. En dix ans, la qualité des eaux de baignade en mer s'est nettement améliorée. En 1994, 91 % des lieux de baignade surveillés étaient classés conformes, contre 80 % en 1984.

Premier pays d'Europe par la diversité de ses vertébrés, la France en compte 962 espèces, dont de nombreuses sont menacées par les pressions qu'exercent les activités humaines sur leurs habitats. La protection de la nature repose sur la protection de la faune et de la flore. 665 espèces animales sont ainsi juridiquement protégées en France, ainsi que de nombreuses espèces végétales. La surface protégée en zone centrale de parc national, en réserve naturelle ou par arrêté de biotope représente 0,9 % du territoire [3].

DÉFINITIONS

- **Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL).** Créé en 1975, il mène une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de gestion et d'ouverture au public des sites naturels dans les cantons littoraux et les communes riveraines des lacs de plus de 1000 ha.
- **Arrêté de biotope.** Arrêté préfectoral de protection de biotope instauré par décret en 1977 qui vise à la conservation de l'habitat d'espèces protégées.
- **Parc national.** Un parc national est le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Zone de protection spéciale (ZPS).** Selon la directive européenne « oiseaux », les États membres doivent classer en ZPS les territoires les plus appropriés pour la conservation d'espèces d'oiseaux citées par la directive.
- **Zones Ramsar.** La convention de Ramsar qui a été ratifiée par la France en 1986, est relative aux zones humides d'importance internationale, en particulier celles concernant l'habitat privilégié des oiseaux aquatiques.
- **Réserves de biosphère.** L'Unesco a lancé en 1970 un programme visant à constituer un réseau mondial de réserves de la biosphère combinant la conservation de l'espace et l'utilisation durable des ressources par les hommes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les données de l'environnement de l'Ifen*, Institut français de l'environnement.
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce*, ministère du Travail et des Affaires sociales (annuel).
- « Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement », François Ramade, Ediscience, 1993.
- « Europe's environment, the Dobris assessment », Office for Publications of the European Environment Communities, European Environment Agency, Copenhagen, 1995.
- « Catalogue des sources de données de l'environnement », Ifen, Tec & Doc Lavoisier, février 1994.

- « Environnement », *Problèmes économiques*, n° 2407, janvier 1995.
- « Spécial Territoire », *Analyses et Études*, cahier n° 21, SCEES-ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, mars 1995.
- *Eider*, *Études & Travaux* n° 7, édition 1994-1995, Ifen, octobre 1995.

SOURCES

- [1] *Annuaire Statistique de la France*, Insee, édition 1996.
- [2] *L'environnement en France*, Ifen, édition 1994-1995.
- [3] « Statistiques nationales sur l'environnement », *Études et Travaux*, Ifen, n° 8, février 1996.
- [4] *Données OCDE sur l'environnement*, OCDE, 1995.
- [5] « Bâtiment-parking-pelouse », *Les données de l'environnement de l'Ifen*, n° 4, avril 1994.

2.1 ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

Les espaces naturels protégés par l'État [3]

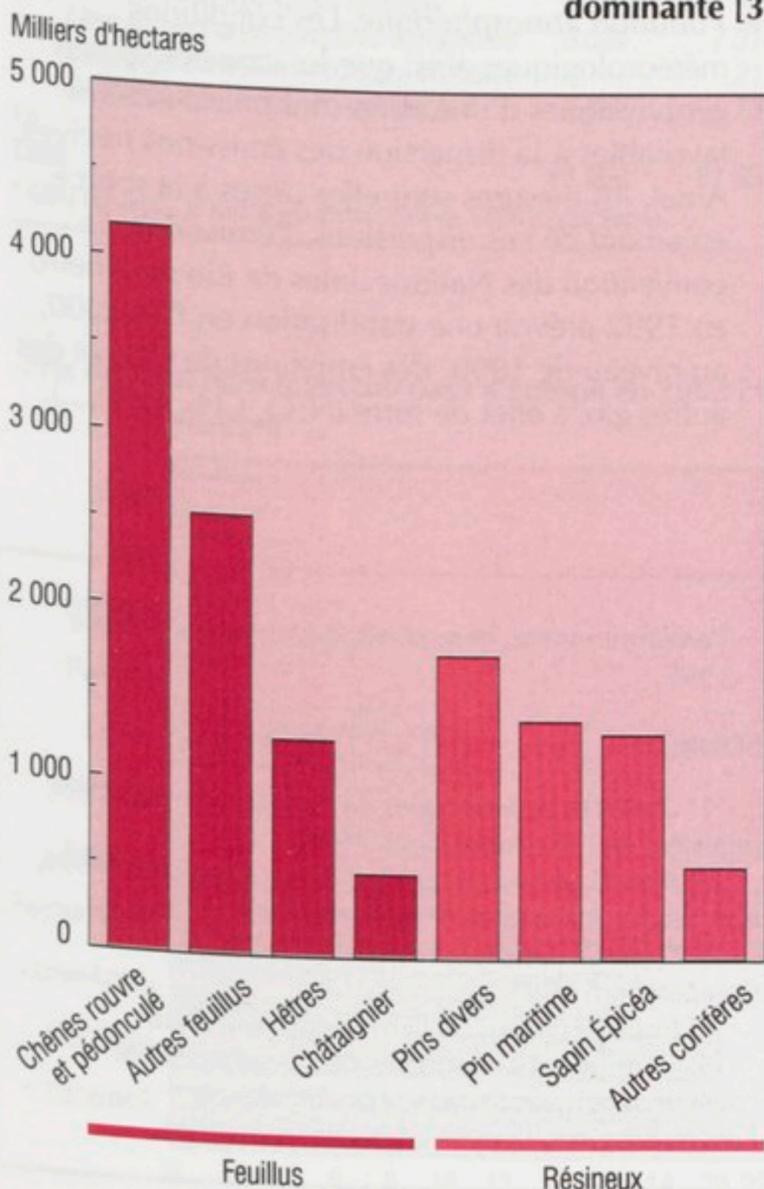
Type de protection	Nombre	Surface en km ²
Parcs nationaux (zone centrale, 1994)*	7	3 682
Réserves naturelles (1995)*	127	...
Arrêtés de biotope (1993)	316	739
Sites classés (1995)*	2 665	...
Forêts de protection (1993)*	68	...
Réserves biologiques domaniales et forestières (1993)*	128	256
Sites acquis par le Conservatoire du Littoral (1994)	334	443
Zones Ramsar (1995)*	11	...
Zones de protection spéciales « oiseaux » (1995)	99	8 049
Réserves de biosphères (1993)*	9	...

* y.c. DOM-TOM.

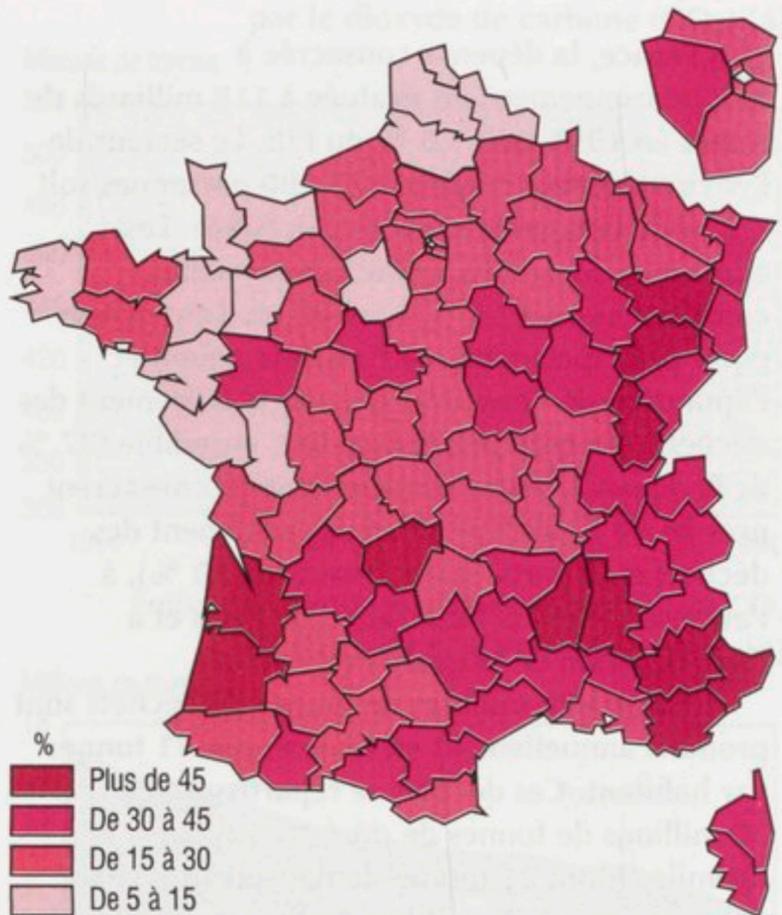
Espèces de vertébrés connues, menacées, protégées en France en 1994 [3]

	Nombre d'espèces connues	Nombre d'espèces menacées	Nombre d'espèces protégées
Mammifères	113	24	73
Oiseaux	354	52	317
Poissons	426	27	24
Reptiles	37	6	37
Amphibiens	32	11	32
Total	962	120	483

Répartition des surfaces forestières selon l'essence dominante [3]



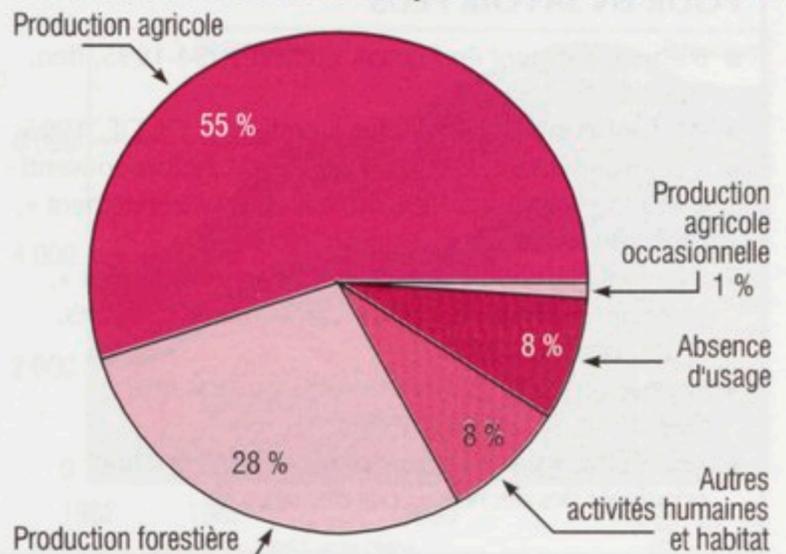
Taux de boisement par département en 1994 [1]



Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [4]

	Superficie boisée en milliers de km ²		km ² pour 1000 hab.	% de la superficie totale
	1980	1993	1993	1993
Ensemble du monde	43 448	41 798	7,5	31,9
Canada	4 359	4 162	144,7	45,1
États-Unis	3 001	2 981	11,6	31,1
Australie	1 459	1 492	84,5	19,4
Suède	274	281	32,2	68,3
Japon	253	253	2,0	67,0
Finlande	233	232	45,9	76,4
Turquie	202	202	3,4	26,2
Espagne	156	161	4,1	32,3
France	149	152	2,6	27,7
Norvège	119	119	27,6	38,9
Allemagne	103	104	1,3	29,9
Pologne	88	88	2,3	28,9
Italie	64	68	1,2	23,0
Grèce	26	26	2,5	20,3
Royaume-Uni	21	24	0,4	10,1

Les différents modes d'occupation du sol en 1994 [5]



PRÉSENTATION

En France, la **dépense consacrée à l'environnement** est évaluée à 118 milliards de francs en 1994, soit 1,6 % du PIB. Le secteur de l'environnement emploie 275 000 personnes soit 1,2 % de la population active occupée. Les administrations et les collectivités locales contribuent pour 66 % à cet effort. Leur action porte principalement sur l'assainissement et l'épuration de l'eau ainsi que sur le traitement des **déchets**. Les entreprises dans leur ensemble (27 % de la dépense pour l'environnement) consacrent près de 40 % de leur effort au traitement des déchets et, à parts égales (moins de 30 %), à l'assainissement et l'épuration de l'eau et à l'amélioration de la qualité de l'air [1].

Environ 600 millions de tonnes de **déchets** sont produits annuellement en France, soit 11 tonnes par habitant. Ces déchets se répartissent en : 30 millions de tonnes de **déchets ménagers** et assimilés (dont 21 tonnes de déchets provenant des ménages), 150 millions de tonnes de **déchets industriels** et 420 tonnes de **déchets agricoles et agro-alimentaires**. Les déchets ménagers sont traités dans 868 installations (47 % sont traités dans des décharges autorisées et 46 % subissent un traitement thermique). Les déchets industriels spéciaux (dangereux ou toxiques) représentent 4,8 % du poids total des déchets industriels et nécessitent des précautions particulières. Des déchets radioactifs sont présents sur 1 096 sites en France, ils sont composés pour une grande part de déchets à faible ou moyenne activité résultant des laboratoires de recherche ou d'industries spécifiques [2].

En 1995, environ 88 % des logements relevant de l'**assainissement collectif de l'eau** sont effectivement raccordés à l'égout et 85 % ont leurs eaux usées traitées en station d'épuration [5].

DÉFINITIONS

- **Déchets.** *Déchets ménagers* : ordures ménagères, produits issus de la collecte sélective, encombrants ménagers et déchets industriels banals. *Déchets industriels banals* : déchets des entreprises susceptibles d'être traités de la même façon que les ordures ménagères, les entreprises étant industrielles ou non. *Déchets ultimes* : déchets résultant ou non du traitement d'un déchet qui n'est pas susceptible d'être traité dans les conditions économiques et techniques du moment.
- **Élimination des déchets.** La loi française du 13 juillet 1992 prévoit qu'à compter de 2002 seuls les déchets ultimes pourront être reçus dans les décharges. Elle impose à chaque département d'élaborer un plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés avant février 1996.
- **Assainissement collectif de l'eau.** La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a intégré les principes de la directive communautaire du 21 mai 1991 sur les eaux résiduaires urbaines. Les communes devront dorénavant supporter les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif, notamment celles des stations d'épuration et des boues qu'elles produisent, ainsi que les dépenses liées au contrôle dans les zones « non collectif ».
- **Pollution atmosphérique.** Les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques géophysiques d'une zone sont plus ou moins favorables à la dispersion des émissions nocives. Aussi, les mesures sont-elles prises à la source, en amont de ces dispersions d'émissions. La convention des Nations unies de Rio de Janeiro en 1992 prévoit une stabilisation en l'an 2000, au niveau de 1990, des émissions de CO₂ et des autres gaz à effet de serre (N₂O, CH₄, CFCs...).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'environnement en France*, édition 1994-1995, Ifen, Dunod.
- « La pollution des véhicules à moteur », OCDE, 1995.
- « Environnement. État récapitulatif de l'effort consenti en 1995 et prévu en 1996 au titre de l'environnement », Projet de loi de Finances pour 1996.
- « La logistique des déchets ménagers et agricoles », *Note de synthèse de l'Observatoire des Transports*, n° 95, octobre 1995.
- Numéro spécial Environnement, *Économie et Statistique*, n° 290, 10-1995.
- « En 1993, les décharges restaient la destination principale des déchets », *Les données de*

l'environnement, Ifen, n° 18, novembre-décembre 1995.

SOURCES

- [1] *Données économiques de l'environnement 1994*, ministère de l'Environnement, 1996.
- [2] *Statistiques nationales sur l'environnement : 1996*, Ifen, Études & Travaux, n° 8, février 1996.
- [3] Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1995.
- [4] Institut Français de l'Environnement (Ifen).
- [5] « Les progrès importants de l'assainissement collectif depuis trente ans », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 20, février-mars 1996.

Évaluation de la dépense pour l'environnement de la France en 1994 [4]

millions de F

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Eau (assainissement, épuration)	40 780	9 160	4 225
Air	-	7 400	1 640
Bruit	625	670	1 150
Déchets	19 390	12 550	1 370
Nettoyage des rues	5 155	-	-
Patrimoine écologique	1 790	-	-
Recherche-développement	3 120	1 930	-
Administration générale de l'environnement	6 840	-	-
Total	77 700	31 710	8 385
soit : investissement	22 290	6 970	4 570
fonctionnement	55 410	24 740	3 815

Traitement* des déchets ménagers en 1993 [4]

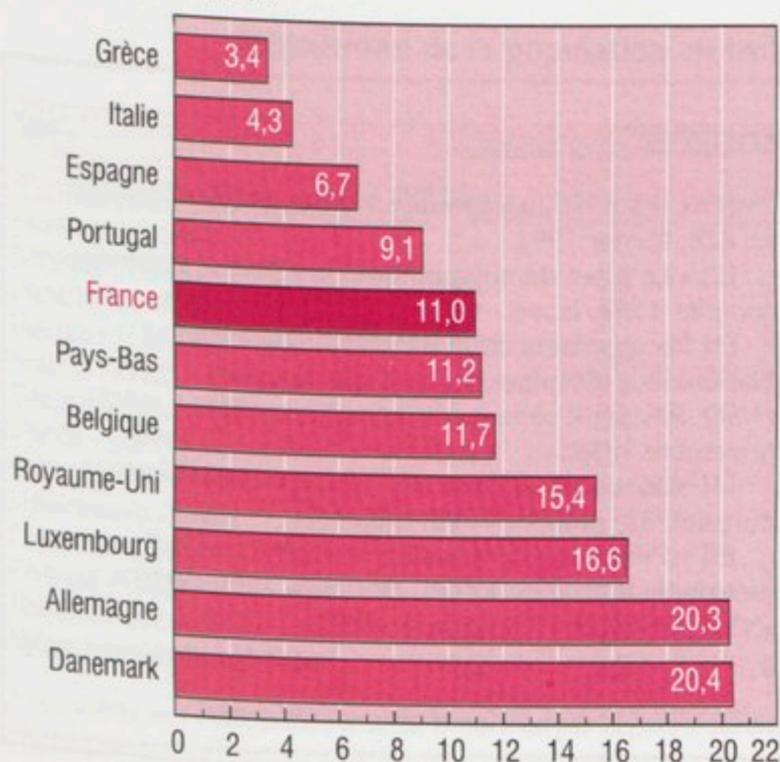
milliers de tonnes

Type de traitement	Quantité annuelle reçue	
	1989	1993
Traitement thermique :		
Incinération sans récupération d'énergie	2 090	2 857
Incinération avec récupération d'énergie	5 428	6 902
Combustibles dérivés de déchets	43	18
Traitement biologique :		
Compostage	1 341	1 482
Méthanisation	60	54
Mise en décharge :		
Mise en décharge après broyage	1 066	1 161
Mise en décharge contrôlée compactée	6 024	7 918
Décharge contrôlée avec mise en balles	-	212
Décharge contrôlée non compactée	1 838	734
Tri	-	15
Total	17 890	21 353

* Dans les usines et décharges traitant plus de 3 000 tonnes par an.

Prix de l'eau dans quelques pays d'Europe en 1992 [1]

Francs/m³



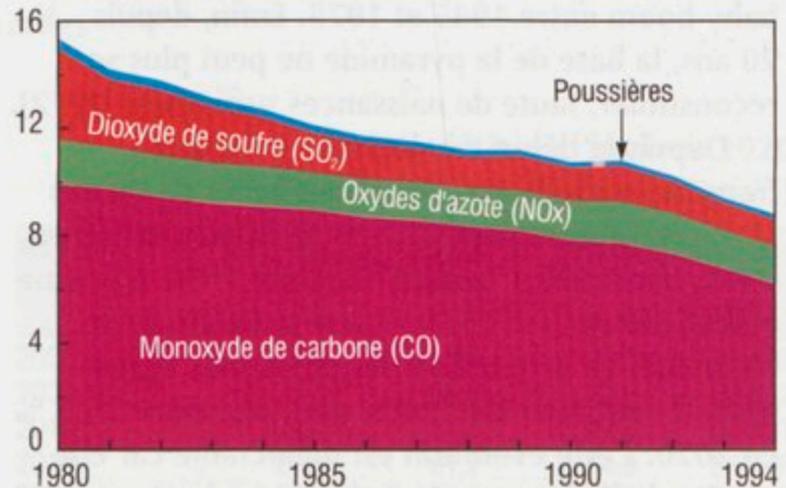
Évolution de la pollution atmosphérique par le dioxyde de carbone (CO₂) [4]

Millions de tonnes



Émissions atmosphériques cumulées de CO₂, de NO_x, de SO₂ et de poussières [4]

Millions de tonnes



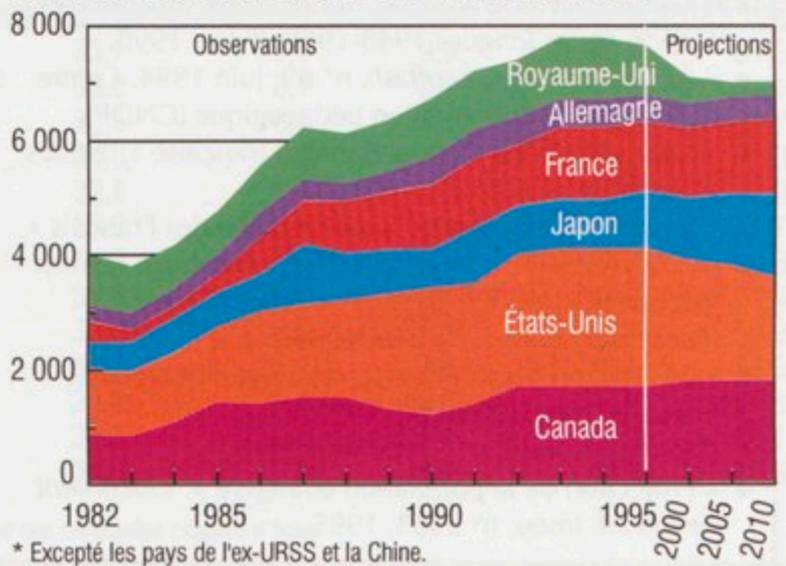
Émission de gaz toxiques par secteur en 1994 [4]

données provisoires en milliers de tonnes

Secteur	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Dioxyde de carbone (CO ₂)	Oxydes d'azote (NO _x)	Monoxyde de carbone (CO)
Résidentiel, tertiaire	139	90	77	91
Industrie, agriculture	211	55	67	8
Centrales électriques	166	31	70	5
Transformation d'énergie	121	15	22	3
Procédés industriels	159	42	138	855
Transports	165	137	1 018	5 236
Total	961	370	1 392	6 198

Production de déchets nucléaires dans les principaux pays producteurs* [3]

Quantités de combustible irradié en tonnes de métal lourd



* Excepté les pays de l'ex-URSS et la Chine.

3 population

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1996, la population de la France métropolitaine est de 58,3 millions d'habitants. Elle était de 40,7 millions au 1^{er} janvier 1901 et serait de 63,5 millions en 2020 (si on retient l'hypothèse de fécondité de 1,8 enfant par femme).

Entre deux **recensements**, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques de l'**état civil** et celles des migrations extérieures.

La **pyramide des âges** au 1^{er} janvier 1901 présente une répartition par âge de la population très régulière. Celle au 1^{er} janvier 1996 porte les marques des événements qui ont affecté l'évolution de la population depuis le début du siècle, déficits de naissances entraînés par les guerres mondiales et accroissement dû au baby-boom entre 1945 et 1975. Enfin, depuis 20 ans, la base de la pyramide ne peut plus se reconstituer, faute de naissances suffisantes [1] [2].

Depuis le début du siècle, la population française a vieilli. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 12,7 % de la population en 1901, contre 20,1 % au 1^{er} janvier 1996. La cause essentielle du **vieillissement** est la baisse de la fécondité. La proportion des personnes âgées devrait continuer de croître pour atteindre 26,8 % en 2020. Cette évolution est inéluctable car elle résulte de l'allongement de la durée de vie et des fluctuations passées du nombre des naissances qui implique que les **générations** aujourd'hui âgées, nées avant la dernière guerre, vont être progressivement remplacées par des générations plus nombreuses nées durant le baby-boom [2].

Le phénomène de vieillissement de la population est observé dans toute l'Union européenne ; l'Irlande fait exception avec une fécondité élevée par rapport à ses partenaires européens, elle demeure le pays avec la population la plus jeune [4].

DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.
- « Âge et société », *Écoflash*, n° 89, juin 1994, Centre national de documentation pédagogique (CNDP).
- « Les acquisitions de la nationalité française », *Études et Statistiques Justice*, n° 6, 1995.
- *Économie et Statistique*, Insee : « L'âge des Français », n° 264, 1993-4 ; « L'inégal vieillissement des régions françaises », n° 273, 1994-3 ; « Projections démographiques », n° 274, 1994-4.
- « 24^e rapport sur la situation démographique de la France », Ined, novembre 1995.
- *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1995.
- « Projection de la population étrangère », *Document de travail*, Insee, n° 9503, 1995.

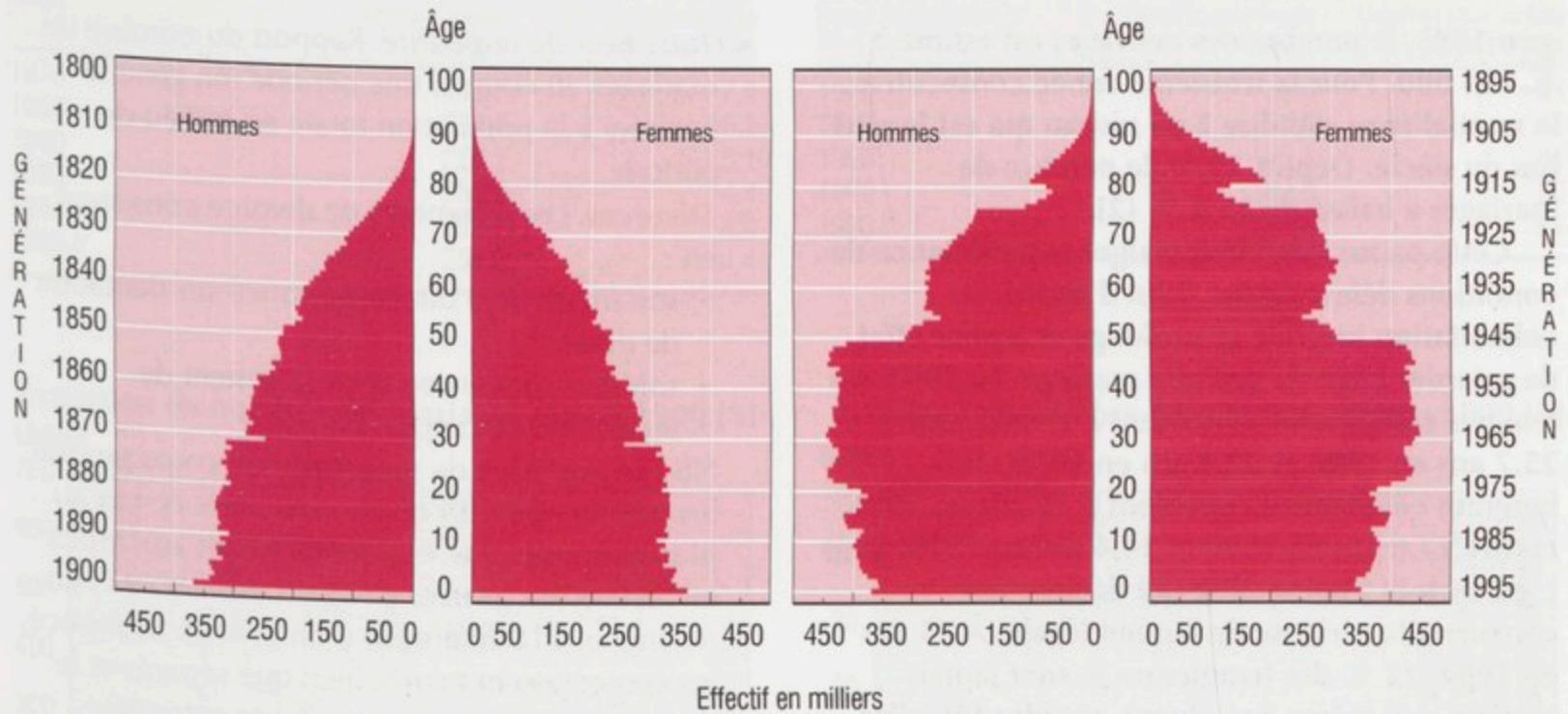
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1995 », *INSEE-Première*, n° 428, février 1996.
- [2] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [3] Recensement de la population de 1990. Nationalités (Résultats du sondage au quart), *INSEE-Résultats*, série « démographie-société », n° 21, novembre 1992.
- [4] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 32^e édition, 1995, tabl. 3.11.
- [5] « Projection de population totale pour la France métropolitaine, Base RP 90. Horizons 1990-2050 », *INSEE-Résultats*, n° 412, août 1995.

3.1 POPULATION PAR ÂGE

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1901 [2]

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1996 [1]



Population par grand groupe d'âge
Âge moyen au 1^{er} janvier [1]

Années	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Âge moyen années
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
1994	26,4	53,8	19,8	37,6
1995 p	26,1	53,9	20,0	37,8
1996 p	26,0	53,9	20,1	38,0

Projection* de population à l'horizon 2020
par groupe d'âge [5]

Années	0 à 19 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Population totale milliers
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme.

Population étrangère résidant en France en 1990 [3]

milliers

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population en trois groupes d'âge dans les pays de l'Union européenne [4]

%

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (1992)	8,4	8,0	35,0	33,7	5,1	9,9	48,5	51,5
Belgique (1992)	9,3	8,9	33,5	33,0	6,1	9,2	48,9	51,1
Danemark (1993)	8,7	8,3	34,2	33,3	6,4	9,1	49,3	50,7
Espagne (1993)	9,1	8,6	33,9	34,0	5,9	8,5	49,0	51,0
France (1993)	10,2	9,7	32,7	32,8	5,8	8,8	48,7	51,3
Grèce (1993)	9,0	8,4	33,8	33,9	6,5	8,3	49,3	50,7
Irlande (1993)	13,2	12,5	31,6	31,2	4,9	6,5	49,7	50,3
Italie (1992)	8,1	7,6	34,3	34,6	6,2	9,1	48,6	51,4
Luxembourg (1992)	9,1	8,7	34,9	33,7	5,1	8,5	49,1	50,9
Pays-Bas (1993)	9,4	9,0	34,9	33,7	5,2	7,8	49,4	50,6
Portugal (1993)	9,5	9,1	32,3	34,4	5,8	8,3	48,2	51,8
Royaume-Uni (1992)	9,9	9,4	32,7	32,3	6,3	9,4	48,9	51,1
Union européenne (à 12) e	9,2	8,7	33,8	33,5	5,8	9,0	48,7	51,3

* Les chiffres de ce tableau étant arrondis, le total n'est pas toujours la somme exacte des différentes classes d'âges.

PRÉSENTATION

En 1995, le nombre des **mariages** est estimé à 254 000. Pour la troisième année consécutive, la nuptialité se stabilise à un niveau qui est le plus bas du siècle. Depuis 1970, le nombre de mariages a baissé de 35,5 % [2].

Cette pause intervient malgré la persistance de conditions défavorables. Tout d'abord, la cohabitation juvénile se prolonge et a pour effet de retarder l'âge du premier mariage. En 1994, les femmes célibataires se marient à 27 ans contre 25,7 ans en 1990 et 22,4 ans en 1970 ; les hommes célibataires convolent à 29 ans en 1994 contre 27,8 ans en 1990 et 24,4 ans en 1970. Mais c'est surtout l'union libre qui devient une concurrente sérieuse de l'union légale. À 35 ans en 1994, 22 % des femmes ne se sont jamais mariées ; au même âge, douze ans plus tôt, elles n'étaient que 10 %. Le refus du mariage résiste à la venue des enfants ; la progression des naissances hors mariage le prouve. Elles atteignent 36 % des naissances en 1994 contre 30,1 % en 1990 et 6,8 % en 1970 [1] [2] [5].

En 1993, 110 800 **divorces** ont été prononcés. Malgré la chute des mariages, le nombre de divorces se maintient à un niveau élevé [3].

Les réformes de 1993 limitant les entrées d'étrangers et celles modifiant les conditions de séjour et d'accès à la nationalité française ont fait diminuer les **mariages mixtes** (9,2 % de l'ensemble des mariages en 1994 contre 11,4 % en 1992) ainsi que les **mariages entre étrangers** (2,3 % en 1994 contre 3,1 % en 1992) [2] [3].

En 1994, les **taux de nuptialité** de la Suède (3,9 ‰) et de la France (4,4 ‰) sont les plus bas des pays de l'Europe occidentale ; les pays dont le taux est le plus élevé sont le Danemark (6,8 ‰) et le Portugal (6,7 ‰) [6].

DÉFINITIONS

- **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.NB : le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Mariages mixtes.** Les mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Les mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Mariages d'étrangers.** L'ensemble des deux catégories de mariages ci-dessus.
- **Légitimation par mariage.** Aux termes de l'article 331 du Code civil, « tous les enfants nés hors mariage sont légitimés de plein droit par le mariage subséquent de leurs père et mère ».

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le mariage en déclin, la vie en couple aussi », *INSEE-Première*, n° 392, juillet 1995.
- « La famille : des liens solides », collection Synthèses, *Le Monde*, édition Marabout, 1995.
- *Annuaire démographique 1993*, Nations unies, 1995.
- « L'évolution démographique récente », *Population*, Ined, n° 3, mai 1995.
- « Couples mixtes, le parcours du combattant », *Hommes et migrations*, n° 1185, mars 1995.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1995 » *INSEE-Première*, n° 428, février 1996.
- [2] « Mariages 1994. La nuptialité à son niveau le plus bas, avant une reprise ? », *INSEE-Première*, n° 438, mars 1996.
- [3] Division enquêtes et études démographiques.
- [4] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996, tabl. 3.12.
- [5] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [6] *Statistiques démographiques 1995*, Eurostat, 1995.

3.2 MARIAGES - DIVORCES

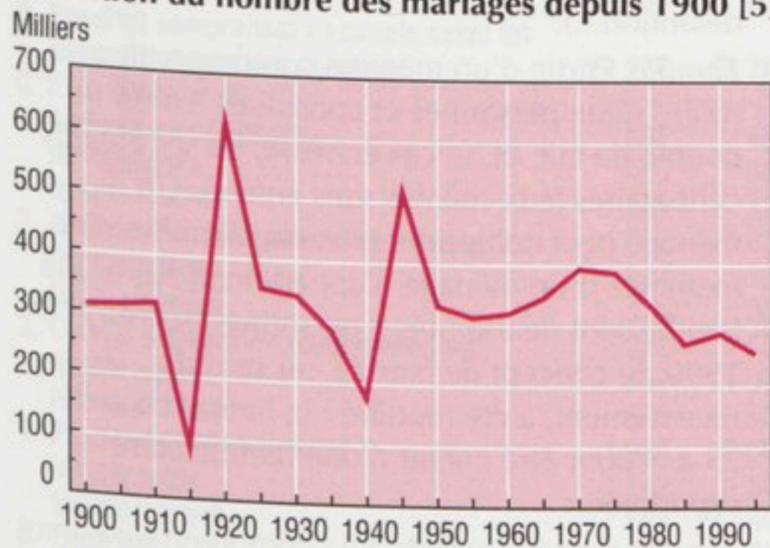
Évolution du nombre de mariages [1]

Année	Nombre absolu milliers	Taux brut de nuptialité pour 1 000 hab.
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1993	255,2	4,4
1994	253,7	4,4
1995 p	254,0	4,4

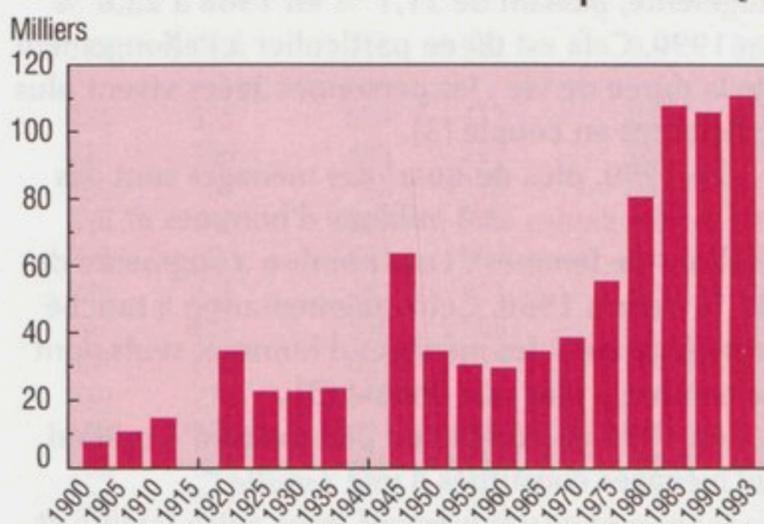
Évolution du nombre de divorces [2] [3]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1990	105,8	84
1992	108,0	86
1993	110,8	89

Évolution du nombre des mariages depuis 1900 [5]



Évolution du nombre des divorces depuis 1900 [5]

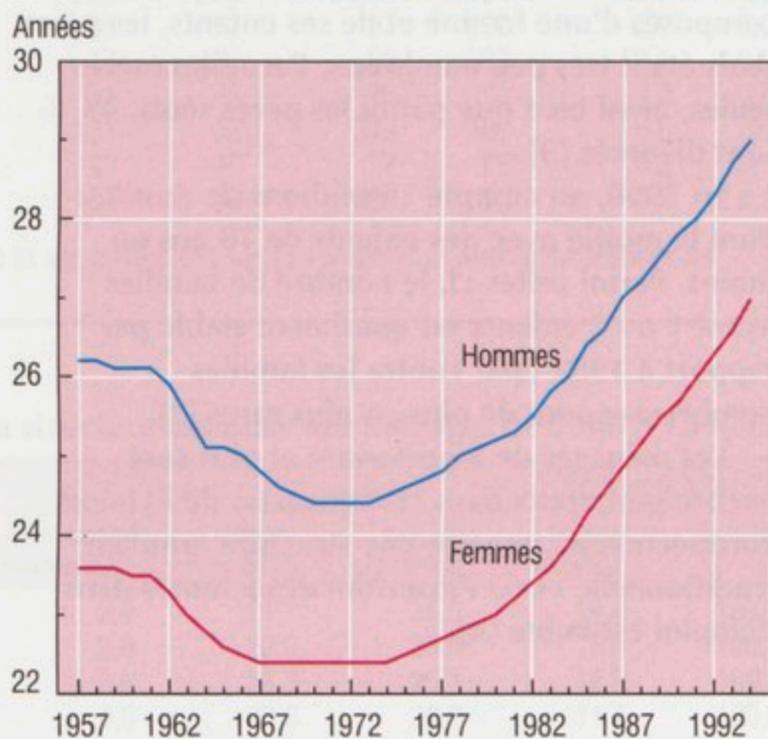


Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [4] [6]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1960	1994	1960	1993
Allemagne	9,5	5,4	1,0	1,9
Autriche	8,3	5,4	1,1	2,0
Belgique	7,2	5,1	0,5	2,1
Danemark	7,8	6,8	1,5	2,5
Espagne	7,7	p 5,0	-	0,7
Finlande	7,4	4,9	0,8	2,5
France	7,0	p 4,4	0,7	1,9
Grèce	7,0	5,4	0,3	0,7
Irlande	5,5	4,6	-	-
Italie	7,7	p 5,0	-	0,4
Luxembourg	7,1	5,8	0,5	1,9
Pays-Bas	7,8	5,4	0,5	2,0
Portugal	7,8	6,7	0,1	1,2
Royaume-Uni	7,5	(a) 5,9	0,5	3,1
Suède	6,7	3,9	1,2	2,5

* Nombre de mariages ou de divorces pour 1000 habitants. (a) 1993.

Âge moyen au premier mariage [2]



Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [3]

Année	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1985	31,5	62,3	3,1	3,1	24,5	56,9	14,3	4,3
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1993	35,3	57,3	2,9	4,5	28,2	52,3	13,7	5,8
1994	35,7	56,7	2,9	4,7	28,6	51,8	13,6	6,0

PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de **ménages** s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990.

La **structure familiale des ménages** se modifie lentement : la proportion de **couples** est restée pratiquement stable (56,5 % en 1990, contre 57,1 % en 1968). Mais celle des couples avec enfants recule (32,9 % en 1990 contre 36 % en 1968), lorsque celle des couples sans enfants augmente, passant de 21,1 % en 1968 à 23,6 % en 1990. Cela est dû en particulier à l'allongement de la durée de vie : les personnes âgées vivent plus longtemps en couple [3].

En 1990, plus du quart des ménages sont des **personnes seules** (2,2 millions d'hommes et 3,7 millions de femmes). Leur nombre a augmenté de 83 % depuis 1968. Cette augmentation a touché principalement les ménages d'hommes seuls dont le nombre a plus que doublé [3].

En 1990 on compte un peu moins d'1 million de ménages constitués d'une **famille monoparentale** uniquement (sans autre famille et sans personne isolée), soit 4,6 % des ménages. Phénomène urbain, la monoparentalité a pris de l'importance : entre 1968 et 1990, le nombre de ces ménages a doublé. 87 % d'entre eux sont composés d'une femme et de ses enfants, les pères seuls étant très peu nombreux. Parmi les mères seules, aussi bien que parmi les pères seuls, 45 % sont divorcés [3].

En 1990, on compte 15 millions de **familles** dont la moitié avec des enfants de 18 ans ou moins. Parmi celles-ci, le nombre de familles ayant 1 ou 2 enfants est quasiment stable par rapport à 1982 ; par contre les familles nombreuses sont de plus en plus rares [2].

Les ménages de 5 personnes et plus sont encore nombreux dans certains pays de l'Union européenne où persiste une structure familiale traditionnelle et où l'insertion des femmes dans l'emploi est faible [4].

DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.
- **Actifs, actives.** Ce sont les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), les chômeurs et les militaires du contingent.
- **Personne de référence de la famille.** Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.
- **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui la composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme actif le plus âgé.
- **Ménage complexe.** Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans liens de couples ou de filiation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats, série « Démographie-société » : « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », n° 34, juillet 1994 ; « La structure des ménages par région et département », n° 35, septembre 1994.
- « Les familles monoparentales », *Contours et caractères*, Insee, septembre 1994.
- *Population et sociétés*, Ined, « L'art et la manière de quitter ses parents », n° 297, janvier 1995 ; « Les immigrés et leurs enfants », n° 300, avril 1995.

SOURCES

- [1] « Recensement général de la population de 1982 », *Archives et documents*, Insee, n° 100.
- [2] « Recensement général de la population de 1990 - Ménages-Familles-Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie et société », n° 22-23 décembre 1992.
- [3] « La famille dans l'espace français », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 32^e édition, 1995, tabl. 3.13.

3.3 FAMILLES

Familles selon la nationalité de la personne de référence, la composition, le nombre et l'âge des enfants

[1] [2]

milliers

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles (a)		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants (b)		Nombre moyen d'enfants (b) (c)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	14 965	6 989	6 756	12 646	12 089	0,9	0,81
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,9	0,77
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,8	0,74
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,5	1,41
B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints	13 234	13 789	6 388	5 992	11 708	10 942	0,9	0,79
C. S. de l'homme (d) :								
1. Agriculteurs exploitants	681	461	323	225	604	412	0,9	0,89
femme active	480	336	223	168	408	297	0,9	0,88
femme inactive	201	125	100	57	196	115	1,0	0,92
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1 067	1 038	585	545	1 019	945	1,0	0,91
femme active	643	731	350	390	568	634	0,9	0,87
femme inactive	414	307	235	155	451	311	1,1	1,01
3. Cadres, professions intellectuelles sup.	1 222	1 522	747	881	1 330	1 569	1,1	1,03
femme active	652	1 022	408	606	681	1 015	1,0	0,99
femme inactive	570	500	339	275	649	554	1,1	1,11
4. Professions intermédiaires	1 926	2 009	1 194	1 162	2 024	1 981	1,1	0,99
femme active	1 242	1 514	768	885	1 208	1 423	1,0	0,94
femme inactive	684	495	426	277	816	558	1,2	1,13
5. Employés	1 132	988	686	595	1 196	1 047	1,1	1,06
femme active	714	737	413	435	640	706	0,9	0,96
femme inactive	418	251	273	160	556	341	1,3	1,36
6. Ouvriers (y compris agricoles)	4 064	3 856	2 657	2 426	5 194	4 713	1,3	1,22
femme active	2 279	2 604	1 371	1 566	2 182	2 619	1,0	1,01
femme inactive	1 785	1 252	1 286	860	3 012	2 094	1,7	1,67
7. Retraités	2 771	3 611	68	72	97	108	0,0	0,03
femme active	294	464	17	27	22	37	0,1	0,08
femme inactive	2 477	3 147	51	45	75	71	0,0	0,02
8. Autres sans activité professionnelle	380	304	131	86	243	167	0,6	0,55
femme active	143	147	49	46	77	79	0,5	0,54
femme inactive	237	157	82	40	166	88	0,7	0,54

(a) Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans. (b) De 0 à 16 ans. (c) Par famille. (d) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS, Insee.

Évolution du nombre et de la structure familiale des ménages de 1968 à 1990 [3]

Année de recensement	Nombre de ménages en milliers	Structure familiale en %						Ensemble
		Homme seul	Femme seule	Famille monoparentale*	Couple* sans enfant	Couple* avec enfant	Ménage complexe	
1968	15 778	6,4	13,8	2,9	21,1	36,0	19,8	100,0
1975	17 745	7,4	14,8	3,0	22,3	36,5	16,0	100,0
1982	19 589	8,5	16,0	3,6	23,3	36,1	12,5	100,0
1990	21 542	10,1	17,1	4,6	23,6	32,9	11,7	100,0

* Sans personne isolée.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1993 [4]

%

	Allemagne	Danemark	Grèce	Espagne	France	Pays-Bas	Portugal	UE à 12
Ménages composés de :								
- 1 personne	33,6	42,8	19,4	12,0	27,7	31,0	12,7	26,9
- 2 personnes	31,7	29,7	28,7	23,9	32,0	32,6	26,2	30,0
- 3 personnes	16,7	12,8	19,9	21,3	17,4	14,2	24,9	18,2
- 4 personnes	13,2	11,4	22,2	24,2	14,7	16,2	22,9	16,7
- 5 personnes et plus	4,8	3,3	9,8	18,6	8,2	6,0	13,3	8,2
Ensemble des ménages (milliers)	35 779	2 526	3 636	11 867	22 511	6 324	3 220	134 331

3 population

PRÉSENTATION

En 1995, la natalité remonte : on enregistre 729 000 naissances, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 1994. Depuis 1980, le nombre annuel des naissances avait chuté (de 800 400 en 1980 à 710 900 en 1994). Le **taux de natalité** est estimé à 12,5 ‰. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** amorce une légère remontée : il est de 1,7 enfant par femme contre 1,65 en 1994. Cependant, depuis une vingtaine d'années, il se situe au-dessous de 2,1 enfants par femme, valeur repère du strict remplacement des générations (il était de 2,83 en 1900, et de 2,98 en 1946). Si cette situation devait se prolonger, la relève des générations ne serait plus assurée. La France occupe à présent en Europe une position intermédiaire entre les pays du Nord plus féconds et les pays du Sud et l'Allemagne, où la fécondité ne cesse de baisser [1] [3].

L'extension du rôle social des femmes s'accompagne d'un recul de l'âge de fin de scolarité et d'entrée dans la vie professionnelle ainsi que d'un **recul de l'âge de la maternité** : en 1994 il est de 28,8 ans en moyenne contre 28,3 en 1990 et 26,8 en 1980. Les naissances avant 20 ans sont devenues très rares. En 1975, 95 femmes sur mille âgées de 20 ans ont accouché ; en 1993, ce taux n'est plus que de 32 pour mille. Dans l'Union européenne, l'âge moyen à la maternité a suivi une évolution parallèle : de 27,1 ans en 1980, il est passé à 28,6 en 1993 [1] [4].

La France fait partie des pays présentant un **taux de naissances hors mariage** élevé ; en 1993, il est de 34,9 % (et de 36 % en 1994) contre une moyenne de 21,7 % pour l'UE. La proportion des naissances hors mariage est très forte dans les pays nordiques (50,4 % en Suède, 46,8 % au Danemark) ; au sud, elle est, au contraire, très faible (2,8 % en Grèce, 7,3 % en Italie) [4].

DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une *génération* donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990, séries longues 1948-1988.
- « Bilan démographique 1995 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1996.
- « Très peu de couples restent volontairement sans enfants », *Population*, Ined, n° 4-5, juillet-octobre 1995.
- *Annuaire démographique 1993*, Nations unies, 1995.

SOURCES

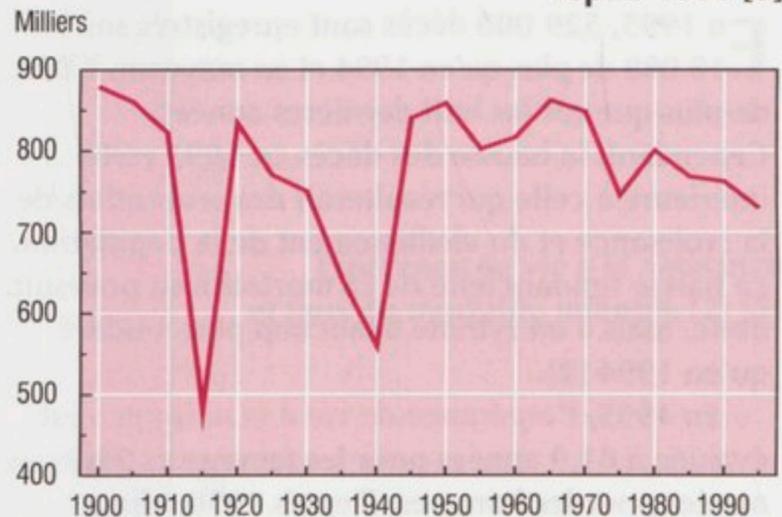
- [1] INSEE-Première : « 1993 : baisse marquée du nombre de naissances », n° 413, novembre 1995 ; « Bilan démographique 1995 », n° 428, février 1996.
- [2] Division enquête et études démographiques, Insee.
- [3] *Données sociales 1996*, Insee, « Le bilan démographique du siècle », « Les naissances hors mariage ».
- [4] *Statistiques démographiques 1995*, Eurostat.
- [5] « Tous les pays du monde (1995) », *Population et sociétés*, Ined, n° 304, août 1995.

3.4 NAISSANCES

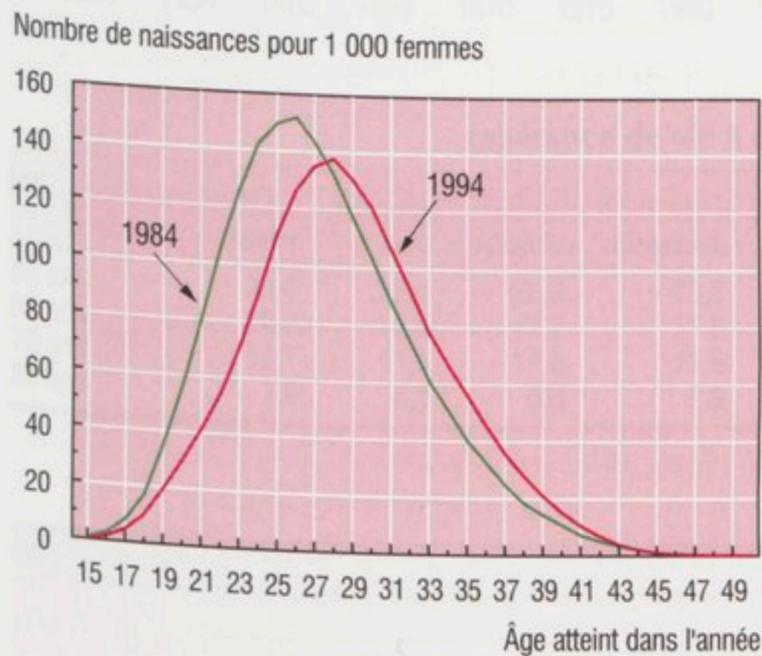
Naissances annuelles [1] [2]

Année	Nombre absolu milliers	Taux brut de natalité %/hab.	Naissances hors mariage milliers	Taux de naiss. hors mariage %
1950	858,1	20,5	60	7,0
1965	862,3	17,7	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1991	759,1	13,3	242	31,8
1992	743,7	13,0	247	33,2
1993	711,6	12,3	248	34,9
1994 p	710,9	12,3	257	36,0
1995 p	729,0	12,5

Évolution du nombre de naissances en France depuis 1900 [3]



Taux de fécondité* par âge [2]



* Les taux de fécondité en 1994 sont provisoires.

Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays en 1995 [5]

Pays	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne	10	1,3
Autriche	12	1,4
Belgique	12	1,6
Danemark	13	1,8
Espagne	10	1,2
Finlande	13	1,8
France	12	1,7
Grèce	10	1,4
Irlande	14	2,0
Italie	9	1,2
Luxembourg	13	1,7
Pays-Bas	13	1,6
Portugal	12	1,5
Royaume-Uni	13	1,8
Suède	13	1,9
États-Unis	15	2,0
Mexique	27	3,1
Kenya	45	5,7
Inde	29	3,4

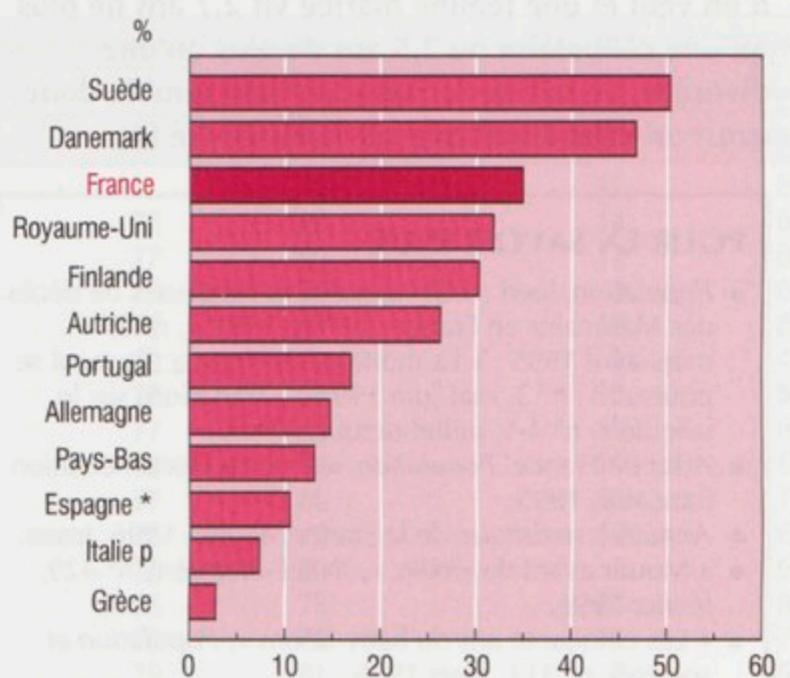
Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1990	178	87	28,3
1993	165	81	28,7
1994 p	165	81	28,8
1995 p	170

Naissances selon la nationalité des parents [1]

	1980	1993
Ensemble des naissances en milliers	800	712
Deux parents français	82,2	80,4
Un parent français, un parent étranger	3,1	5,4
Les deux parents étrangers	9,1	8,4
Mère française, père non déclaré	5,2	5,3
Mère étrangère, père non déclaré	0,4	0,5

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1993 [4]



* 1992.

3 population

PRÉSENTATION

En 1995, 529 000 **décès** sont enregistrés soit 10 000 de plus qu'en 1994 et en moyenne 3 000 de plus que sur les huit dernières années. Cependant, la hausse des décès en 1995 reste inférieure à celle qui résulterait des seuls effets de la croissance et du vieillissement de la population. La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit donc, mais à un rythme beaucoup plus modéré qu'en 1994 [2].

En 1995, l'**espérance de vie à la naissance** est évaluée à 81,9 années pour les femmes et 73,8 années pour les hommes. Depuis 1950, elle a augmenté d'environ 13 ans pour les femmes et 10 ans pour les hommes. L'essentiel de la progression récente de l'espérance de vie tient au recul de la mortalité aux âges élevés. Mais l'évolution de la mortalité des jeunes adultes est moins favorable. Elle augmente même depuis quelques années pour les hommes de 30 à 40 ans. Au sein de l'Union européenne, la France est en tête en ce qui concerne la longévité des femmes, mais se situe dans la moyenne pour les hommes [2] [3].

En France, le **taux de mortalité infantile** a été divisé par 10 en 45 ans : il était de 52 ‰ en 1950 et pourrait être inférieur à 5 ‰ en 1995, confirmant ainsi que la baisse de la mortalité infantile s'est fortement accélérée depuis 1992 (6,8 ‰). Le recul du taux de mortalité infantile se poursuit dans l'ensemble des pays de l'Union européenne : il y est en moyenne de 6,2 ‰ en 1994. La Suède et la Finlande ont des taux inférieurs à 5 ‰ [2] [3] [4].

Les personnes mariées vivent en moyenne plus longtemps que les autres. Les célibataires, les veufs et les divorcés ont une espérance de vie à peu près équivalente. Toutefois le veuvage semble être plus néfaste aux hommes et le divorce aux femmes. En 1993, à 50 ans, un homme marié a une espérance de vie supérieure de 5,5 ans à celle d'un veuf et une femme mariée vit 2,7 ans de plus qu'une célibataire ou 2,5 ans de plus qu'une divorcée. Le fait de ne pas vivre seul semble donc avoir un effet bénéfique sur la longévité [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population*, Ined : « La mortalité et les causes de décès des Marocains en France, 1979 à 1991 », n° 2, mars-avril 1995 ; « La mortalité en France : le recul se poursuit », n° 3, mai-juin 1995 ; « Variations sur le suicide », n° 4-5, juillet-octobre 1995.
- *Atlas de France, Population, vol. 2*, La Documentation française, 1995.
- *Annuaire statistique de la France*, édition 1996, Insee.
- « Mourir avant de vieillir », *INSEE-Première*, n° 429, février 1996.
- « Les cinquante ans du baby-boom », *Population et sociétés*, n° 311, mars 1996.

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance**. Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité infantile**. Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

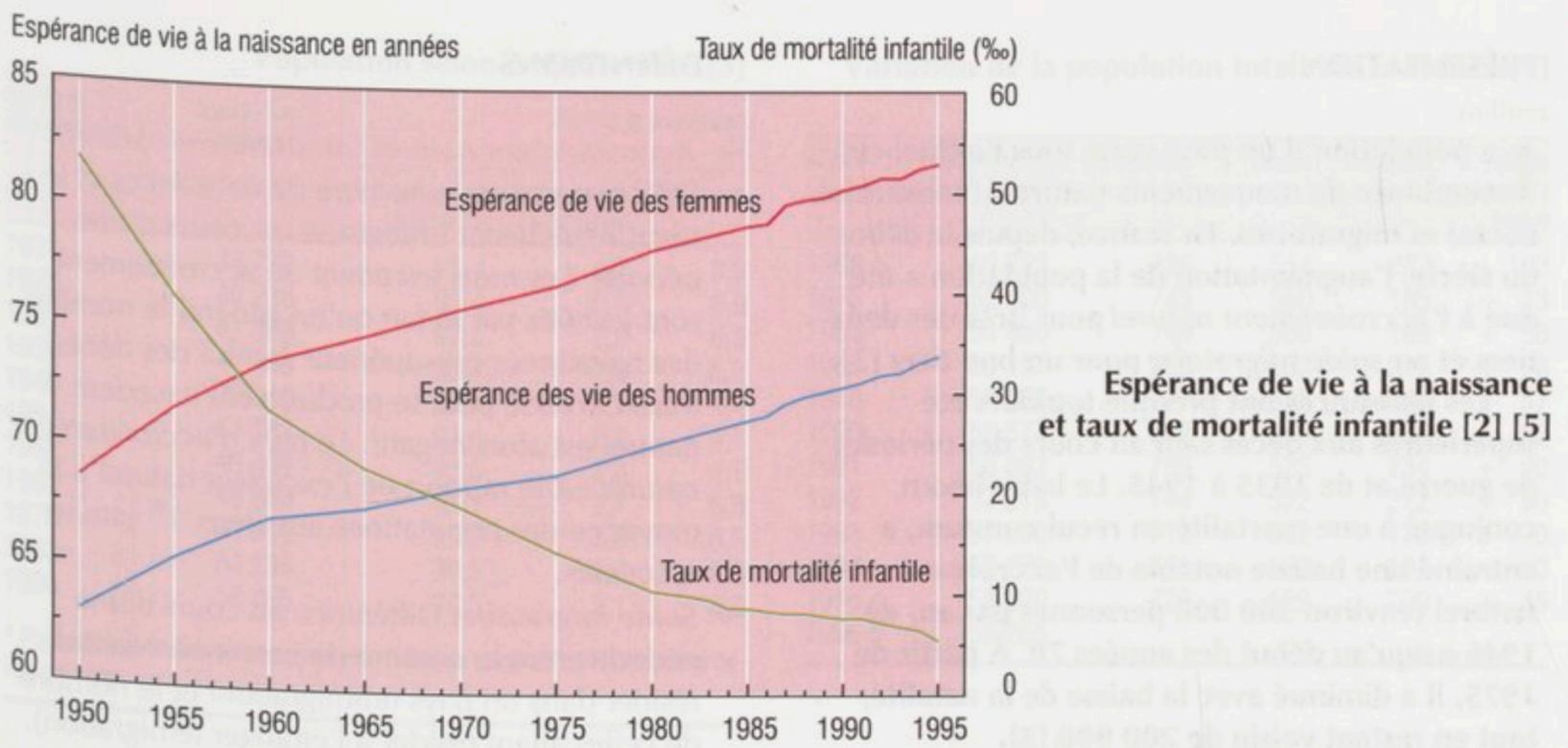


Taux de mortalité et indicateurs de fécondité de l'ensemble des pays de l'Union européenne en 1994

Indicateur	France	Moyenne UE	Finlande	Suède
Taux de mortalité infantile (‰)	6,8	6,2	5,0	5,0
Espérance de vie à la naissance (années)	81,9	78,0	78,0	78,0

SOURCES

- [1] « Le recul de la mortalité marque le pas en 1993 », *INSEE-Première*, n° 425, janvier 1996.
- [2] « Bilan démographique 1995 », *INSEE-Première*, n° 428, février 1996.
- [3] « Tous les pays du monde (1995) », *Population et sociétés*, n° 304, août 1995.
- [4] *Statistiques démographiques 1995*, Eurostat, Luxembourg, 1995.
- [5] *Annuaire rétrospectif de la France, 1948-1988*, Insee, 1990.



Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [2] [5]

Espérance de vie à divers âges selon le sexe et l'état matrimonial en 1993 [1]

Âge	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	28,4	22,9	23,9	23,5	27,3	34,7	32,5	32,2	32,0	33,5
60 ans	20,2	16,8	17,1	17,0	19,4	25,6	24,0	23,5	23,6	24,6
70 ans	13,1	11,3	11,6	11,5	12,6	17,1	15,9	15,4	15,7	16,2
80 ans	7,4	6,5	6,6	7,0	7,1	9,6	8,9	8,2	8,9	9,0

Espérance de vie aux différents âges [2] [5]

Âge	Espérance de vie aux âges indiqués					
	Hommes			Femmes		
	1950	1993	p 1994	1950	1993	p 1994
0	63,4	73,3	73,7	69,2	81,4	81,8
1	66,2	72,8	73,2	71,3	80,9	81,3
20	48,7	54,3	54,7	53,6	62,2	62,5
40	30,7	36,0	36,3	35,2	42,9	43,2
60	15,4	19,4	19,7	18,4	24,6	24,9
75	7,0	9,6	9,9	8,4	12,3	12,7
85	3,6	5,0	5,2	4,4	6,2	6,4

Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans divers pays [2] [3] [4]

Pays	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile	
	Hommes		Femmes		‰	
	1980	1995	1980	1995	1980	1995
Allemagne	...	73	...	79	12	6
Autriche	69	73	76	80	14	6
Belgique	70	73	77	80	12	8
Danemark	71	73	77	78	8	6
Espagne	73	73	79	81	12	8
Finlande	69	72	78	79	8	4
France	70	74	78	82	10	5
Grèce	72	75	77	80	18	8
Irlande	70	73	76	78	11	6
Italie	71	74	77	80	15	7
Luxembourg	69	73	76	79	12	6
Pays-Bas	73	74	79	80	9	6
Portugal	68	71	75	78	24	9
Royaume-Uni	70	74	76	79	12	7
Suède	73	76	79	81	7	5

3 population

PRÉSENTATION

La population d'un pays varie sous l'influence combinée de mouvements naturels (naissances, décès) et migratoires. En France, depuis le début du siècle, l'augmentation de la population a été due à l'**accroissement naturel** pour près des deux tiers et au **solde migratoire** pour un bon tiers [3].

Les naissances ont presque toujours été supérieures aux décès sauf au cours des périodes de guerre et de 1935 à 1945. Le baby-boom, conjugué à une mortalité en recul constant, a entraîné une hausse notable de l'**accroissement naturel** (environ 300 000 personnes par an) de 1946 jusqu'au début des années 70. À partir de 1975, il a diminué avec la baisse de la natalité, tout en restant voisin de 200 000 [3].

Au XX^e siècle, l'évolution de la population française a été largement tributaire des **courants migratoires**. Au total la proportion d'étrangers est passée de 2,7 % en 1901 à 6,6 % en 1931 ; elle est redescendue à 4 % en 1954, pour remonter à 6,5 % en 1975. Elle est pratiquement stable depuis cette date (6,3 % en 1990) [3].

En 1995, la progression de la population est de 4,2 pour mille habitants dont 3,4 résultent de l'accroissement naturel. La baisse du solde migratoire enregistrée depuis 3 ans, se confirme (45 000 contre 50 000 en 1994 et 70 000 en 1993) [1].

À la mi-1995, le taux d'excédent naturel de la **population mondiale** est en moyenne de 1,5 % : inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux (Allemagne, Italie, Bulgarie, Hongrie, Ukraine), ce taux culmine à plus de 3 % dans certains pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Kenya, Nigeria) et d'Asie (Syrie). Celui de la France (0,3 %) est comparable à celui de la Suisse, de la Finlande, de la Norvège et du Japon [2].

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre des naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et l'excédent naturel est alors négatif. *Le taux d'accroissement naturel* est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.
- **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte, non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut, soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population et sociétés*, Ined : « La population de la France en 1994 », n° 299, mars 1995 ; « Qui sont les immigrés », n° 300, avril 1995.
- « L'évolution démographique récente », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1995.
- « Tendances des migrations internationales », les Éditions de l'OCDE, juin 1995.
- « Bilan démographique 1995 », *INSEE Première*, n° 428, février 1996.

- « Migrations et nationalité en France en 1994 », Documentation française, décembre 1995.
- « La population française depuis 1946 : une croissance sans précédent », *INSEE Première*, n° 446, avril 1996.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1995 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1996.
- [2] « Tous les pays du monde (1995) », *Population et sociétés*, Ined, n° 304, août 1995.
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

3.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Population selon la nationalité [3]

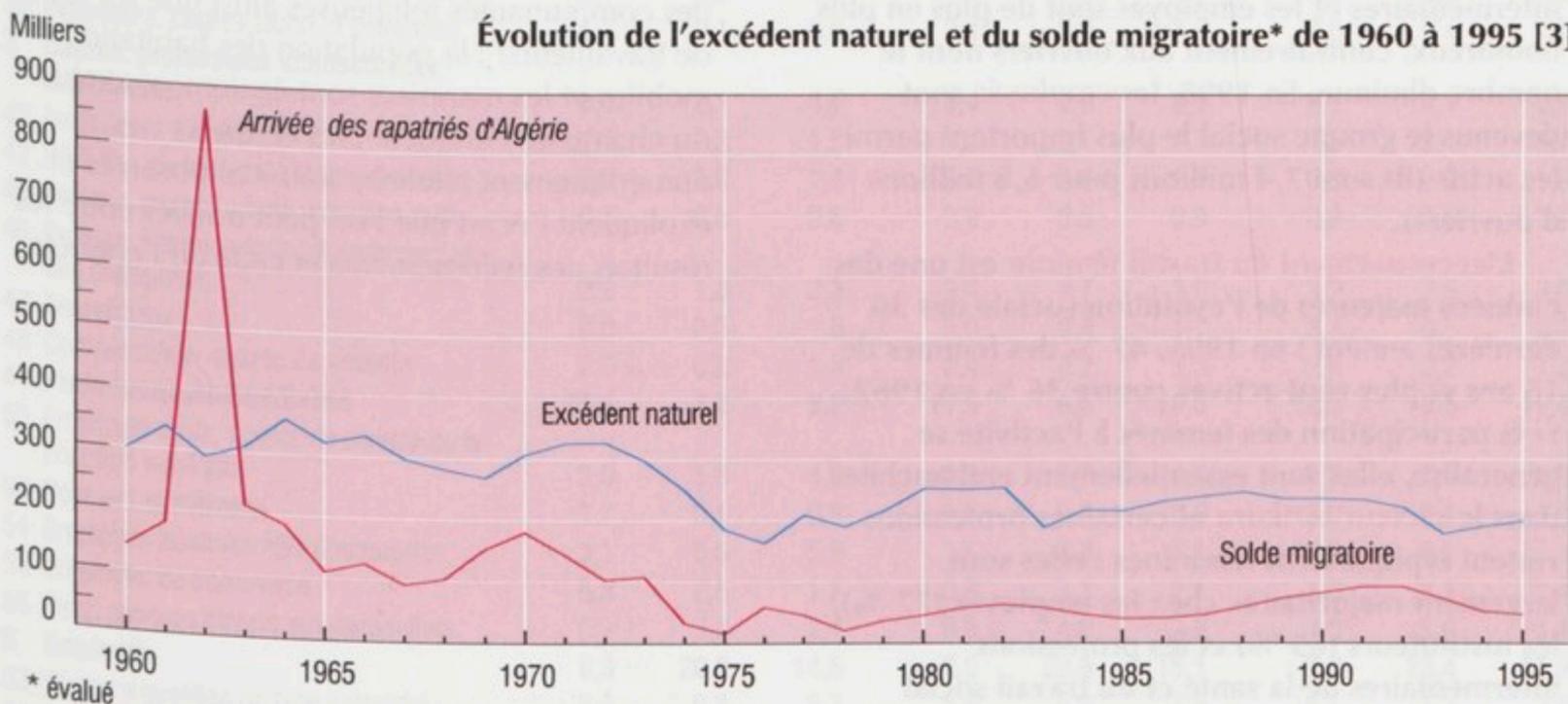
Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 625	90,5	3,1	6,3

* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1990.

Variation de la population totale de la France [1] milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1983	54 650	749	560	189	+ 56
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1988	55 966	771	525	246	+ 57
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	744	522	222	+ 90
1993	57 530	712	532	179	+ 70
1994	57 779	711	520	191	+ 50
1995 p	58 020	729	529	200	+ 45
1996 p	58 265

Évolution de l'excédent naturel et du solde migratoire* de 1960 à 1995 [3]



* évalué

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-1995) [2]

Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	
	‰	‰	% par an	‰	‰	% par an	
Europe	11	11	ε	41	13	2,8	
Allemagne	10	11	- 0,1	30	6	2,4	
Autriche	12	10	0,2	50	15	3,5	
Belgique	12	11	0,1	45	12	3,3	
Danemark	13	12	0,1	43	12	3,1	
Espagne	10	9	0,1	Amérique	7	1,5	
Finlande	13	10	0,3	Brésil	25	8	1,7
France	12	9	0,3	Canada	14	7	0,7
Grèce	10	9	0,1	États-Unis	15	9	0,6
Irlande	14	9	0,5	Mexique	27	5	2,2
Italie	9	10	- 0,1	Asie	24	8	1,6
Pays-Bas	13	9	0,4	Chine	18	6	1,2
Portugal	12	11	0,1	Inde	29	9	2,0
Royaume-Uni	13	11	0,2	Indonésie	24	8	1,6
Suède	13	12	0,1	Japon	10	7	0,3
Bulgarie	10	13	- 0,3	Pakistan	39	10	2,9
Hongrie	12	14	- 0,2	Syrie	41	6	3,5
Norvège	14	11	0,3	Océanie	19	8	1,1
Suisse	12	9	0,3	Russie	9	16	- 0,7
République tchèque	12	11	0,1				
Ukraine	11	14	- 0,3	Monde	24	9	1,5

PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 1995, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, 1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

À l'inverse, le nombre d'**agriculteurs** exploitants a été divisé par 5 en 40 ans. Ils étaient 4 millions en 1954, 1,5 million en 1982 et seulement 800 000 en 1995. Toutefois, cette chute ne concerne que les petites exploitations tandis que le nombre des grosses exploitations augmente (de 334 800 en 1982 à 402 000 en 1995).

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont de plus en plus nombreux, contrairement aux ouvriers dont le nombre diminue. En 1995, les **employés** sont devenus le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,4 millions pour 6,8 millions d'ouvriers).

L'**accroissement du travail féminin** est une des données majeures de l'évolution sociale des 30 dernières années : en 1995, 47 % des femmes de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le **secteur tertiaire** et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (77 %), les instituteurs (65 %) et les professions intermédiaires de la santé et du travail social (77 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (19 %), les artisans (26 %) et les ouvriers (21 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a doublé depuis 1982 (elles sont 996 000 en 1995 contre 470 000 en 1982), et elles sont devenues majoritaires (52 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », « Structure des emplois au 31 décembre 1993 - Résultats détaillés » ; « Structure des emplois au 31 décembre 1994 - Résultats détaillés », à paraître en 1996.
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières Synthèses*, Dares, n° 72, 28 octobre 1994.
- « Les employés », Éditions La Découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.

DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 1995. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses ainsi que les foyers de travailleurs) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

- « L'évolution sociale de la population active », *INSEE-Première*, n° 434, mars 1996.

SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, Sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] « Enquête Emploi 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi -Revenus », n° 101-102, février 1996.

3.7 CATÉGORIES SOCIALES

Population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle [1] [2] [3]

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1982			RP* 1990			EE* 1995		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
11 Agriculteurs sur petite exploitation	2,0	1,2	1,6	0,9	0,6	0,7	0,4	0,3	0,3
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	1,4	0,7	1,0	0,9	0,5	0,7	0,7	0,3	0,5
13 Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,6	0,8	1,1	0,5	0,8	1,2	0,6	0,9
1 Agriculteurs exploitants	4,5	2,5	3,4	2,9	1,6	2,2	2,3	1,2	1,7
21 Artisans	3,3	1,0	2,1	2,9	0,9	1,9	2,7	0,9	1,7
22 Commerçants et assimilés	2,0	1,7	1,9	2,0	1,5	1,7	2,0	1,4	1,7
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	0,6	0,1	0,3	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,9	2,8	4,3	5,6	2,5	4,0	5,2	2,4	3,7
31 Professions libérales	0,8	0,3	0,6	1,0	0,4	0,7	1,0	0,5	0,7
33 Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,6
34 Professeurs, professions scientifiques	0,9	0,7	0,8	1,3	1,2	1,2	1,4	1,4	1,4
35 Profession de l'information, des arts et du spectacle	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4
37 Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,1	0,5	1,3	2,4	1,0	1,7	2,6	1,2	1,8
38 Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise	1,7	0,1	0,9	2,4	0,3	1,3	2,6	0,4	1,5
3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	6,9	2,1	4,4	8,4	3,5	5,9	9,1	4,1	6,5
42 Instituteurs et assimilés	1,4	2,2	1,8	1,2	2,1	1,7	1,3	2,1	1,7
43 Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,0	1,4	0,8	2,5	1,7	0,9	2,9	1,9
45 Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,7	0,6	0,6	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
46 Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	2,9	1,8	2,3	3,4	2,7	3,0	3,2	2,8	3,0
47 Techniciens	3,0	0,3	1,6	3,0	0,4	1,7	3,7	0,5	2,0
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	2,6	0,2	1,3	2,4	0,2	1,3	2,4	0,2	1,3
4 Professions intermédiaires	11,4	7,2	9,2	11,9	8,8	10,3	12,3	9,3	10,8
52 Employés civils, agents de service de la Fonction publique	2,0	5,8	4,0	1,9	6,7	4,4	1,9	7,0	4,6
53 Policiers et militaires	1,7	0,1	0,9	1,8	0,1	0,9	2,0	0,1	1,0
54 Employés administratifs d'entreprise	3,1	8,5	5,9	1,6	8,3	5,1	1,9	8,1	5,1
55 Employés de commerce	0,8	2,6	1,7	0,8	3,3	2,1	1,0	3,1	2,1
56 Pers. services directs aux particuliers	0,7	3,3	2,1	0,9	4,2	2,6	1,0	5,0	3,1
5 Employés	8,3	20,3	14,5	7,0	22,6	15,1	7,7	23,4	15,9
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	6,9	0,8	3,7	6,4	0,9	3,6	6,1	1,2	3,5
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,6	0,6	3,5	6,7	0,6	3,5	6,6	0,6	3,5
64 Chauffeurs	2,7	0,0	1,3	2,7	0,1	1,4	2,6	0,1	1,3
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,8	0,1	1,0	1,7	0,1	0,9	1,7	0,1	0,9
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	7,0	4,0	5,5	5,9	3,5	4,7	4,0	2,4	3,2
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	3,4	1,3	2,3	2,9	1,2	2,0	2,3	1,3	1,8
69 Ouvriers agricoles	1,2	0,2	0,7	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6
6 Ouvriers (y compris agricoles)	29,7	7,2	18,0	27,3	6,7	16,6	24,1	5,9	14,7
71 Anciens agriculteurs exploitants	2,8	3,4	3,1	2,7	2,9	2,8	2,5	2,5	2,5
72 Anciens artis. commerç., chefs d'entrep.	1,6	1,9	1,8	1,7	1,7	1,7	2,2	1,8	2,0
73 Anciens cadres	1,2	0,4	0,8	2,0	0,5	1,3	2,6	0,6	1,5
75 Anciennes professions intermédiaires	1,8	1,5	1,7	2,5	2,0	2,3	3,9	2,4	3,1
77 Anciens employés	3,5	5,6	4,6	3,6	7,9	5,8	2,6	8,9	5,8
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles)	6,5	4,2	5,3	8,4	4,3	6,3	8,1	4,2	6,1
7 Retraités	17,5	17,1	17,3	21,0	19,3	20,1	21,8	20,4	21,1
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,6	1,0	0,8	0,4	0,8	0,6	0,6	0,8	0,7
83 Militaires du contingent	1,2	-	0,6	1,0	ε	0,5	1,0	ε	0,5
84 Élèves ou étudiants	10,2	9,7	9,9	11,8	11,1	11,5	12,3	11,9	12,1
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	3,3	21,9	12,9	2,3	15,2	9,0	3,0	13,6	8,5
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,6	8,3	4,6	0,3	8,0	4,3	0,5	6,9	3,8
8 Autres sans activité professionnelle	15,9	40,9	28,9	16,0	35,1	25,9	17,5	33,2	25,6
Total	100,0								

* RP = recensement de la population.
EE = enquête sur l'Emploi.

Population

Population de 12 ans et plus dans la catégorie socio-professionnelle (1975-1995)

Année	1975	1980	1985	1990	1995
Total	1000	1000	1000	1000	1000
1. Agriculteurs	10	10	10	10	10
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	15	15	15	15	15
3. Cadres	20	20	20	20	20
4. Professions intermédiaires	25	25	25	25	25
5. Ouvriers	30	30	30	30	30
6. Retraités	35	35	35	35	35
7. Inactifs	40	40	40	40	40
8. Sans qualification	45	45	45	45	45
9. Sans diplôme	50	50	50	50	50
10. Sans diplôme et sans qualification	55	55	55	55	55
11. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience	60	60	60	60	60
12. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation	65	65	65	65	65
13. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme	70	70	70	70	70
14. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme	75	75	75	75	75
15. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme	80	80	80	80	80
16. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme	85	85	85	85	85
17. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme	90	90	90	90	90
18. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme	95	95	95	95	95
19. Sans diplôme, sans qualification, sans expérience, sans formation, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme, sans diplôme	100	100	100	100	100

Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

SOCIÉTÉ MODES DE VIE

4 consommation

PRÉSENTATION

De 1959 à 1994, la *consommation des ménages* a plus que triplé en volume. Cette croissance soutenue s'est accompagnée d'une modification de la structure des dépenses. Celles d'alimentation, d'habillement et d'équipement de la maison se sont réduites au sein des budgets des ménages au profit de celles de logement, de santé, de loisirs et de transport [5].

En 1995, la *consommation des ménages* progresse de 1,7 % en volume, soit un peu plus vite qu'en 1994 (+ 1,4 %) après la quasi-stagnation de 1993 (+ 0,1 %). Cette évolution marque une rupture avec les cinq années précédentes qui avaient connu un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % par an. La plupart des composantes de la consommation contribuent à sa croissance en 1995. Seules font exception les dépenses d'habillement, en recul pour la cinquième année consécutive. La consommation alimentaire retrouve avec + 1,5 %, une progression qui n'était plus habituelle ces dernières années. L'équipement ménager, conforté par des baisses de prix, continue de progresser de 2 % par an. Les dépenses de loisirs confirment leur dynamisme retrouvé depuis 1994, avec 1,7 % d'augmentation (dont 6,6 % de progression pour les achats de disques et cassettes). Enfin, les dépenses de logement (+ 3,3 %) et de santé (+ 2,4 %) s'accroissent [1].

Depuis vingt ans, les ménages consacrent une part importante de leur budget alimentaire aux repas pris à l'extérieur. Dans les années soixante-dix, les ménages ont davantage fréquenté les restaurants et cantines ; les années quatre-vingt ont été marquées par le succès de la restauration rapide [2].

En 1993, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens continue de baisser, celle de l'habillement stagne et celle du logement augmente aussi bien en Europe qu'aux États-Unis et au Japon [3].

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Dans la Comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements). Elle ne comprend pas non plus les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de Sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers fictifs des logements habités par leur propriétaire).
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires *en volume* (à prix constants).
- **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La consommation des ménages dans l'Union européenne dans les années 80 », *Statistiques rapides*, Population et conditions sociales, mars 1994, Eurostat.
- « Recourir à une femme de ménage », *INSEE-Première* n° 411, novembre 1995.
- « 35 ans de consommation des ménages », *INSEE-Résultats*, série « consommation - modes de vie », n° 69-70, mars 1995.
- « La consommation des ménages en 1995 », *INSEE Résultats*, série « consommation - modes de vie », à paraître.

- « La consommation socialisée », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1995 », *INSEE-Première*, n° 453, mai 1996.
- [2] « Les Français dépensent davantage pour leur repas à l'extérieur », *INSEE-Première*, n° 295, février 1994.
- [3] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996, tabl. 2-8.
- [4] *Annuaire Statistique de la France*, Insee, édition 1996.
- [5] « La consommation des ménages depuis 1959 », *Données sociales 1996*, Insee.

4.1 CONSOMMATION DES MÉNAGES

Consommation des ménages [1]

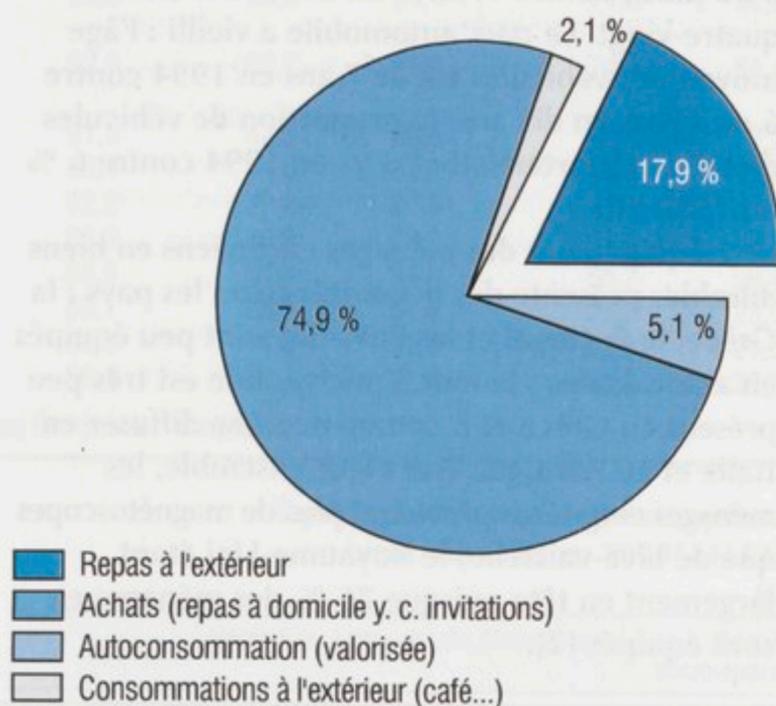
Fonction	Consommation milliards de F	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1995	1991-1995	1994	1995	
					1970	1995
Alimentation, boisson, tabac	838,2	0,7	0,2	1,5	26,0	18,2
dont : viande	207,5	-0,1	-0,9	1,1	7,4	4,5
poissons	39,8	2,4	0,0	4,5	0,9	0,9
laits, fromages, œufs	97,3	1,2	1,4	1,7	2,7	2,1
fruits frais	39,1	0,0	1,4	1,6	1,4	0,9
boissons alcoolisées	89,0	1,1	-1,4	1,1	3,0	1,9
tabac	68,3	-1,4	-2,6	-1,6	1,5	1,5
Habillement (y.c. chaussures)	246,8	-2,0	-2,6	-2,5	9,6	5,4
Logement, chauffage, éclairage	1 000,6	2,7	1,5	3,3	15,3	21,8
dont : location de logement	720,1	3,2	3,2	3,2	9,7	15,7
chauffage, éclairage	164,3	1,8	-3,5	3,5	3,6	3,6
Équipement et entretien du logement	336,2	-0,3	0,8	0,7	10,2	7,3
dont : meubles, accessoires	95,2	-2,4	0,6	-0,1	2,7	2,1
Services médicaux et de santé	478,9	3,4	1,2	2,4	7,1	10,4
dont : médicaments	121,1	5,4	1,6	6,1	2,4	2,6
médecins	107,3	2,8	0,6	1,8	1,6	2,3
dentistes	42,6	3,4	2,0	0,2	0,6	0,9
Transports et communications	745,9	0,3	4,0	1,0	13,4	16,2
dont : achat d'automobiles	146,6	-3,0	14,7	-3,8	2,6	3,2
transports collectifs	91,7	-1,2	1,4	-3,7	2,2	2,0
Loisirs, culture	344,7	1,5	2,5	1,7	6,9	7,5
dont : matériel électronique	33,5	1,6	3,3	3,4	0,8	0,7
livres, quotidiens, périodiques	64,4	-0,8	0,5	-1,1	1,5	1,4
Autres biens et services	606,7	0,6	1,4	1,9	11,5	13,2
dont : hôtels, cafés, restaurants, voyages	333,6	0,2	0,7	0,4	6,1	7,3
Consommation nationale (y.c. non marchande)	4 598,0	1,1	1,4	1,7	100,0	100,0

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [4]

	1970	1980	1994
Pain (kg)	80,57	70,64	60,25
Pommes de terre (kg)	95,57	89,01	63,74
Légumes frais (kg)	70,44	88,41	90,92
Bœuf (kg)	15,62	19,25	16,46
Volailles (kg)	14,20	19,29	22,27
Œufs (kg)	11,53	14,25	14,70
Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	9,93	12,85	15,83
Lait frais (litre)	95,24	74,03	71,71
Fromage (kg)	13,81	15,25	17,72
Yaourts (kg)	8,56	8,71	17,72
Huile alimentaire (kg)	8,08	10,84	11,74
Sucre (kg)	20,41	14,98	8,94
Vins courants (litre)	95,57	77,07	40,44
Vins AOC (litre)	8,03	14,92	25,48
Bière (litre)	41,43	44,22	37,76
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	54,68	103,06

(a) Frais et surgelés.

Structure de la consommation alimentaire en 1991 [2]



Consommation des ménages par habitant dans quelques pays en 1993 [3]

Fonction de consommation	Allemagne	Grèce	France	Royaume-Uni	UE	Suisse	Japon	États-Unis
Ensemble en écus	13 562	4 543	11 528	8 675	9 926	12 747	16 309	14 089
dont : produits alimentaires, boissons et tabac	15,1	36,4	18,0	20,6	18,7	25,9	19,9	11,4
articles d'habillement, chaussures	7,1	7,7	5,9	5,9	7,1	3,9	5,8	5,9
logement, éclairage, chauffage	19,6	13,5	20,6	19,5	19,0	21,1	20,8	18,1
transports, communications	15,3	14,7	15,5	17,1	14,8	11,7	9,7	14,0
services médicaux, dépenses de santé	15,1	4,2	10,0	1,7	8,8	11,6	11,3	17,8

4 consommation

PRÉSENTATION

À la mi-1994, les ménages français disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du lave-vaisselle et du congélateur se poursuit : la proportion des ménages équipés est de 35,3 % pour le lave-vaisselle et de 46,9 % pour le congélateur. Les produits nouveaux se diffusent très rapidement : les ménages manifestent un vif engouement pour le magnétoscope, puisque celui-ci dépasse le lave-vaisselle depuis 1991 et le congélateur depuis 1994. Le micro-ondes et le lecteur de disque compact (CD) ont connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990. En mai 1993, 35,7 % des ménages disposent d'un lecteur CD, trois ans plus tôt ils étaient 16,5 %. En mai 1994, 39,3 % des foyers possèdent un micro-ondes contre 18,7 % en janvier 1990. Le **multi-équipement** est fréquent pour les biens dont le taux de possession est élevé : téléviseur (26,9 %) et réfrigérateur (13,2 %). Par contre, il est toujours assez faible pour le lave-linge (5,1 %) [1].

En 1994, trois ménages sur quatre disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement ne cesse de croître : en 1994, 28,4 % des ménages disposent d'au moins deux voitures (et 5,5 % de 3 ou plus), contre 17,3 % au début des années quatre-vingt. Le **parc** automobile a vieilli : l'âge moyen des véhicules est de 7 ans en 1994 contre 6 en 1982. En dix ans, la proportion de véhicules diesel a crû fortement : 26 % en 1994 contre 6 % en 1982 [3].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce, le Portugal et les Pays-Bas sont peu équipés en automobiles ; le four à micro-onde est très peu présent en Grèce et il commence à se diffuser en Italie et au Portugal. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle, le Royaume-Uni étant largement en tête puisque 76 % des ménages en sont équipés [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « Toujours plus loin...Mais en voiture », n° 417, décembre 1995.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables - ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991 ; « Radioscopie du budget des

DÉFINITIONS

- **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».
- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992 ; « L'équipement des ménages en 1993, n° 76, juillet 1995 ».

SOURCES

- [1] Division Conditions de vie des Ménages, INSEE.
- [2] Enquêtes budget de famille harmonisées, Eurostat.
- [3] « Un ménage sur quatre dispose d'une deuxième voiture », *INSEE Première*, n° 418, décembre 1995.

4.2 BIENS DURABLES

Taux de multi-équipement pour quelques biens durables [1]

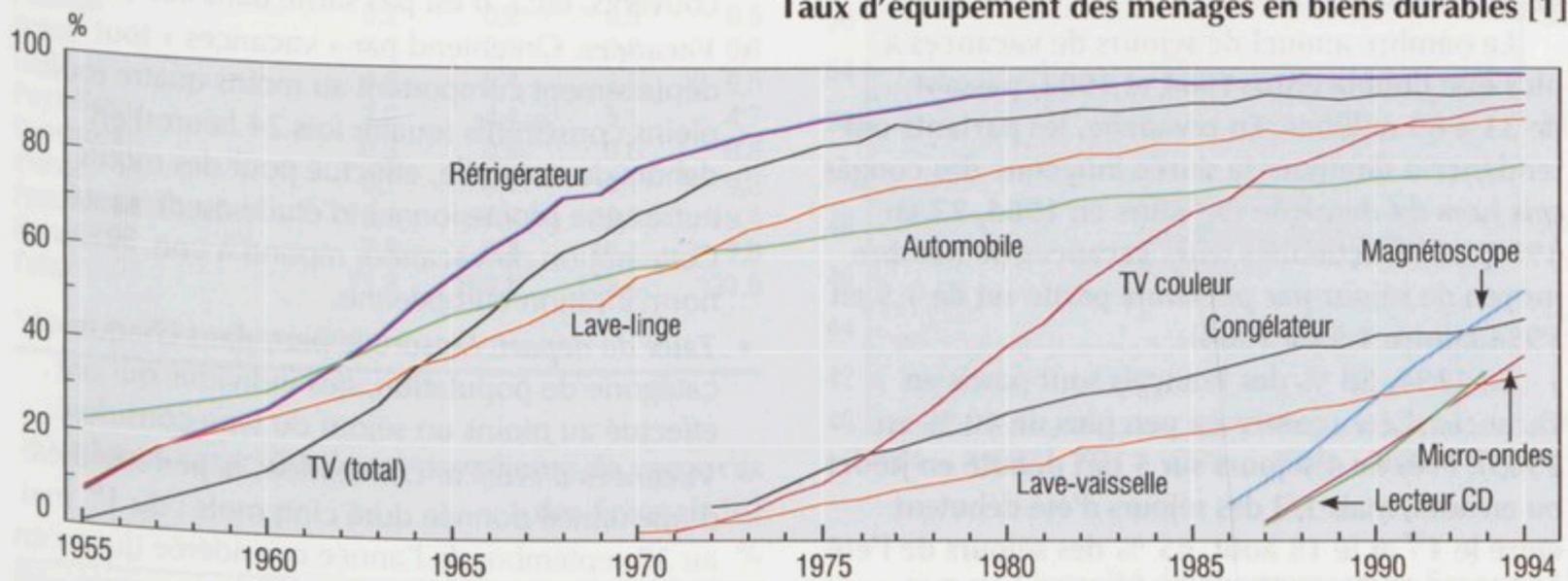
	%		
	Début 1980	Mi-1993	Mi-1994
Automobile	17,3	27,5	28,4
Réfrigérateur	7,1	12,4	13,2
Lave-linge	4,3	4,6	5,1
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	25,2	26,9

Caractéristiques du parc automobile* [3]

	1982	1994
Âge moyen en années	6,2	7,0
Puissance fiscale moyenne en CV	6,3	6,1
Part des diesel en %	6,0	26,0
Part des voitures acquises neuves en %	46,8	42,0

* Voitures particulières, véhicules utilitaires légers et voiturettes.

Taux d'équipement des ménages en biens durables [1]



Taux d'équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 1994 [1]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	%							
	Automobile	(a) Combiné	Congélateur	Lave-linge	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	Magnéscope	Micro-ondes
Exploitants agricoles	97,3	23,0	84,7	95,9	50,6	91,6	41,2	38,3
Salariés agricoles *	87,6	41,9	58,0	93,2	25,1	97,5	53,1	26,3
Patrons de l'industrie et du commerce	92,4	47,0	58,6	95,9	63,3	94,4	71,8	52,2
Cadres supérieurs et professions libérales	94,0	60,2	44,4	92,6	63,7	91,9	74,9	61,4
Cadres moyens	93,8	52,6	47,7	91,3	47,9	90,6	70,8	57,2
Employés	76,6	47,0	38,9	88,4	29,6	89,6	63,9	44,9
Ouvriers	88,2	47,5	53,0	92,2	30,6	94,5	67,7	41,6
Personnel de service *	60,7	46,8	34,4	83,9	21,9	90,9	47,2	40,8
Autres actifs *	90,8	55,2	51,0	88,9	36,3	91,6	66,7	59,4
Retraités	65,2	41,7	45,7	89,1	26,1	94,6	29,3	23,0
Autres inactifs	41,8	35,5	25,4	68,3	14,3	81,8	22,7	21,0
Ensemble	79,5	44,9	46,9	89,4	35,3	92,4	52,8	39,3

* Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (a) Réfrigérateur - congélateur.

Parcs et âge moyen de divers biens durables (mi-1994) [1]

Biens durables	ménages seulement	
	Parc millions	Âge moyen années
Automobile	24,5	7,0
Réfrigérateur	25,3	8,8
Congélateur	10,9	8,0
Lave-linge	21,1	6,7
Lave-vaisselle	8,3	6,5
Téléviseur	28,3	5,8

Équipement des ménages européens en biens durables en 1994* [1] [2]

	%			
	Automobile	Lave-vaisselle	Magnéscope	Four à micro-ondes
Allemagne	74	35	54	43
Belgique	78	32	63	43
Danemark	58	28	56	28
Espagne	69	16	61	27
France	80	35	53	39
Grèce	56	17	40	5
Irlande	65	18	64	46
Italie	78	25	51	11
Luxembourg	83	51	62	29
Pays-Bas	56	16	64	43
Portugal	55	17	45	11
Royaume-Uni	70	19	76	66

* Données provisoires.

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1994, 62 % des Français ont pris des vacances hors de leur domicile, contre moins de 44 % trente ans auparavant. La diffusion des vacances a eu lieu essentiellement entre 1969 et 1976, période au cours de laquelle le **taux de départ en vacances** est passé de 45 à 54 %. Depuis 1989, il fluctue autour de 60 %.

Le nombre annuel de séjours de vacances a plus que doublé entre 1964 et 1994, passant de 31 à 69 millions. En revanche, les partants ont tendance à diminuer la durée moyenne des congés pris hors du domicile (30 jours en 1964, 27 en 1994) et à fractionner leurs vacances (le nombre moyen de séjour par personne partie est de 1,9 en 1994 contre 1,5 en 1964).

En 1994, 58 % des Français sont partis en **vacances d'été** (contre un peu plus de 40 % en 1965). Près de 4 séjours sur 5 ont débuté en juillet ou en août, mais 1/3 des séjours d'été débutent entre le 1^{er} et le 15 août. 45 % des séjours de l'été 1994 ont eu lieu au bord de la mer et 18,7 % se sont passés à l'étranger.

En 1994, près de 30 % des Français ont pris des **vacances en hiver** (contre seulement 17 % en 1975). Les vacances d'hiver correspondent le plus souvent à un deuxième départ dans l'année, conséquence du fractionnement des congés. Plus d'un séjour sur quatre a lieu à la campagne et les séjours à la neige ne représentent qu'un quart des vacances d'hiver. Seulement 10 % des Français sont partis aux sports d'hiver en 1994, taux à peu près stable depuis 10 ans.

Le taux de départ des catégories sociales qui partent le moins en vacances (agriculteurs, ouvriers et inactifs) a augmenté plus rapidement que celui des cadres et employés qui ne sont pas beaucoup plus nombreux à partir en 1994 qu'en 1964 [1].

En 1994, la France est le premier pays visité du monde avec plus de 60 millions de touristes entrés sur le territoire, suivi de l'Italie (plus de 50 millions) ; mais les touristes séjournent en moyenne cinq fois plus longtemps en France qu'en Italie [2].

DÉFINITIONS

- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'Insee, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Vacances.** On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances répond à une normalisation européenne.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1^{er} mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento du tourisme*, 1995, direction des Industries touristiques, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- *Cahier espaces*, Éditions touristiques européennes : « Les voyages de courte durée des Français », n° 34, décembre 1993 ; « Hôtellerie de plein air », n° 36, avril 1994.
- « Les vacances de l'été 1994 : un taux de départ record », *INSEE-Première*, n° 396, juillet 1995.

SOURCES

- [1] « Les vacances des Français - tendances longues et résultats détaillés de 1993 et 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 80-81, mars 1996.
- [2] « Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE, 1992-1993 », OCDE, mars 1995.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1985, 1988 et 1996, Insee.
- [4] « Les vacances des Français en... », Collections de l'Insee, série M « Ménages », n° 6 et n° 41.

4.3 VACANCES - TOURISME

Dépenses des touristes étrangers en France [2]

milliards de francs

	1987	1990	1993	1994
OCDE	64,0	100,6	123,0	127,1
dont : UE	29,1	47,6	58,8	58,6
Allemagne*	8,4	12,4	16,7	16,5
Royaume-Uni	7,0	11,3	13,5	13,2
Italie	4,1	6,6	7,7	7,9
Espagne	2,8	6,7	5,7	4,8
Portugal	0,2	0,2	0,5	0,5
Grèce	0,1	0,1	0,2	0,3
UEBL	4,0	5,4	8,6	9,5
Pays-Bas	2,2	4,1	5,1	4,7
Danemark	0,3	0,5	0,6	0,8
Irlande	0,1	0,1	0,1	0,3
États-Unis et Canada	16,1	17,7	19,5	19,4
Hors OCDE	7,3	9,4	10,4	9,9
Total	71,3	109,9	133,4	137,0

* À partir de 1990 y compris ex-RDA.

Quelques caractéristiques des séjours de vacances des Français [4]

%

Proportion de séjours de vacances :	1973	1982	1990	1994
En France	83,1	84,7	82,6	82,8
À la mer	36,6	36,3	37,5	36,1
À l'hôtel	15,9	13,6	12,7	11,9
En camping	15,2	14,4	10,7	10,1
Chez des parents ou amis	41,9	42,1	43,8	44,1
Utilisant l'automobile comme moyen de transport	75,1	75,4	74,6	75,7

Répartition des séjours de vacances passés en France selon le genre de séjour [1] [3]

%

	Hiver		Été	
	1974	1994	1974	1994
Circuit	2,1	1,9	4,1	4,7
Mer	16,1	19,0	43,4	46,7
Montagne	28,8	36,6	17,1	15,7
Campagne	33,8	26,4	29,6	25,0
Villes et autres	19,2	16,1	5,8	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tourisme dans quelques pays en 1994 [2]

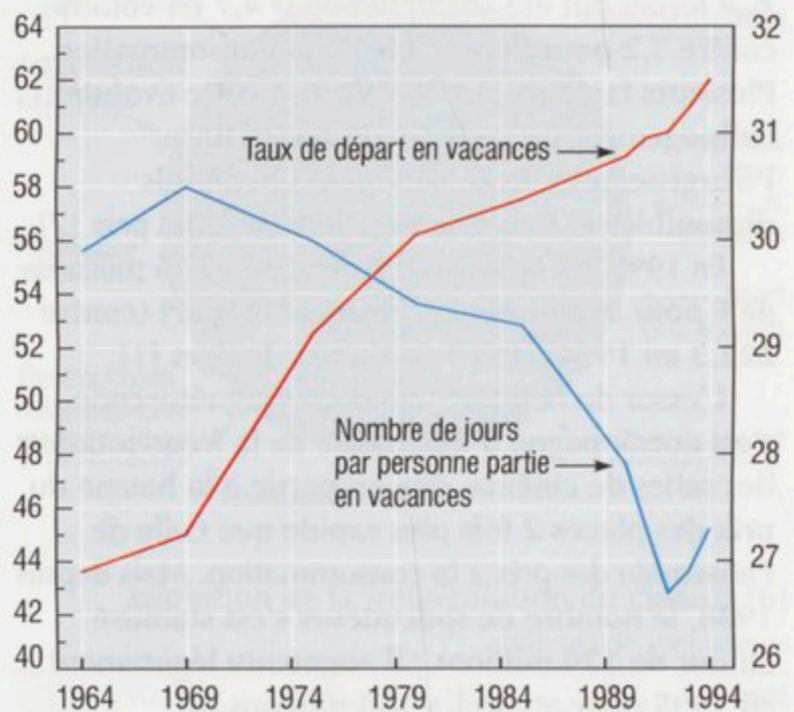
millions

Pays	Arrivées aux frontières	Nuitées	Recettes dollars	Balance touristique dollars
France	61,3	505,4	24,8	11,1
Italie	51,8	101,0	23,8	11,7
États-Unis	45,5	...	60,4	16,8
Espagne	43,2	97,8	21,5	17,4
Royaume-Uni	19,3	209,1	15,1	-7,1
Canada	16,0	85,4	6,3	-3,1
Grèce	11,3	40,7	3,9	2,7
Turquie	6,7	16,3	4,4	3,5
Belgique	5,3	13,2	4,7	-2,5
Autriche	...	92,2	13,2	3,8
Allemagne	...	34,8	10,8	-31,5

Taux de départ et nombre de jours de vacances des Français [1]

Taux de départ en %

Nombre de jours par an

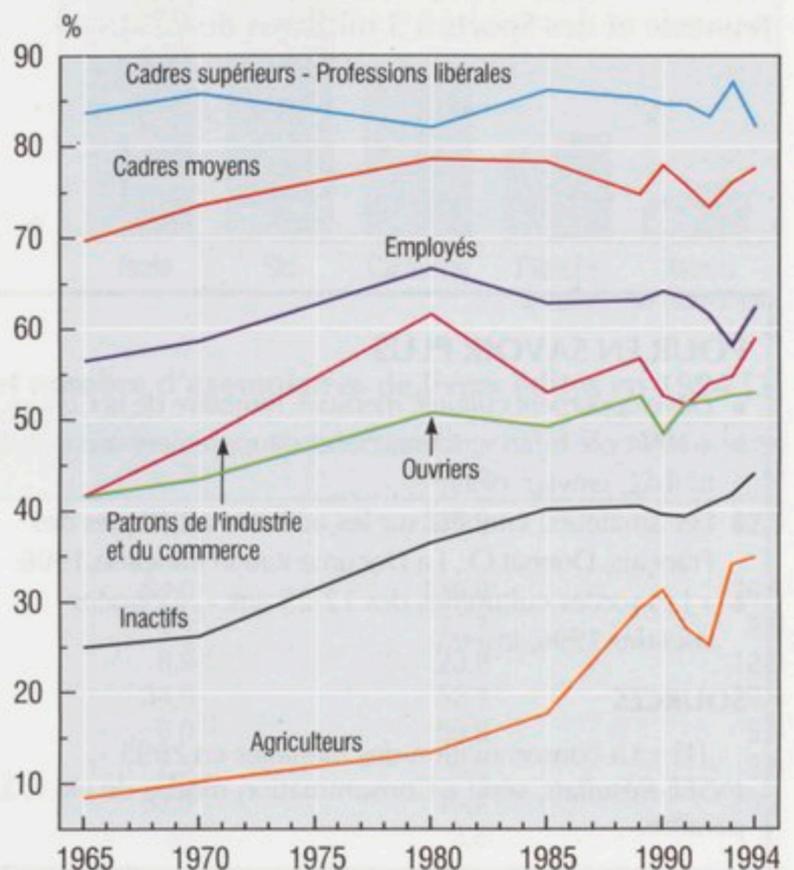


Capacité d'hébergement en France [3]

1974 1984 1994

Hôtels :			
- Nombre d'établissements	16 288	19 597	20 147
dont : 2 étoiles	4 832	6 857	10 490
3 étoiles	1 658	2 033	3 293
- Nombre de chambres	407 507	487 436	596 670
Terrains de camping	5 494	8 242	8 693
Villages de vacances	327	532	515
Auberges de jeunesse	195	330	188
Gîtes ruraux et communaux	///	33 145	41 229
Chambres d'hôtes	///	4 572	17 920

Taux de départ en vacances d'été selon la catégorie sociale [1]



4 consommation

PRÉSENTATION

Depuis 1959, les *dépenses culturelles et de loisirs* ont été multipliées par 4,7 en volume contre 3,2 pour l'ensemble de la consommation. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution : l'allongement de la durée du temps libre, l'élargissement de la gamme des matériels disponibles et la baisse régulière de leurs prix [7].

En 1995, les ménages ont dépensé 227,6 milliards de F pour la culture, les loisirs et le sport (contre 222,3 en 1994), soit 5 % de leur budget [1].

L'essor de la *télévision* et du magnétoscope s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation des salles de *cinéma*, due en partie à la hausse du prix des places 2 fois plus rapide que celle de l'ensemble des prix à la consommation. Mais depuis 1988, le nombre de spectateurs s'est stabilisé autour de 120 millions ; il augmente légèrement en 1995 pour atteindre 130 millions [6].

Près de la moitié des Français (âgés de 15 ans et plus) ont au cours de leur vie pratiqué en amateur la musique, le théâtre, la danse, l'écriture ou les arts plastiques et 22 % ont exercé au moins une de ces activités au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête effectuée en 1994 [5].

Autre forme de loisirs, la pratique sportive s'est développée de façon constante depuis 10 ans : le nombre de licenciés dans les *fédérations sportives* a crû de 12 % entre 1983 et 1993. Le football et le tennis restent les fédérations regroupant le plus de licenciés (suivies de celles de ski et de pétanque), mais ce sont celles de golf, de voile et d'équitation qui ont connu la plus forte croissance [4].

D'après la loi de finances pour 1996, le budget du ministère de la Culture s'élève à 15,5 milliards de F, soit 1 % du budget total, et celui de la Jeunesse et des Sports à 3 milliards de F [2].

DÉFINITIONS

- *Dépenses culturelles et de loisirs*. Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09 ;
 - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21 ;
 - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrements (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22 ;
 - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05 ;
 - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15 ;
 - produits de la presse : NAP 51-20 ;
 - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30 ;
 - articles de sport : NAP 54-02 ;
 - bateaux de plaisance : NAP 54-03 ;
 - redevance télévision : NAP 86-01 ;
 - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04 ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) : NAP 86-06 ;
 - jeux de hasard : NAP 86-09 ;
 - centres de sport : NAP 86-10 ;
 - remontées mécaniques : NAP 86-11 ;
 - professeurs de sport : NAP 86-12.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Développement culturel*, mensuel, ministère de la Culture.
- « 1994 : le bilan », *Livres hebdo*, supplément au n° 142, janvier 1995.
- Les amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français, Donnat O., La Documentation française, 1996.
- « Les sorties culturelles des 12-25 ans », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

[1] « La consommation des ménages en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », à paraître.

[2] « Loi de finances pour 1996 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 80, février 1996.

[3] « Chiffres-clés 1995 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture.

[4] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1985 et 1996.

[5] « L'essor des activités artistiques amateurs », *Données sociales 1996*, Insee.

[6] « Bilan 1995 », *Cnc info*, n° 261, mai 1996.

[7] « 35 ans de consommation des ménages », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 69-70, mars 1995.

4.4 CULTURE - LOISIRS - SPORTS

Nombre de licenciés sportifs
(y compris DOM-TOM) [4]

	1983	1993
Total	7 810 767	8 708 729
dont :		
Fédération française de football *	1 707 517	1 858 448
F. f. de tennis *	1 189 616	1 238 287
F. f. de ski *	748 762	578 541
F. f. de pétanque & jeu provençal	474 417	542 186
F. f. de judo *	365 143	450 123
F. f. de basket *	341 131	442 281
F. f. d'équitation *	142 637	286 047
F. f. de rugby	211 688	245 771
F. f. de golf	53 709	216 540
F. f. de hand-ball *	163 648	196 434
F. f. de voile *	98 915	184 199
F. f. de gymnastique *	106 674	168 736
F. f. de karaté & arts martiaux *	93 255	167 030
F. f. de natation *	98 055	154 886
F. f. de tennis de table *	96 659	142 557
F. f. d'athlétisme *	105 089	139 296
F. f. de montagne & escalade	119 773	138 597
F. f. de sports sous-marin	74 486	138 291
F. f. de tir *	122 258	133 722

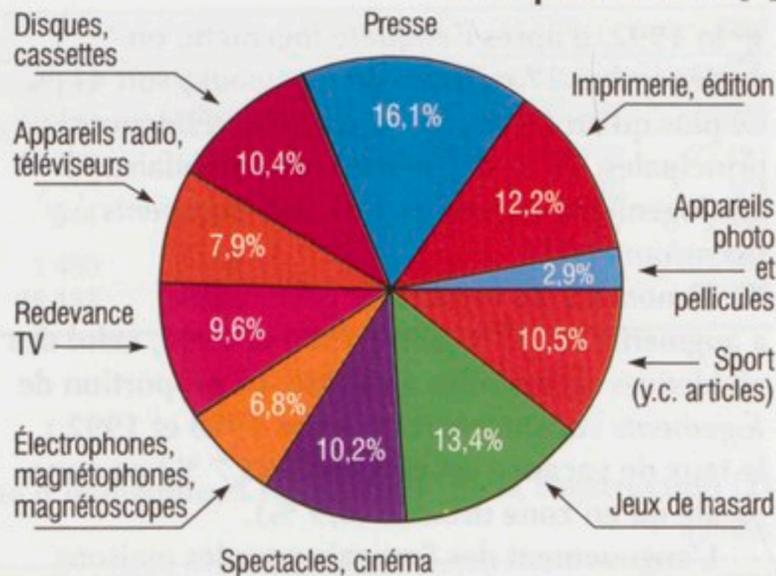
* Disciplines olympiques.

Les activités artistiques pratiquées en amateur
en 1994 [5]

	Proportion de personnes* ayant pratiqué au cours :	
	de leur vie	des 12 derniers mois
La guitare	8	2
Le piano	11	3
La flûte à bec	6	1
Un autre instrument de musique	10	3
Le chant choral	13	3
Le théâtre	8	1
La danse	11	2
Un journal intime	10	3
Écriture de poèmes, romans, nouvelles	8	4
La peinture	9	4
La sculpture	2	1
Le dessin	13	7
Au moins une de ces 12 activités	47	22

* Âgées de 15 ans et plus.

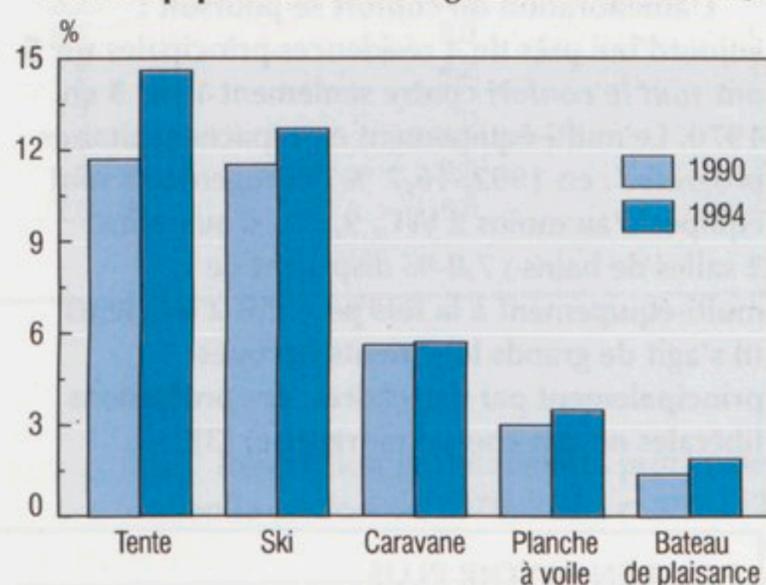
Dépenses des ménages pour la culture, les loisirs
et le sport en 1995 [1]



Évolution de la fréquentation du cinéma [6]

	millions de spectateurs			
	1989	1993	1994	1995
Allemagne	101,6	130,5	132,8	124,5
Belgique	16,1	19,2	21,2	19,1
Danemark	10,3	10,2	10,3	e 10,0
Espagne	78,1	87,7	89,1	89,9
France	120,9	132,7	124,5	129,7
Italie	94,8	92,2	98,0	91,4
Pays-Bas	15,6	15,9	16,0	17,0
Royaume-Uni	94,6	113,4	124,0	114,9
États-Unis	1 132,5	1 180,0	1 210,0	1 220,0
Japon	143,6	130,7	123,0	127,0

Taux d'équipement des ménages en biens de loisir [4]



Nombre de titres et nombre d'exemplaires de livres édités en 1994 [3]

	Nombre de titres	dont livres de poche %	Nombre d'exemplaires millions	dont livres de poche %
Total	41 560	23,3	376,9	32,3
dont :				
Romans	8 961	64,0	119,9	26,5
Livres scolaires	6 358	4,1	72,7	2,9
Sciences humaines	6 079	8,9	23,9	12,9
Livres pour la jeunesse	5 937	34,0	52,1	29,4
Livres pratiques	5 807	6,0	56,8	5,9
Livres d'art	1 098	2,5	6,8	3,6
Encyclopédies, dictionnaires	573	33,3	10,7	29,3
Bandes dessinées pour adultes	509	///	3,6	///

PRÉSENTATION

Fin 1992, d'après l'*enquête logement*, on dénombre 27 millions de *logements*, soit 41 % de plus qu'en 1970 ; 82 % sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires, 7 % des logements vacants et 1 % des *logements occasionnels* [1].

Le nombre de *résidences principales* a augmenté de 35 % entre 1970 et 1992, celui des *résidences secondaires* a doublé. La proportion de *logements vacants* régresse entre 1988 et 1992 ; le taux de vacance est plus élevé (8,7 %) en zone rurale qu'en zone urbaine (6,9 %).

L'engouement des Français pour les *maisons individuelles* ne se dément pas : elles représentent 55,7 % des logements en 1992 contre 48 % il y a dix ans. Mais on observe depuis 4 ans une réorientation de la construction neuve vers l'habitat collectif : 43,6 % des logements construits entre 1988 et 1992 sont des appartements contre 32,9 % de ceux construits entre 1984 et 1988.

Les logements sont de plus en plus spacieux tandis que la taille des ménages se réduit. Le *nombre moyen de pièces* par logement a augmenté de près d'une pièce en 30 ans (4 en 1992 contre 3,1 en 1962) et la surface moyenne, de près de 20 m² en 12 ans (86,4 m² en 1992 contre 68 m² en 1970).

L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui près de 4 résidences principales sur 5 ont *tout le confort* contre seulement 1 sur 3 en 1970. Le multi-équipement en espaces sanitaires progresse : en 1992, 16,7 % des logements sont équipés d'au moins 2 WC, 9,2 % d'au moins 2 salles de bains ; 7,8 % disposent de multi-équipement à la fois pour ces 2 éléments (il s'agit de grands logements occupés principalement par des cadres, des professions libérales ou des chefs d'entreprise) [3].

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1992-1993 s'est déroulée de novembre 1992 à janvier 1993 auprès d'un échantillon de 48 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre 1984 et octobre-novembre 1988.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement neuf.** On considère comme neuf un logement achevé 4 années avant la date d'observation, c'est-à-dire de 1985 à 1988 pour 1988 et de 1989 à 1992 pour 1992. Les autres logements constituent le parc des logements anciens.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du nord*, Nations unies.
- Recensement général de la population de 1990, Insee, série jaune : *Logements - population - emploi. Évolutions 1975-1982-1990*.
- « L'âge d'or de la maison individuelle » ; « Europe : tendance commune vers l'accession à la propriété » ; « Des logements toujours plus vastes », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Le logement des jeunes », *Informations sociales*, CNAF, n° 34, 1^{er} trimestre 1994.
- « Statistiques sur le logement social », *Statistiques et études générales*, Ministère du Logement, n° 168, 1994.

- « Les ménages et leurs logements au début des années quatre-vingt-dix », numéro spécial d'*Économie et statistique*, INSEE, n° 8-9-1995.

SOURCES

- [1] « Tassement de la propriété et redressement du locatif privé », *INSEE-Première*, n° 313, mai 1994.
- [2] « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [3] « De 1988 à 1992, les conditions de logement s'améliorent encore », *INSEE-Première*, n° 343, septembre 1994.
- [4] Instituts de Statistiques de chaque pays.

Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune [1]

milliers

	1984			1988			1992
	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière
Résidences principales	20 364	5 447	15 809	21 256	5 339	16 792	22 131
Logements occasionnels	2 293	1 353	944	2 297	74	230	304
Résidences secondaires					1 437	1 107	2 544
Logements vacants	1 919	726	1 430	2 156	655	1 342	1 997
Ensemble	24 576	7 526	18 183	25 709	7 505	19 471	26 976

Les résidences principales selon le type d'immeuble et l'ancienneté de la construction [2]

milliers

	1988			1992		
	Neuf	Ancien	Ensemble	Neuf	Ancien	Ensemble
Maison individuelle	766	11 012	11 778	545	11 798	12 343
Logement en immeuble collectif	375	9 103	9 478	421	9 367	9 788
Ensemble	1 141	20 115	21 256	966	21 165	22 131

Type d'habitat et densité d'occupation des résidences principales dans l'Union européenne [4]

Pays	Proportion de logements en immeubles collectifs (%)	Nombre de personnes par logement	Nombre de pièces par logement	Surface moyenne en m ²
Allemagne (1989) (a)	72	2,4	4,5	86
Belgique (1989)	27	2,4	4,9	82
Danemark (1989)	39	2,1	3,2	107
Espagne (1980)	...	2,4	4,7	90
France (1992)	44	2,5	4,0	86
Grèce (1980)	8	3,2	3,8	...
Irlande (1981)	8 à 10	3,5	5,0	...
Italie (1981)	...	2,8	4,2	74
Luxembourg (1981)	23	3,9
Pays-Bas (1990)	30	2,6	4,1	88
Portugal (1990)	40	3,3	3,3	82
Royaume-Uni (1990)	20	2,6	4,6	(b) 75

(a) Ex-RFA. (b) Surface médiane.

Évolution des caractéristiques des résidences principales [3]

	1984	1988	1992
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6
Surface moyenne des logements (m ²)	82,0	84,8	86,4

Répartition des résidences principales selon le confort en 1970, 1984 et 1992 [2]

%

	1970	1984	1992
Sans confort			
Sans eau	5,7	0,4	0,2
Eau seulement	27,9	7,5	2,8
Eau, WC sans installation sanitaire	10,5	4,4	2,0
Installation sanitaire, sans WC	4,5	2,7	1,2
Avec confort			
WC, installation sanitaire sans chauffage central	11,8	8,6	7,0
WC, grande baignoire sans chauffage central	5,3	6,6	7,0
Tout confort			
WC, installation sanitaire et chauffage central	15,3	18,5	19,2
WC, grande baignoire et chauffage central	19,0	51,3	60,6

PRÉSENTATION

En 1992, 53,8 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale, et 37,7 % en sont **locataires**. De 1988 à 1992, la part des **propriétaires occupants** a connu la plus faible progression observée depuis la guerre (+ 0,2 %), alors qu'elle avait progressé de 0,7 point en moyenne chaque année lors de la décennie précédente. La part des **accédants à la propriété** régresse pour la première fois depuis 1970, les **locataires** sont ainsi de moins en moins nombreux à être devenus **propriétaires** entre 1988 et 1992. Le nombre des ménages **propriétaires non accédants** augmente fortement. Cette progression est en fait liée à l'arrivée à terme progressive des emprunts contractés par les générations importantes d'accédants qui se sont succédé depuis le début des années soixante-dix. La part des **locataires** qui ne cessait de diminuer depuis près de vingt ans, a amorcé une reprise due surtout au redressement du locatif privé qui a gagné près de 280 000 logements entre 1988 et 1992 [1].

En 1992, 62,7 % des ménages ont à acquitter une dépense pour le seul droit d'usage de leur logement. Les accédants à la propriété fournissent un effort supérieur à celui des locataires, mais l'écart entre les deux tend à diminuer. Ainsi, 18 % des revenus des accédants à la propriété vont au paiement des remboursements d'emprunts et 17,1 % des revenus des locataires servent à payer leur loyer [2].

L'indice du prix des loyers des résidences principales augmente de moins en moins : de 4,4 % en 1993 et 2,8 % en 1994, la hausse s'est réduite à 2,6 % en 1995 [3].

DÉFINITIONS

- **Financement.** La loi du 3 janvier 1977 a renouvelé et simplifié le système des « aides à la pierre ». Pour les accédants à la propriété ont été créés, d'une part les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), complétés depuis 1984 par les prêts aidés à taux ajustables (PAJ), d'autre part les prêts conventionnés (PC). Ces derniers ne sont pas des prêts aidés par l'État, mais ils résultent d'un accord passé au niveau national entre l'État et les banques ; ils peuvent aussi financer des logements locatifs. L'innovation principale de la loi du 3 janvier 1977 réside dans la création de l'aide personnalisée au logement (APL) réservée aux accédants qui ont obtenu soit un PAP, soit un prêt conventionné.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du nord*, Nations unies.
- « Les ménages et leurs logements au début des années quatre-vingt-dix », *Économie et Statistique*, Insee, n° 288-289, 1995/8-9.
- « Le logement social horizon 2005 », *HLM. aujourd'hui*, n° 39, 3^e trimestre 1995.
- « Le logement des immigrés », *Population et Sociétés*, INED, n° 303, juillet 1995.
- « Les hausses de loyer ont ralenti en 1994 », *INSEE-Première* n° 375, mai 1995.
- « Le marché foncier », Rapport du conseil économique et social, janvier 1996.

SOURCES

- [1] « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [2] « Dépenses de logement et comportements résidentiels en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 77-78, décembre 1995.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1996 (et numéros précédents).
- [4] *Notes vertes économiques*, série « Informations rapides », avril 1996, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [5] *Bulletin d'informations économiques notariales*, Chambre des notaires de Paris, n° 5, mars 1996.
- [6] « Le logement : Reconstruction, grands ensembles et accession à la propriété », *INSEE-Première* n° 456, mai 1996.

5.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Caractéristiques des ménages locataires en 1992 [2]

	Revenu annuel moyen du ménage	Loyer annuel moyen brut	Taux d'effort*
HLM	112 757	16 692	14,8
Secteur social non HLM	155 995	20 183	12,9
Loi de 1948	106 804	15 452	14,5
Autre locataire d'un logement loué vide	139 663	26 942	19,3
Ensemble	127 805	21 857	17,1

* Rapport de la charge financière totale au revenu annuel total du ménage.

Caractéristiques des ménages propriétaires récents* en 1992 [2]

	Revenu annuel moyen du ménage	Prix moyen du logement	Taux moyen d'apport personnel %
Accédants PAP	168 774	561 307	22,4
Accédants PC	214 580	654 739	30,8
Autres	230 306	665 540	46,2
Ensemble	217 196	648 152	39,5
dont : neuf	222 692	737 918	35,7
ancien	213 978	601 974	42,0

* Ayant acquis leur logement entre 1985 et 1992.

Indice du coût de la construction [3]

Base 100 : 4^e trimestre 1953

Année	Indice
Moyenne 1985	837,0
Moyenne 1993	1 016,8
Moyenne 1994	1 018,3
Moyenne 1995	1 017,8

Indice des loyers des résidences principales [3]

Base 100 en 1990

Année	Indice
Moyenne 1993	115,2
Moyenne 1994	118,4
Moyenne 1995	121,5

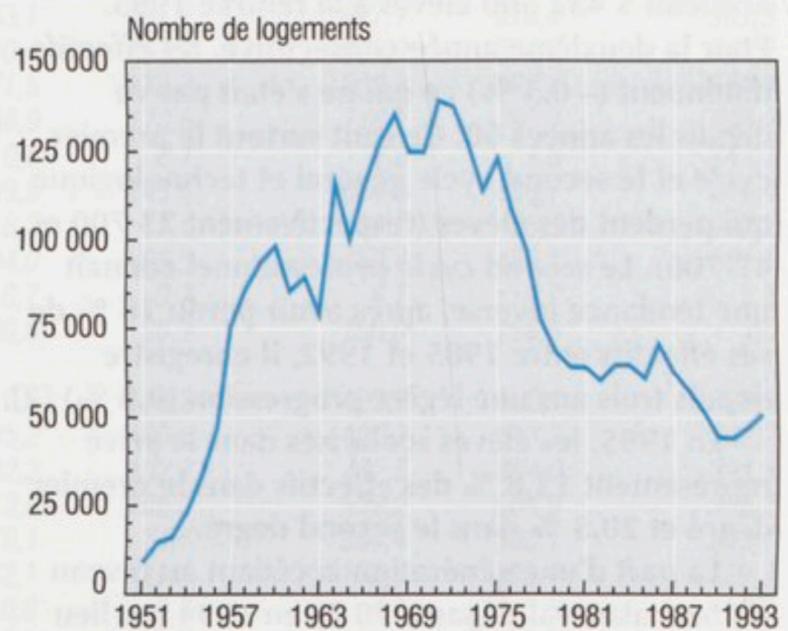
Prix moyen du logement ancien à Paris au 4^e trimestre [5]

	1985	1994	p 1995	Variation 95/94
Prix au m ²	9 350	18 128	16 545	- 8,7

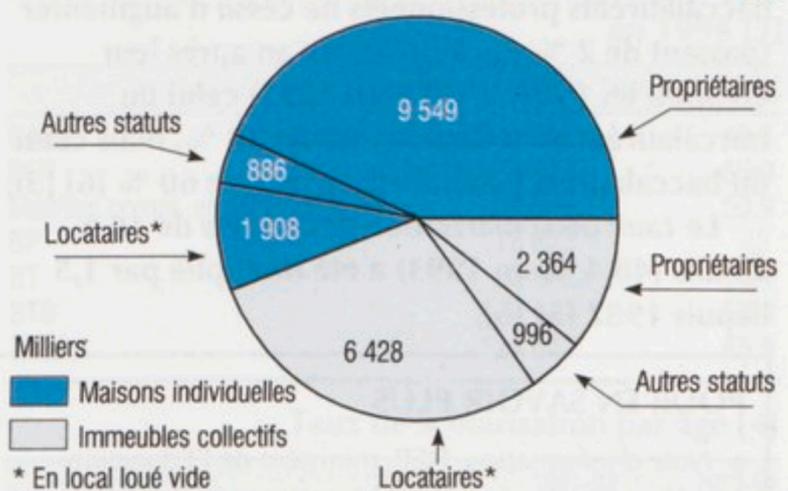
Statut d'occupation des résidences principales de 1970 à 1992 [1]

	1970	1978	1984	1988	1992
Propriétaires	30,6	26,8	26,3	27,4	30,3
Accédants à la propriété	14,2	19,9	24,4	26,1	23,5
Locataires d'un local loué vide dont HLM	40,1	41,0	38,9	37,2	37,7
Autres locataires	9,5	13,3	14,6	15,0	15,3
Fermiers ou métayers	2,5	2,0	1,9	1,5	1,5
Logés gratuitement	1,5	0,9	0,6	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Évolution de la construction de logements HLM [6]



Répartition du parc des résidences principales en 1992 [1]



Prix moyens des logements neufs vendus [4]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé PAP	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé PAP	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Logement individuel (en milliers de F le lot) :								
4 ^e trimestre 1993	652	1 002	825	828	846	1 245	2 288	1 357
4 ^e trimestre 1994	697	935	716	782	886	1 176	1 917	1 189
4 ^e trimestre 1995	738	880	792	807	903	1 052	1 084	1 058
Logement collectif (F/m ²) :								
4 ^e trimestre 1993	9 141	10 182	13 543	12 253	10 366	13 366	21 543	18 066
4 ^e trimestre 1994	9 106	10 453	12 852	11 951	10 419	13 129	20 983	17 027
4 ^e trimestre 1995	9 807	10 553	12 896	12 026	10 917	13 271	16 468	15 112

PRÉSENTATION

La diminution du nombre d'élèves des écoles pré-élémentaires et élémentaires se poursuit à la rentrée 1994 (- 0,3 %), mais à un rythme moins soutenu qu'aux rentrées 1993 (- 0,7 %) et 1992 (- 0,9 %). À la rentrée 1994, 2 530 900 élèves sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui correspond à une baisse (- 0,7 %) des effectifs après la quasi-stabilité observée l'année précédente. Dans l'enseignement élémentaire, le nombre d'élèves (3 947 400) se stabilise, alors qu'il avait baissé en 1993, comme en 1992, de 1,2 % [1].

Les établissements du second degré ont accueilli 5 432 500 élèves à la rentrée 1995. Pour la deuxième année consécutive, les effectifs diminuent (- 0,5 %) ce qui ne s'était pas vu depuis les années 60. Ce sont surtout le premier cycle et le second cycle général et technologique qui perdent des élèves (respectivement 23 700 et 17 700). Le second cycle professionnel connaît une tendance inverse, après avoir perdu 16 % de ses effectifs entre 1985 et 1992, il enregistre depuis trois ans une légère progression (0,8 %) [2].

En 1995, les élèves scolarisés dans le privé représentent 13,8 % des effectifs dans le premier degré et 20,5 % dans le second degré.

La part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat dépasse 70 % en 1994 (au lieu d'un tiers en 1980), et près des deux tiers (65 %) de la même génération ont effectivement obtenu le baccalauréat à la session 1995. Le poids des baccalauréats professionnels ne cesse d'augmenter (passant de 2 % des lauréats un an après leur création en 1987, à 13 % en 1995) celui du baccalauréat de technicien est de 28 %, mais celui du baccalauréat général est encore de 60 % [6] [3].

Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans (48,4 % en 1993) a été multiplié par 1,5 depuis 1982 [5] [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « Les zones d'éducation prioritaires », n° 95-25 ; « Les dépenses scolaires des familles lors de la rentrée 1994 », n° 94-35 ; « Le devenir des élèves de troisième technologique », n° 94-36 ; « Les apprentis en 1993-1994 », n° 94-40 ; « L'enseignement de langues vivantes étrangères à l'école primaire. Année scolaire 1993-1994 », n° 94-47 ; « Les élèves de nationalité étrangère scolarisés dans le premier et le second degré en 1993-1994 », n° 95-03.
- « Les inégalités devant l'école », INSEE-Première, n° 400, septembre 1995.
- Formation Emploi, revue trimestrielle du Cereq, La Documentation Française.

DÉFINITIONS

- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau classe préparatoire à l'apprentissage.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **BP.** Brevet professionnel (Diplôme de formation continue).
- **BT.** Brevet de technicien.
- **BTS.** Brevet de technicien supérieur.

- « Effectifs scolaires et besoins en enseignants : tendances et prévisions », *Économie et Statistique*, Insee, n° 274, 1994-4.

SOURCES

- [1] Note d'information, DEP : « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1993-1994 », n° 94-49. « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1994-1995 », n° 95-01.
- [2] Tableaux statistiques, DEP.
- [3] Document de travail, DEP, n° 414, août 1994.
- [4] Annuaire statistique de la France, Insee, édition 1996.
- [5] « La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans en 1993-1994 », Note d'information, DEP, n° 94-48.
- [6] L'état de l'École, DEP, édition 1995.

6.1 ÉLÈVES DES 1^{er} et 2^e DEGRÉS

Population scolaire du premier degré [1]

milliers

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1985-1986
Préélémentaire	2 231,0	2 217,4	317,5	313,5	2 548,5	2 530,9	2 563,5
Élémentaire	3 358,6	3 365,6	584,6	581,8	3 943,2	3 947,4	4 027,3
Initiation et adaptation	15,8	14,5	1,9	2,0	17,7	16,5	21,8
Intégration scolaire	49,4	45,9	2,9	2,6	52,3	48,5	73,8
Total premier degré	5 654,8	5 643,4	906,9	899,9	6 561,7	6 543,3	6 686,4

Population scolaire du second degré* [2]

milliers

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1985-1986
Premier cycle	2 612,7	2 593,4	672,7	668,3	3 285,4	3 261,7	3 331,9
soit : sixième	664,0	654,7	163,1	161,7	827,1	816,4	901,3
cinquième	698,6	669,6	170,4	165,2	869,0	834,8	941,2
quatrième (a)	631,8	637,4	171,5	170,2	803,3	807,6	683,1
troisième (b)	611,2	624,6	166,9	170,5	778,1	795,1	665,2
autres (c)	7,1	7,1	0,8	0,7	7,9	7,8	141,1
Second cycle professionnel	534,2	540,2	149,8	148,5	684,0	688,7	818,4
soit : CAP	51,7	50,9	18,2	17,4	69,9	68,3	452,2
BEP	365,4	365,6	94,0	93,5	459,4	459,1	361,1
MC (d) aux CAP et BEP	4,0	4,0	0,7	0,7	4,7	4,7	5,1
Bac professionnel	113,1	119,7	36,9	36,9	150,0	156,6	///
Second cycle général et technologique	1 180,3	1 165,9	319,5	316,2	1 499,8	1 482,1	1 208,9
soit : seconde	392,9	406,6	105,2	106,6	498,1	513,2	432,2
première	360,2	361,3	102,3	102,7	462,5	464,0	391,5
terminale	427,2	398,0	112,0	106,9	539,2	504,9	385,2
soit : term. bac général	285,3	263,4	79,1	74,7	364,4	338,1	245,7
term. bac technol.	138,4	131,9	32,1	31,5	170,5	163,4	129,3
term. BT	3,5	2,8	0,8	0,7	4,3	3,5	10,2
Total second degré	4 327,2	4 299,5	1 142,0	1 133,0	5 469,2	5 432,5	5 359,2

* Hors enseignement spécial (a) 4^e générales et technologiques (b) 3^e générales, technologiques et 3^e d'insertion (c) CPPN, CPA. (d) Mention complémentaire.

Diplômes de l'enseignement technique délivrés en 1994 [3]

	Nombre d'admis	Taux de réussite %
CAP	240 800	69,4
BEP	178 119	65,9
Mention compl. aux CAP et BEP	10 523	59,9
BP	13 679	///
BT	3 882	64,1
BTS	77 644	57,8
Total	524 647	65,9

Admissions au baccalauréat en 1995 [3]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1994
Baccalauréat d'enseignement général	281 004	75,4	74,6
dont :			
L. Littéraire	69 490	71,7	
ES. Économique et social	74 951	73,4	
S. Scientifique	136 553	78,7	
Baccalauréat technologique	134 498	75,9	71,5
dont :			
STI. Sciences et technologies industrielles	34 429	67,3	
STL. Sciences et technologies de laboratoire	4 802	75,0	
SMS. Sciences médico-sociales	12 969	74,1	
STT. Sciences et technologies tertiaires	76 372	80,9	
Hôtellerie	2 269	81,7	
Baccalauréat professionnel	65 152	73,1	74,4
Ensembles des baccalauréats	480 654	75,2	73,7

Taux de scolarisation par âge [4]

	1982-83	1991-92	1993-94
2 ans	33,1	34,4	35,3
3 ans	91,0	98,8	99,3
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,2
17 ans	61,1	91,0	92,2
18 ans	41,7	80,9	84,1
19 ans	27,7	65,2	68,3
20 ans	17,5	46,9	53,2
21 ans	12,8	33,6	40,4
22 ans	9,5	23,9	28,7
23 ans	8,1	15,8	18,8
24 ans	6,7	10,1	12,0
25 ans	5,5	7,3	9,0

PRÉSENTATION

En 1994, la *dépense intérieure d'éducation* s'élève à 538 milliards de francs, soit 7,3 % du PIB (32 100 F par élève et 9 300 F par habitant). En 1994, contrairement aux dernières années, cette dépense a eu une croissance inférieure à celle du PIB (+ 2,2 % à prix constants alors que le PIB croît de 2,7 %). L'État en finance près des deux tiers [1].

En 1996, les crédits alloués à l'éducation dans le budget de l'État (317,7 milliards) sont en hausse de 3,8 % et en représentent le cinquième [2].

Au 1^{er} janvier 1994, 1,51 million de personnes (dont 61 % sont des enseignants exerçant dans les classes) travaillent dans l'enseignement, soit 6 % de la population active. 66 % d'entre elles sont des femmes, proportion nettement supérieure à celle enregistrée dans la population active totale (45 %) [1].

À la rentrée 1994-1995, le nombre d'enseignants dans le premier degré du secteur public est en très légère progression (+ 0,2 %), dans le second degré il augmente de 0,9 % [4].

En 1994, la *dépense moyenne d'éducation* par élève s'échelonne de 20 300 F pour un élève de maternelle à 43 500 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité menant sans redoublement de la maternelle (à 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 448 600 F (aux prix de 1994) [3].

En 1992, que ce soit dans l'enseignement primaire ou dans le secondaire, la France a un *taux d'encadrement* (avec respectivement 20 et 14 élèves pour un enseignant) voisin de celui de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Japon ou des États-Unis, mais nettement moins bon que celui de l'Autriche, du Danemark, de la Belgique ou de l'Italie, qui ont moins de 15 élèves par enseignant dans le primaire et moins de 10 dans le secondaire [5].

DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense est la somme des dépenses suivantes effectuées sur le territoire métropolitain : les dépenses pour les activités d'enseignement de type scolaire de tous niveaux (y.c. l'enseignement artistique) effectuées dans les établissements publics ou privés, les dépenses pour les formations de type extra-scolaire (enseignement à distance, formation continue), les dépenses pour les activités visant à organiser le système d'enseignement (administration générale, recherche sur l'éducation), les dépenses de cantines, internats, médecine scolaire, transport scolaire, ainsi que les achats de livres et fournitures scolaires, les dépenses de rémunération des enseignants en formation. La dépense intérieure d'éducation est évaluée dans le compte de l'éducation qui est un compte-satellite de la Comptabilité nationale.
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Éditions Nathan-Université, Collection Fac-Éducation.
- *Notes d'information*, DEP : « Les concours de recrutement des enseignants du second degré en 1994 », n° 95-26 ; « Les maîtres auxiliaires des établissements publics du second degré en 1994-1995 », n° 95-17 ; « Les nouveaux professeurs des écoles sortis des instituts universitaires de formation des maîtres », n° 95-50.
- « Effectifs scolaires et besoins en enseignants : tendances et prévisions », *Économie et Statistique*, Insee, n° 274, 1994-4.
- « Connaissance des enseignants », *Éducation et Formation*, DEP, n° 37, mars 1994.

- « Géographie de l'école », DEP.

SOURCES

- [1] *L'état de l'École*, DEP, édition 1995.
- [2] « La loi de finances pour 1996 ». *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 80, février 1996.
- [3] « Le coût de l'éducation en 1994 », *Note d'information*, DEP, n° 95-30, juillet 1995.
- [4] *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale.
- [5] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1995.
- [6] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1995.

6.2 ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [1]

	1975	1980	1992	1993	1994
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	180,8	492,4	519,3	538,0
- aux prix 1994					
en milliards de F	316,7	364,0	512,0	526,7	538,0
- en % du PIB	6,5	6,4	7,0	7,3	7,3
- par habitant					
en francs 1994	6 000	6 800	8 900	9 200	9 300
- par élève					
en francs 1994	20 600	23 300	31 000	31 700	32 100

Personnel enseignant du premier et du second degré [4]

	1993-1994	1994-1995
Établissements publics :		
Premier degré (hors IUFM et CNED)	301 698	302 209
soit : Préélémentaire + élémentaire	280 129	281 113
Spécial	21 569	21 096
Second degré*	361 043	364 430
soit : Collèges (SES comprises)	180 062	180 910
Lycées professionnels	54 881	54 065
Lycées	126 100	129 455
Total public	662 741	666 639
Établissements privés sous contrat :		
Premier degré	42 659	42 753
Second degré	88 389	89 778
Total privé sous contrat	131 048	132 531

* Hors enseignants remplaçants.

Établissements du premier et du second degré en 1994-1995 [6]

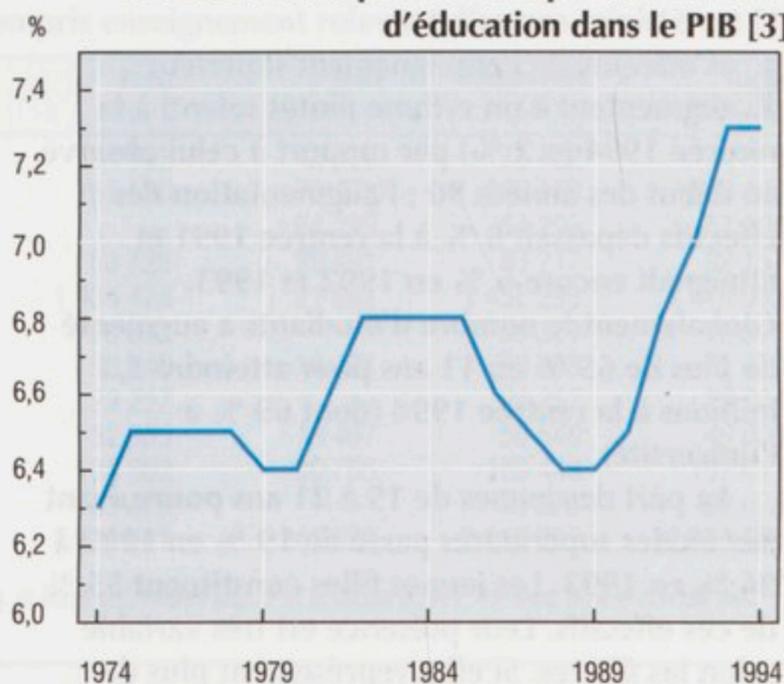
	1994-1995	Dont public	Rappel 1993-1994
Premier degré	60 233	54 264	60 684
Écoles maternelles	18 989	18 646	19 028
Écoles élémentaires*	41 244	35 618	41 656
dont : à classe unique	6 571	6 375	6 719
Second degré	11 212	7 501	11 235
Collèges	6 700	4 916	6 689
Lycées professionnels	1 873	1 166	1 908
Lycées d'enseignement général et technique	2 639	1 419	2 638

* Y compris les « écoles spéciales ».

Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [1]

	Effectifs milliers	Dont femmes %	Dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1992	1 474	66,2	60,4
1993	1 489	66,2	60,9
1994	1 507	66,2	60,9

Évolution de la part de la dépense intérieure d'éducation dans le PIB [3]



Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types* en 1994 [3]

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	60 900	60 900	60 900	60 900
5 ans d'école primaire	107 500	107 500	107 500	107 500
4 ans en 1 ^{er} cycle	142 800	142 800	142 800	142 800
2 ans en 2 ^e cycle prof.	99 200	///	///	///
3 ans en 2 ^e cycle gén. et techn.	///	137 400	137 400	137 400
2 ans en IUT	///	///	105 000	///
3 ans en université	///	///	///	95 700
Dépense totale	410 400	448 600	553 600	544 300

* Note de lecture : une scolarité allant de la maternelle au bac général et technologique coûte 448 600 F.

Nombre d'élèves par enseignant dans quelques pays en 1992 (Enseignement public et privé) [5]

	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Ensemble secondaire
Allemagne *	23,9	19,6	14,6	19,0	16,2
Autriche	18,3	12,2	7,7	11,6	9,4
Belgique	18,4	13,7	7,8
Danemark	10,7	10,9	9,1	10,4	9,7
Espagne	23,4	21,2	17,6	15,9	16,6
France	26,0	20,4	14,3
Italie	13,3	10,9	9,0	8,8	8,9
Pays-Bas	25,9	23,6	18,8
Royaume-Uni	38,1	20,8	15,9	14,8	15,2
Suède	...	11,9	10,6	16,0	13,0
République Tchèque	10,9	22,9	17,0	10,5	13,2
Turquie	16,6	29,3	47,5	13,2	23,4
États-Unis	16,8	15,0	15,9
Japon	18,5	19,8	16,8	16,4	16,6

* Ex-RFA

PRÉSENTATION

Les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent à un rythme plutôt ralenti à la rentrée 1994 (+ 2 %) par rapport à celui observé au début des années 90 ; l'augmentation des effectifs dépassait 8 % à la rentrée 1991 et atteignait encore 6 % en 1992 et 1993. Globalement le nombre d'étudiants a augmenté de plus de 65 % en 11 ans pour atteindre 2,1 millions à la rentrée 1994 (dont 69 % à l'université).

La part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures passe de 19 % en 1982 à 36 % en 1993. Les jeunes filles constituent 55 % de ces effectifs. Leur présence est très variable selon les filières. Si elles représentent plus de 50 % des effectifs en Lettres, Droit-économie, Santé, elles restent minoritaires dans les classes préparatoires aux grandes écoles (37 %) et dans les écoles d'ingénieurs (22 %).

Plus de 400 000 étudiants ont quitté l'enseignement supérieur en 1993, dont 44 % avec un *niveau de formation* au moins égal à la licence (niveaux I et II). Par contre, 28 % des sortants n'y ont acquis aucun diplôme (niveau IV). Cette proportion est en légère diminution (elle était de 32 % depuis 1984). Elle est plus élevée à l'université (34 %) où elle a tendance à augmenter dans toutes les disciplines. C'est la filière sciences qui délivre proportionnellement le plus de diplômes de second cycle et qui connaît le moins d'abandons.

En 1993, plus de la moitié des étudiants (55,6 %) qui se sont inscrits à l'université accèdent au *second cycle*. Les autres, soit abandonnent leurs études supérieures, soit les poursuivent ailleurs qu'à l'université. Ce taux d'accès au second cycle a fortement progressé entre 1987 et 1990 passant de 45,9 % à 54,6 % en trois ans ; depuis il a tendance à plafonner [3].

DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Niveaux de formation.**
Niveau IV : abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information, DEP* : « Projections à deux ans des principales filières de l'enseignement supérieur », n° 95-10, « Les instituts universitaires de technologies », n° 95-24, « Les écoles d'ingénieurs », n° 95-34, « Les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs » n° 95-35.
- « La première année à l'université », *Données sociales*, Insee, édition 1996.
- « L'Europe des universités converties à la sélection », *Le Monde de l'éducation*, n° 233, janvier 1996.
- « L'Université et ses publics », *Éducation et Formation*, n° 40, mars 1995.

SOURCES

- [1] *Tableaux statistiques, DEP*, n° 6389, octobre 1995.
- [2] « Les étudiants inscrits à l'université en 1994-1995 », *Note d'information, DEP*, n° 95-19.
- [3] *L'état de l'École*, DEP, édition 1995.
- [4] « Les personnels de l'enseignement supérieur 1994-1995 », *Note d'information, DEP*, n° 95-40.
- [5] « *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation* », DEP, édition 1995.
- [6] « *Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988* », Insee.

6.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Étudiants de l'enseignement post-secondaire en 1994-1995 (y compris enseignement relevant d'autres ministères) [1]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1993-1994
Classes préparatoires aux grandes écoles (y.c. prépa. intégrées)	58 952	14 470	73 422	74 870
Sections de techniciens supérieurs	155 690	72 478	228 168	232 844
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	-	54 293	54 293	57 208
Écoles paramédicales et sociales	53 726	29 491	83 217	82 157
Universités	1 434 426	21 867	1 456 293	1 416 092
dont : IUT	98 323	-	98 323	92 801
Écoles d'ingénieurs	55 342	18 461	73 803	71 273
dont : dépendantes des universités	23 257	-	23 257	22 264
indépendantes des universités	32 085	18 461	50 546	49 009
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	138 682	30 766	169 448	162 411
dont : IUFM	88 376	-	88 376	80 078
Total (b)	1 873 561	241 826	2 115 387	2 074 591

(a) IUFM (Inst. Univ. de formation des maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles. (b) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

Répartition par discipline des étudiants en université en 1994-1995 [2]

Discipline	%
Lettres	35,4
Sciences	19,4
Droit	13,8
Médecine	7,8
IUT	6,7
Sciences économiques	6,6
Filière administrative, économique et sociale	3,9
Pharmacie	2,2
Études d'ingénieurs en université	1,6
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1,1
Dentaire	0,5
Paramédical	0,5
Mathématiques appliquées et sciences sociales	0,4
Total	100,0

Sorties de l'enseignement supérieur [3]

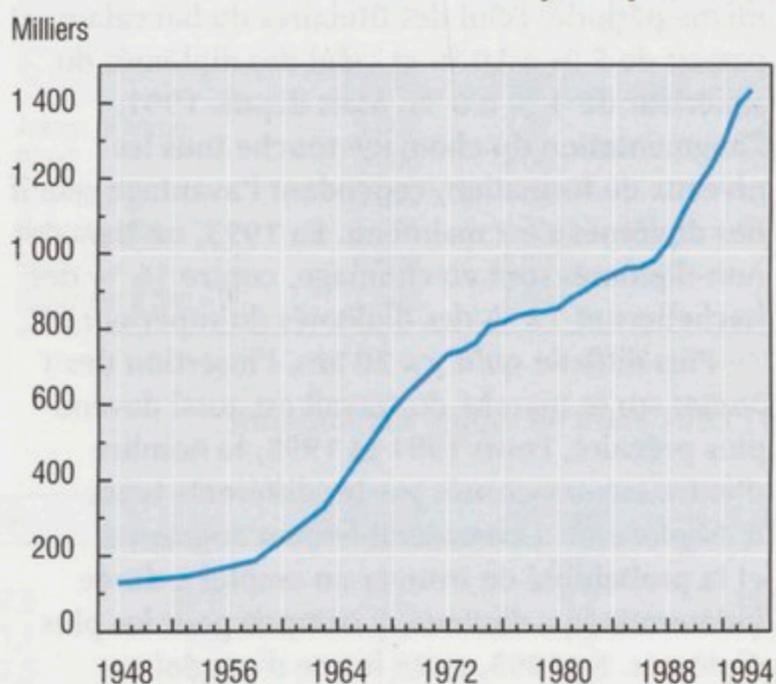
Niveau de formation	Ensemble des formations		Disciplines générales de l'université	
	1984	1993	1984	1993
Niveaux I et II	35	44	42	55
Niveau III	33	28	13	11
Niveau IV	32	28	45	34
	100	100	100	100
Ensemble des sorties	264 600	406 100	109 100	175 900

Personnel enseignant du supérieur (secteur public) [4]

	1992-1993	1993-1994	1994-1995
Total	60 998	65 663	68 054
soit en % :			
Professeurs	25,7	26,0	25,3
Maîtres de conférence	37,4	38,0	39,4
Assistants	9,5	8,9	8,6
Attachés et moniteurs *	10,7	10,1	9,4
Autres	16,6	17,0	17,3

* attachés, moniteurs et personnels temporaires de santé.

Évolution du nombre d'étudiants en universités publiques [5][6]



Taux d'accès en second cycle des entrants à l'université [3]

Origine scolaire	1987		1993	
	Hommes	Femmes	Ensemble	
A	46,1	50,7	56,4	55,3
B	49,4	55,0	64,3	60,6
C	63,2	63,5	75,2	68,2
D+D'	50,6	54,9	63,4	59,4
E	45,0	57,1	62,6	57,6
Ensemble bac général	51,1	57,4	62,7	60,6
F	19,9	34,8	26,7	29,7
G	19,6	23,0	22,8	22,9
Ensemble bac techno. (F, G, H)	19,6	25,9	23,7	24,4
Ensemble	45,9	53,5	56,9	55,6

PRÉSENTATION

Les jeunes restent de plus en plus longtemps à l'école. En mars 1995, la moitié de la classe d'âge des 16-25 ans poursuivait ses études à l'école, dans le supérieur ou en apprentissage, contre un tiers dix ans auparavant [1].

En 15 ans, le niveau de formation des jeunes a beaucoup progressé : la part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat a doublé, passant de 34 % en 1980 à 70 % en 1994, et les diplômés du supérieur représentent un tiers des sorties du système éducatif en 1993 contre seulement un cinquième en 1981 [4].

Plus le niveau de formation est élevé, plus l'accès à l'emploi est aisé, mais en 20 ans les risques de chômage se sont accrus pour tous les niveaux de diplômes. Les disparités se sont creusées entre les jeunes diplômés du supérieur et les autres : parmi les jeunes de 15 à 29 ans, de 1975 à 1990 le taux de chômage des non-diplômés s'est accru de près de 18 points, pour atteindre 27 % en 1990, alors que, sur la même période, celui des titulaires du baccalauréat passait de 5 % à 10 % et celui des diplômés du supérieur de 4 % à 6 %. Mais depuis 1991, l'augmentation du chômage touche tous les niveaux de formation, cependant l'avantage relatif des diplômés s'est maintenu. En 1995, un tiers des non-diplômés sont au chômage, contre 16 % des bacheliers et 12 % des diplômés du supérieur [4].

Plus difficile qu'il y a 20 ans, l'insertion des jeunes sur le marché du travail est aussi devenu plus précaire. Entre 1991 et 1995, le nombre d'entre eux concernés par les différents types d'*emploi aidé* a considérablement augmenté et la probabilité de trouver un emploi à durée indéterminée a diminué, y compris pour les plus diplômés. En 1995, cette forme d'emploi ne concerne plus que 60 % de l'emploi total des jeunes contre près de 75 % en 1991 [1] [4].

DÉFINITIONS

- **Emploi aidé.** *Contrat Emploi Solidarité (CES)* : en sont surtout bénéficiaires les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ; *Contrat d'Emploi Consolidé (CEC)* : créé fin 1992 pour favoriser l'emploi à la sortie d'un CES ; *Exojeunes* : instauré en 1991, dispositif d'exonération de 18 mois de charges patronales pour l'embauche de jeunes sans qualification (a pris fin en octobre 1993) ; *Aide au Premier Emploi d'un Jeune (APEJ)* : a pris le relais d'Exojeunes à partir d'avril 1994.
- **Taux et part de chômage des jeunes.** *Part de chômage* : le nombre de jeunes chômeurs est rapporté à la population totale des 16-25 ans. ; *Taux de chômage* : le nombre de jeunes chômeurs est rapporté aux actifs de même âge (occupant un emploi ou au chômage), non compris le service national, y compris l'apprentissage. Contrairement au concept du BIT, le contingent n'est pas compté dans la population ayant un emploi.
- **Salaires médian.** Salaire au niveau duquel 50 % de la population gagne moins et 50 % plus (différent du salaire moyen).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats* : « Formation et salaires », n° 98-99-100, décembre 1995.
- *INSEE-Première* : « Les inégalités devant l'école - Influence du milieu social et familial », n° 400, septembre 1995 ; « De l'école à l'emploi », n° 365, mars 1995 ; « La difficile maîtrise de la langue française », n° 385, juin 1995.
- *Économie et statistique* : « L'école, les élèves et les parents - Enquête éducation », Insee, n° 293, 1996-3 ; « Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales », n° 283-284, 3/4-1995.
- « Quatre ans après le CAP ou le BEP, que gagnent-ils ? », *Cereq bref*, n° 112, septembre 1995.

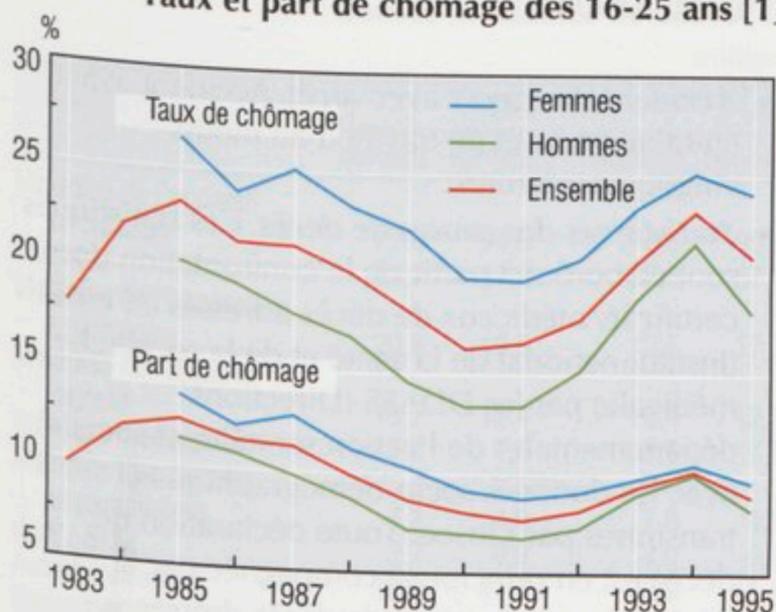
- « Les salaires des jeunes à l'embauche », *Premières synthèses*, Dares, n° 95-36, mai 1995.

SOURCES

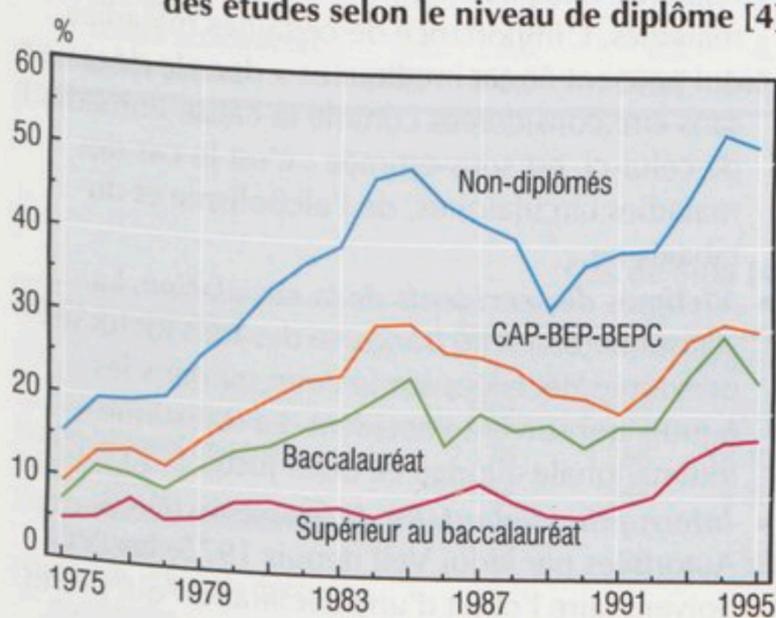
- [1] « Les jeunes en mars 1995 - Amélioration conjoncturelle sur le marché du travail », *INSEE-Première*, n° 452, mai 1996.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1995 - Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 101-102, février 1996.
- [3] *Regards sur l'éducation*, n° 3, OCDE-SERI, 1995.
- [4] *L'Économie française, édition 1996*, Insee, Le livre de poche, collection *Repères*, n° 529, juin 1996.

6.4 NIVEAUX DE FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

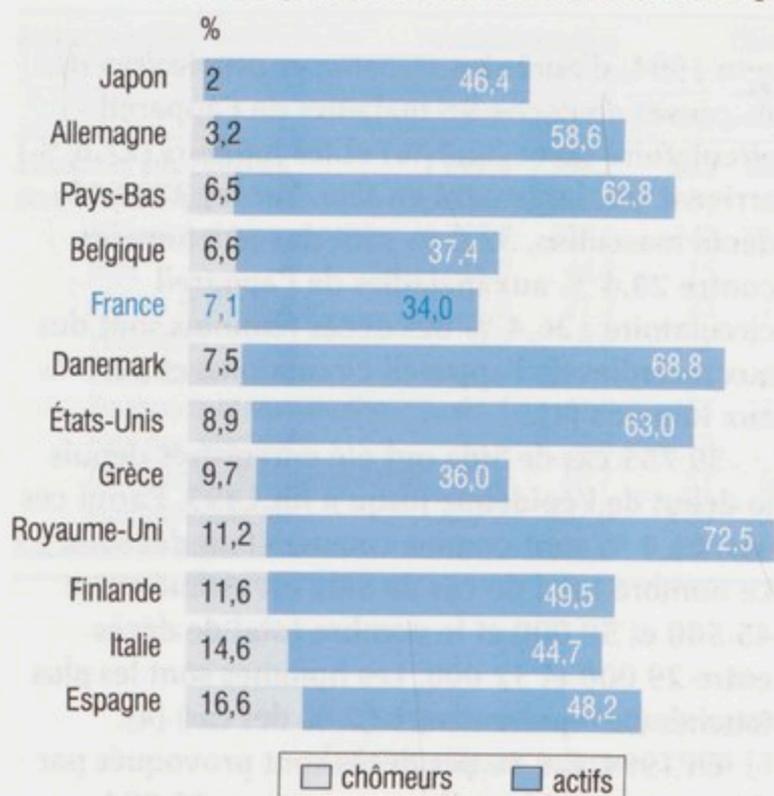
Taux et part de chômage des 16-25 ans [1]



Taux de chômage moins de 5 ans après la fin des études selon le niveau de diplôme [4]



Situation des jeunes de 15 à 24 ans en 1992 [3]



Salaires mensuels médians des jeunes de 15 à 24 ans selon le diplôme [2]

Niveau de diplôme	Hommes	Femmes	Écart entre salaires hommes et femmes (%)
	francs	francs	
Aucun diplôme	5 000	3 871	22,6
BEPC	5 000	4 000	20,0
CAP-BEP	5 500	4 500	18,2
Baccalauréat	5 564	4 700	15,5
Bac+2	6 500	6 000	7,7
Supérieur à bac+2	7 500	7 400	1,3

Situation des jeunes en mars 1995 [1]

%

Âge au 1 ^{er} janvier	16-17 ans	18-19 ans	20-21 ans	22-23 ans	24-25 ans	16-25 ans
Hommes						
Scolarisés	83,0	67,9	42,8	22,6	9,2	43,6
Stagiaires	0,4	1,1	1,6	1,7	1,5	1,3
Apprentis	11,4	7,5	2,9	1,1	0,5	4,4
Autres emplois aidés *	0,3	3,2	7,1	8,2	6,9	5,3
Emplois non aidés	0,9	6,1	21,0	41,3	62,8	27,6
Service national	-	5,5	6,6	10,2	5,3	5,7
Chômeurs	1,2	5,1	11,7	11,1	10,9	8,2
Inactifs	2,0	2,8	4,2	2,7	2,7	2,9
Solde	0,8	0,9	1,9	1,1	0,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs en milliers	774	765	849	890	865	4 143
Femmes						
Scolarisées	90,1	76,0	50,9	27,6	12,3	49,5
Stagiaires	0,3	1,1	1,5	1,5	1,3	1,2
Apprenties	4,0	3,1	1,7	0,8	0,3	1,9
Autres emplois aidés *	0,2	2,9	7,5	8,3	6,0	5,2
Emplois non aidés	0,2	4,6	17,3	36,1	52,4	23,3
Service national	-	-	0,1	-	-	-
Chômeuses	1,2	6,1	11,7	14,8	12,5	9,6
Inactives	1,6	3,8	6,5	8,3	11,3	6,5
Solde	2,3	2,4	2,9	2,7	3,8	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs en milliers	740	738	824	872	852	4 026

* Contrats emploi solidarité, contrats emploi consolidé, contrats de qualification, contrats d'adaptation, contrats de retour à l'emploi, APEJ, exo-jeunes.

PRÉSENTATION

En 1994, d'après les *statistiques provisoires des causes de décès*, les maladies de l'appareil circulatoire (avec 32,2 %) et les tumeurs (27,8 %) arrivent très largement en tête. Sur les 270 688 décès masculins, 32,3 % sont dus aux tumeurs contre 28,4 % aux maladies de l'appareil circulatoire ; 36,4 % des décès féminins sont dus aux maladies de l'appareil circulatoire et 22,9 % aux tumeurs [1].

39 755 cas de Sida ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie jusqu'à fin 1995. Parmi ces cas, 61,4 % sont connus comme étant décédés. Le nombre total de cas de Sida est estimé entre 45 500 et 50 000 et le nombre total de décès entre 29 000 et 32 000. Les hommes sont les plus touchés (ils représentent 82,7 % des cas) [4].

En 1994, 8,6 % des décès sont provoqués par des causes accidentelles : on recense 11 994 suicides et 9 557 décès par chutes accidentelles. Les *accidents de la circulation* sont la troisième cause de décès accidentel. En 1995, 132 948 accidents de la route ont entraîné la mort de 8 412 personnes et en ont blessé 181 404. Bien qu'en diminution, la mortalité routière reste élevée. Parmi les pays de l'Union européenne, la France voit cependant le nombre de tués par million d'habitants décroître alors qu'il augmente au Portugal et en Belgique [3].

En 1994, on dénombre 1 477 004 *accidents du travail* contre 1 484 478 en 1993 ; la baisse porte surtout sur les accidents du trajet, 120 800 en 1994 et 131 942 en 1993. Les cas mortels régressent : 1 403 en 1994 contre 1 767 en 1991 [2].

En 1993, le nombre d'*IVG* déclarées est de 166 833 contre 134 173 en 1976. Ce nombre diminue lentement depuis 1983 (où il était de 182 862). Mais le nombre total d'*IVG* est estimé à 225 000 en 1993 (contre 250 000 en 1976). Le taux d'*IVG* pour 100 naissances vivantes est en augmentation (23,4 en 1993 contre 18,7 en 1976) [6].

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruption volontaire de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du Sesi (ministère du Travail et des Affaires sociales). L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Variations sur les variations du suicide en France », *Population*, Ined, n° 4-5, juillet-octobre 1995.
- « Les nouvelles maladies », *Futuribles*, n° 203, novembre 1995.
- « Les accidents de la vie courante : un risque pour chacun », *INSEE-Première*, n° 378, juin 1995.
- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1995*, Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales.
- « Les femmes », *Contours et caractères*, Insee, février 1995.

SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, année 1994 - résultats provisoires, Inserm.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 1996.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [4] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, ministère du Travail et des Affaires sociales, n° 10, 1996.
- [5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1993, OMS, Genève, 1994.
- [6] « L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976 », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1995.

7.1 MALADIES - ACCIDENTS

Causes médicales de décès [1]

	milliers			
	1993		p 1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	79,6	94,5	76,8	90,6
Tumeurs	88,7	57,8	87,5	57,1
Maladies de l'appareil respiratoire	20,8	19,5	19,5	17,7
Maladies de l'appareil digestif	13,7	12,4	13,4	12,1
Troubles mentaux	5,4	7,6	5,5	7,6
Maladies infectieuses et parasitaires	7,2	4,6	7,6	4,7
dont : Sida	3,7	0,8	4,0	0,9
Autres maladies	32,0	41,7	32,9	41,8
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	28,3	18,4	27,4	17,5
dont : suicides	8,9	3,4	8,8	3,2
chutes accidentelles	3,8	6,6	3,5	6,1
Total toutes causes	275,7	256,6	270,7	249,1

Cas de Sida [4]

Groupe de transmission	Année de diagnostic			Cumul des cas depuis 1978
	1993		p 1995	
	1993	p 1995	1978	
Homo-bisexual masculin	2 175	1 386	18 404	
Toxicomane	1 454	944	9 392	
Homo-bisexual masculin et toxicomane	41	26	526	
Hémophile et trouble de la coagulation	61	33	514	
Contamination hétérosexuelle	830	644	5 499	
Transfusé	163	62	1 642	
Transmission materno-fœtale	46	21	486	
Inconnu	613	521	3 292	
Total	5 383	3 637	39 755	

Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1993		p 1994	
	1993	p 1994	1993	p 1994
Ensemble des activités	1 352,5	1 356,2	833	800
dont : Métallurgie	232,5	226,6	84	87
Bâtiment et travaux publics	235,6	229,1	242	213
Bois	45,0	44,3	15	8
Pierres et terres à feu	22,0	21,3	23	17
Vêtement	9,3	8,6	2	1
Alimentation	130,0	128,7	47	62
Transports et manutention	81,1	81,6	165	158
Eau, gaz, électricité	10,4	9,8	12	8
Commerces non alimentaires	81,6	80,7	51	58
Interprofessionnel	437,2	457,6	158	131
Accidents du trajet	131,9	120,8	641	603

Victimes d'accidents de la route dans quelques pays en 1994 [3]

Pays	Blessés	Tués	milliers
			Nombre de tués pour 1 million d'habitants
Allemagne	526,2	9,8	121
Autriche	57,5	1,3	172
Belgique	73,3	1,7	168
Danemark	9,7	0,5	105
Espagne	113,6	5,7	146
Finlande	8,1	0,5	94
France	180,3	9,0	155
Grèce	32,1	2,1	202
Irlande	10,4	0,2	63
Italie	215,6	7,1	124
Luxembourg	1,4	0,1	20
Pays-Bas	49,1	1,3	84
Portugal	65,1	2,7	291
Royaume-Uni	302,2	3,8	67
Suède	19,7	0,6	72
États-Unis (1993)	3 125,0	40,1	156
Japon	914,2	16,6	133

Interruptions volontaires de grossesse [6]

Nombre d'IVG :	1976	1983	1990	1991	1992	1993
Déclarées	134 173	182 862	170 428	172 152	167 458	166 833
Estimées	250 000	261 000	230 000	230 000	227 000	225 000
Pour 100 naissances vivantes*	18,7	23,8	22,3	22,6	22,5	23,4
Par femme*	0,36	0,44	0,40	0,40	0,39	0,39

* IVG déclarées.

Principales causes de décès dans quelques pays : taux par sexe, pour 10 000 habitants [5]

	Allemagne (1991)		France (1991)		Royaume-Uni (1992)		États-Unis (1990)		Japon (1992)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	50,0	31,7	26,5	15,7	45,0	26,6	42,2	26,0	26,3	17,6
Tumeurs	27,2	16,4	29,7	12,9	27,5	18,2	25,3	16,3	23,0	11,3
Appareil respiratoire	7,8	3,0	6,3	2,8	11,1	6,2	9,4	5,2	11,4	4,8
Appareil digestif	5,7	3,1	4,9	2,6	3,0	2,4	3,6	2,3	3,8	1,9
Accid. véhic. moteur	2,0	0,6	2,4	0,8	1,1	0,4	2,5	1,1	1,7	0,6

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1995, 169 447 **médecins** sont en activité contre 59 000 en 1967. L'instauration du **numerus clausus** des études médicales a fortement ralenti la croissance de leur nombre depuis 1980 (mais n'influence pas la répartition des spécialités) ; toutefois, en 1995, la progression est plus forte avec 5,4 % contre 0,8 % en 1994. Le nombre des médecins devrait plafonner à 190 000 entre 2000 et 2010, puis, pourrait baisser et se situer entre 81 100 (hypothèse basse) et 156 400 (hypothèse haute) en 2030 suivant des projections qui se fondent sur l'effectif et la répartition par âge des médecins et le **numerus clausus**. Le taux de **féminisation** de la profession médicale atteint 34 % au début de 1995 contre seulement 14 % en 1968. Actuellement, un médecin sur trois est salarié et un sur deux est spécialiste (contre seulement un sur trois en 1966) [1] [3].

Le nombre des **infirmiers** (hors secteur psychiatrique) est de 272 722 au 1^{er} janvier 1994, en progression de plus de 40 % depuis 1981. Le nombre des **masseurs-kinésithérapeutes** a augmenté de 36 % sur la même période [1].

Au 1^{er} janvier 1995, le nombre total de **lits** et **places** dans les établissements de santé est de 679 731 (69 % sont dans le secteur public). Le nombre de lits en **hospitalisation complète** est de 523 529 (9 % de moins qu'en 1987) ; la baisse a été plus forte dans le secteur public (- 10 %) que dans le privé (- 7 %) [1].

En 15 ans (de 1975 à 1990) le nombre d'habitants par médecin a diminué dans tous les pays de l'Union européenne sauf au Royaume-Uni où il demeure le plus élevé [2].

DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le **numerus clausus** qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Il est pour la première fois en légère hausse à la rentrée 1994 où il est fixé à 3 570.
- **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète ne concernent pas les hospices et les maisons de retraite. Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Dix ans d'activités des établissements de santé », *Informations rapides*, Sesi, n° 64, août 1995.
- *Solidarité santé*, Sesi : « Les professions de santé », n° 1, janvier, mars 1995 ; « L'hôpital en évolution, expériences françaises et étrangères », n° 3, juillet, septembre 1995.
- *Bibliographie*, Credes : « L'équipe médicale et paramédicale dans le service hospitalier : existe-t-il des normes ? », 1995 ; « Présent et perspective du rôle de l'hôpital public/privé face aux besoins sanitaires, aux aspirations individuelles et aux innovations technologiques », n° 1044 ; « Résumé des actes du

- IV^e colloque : Géographie et socio-économie de la santé - Hôpitaux et géographie des soins », 1995 ; « L'emploi dans le secteur de la santé », n° 1063, avril 1995.
- « L'hospitalisation à domicile : une place marginale dans les systèmes de santé », *Concours médical*, n° 4, 1995.

SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1996*, Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales.
- [2] OCDE.
- [3] « Médecins et soins des prochaines décennies », *Données sociales 1996*, Insee.

7.2 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Nombre d'habitants par médecin dans divers pays [2]

	1975	1980	1990
Allemagne (ex-RFA)	502	441	324
Belgique	568	421	292
Danemark	530	469	360
France	667	498	373
Grèce	490	407	294
Irlande	845	775	651
Italie*	452	357	210
Pays-Bas	627	545	399
Royaume-Uni	680	599	704
Espagne	645	430	262
Portugal	787	510	352
Suède	580	454	348
Japon	847	(a) 730	606

* Y compris les chirurgiens-dentistes. (a) 1982

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]
au 1^{er} janvier 1995

	Ensemble	Médecins libéraux %	Densité*
Médecine générale	86 108	77,0	148
Spécialités médicales	46 253	60,2	80
dont : Cardiologie	4 707	72,7	8
Pédiatrie	5 334	59,3	43
Radiologie	6 598	68,6	11
Spécialités chirurgicales	20 906	73,2	36
dont : Gynécologie obstétrique	4 519	73,1	31
Ophtalmologie	5 092	89,5	9
Biologie médicale	2 089	35,9	4
Psychiatrie	11 015	55,6	19
Santé publique et médecine du travail	3 076	4,6	5
Ensemble des spécialités	83 339	60,2	144
Ensemble des médecins	169 447	68,7	292

* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues-obstétriciens (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 16 ans).

Établissements de santé [1]
au 1^{er} janvier 1995

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits ou places	dont lits en hospit. complète
Secteur public	1 074	470 771	337 374
dont : CHR	29	100 070	90 780
CH	580	253 820	179 442
Hôpital local	344	55 479	22 050
CHS	98	59 245	43 266
Secteur privé	2 967	208 960	186 155
dont : établissements de soins de courte durée	1 196	115 436	106 073
étab. de moy. et long séjour	733	53 556	49 312
établissements psychiatriques*	332	27 635	24 920
Ensemble	4 041	679 731	523 529

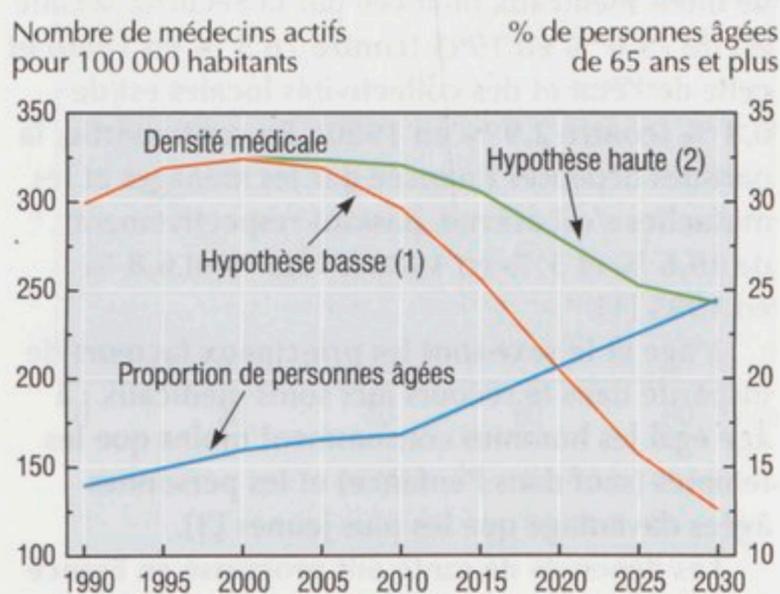
* Y compris les hôpitaux psychiatriques privés faisant fonction de public

Effectifs des professions de santé [1]
au 1^{er} janvier

	1981	1990	1993	1994
Médecins	108 054	148 089	158 968	160 235
Chirurgiens-dentistes	31 872	37 931	38 868	39 284
Sages-femmes	8 479	10 705	11 479	11 957
Pharmaciens*	37 820	51 367	52 673	53 085
Infirmiers	192 913	242 953	261 525	272 722
Infirmiers de secteur psy.	56 537	61 527	58 980	58 221
Masseurs-kinésithérapeutes	32 229	38 257	41 858	43 968
Orthophonistes	7 110	10 000	10 986	11 359
Orthoptistes	1 200	1 445	1 582	1 606

* Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Évolution projetée de la densité médicale et de la place des personnes âgées dans la population [3]



(1) : resserrement à 2 000 étudiants par an dès 1998.

(2) : élargissement progressif dès 1995 pour atteindre 5 300 étudiants par an à partir de l'an 2000.

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [1]
au 1^{er} janvier

	1987	1990	1994	1995
Secteur public	374 002	363 115	343 717	337 374
Secteur privé	199 633	195 578	189 353	186 155
Ensemble	573 635	558 693	533 070	523 529

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [1]

	1980	1990	1994
Pharmacies	19 709	22 088	22 450
Laboratoires	4 241	3 905	4 058

PRÉSENTATION

Au cours des vingt dernières années, la consommation de soins et de biens médicaux a progressé à un rythme soutenu, plus rapide que celui du PIB. Le développement de l'offre et l'élargissement de l'accès au système de soins, favorisé par la généralisation de la couverture sociale (99,5 % de la population est couverte par la Sécurité sociale et 87 % par une couverture complémentaire), ont contribué à cette évolution [2].

En 1995, la **consommation médicale totale** est de 697 milliards de F, soit 11 988 F par habitant. Sa croissance est plus forte qu'en 1994 (+ 4,6 % contre + 3,2 %) mais marque un net ralentissement par rapport à la période 1980-1993 (où elle a augmenté en moyenne de 9,5 % par an) [1].

La part de l'ensemble des dépenses de soins et de biens médicaux financée par la Sécurité sociale est de 73,9 % en 1995 (contre 76,5 % en 1980) et celle de l'État et des collectivités locales est de 0,8 % (contre 2,9 % en 1980). En contrepartie, la part des dépenses financée par les ménages et les mutuelles s'est accrue, passant respectivement de 15,6 % et 5 % en 1980 à 18,5 % et 6,8 % en 1995 [1].

L'âge et le sexe sont les principaux facteurs de disparité dans le recours aux soins médicaux : à âge égal les hommes consomment moins que les femmes (sauf dans l'enfance) et les personnes âgées davantage que les plus jeunes [3].

Les dépenses de santé ont progressé en France à un rythme plus élevé que dans les autres pays, à l'exception des États-Unis. En 1993, la France est au 1^{er} rang de l'Union européenne pour la part des dépenses de santé dans le PIB [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « *dépense courante de santé* » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes et la participation du Service des statistiques, des études et des systèmes d'information du ministère du Travail et des Affaires sociales (Sesi) et de l'Inserm.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'accès aux soins : évolution des inégalités entre 1980 et 1991 », *Économie et statistique*, Insee, n° 282, 1995-2.
- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, Sesi, 1996.
- « Enquête sur la santé et les soins médicaux 1991-1992 », *Insee-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 64-65-66, novembre 1994.
- « 50 ans de statistiques en Assurance maladie, Tome 1 : les prestations versées par le régime général de 1945 à 1994 », *Études et statistiques*, Cnamts, n° 31, octobre 1995.

- « La santé des Français », Haut comité de la santé publique, *collection Repères*, éditions La découverte, 1995.

SOURCES

- [1] « Comptes nationaux de la santé 1993-1994-1995 », Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales, juin 1996.
- [2] « Vers une maîtrise des dépenses de santé », *Données sociales 1996*, Insee.
- [3] « Les dépenses de santé des Français », *Économie et Statistique*, Insee, n° 265, 1993-5.

7.3 DÉPENSES DE SANTÉ

Consommation médicale totale des ménages [1]

	milliards de F		
	1980	1995	95/94 %
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	337,5	4,8
Soins hospitaliers	102,0	328,5	4,7
soit : publics	79,5	251,9	5,5
privés	22,4	76,6	2,3
Soins en sections médicalisées	0,4	9,0	8,8
Soins ambulatoires	50,6	189,7	3,7
Médecins	23,8	92,0	5,2
Dentistes	13,8	29,8	3,4
Auxiliaires médicaux	5,9	42,8	2,0
Laboratoires (analyses)	5,2	18,9	2,2
Cures thermales	2,0	6,2	-1,2
Transports de malades	2,0	10,4	3,9
Médicaments	33,7	126,3	6,0
Prothèses	3,7	18,4	0,8
Lunetterie	2,7	11,6	2,0
Orthopédie	1,1	6,9	-1,1
Total des soins et biens médicaux	192,3	682,3	4,6
Médecine préventive	5,9	14,7	4,2
dont : médecine du travail	2,7	5,9	2,0
médecine scolaire	1,2	2,7	5,7
protection maternelle et infantile	0,8	2,1	2,5
toxicomanie	0,1	0,7	21,0
Consommation totale	198,2	697,0	4,6

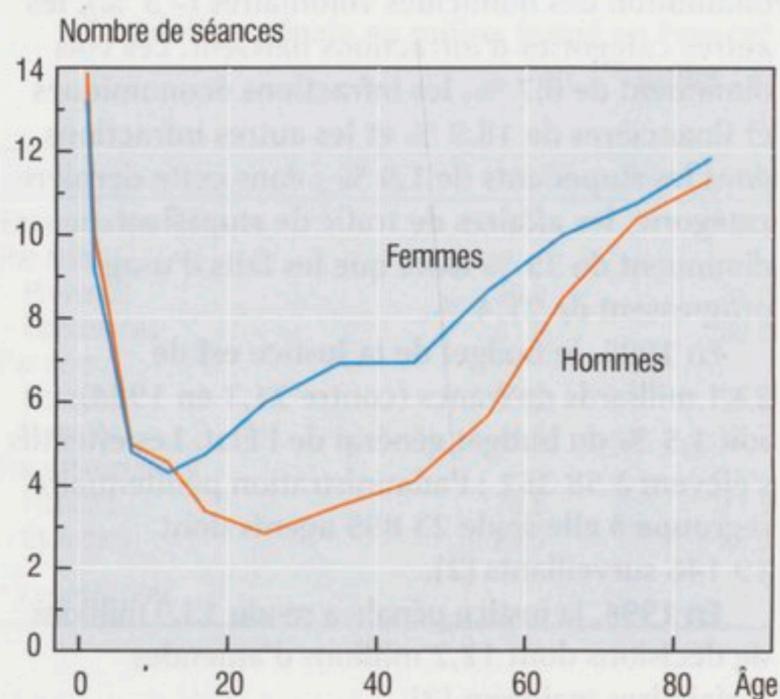
Soins et biens médicaux - financement [1]

	%		
	1980	1994	1995
Sécurité sociale	76,5	73,6	73,9
État et collectivités locales	2,9	0,9	0,8
Mutuelles	5,0	6,8	6,8
Ménages	15,6	18,7	18,5
Total	100,0	100,0	100,0

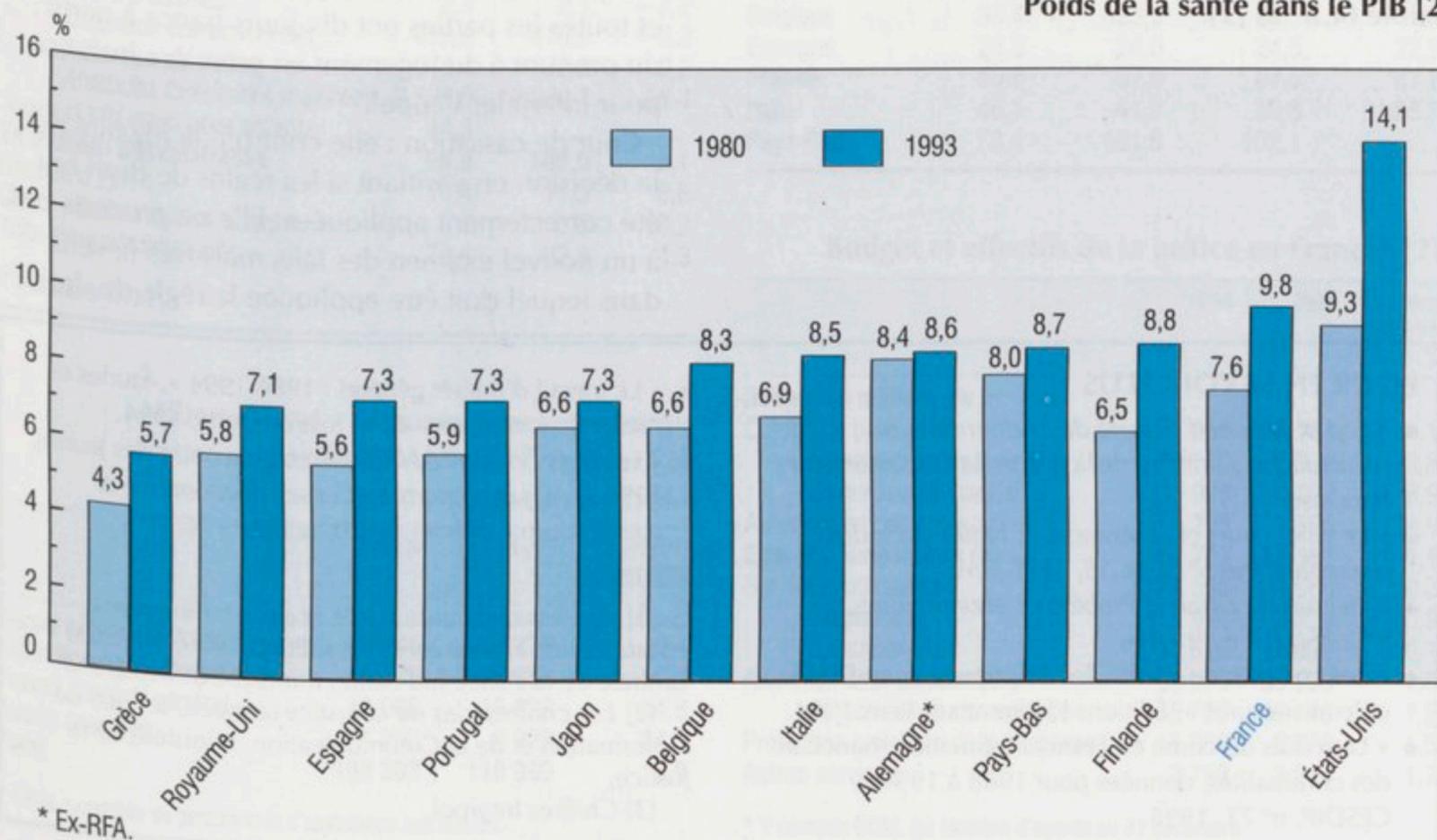
Dépenses courantes de santé [1]

	milliards de F		
	1980	1994	1995
Dépenses pour les malades	212,5	702,7	735,0
Dépenses de prévention	6,7	17,6	18,3
Dépenses en faveur du système de soins	6,9	27,5	29,3
soit : recherche médicale et pharmaceutique	4,8	24,3	26,3
formation	2,1	3,2	3,1
Gestion générale	2,9	11,3	12,1
Double compte : Recherche pharmaceutique	-2,0	-11,9	-13,0
Dépenses totales	227,0	747,2	781,7

Séances de médecins par personne et par an selon l'âge et le sexe en 1991 [3]



Poids de la santé dans le PIB [2]



* Ex-RFA.

PRÉSENTATION

En 1995, selon le ministère de l'Intérieur, le nombre de **crimes et délits constatés en France** métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie s'élève à 3,7 millions. La criminalité baisse ainsi pour la première fois depuis 1988 (- 6,5 %). Cette diminution fait suite à la stabilisation amorcée en 1993 (+ 1,3 %) et confirmée en 1994 (+ 1 %) [1].

En 1995, le **taux de criminalité** en France est de 63,2 pour mille habitants contre 67,8 en 1994 [1].

À l'exception des atteintes aux personnes qui restent orientées à la hausse (+ 9 %) malgré une diminution des homicides volontaires (- 5 %), les autres catégories d'infractions baissent. Les vols diminuent de 6,7 %, les infractions économiques et financières de 18,9 % et les autres infractions dont les stupéfiants de 1,9 % ; dans cette dernière catégorie, les affaires de **trafic de stupéfiants** diminuent de 35 % alors que les faits d'**usage** progressent de 21,4 %.

En 1995, le budget de la Justice est de 22,1 milliards de francs (contre 21,3 en 1994), soit 1,5 % du budget général de l'État. Les effectifs s'élèvent à 58 361 ; l'administration pénitentiaire regroupe à elle seule 23 899 agents dont 19 146 surveillants [2].

En 1994, la justice pénale a rendu 13,9 millions de décisions dont 12,2 millions d'amendes forfaitaires majorées [2].

Au 1^{er} juillet 1995, on compte 181 établissements pénitentiaires disposant de 48 804 places pour 58 069 détenus. La part des femmes dans la population pénale demeure très faible (4,2 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.
- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
 - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel d'activité de l'Administration pénitentiaire*, ministère de la Justice, la Documentation française.
- « La ville, peurs et espérances », *Notes et études documentaires* n° 5014.15, 1995.9.10.
- « Le coût du crime », *Problèmes économiques*, n° 2 468, 17 avril 1996.
- « Les comptes du crime : les délinquances en France et leurs mesures », Éditions l'Harmattan, Paris 1994.
- « Les coûts du crime en France. Estimation monétaire des criminalités, données pour 1988 à 1991 », CESDIP, n° 71, 1995.

- « Le travail d'intérêt général : 1984-1994 », Études et recherches, ministère de la Justice, Paris, 1994.
- « Les phénomènes de violence à l'encontre des jeunes, 1994 », *Avis et rapports au Conseil économique et social*, Journal officiel, n° 20, juillet 1994.

SOURCES

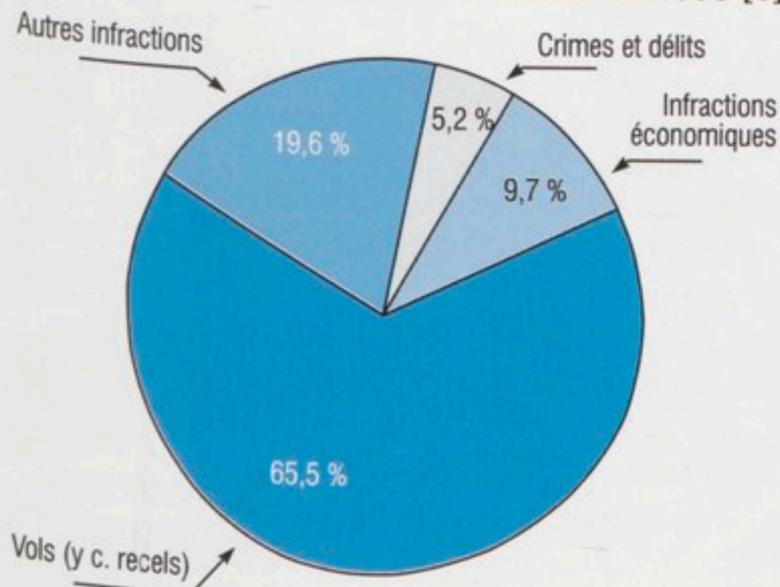
[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1995*, édition 1996, direction centrale de la Police judiciaire, ministère de l'Intérieur.

[2] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), service de l'Information et de la Communication, ministère de la Justice.

[3] Chiffres Interpol.

8.1 CRIMINALITÉ - JUSTICE

Criminalité en France en 1995 [1]



Activité judiciaire en France*
Décisions rendues [2]

	milliers de décisions		
	1993	1994	Évolution 1994/93 %
En matière civile	1 969,9
Droit commun	1 310,0	1 306,1	- 0,3
<i>Cour de cassation</i>	18,6	18,5	- 0,6
<i>Cours d'appel</i>	173,9	186,4	7,2
<i>Tribunaux de grande instance</i>	499,4	602,0	20,5
<i>Tribunaux d'instance</i>	618,1	499,2	- 19,2
Juridictions spécialisées	659,9
<i>Tribunaux pour enfants</i>	110,7
<i>Tribunaux de commerce</i>	297,7	297,7	0,0
<i>Tribunaux des affaires de sécurité sociale</i>	97,5
<i>Conseils de prud'hommes</i>	154,0	165,8	7,7
En matière pénale	11 389,6
Droit commun	11 345,4	13 936,2	22,8
<i>Cour de cassation</i>	6,1	5,8	- 5,0
<i>Cours d'appel</i>	42,6	43,2	1,3
<i>Cours d'assises</i>	2,3	2,1	- 7,2
<i>Tribunaux correctionnels</i>	419,9	418,9	- 0,2
<i>Tribunaux de police</i>	1 346,4	1 235,8	- 8,2
<i>Amendes forfaitaires majorées</i>	9 528,0	12 230,3	28,4
Juges et tribunaux pour enfants	44,3
En matière administrative	96,9	100,0	3,1
Conseil d'État	10,4	11,3	8,8
Cours administratives d'appel	7,1	5,8	- 18,2
Tribunaux administratifs	79,4	82,9	4,3

* Y compris DOM.

Milieu ouvert - Mesures prises en charge
par les CPAL* au 1^{er} janvier [2]

	métropole + DOM		
	1994	1995	Évolution 1995/94 %
Sursis avec mise à l'épreuve	87 446	87 776	0,4
Libération conditionnelle	4 579	5 053	10,4
Travail d'intérêt général	13 069	18 928	44,8
Autres mesures	4 209	5 223	24,1
Total	109 303	116 980	7,0

* CPAL : comités de probation et d'assistance aux libérés.

Évolution des crimes et délits
constatés en France [1]

	milliers d'infractions			
	1985	1994	1995	Évolution 1995/94 %
Vols (y.c. recels)	2 301,9	2 573,0	2 400,6	- 6,7
Infractions économiques et financières	681,7	440,2	357,1	- 18,9
Crimes et délits contre des personnes	118,0	175,4	191,2	9,0
Autres infractions (dont stupéfiants)	477,6	730,4	716,4	- 1,9
Ensemble	3 579,2	3 919,0	3 665,3	- 6,5

Population pénale en milieu fermé en France*
au 1^{er} juillet [2]

	%	
	1994	1995
Ensemble des détenus	57 804	58 069
Par statut :		
Prévenus	39,0	38,0
Condamnés	61,0	62,0
Par sexe :		
Hommes	95,9	95,8
Femmes	4,1	4,2
Par nationalité :		
Français	70,5	71,5
Étrangers	29,5	28,5

* Y compris DOM.

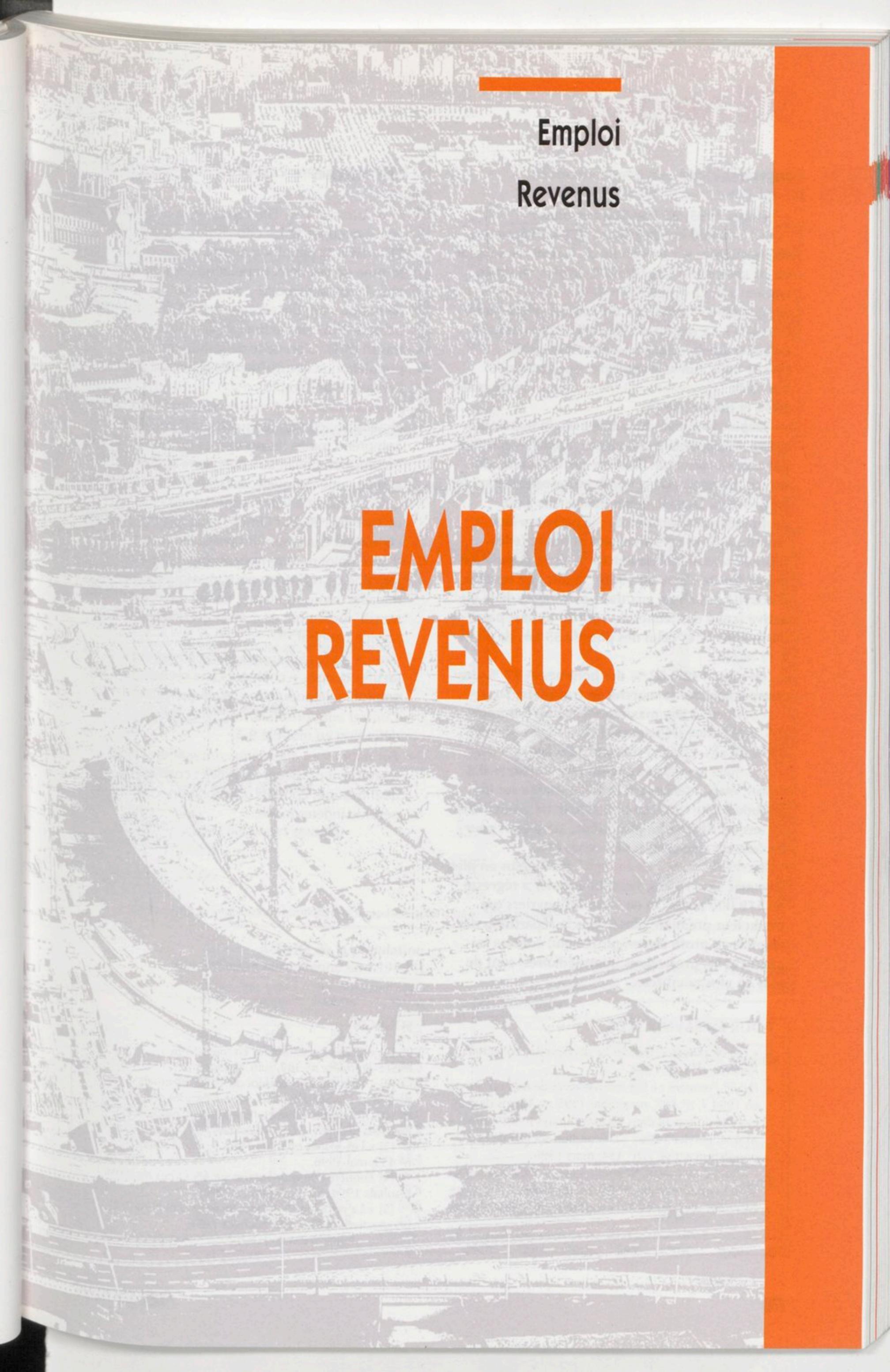
Taux de la criminalité dans quelques pays [3]

	‰			
	1991	1992	1993	1994
Allemagne	66,5	78,4	83,4	80,4
Belgique	36,4	35,9	34,3	...
Espagne	24,8	24,0	24,5	22,9
France	65,8	67,0	67,5	67,8
Italie	46,1	41,7	39,8	38,3
Pays-Bas	78,4	101,8	102,1	...

Budget et effectifs de la justice en France* [2]

	millions de F :		
	1994	1995	Évolution 1995/94 %
Budget en millions de F :			
Crédits de paiement	21 266	22 131	4,1
<i>Dépenses ordinaires</i>	20 170	20 939	3,8
<i>Dépenses en capital</i>	1 095	1 192	8,9
Autorisations de programme	1 205	1 625	34,9
Effectifs budgétaires (a)	57 707	58 361	1,1
Services judiciaires	24 590	24 668	0,3
<i>Magistrats</i>	5 974	6 029	0,9
<i>Fonctionnaires</i>	18 616	18 639	0,1
Administration pénitentiaire	23 476	23 899	1,8
<i>Personnel de surveillance</i>	18 795	19 146	1,9
Protection judiciaire de la jeunesse	5 889	5 978	1,5
Autres services	3 752	3 816	1,7

* Y compris DOM. (a) Nombre d'agents au 31 décembre.

An aerial, sepia-toned photograph of a city, likely Paris, featuring a large stadium (Stade de France) in the foreground. The city is densely packed with buildings and greenery. A thick orange horizontal bar is positioned above the text.

Emploi
Revenus

EMPLOI REVENUS

PRÉSENTATION

En mars 1995, 25 280 000 personnes (13 910 000 hommes et 11 370 000 femmes), sont présentes sur le marché du travail (en emploi ou au chômage), soit 142 000 de plus qu'un an auparavant. La progression de la **population active** se situe dans la tendance des années précédentes (+ 0,6 %). La reprise de l'activité économique a entraîné une hausse du nombre d'emplois (+ 322 000), qui se traduit par une hausse de 1,5 % de la **population active occupée** entre mars 1994 et mars 1995 [1].

Depuis le milieu des années 60, la population active a augmenté à un rythme rapide (+ 200 000 par an), en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses nées durant le baby-boom. Dans le même temps elle s'est profondément transformée : la présence des femmes s'est progressivement affirmée (elles représentent actuellement 45 % de la population active contre 35 % en 1968), tandis que les taux d'activité ont chuté aux deux extrémités de la vie active (celui des jeunes de 15 à 24 ans est passé de 54 % à 30 % et celui des plus de 55 ans de 32 % à 17 %) [5].

En mars 1995, 62 % des hommes et 47 % des femmes sont sur le marché du travail. Le **taux d'activité** est à son maximum chez les hommes (95 %) et chez les femmes (78 %) qui ont entre 25 et 49 ans. Dans cette tranche d'âge, l'**activité des femmes** enregistre encore une hausse (+ 0,5 point), mais inférieure à celle constatée sur la période 1990-1993. Le taux d'activité au-delà de 60 ans est de plus en plus faible, aussi bien pour les femmes que pour les hommes [1].

La **tertiarisation de l'emploi** est de plus en plus marquée : en 10 ans, l'emploi ouvrier a régressé de 519 000 postes et en 1993 les ouvriers ont perdu leur première place dans la répartition des emplois au profit des employés qui, comme les cadres et les professions intermédiaires, sont de plus en plus nombreux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les employés », Édition La découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.
- *INSEE-Première* : « Les mouvements de main-d'œuvre en 1994 », n° 407, novembre 1995 ; « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », n° 424, janvier 1996 ; « L'évolution sociale de la population active », n° 434, mars 1996.
- « Marché du travail. Séries longues », *INSEE-Résultats*, série Emploi-revenus, n° 62-63, mai 1994.
- *Données sociales 1996* : chapitre 3 « Emploi », Insee.

DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir la définition au mot-clé 9.2). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.
- **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.
- **Contrat emploi-solidarité (CES).** Voir la définition au mot-clé 9.3.
- **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : contrats de qualification, contrats d'adaptation, contrats à période indéterminée.

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1995 », *INSEE-Première* n° 389, juin 1995.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1995. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 101-102, février 1996 et « Enquête sur l'emploi de 1985. Résultats détaillés », *Les Collections de l'Insee*, vol. D 107.
- [3] « Les jeunes en mars 1995 », *INSEE-Première*, n° 453, mai 1996.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail*, résultats 1994, Eurostat-OSCE, 1996.
- [5] « La population active : facteurs d'évolution et perspectives », *Données sociales 1996*.

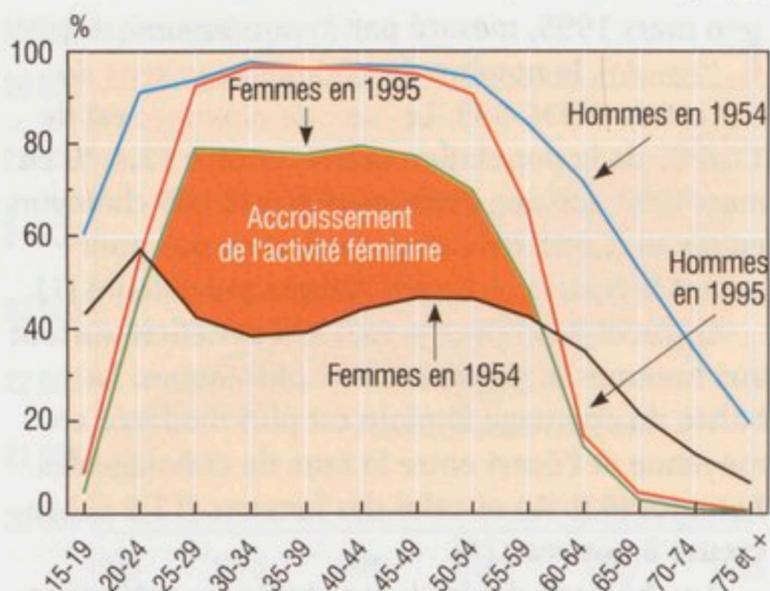
9.1 POPULATION ACTIVE

Emploi des jeunes de 16 à 25 ans en mars 1995 [3]

	milliers
Stagiaires	101
soit : programmes de stages des 16-25 ans	51
stages AFPA*	10
programmes « adultes » État ou régions	40
Actifs ayant un emploi	2 770
Apprentis	260
Autres emplois aidés	428
soit : contrats emploi-solidarité	132
contrats de qualification	146
contrats d'adaptation	44
contrats de retour à l'emploi	25
APEJ*	77
Emploi non aidé	2 082
Total	2 871

* AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.
APEJ : Aide au premier emploi des jeunes.

Évolution entre mai 1954 et mars 1995 du taux d'activité par sexe et âge [2]



Population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle* [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1985			Mars 1995		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	931	584	1 515	506	296	802
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 085	613	1 698	1 109	558	1 667
dont : artisans	627	234	861	583	205	788
commerçants	380	355	735	413	327	740
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 445	495	1 940	1 928	945	2 873
dont : professions de l'information des arts et des spectacles	84	57	141	103	76	179
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	405	28	433	556	79	635
Professions intermédiaires	2 533	1 723	4 256	2 578	2 075	4 653
dont : techniciens	709	84	793	776	105	881
contremaîtres et agents de maîtrise	550	34	584	508	42	550
instituteurs et assimilés	313	506	819	264	482	746
Employés	1 382	4 164	5 546	1 508	4 772	6 280
dont : fonction publique	726	1 317	2 043	812	1 555	2 367
administration d'entreprises	372	1 551	1 923	334	1 625	1 959
personnel des services aux particuliers	152	760	912	169	1 007	1 176
Ouvriers	5 091	1 273	6 364	4 700	1 145	5 845
soit : ouvriers qualifiés	3 317	295	3 612	3 414	412	3 826
ouvriers non qualifiés (y.c. ouvriers agricoles)	1 774	978	2 752	1 286	733	2 019
Appelés au service national	///	///	///	222	2	224
Total	12 467	8 852	21 319	12 551	9 793	22 344
Ensemble des non-salariés	2 253	1 320	3 573	1 956	1 049	3 005
Ensemble des salariés	10 214	7 532	17 746	10 595	8 744	19 339

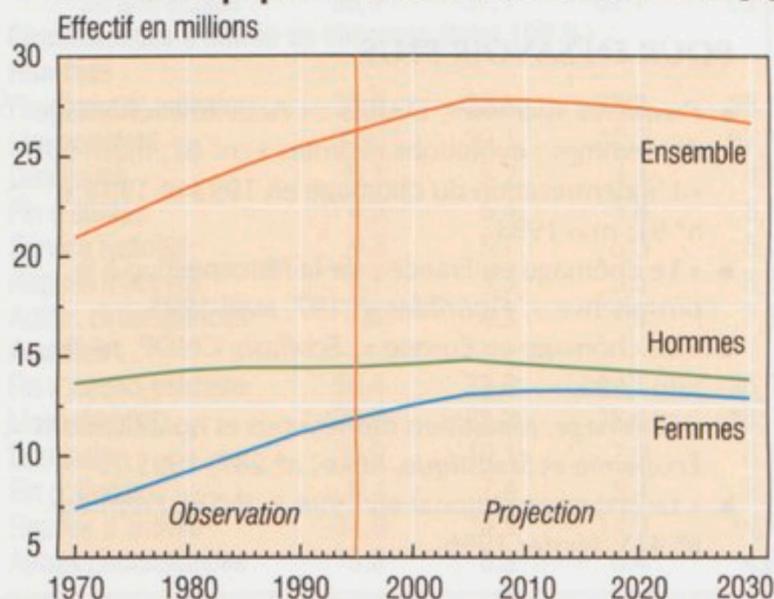
* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active occupée en tant que salariés.

Activité de la population dans l'Union européenne en 1994 [4]

	Taux d'activité* %	Pop. active occupée millions	Proportion de salariés %	Taux d'activité féminin %
Allemagne	58,2	35,8	89,4	47,8
Belgique	50,3	3,7	82,3	40,2
Danemark	64,4	2,5	90,2	58,3
Espagne	48,4	11,7	73,6	35,0
France	55,5	21,7	85,9	47,9
Grèce	49,1	3,8	53,3	35,0
Irlande	53,9	1,2	77,4	39,5
Italie	47,4	20,0	71,3	33,7
Luxembourg	52,7	0,2	89,1	38,4
Pays-Bas	58,9	6,7	87,6	47,7
Portugal	58,5	4,4	72,7	49,6
Royaume-Uni	61,7	25,7	86,5	52,5
UE à 12	54,7	130,9	81,9	43,7

* En % de la population de 14 ans et plus ; y compris chômeurs.

Évolution observée et projetée de la population active de 1970 à 2030 [5]



PRÉSENTATION

En mars 1995, mesuré par l'enquête sur l'emploi, le nombre de **chômeurs au sens du BIT** est de 2 935 000. Le **taux de chômage** est de 11,6 % de la population active, contre 12,4 % en mars 1994, soit une diminution de 180 000 chômeurs en un an. Cette baisse ne compense pas pour autant la hausse observée l'année précédente [1].

Le recul du chômage en 1994 bénéficie surtout aux hommes et parmi eux aux plus jeunes. La baisse du chômage féminin est plus modérée en moyenne et l'écart entre le taux de chômage des hommes (9,8 %) et celui des femmes (13,9 %) se creuse à nouveau [1].

Le chômage diminue dans toute les catégories sociales. La baisse est particulièrement sensible chez les ouvriers dont le taux de chômage (14,2 %) passe en dessous de celui des employés (14,7 %). Mais la différence reste grande avec celui des professions intermédiaires (6,7 %) et des cadres (5,0 %) [1].

Le taux de chômage des personnes sans diplôme demeure le plus élevé même s'il diminue légèrement (16,5 % contre 17,8 % un an auparavant). Il diminue également pour les niveaux intermédiaires (BEPC, CAP, BEP...), 10,7 % contre 11,6 %, ainsi que pour les titulaires du baccalauréat (10,1 % contre 11,2 %). Parmi les diplômés du supérieur il régresse un peu (7,4 % contre 7,9 %) au niveau bac plus 2, mais son augmentation se poursuit pour les diplômes plus élevés (6,9 % contre 6,4 %) [1].

Sur longue période (entre 1949 et 1995) le taux de chômage des États-Unis est resté proche de 6 % et celui du Japon compris entre 2 et 3 %. En Europe la tendance longue a été beaucoup plus défavorable : voisins de 2 % au début des années 60, les taux de chômage des 4 grands pays européens ont connu une forte progression à partir de 1974 pour atteindre des niveaux compris entre 8 et 12 % en 1995 [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, DARES : « Activité et chômage des femmes : évolutions récentes », n° 87, mai 1995 ; « L'indemnisation du chômage en 1993 et 1994 », n° 91, mai 1995.
- « Le chômage en France : de la rétrospective à la prospective », *Futuribles* n° 197, avril 1995.
- « Le chômage en Europe », *Ecoflash*, CNDP, n° 99, juin 1995.
- « Chômage, répartition des revenus et qualifications », *Économie et Statistique*, Insee, n° 287, 1995-7.
- « Le chômage régional en 1994 », *INSEE-Première* n° 431, février 1996.

DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômage, PSERE**. Le chômage est entendu au sens du Bureau international du travail. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, les chômeurs sont :
 - a) Les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Elles constituent la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE).
 - b) Les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Elle est réalisée chaque année par l'Insee, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 75 000 « ménages » (voir la définition au mot-clé 3.3), soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus au 31 décembre) en 1995. Son questionnaire a été rénové à l'occasion des recensements de 1982 et 1990.
- **Taux de chômage**. C'est la proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (en pourcentage généralement).

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1995 », *INSEE-Première* n° 389, juin 1995.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1995. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 101-102, février 1996.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », tabl. 02-01, n° 128-129-130, juin 1996.
- [4] Données de l'OCDE reprises dans : « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », *INSEE-Première* n° 424, janvier 1996.

9.2 CHÔMAGE

Chômeurs BIT par sexe et âge [2]

	Mars 1985		Mars 1995	
	Effectifs milliers	Taux %	Effectifs milliers	Taux %
Hommes				
Moins de 25 ans	428,3	24,5	274,1	21,0
25 à 49 ans	552,6	6,2	901,8	8,9
50 ans et plus	173,0	5,9	183,8	7,3
Total	1 153,9	8,5	1 359,7	9,8
Femmes				
Moins de 25 ans	501,2	30,5	333,8	32,2
25 à 49 ans	635,8	9,7	1 079,8	12,9
50 ans et plus	138,2	7,1	161,3	8,2
Total	1 275,2	12,6	1 574,9	13,9
Ensemble	2 429,1	10,2	2 934,6	11,6

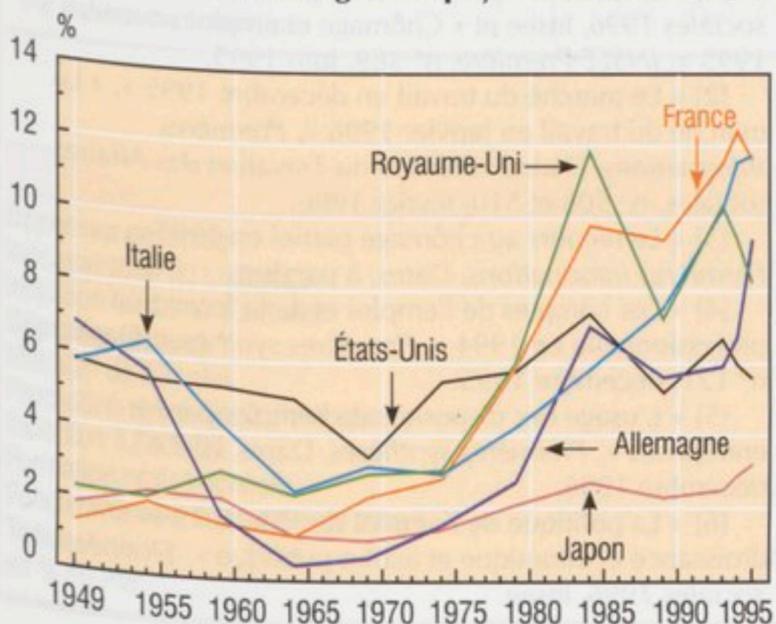
Chômage BIT par catégorie socioprofessionnelle en mars 1995 [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs milliers	Taux %	Rappel taux 1985
Agriculteurs exploitants	5	0,6	0,5
Artisans, comm., chefs d'entr.	71	4,1	3,0
Cadres prof. intell. sup.	151	5,0	2,8
Professions intermédiaires	336	6,7	4,5
Employés	1 078	14,6	10,8
Ouvriers	969	14,2	13,7
N'ayant jamais travaillé	325	///	///
Total	2 935	11,6	10,2

Taux de chômage selon le diplôme [1]

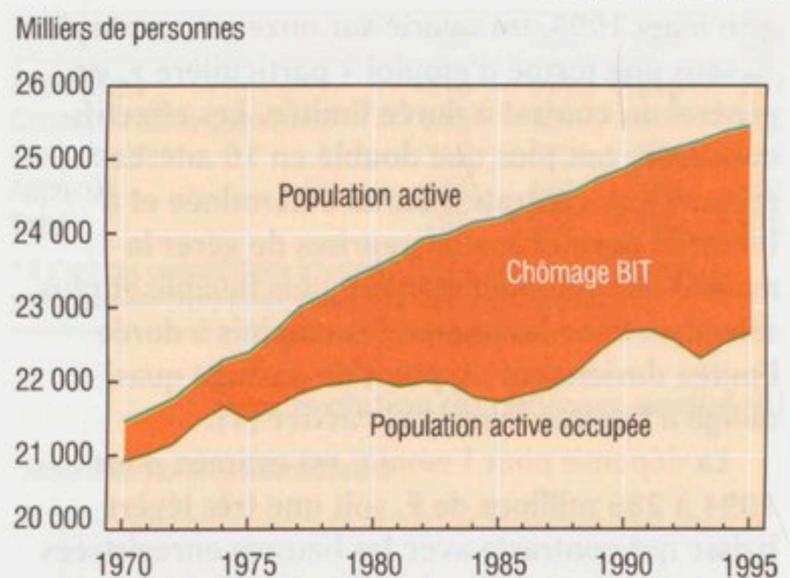
	%			
	Mars 1992	Mars 1993	Mars 1994	Mars 1995
Sans diplôme	14,3	15,3	17,8	16,5
BEPC, CAP, BEP	9,7	10,5	11,6	10,7
Baccalauréat	7,0	9,5	11,2	10,1
Bac + 2	5,0	7,0	7,9	7,4
Diplôme supérieur	4,6	5,9	6,4	6,9

Évolution du taux de chômage de 1949 à 1995 dans les grands pays industrialisés [4]



Emploi, chômage et population active [3]

moyenne annuelle



Du chômage ANPE au chômage BIT [2]

milliers

	Mars 1994	Mars 1995
Chômeurs inscrits à l'ANPE (cat. 1, 2, 3)	4 033	3 999
+ chômeurs BIT non inscrits à l'ANPE	336	305
- chômeurs inscrits à l'ANPE non BIT	- 1 254	- 1 369
soit : chômeurs inscrits actifs occupés	- 686	- 782
chômeurs inscrits non disponibles	- 161	- 154
chômeurs inscrits ne cherchant pas d'emploi	- 407	- 433
Chômeurs BIT	3 115	2 935

Durée et circonstances du chômage [2]

	Mars 1992	Mars 1993	Mars 1994	Mars 1995
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :				
Ensemble	13,2	12,4	13,0	14,6
Hommes	12,4	11,5	12,4	14,3
Femmes	13,8	13,2	13,6	14,9
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :				
Ensemble	33,0	31,4	35,7	39,5
Hommes	30,8	29,2	34,8	38,7
dont : 15-24 ans	16,2	15,5	19,1	19,0
25-49 ans	31,1	29,7	36,6	40,7
50 ans et plus	51,4	51,6	52,3	57,8
Femmes	34,8	33,4	36,5	40,3
dont : 15-24 ans	21,2	18,3	21,4	23,3
25-49 ans	35,9	34,8	37,6	42,5
50 ans et plus	55,4	57,1	62,1	60,6
Circonstances d'entrée en chômage (total 100 %) :				
Hommes :				
Fin d'emploi précaire	35,8	32,5	32,9	35,3
Licenciement	37,0	39,1	40,2	37,4
Démission	6,1	5,2	4,4	4,9
Fin d'études	4,5	5,4	5,8	6,6
Service national	4,3	5,7	5,3	5,0
Reprise d'activité	4,7	3,3	3,5	3,5
Autres circonstances	7,6	8,8	7,9	7,3
Femmes :				
Fin d'emploi précaire	33,4	33,8	34,1	35,0
Licenciement	28,7	28,2	28,3	28,7
Démission	10,9	10,1	7,9	8,1
Fin d'études	6,4	7,4	8,4	8,9
Reprise d'activité	14,8	14,2	14,9	14,5
Autres circonstances	5,8	6,3	6,4	4,8

PRÉSENTATION

En mars 1995, un salarié sur onze est employé sous une forme d'emploi « particulière », en général un contrat à durée limitée. Les effectifs concernés ont plus que doublé en 10 ans. Le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim permet aux entreprises de gérer la main-d'œuvre d'une manière plus flexible et plus sélective. Pour les jeunes, les emplois à durée limitée deviennent un point de passage quasi obligé à l'entrée dans la vie active [1].

La **dépense pour l'emploi** est estimée pour 1994 à 286 millions de F, soit une très légère baisse qui contraste avec les hausses enregistrées depuis 4 ans. Les dépenses d'indemnisation du chômage auxquelles une plus grande rigueur est appliquée depuis la fin 1992, diminuent de près de 6 %. Les dépenses actives, aides à l'emploi, formation professionnelle, progressent de 1 % et constituent près de 49 % de la dépense totale [4].

Entre 1990 et 1994, le nombre de **bénéficiaires de la politique de l'emploi** a fortement progressé, passant d'environ 1,5 million à 2,4 millions. Les emplois ou stages aidés concernent près de 9 % de la population active fin 1994 [6].

En 1994, un demi million d'établissements du secteur marchand ont embauché plus de 900 000 salariés en ayant recours aux mesures de politique de l'emploi. Si chaque établissement a conclu en moyenne 2 contrats aidés, 70 % d'entre eux n'ont embauché à ce titre qu'un seul salarié [5].

En 1993, l'utilisation du **chômage partiel** a été de 24 millions de journées indemnisables, chiffre jamais atteint auparavant. Depuis cette date, il a fortement chuté, se situant à 15,5 millions de journées en 1994 et à 9,4 millions en 1995, soit une baisse de 60 % en 2 ans [3].

DÉFINITIONS

- **Chômage partiel.** Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paie les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (18 francs depuis le 1^{er} juillet 1995). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu.
- **Les contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC).** Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990. Ils ont pour vocation la promotion d'activités d'intérêt collectif dans le cadre d'un contrat de travail à temps partiel au bénéfice de publics défavorisés. Ils doivent participer au développement d'activités concernant les besoins collectifs non satisfaits. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Depuis le mois de juin 1993, le groupe des personnes prioritaires a été redéfini. Ce sont les demandeurs d'emploi de longue durée âgés de plus de 50 ans, les chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus de 3 ans, les bénéficiaires du RMI sans emploi depuis plus d'un an, les travailleurs handicapés ainsi que les jeunes les plus en difficulté. Les contrats emplois consolidés ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux personnes ayant bénéficié d'un ou plusieurs CES et n'ayant pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Revue économique* : « Les politiques françaises d'emploi en faveur des jeunes », vol. 46, n° 3, mai 1995 ; « Revenu minimum, allocation chômage et subventions à l'emploi », vol. 47, n° 1, janvier 1996.
- *Premières synthèses*, Dares : « L'apprentissage en 1994 : une reprise confirmée, un usage diversifié », n° 105, août 1995 ; « L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise en 1994 », n° 106, août 1995 ; « La politique de l'emploi en 1994 : orientation et résultats », n° 108, août 1995 ; « Les mesures d'accompagnement des restructurations en 1994 », n° 111, août 1995 ; « L'exonération de cotisations patronales pour l'embauche d'un salarié en 1994 », n° 113, septembre 1995 ; « Le compte économique de la formation professionnelle en 1994 », n° 126, mars 1996.

SOURCES

- [1] « Emplois temporaires et emplois aidés », *Données sociales 1996*, Insee et « Chômage et emploi en mars 1995 », *INSEE-Première*, n° 389, juin 1995.
- [2] « Le marché du travail en décembre 1995 », « Le marché du travail en janvier 1996 », *Premières informations*, Dares, ministère du Travail et des Affaires sociales, n° 506 et 510, février 1996.
- [3] « Le recours au chômage partiel en 1995 », *Premières informations*, Dares, à paraître.
- [4] « Les comptes de l'emploi et de la formation professionnelle en 1994 », *Premières synthèses*, Dares, n° 121, décembre 1995.
- [5] « L'usage des dispositifs de l'emploi par les entreprises », *Premières synthèses*, Dares, n° 127, décembre 1996.
- [6] « La politique de l'emploi de 1990 à 1994 entre croissance économique et action publique », *Données sociales 1996*, Insee.

9.3 CONDITIONS D'EMPLOI

Mesures pour l'emploi [2]

nombre d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année

	1994	1995
Emplois marchands aidés		
Exonérations à l'embauche	371 152	341 657
Contrats d'apprentissage	161 403	173 547
Contrats de qualification	115 556	99 066
Contrats d'adaptation	61 098	55 158
Contrats d'orientation	6 507	3 086
Contrats de retour à l'emploi	187 735	118 675
Contrats initiatives emploi	///	152 885
Emplois non marchands aidés		
Contrats emploi-solidarité (CES)	673 227	651 764
Emplois consolidés (CEC)	24 647	47 964
Actions de formation		
Stages de formation pour adultes	299 032	274 732
Stages de formation pour les jeunes	131 373	74 462
Aides à la création d'entreprises		
Bénéficiaires des aides	78 862	86 790
Mesures d'accompagnement des restructurations et préretraites		
Conventions de conversion	149 420	120 001
Préretraites	71 744	50 541

Fréquence et intensité du recours aux mesures de politique de l'emploi selon le secteur d'activité des établissements comptant au moins 1 salarié en 1994 [5]

Secteur d'activité	Taux d'utilisation des mesures %	Nombre moyen d'embauches sous contrat aidé*
Agriculture, sylviculture, pêche	10	1,6
Industries agricoles et alimentaires	35	1,9
Industries de biens de consommation	28	2,1
Industrie automobile	40	8,1
Industries de biens d'équipement	29	2,3
Industries de biens intermédiaires	28	2,5
Énergie	21	3,8
Construction	30	1,6
Commerce	24	1,7
Transports	19	2,0
Activités financières	8	1,5
Activités immobilières	16	2,4
Services aux entreprises	19	2,0
Services aux particuliers	26	1,9
Éducation, santé, action sociale	13	1,9
Administrations	9	1,8
Ensemble	23	1,9

* Par établissement utilisateur.

Les emplois précaires [1]

milliers

	1985	1993	1994	1995
Intérimaires	113	171	210	287
Contrats à durée déterminée	315	624	614	752
Contrats aidés*	146	399	395	442
Apprentis	178	180	185	194
Total	752	1 374	1 404	1 675

* Il s'agit des contrats d'aide à l'emploi (CES) et des stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [3]

Millions de journées indemnisables



Fréquence et intensité du recours aux mesures de politique de l'emploi selon la taille de l'établissement en 1994 [5]

Effectif de l'établissement	Taux d'utilisation des mesures %	Nombre moyen d'embauches sous contrat aidé*
Aucun salarié	3	1,5
Au moins un salarié	23	1,9
dont : 1 à 2 salariés	18	1,4
3 à 5 salariés	22	1,6
6 à 9 salariés	27	1,8
10 à 19 salariés	29	2,1
20 à 49 salariés	35	2,7
50 à 99 salariés	40	3,6
100 à 199 salariés	47	4,8
200 à 499 salariés	57	7,5
500 salariés et plus	68	19,6

* Par établissement utilisateur.

Évolution de la dépense pour l'emploi [4]

millions de francs

	1973	1980	1990	1993	1994
Dépenses passives					
Indemnisation du chômage	1 890	26 153	87 406	123 287	118 239
Incitation au retrait d'activité	1 577	11 178	37 120	27 987	28 912
Dépenses actives					
Maintien de l'emploi	139	2 511	3 465	6 224	5 730
Promotion et créations d'emplois	501	2 667	14 575	30 196	34 719
Incitation à l'activité	79	1 387	4 505	4 929	5 009
Formation professionnelle	5 718	19 816	67 372	88 639	87 722
Fonctionnement du marché du travail	265	1 062	3 780	5 010	5 399
Total	10 169	64 774	218 223	286 272	285 730
en % du PIB	0,90	2,31	3,35	4,04	3,87

PRÉSENTATION

En France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la **durée hebdomadaire du travail offerte** aux salariés a fortement chuté, perdant près de 5 heures en 50 ans. Elle est quasiment de 39 heures depuis juillet 1984. Mais la **durée du travail effective** a diminué encore plus vite en raison de l'allongement des congés annuels et, dans une moindre mesure, de la progression du temps partiel. Elle est passée de 1 950 heures par an dans les années 50 à 1 520 heures aujourd'hui [1].

En mars 1995, le travail à **temps partiel** concerne 15,5 % des effectifs (5 % des hommes et 29 % des femmes). Il continue d'augmenter (le taux était de 14,7 % en 1994 et de 9 % en 1982). Parallèlement le **sous-emploi** progresse également : 38 % du temps partiel est subi (51 % des hommes et 35 % des femmes travaillant à temps partiel souhaiteraient travailler davantage), contre 37 % l'année précédente. En revanche, le sous-emploi lié au chômage partiel s'est atténué : environ 32 000 personnes de moins qu'en mars 1994 [2].

Dans l'**Union européenne**, en 1994, c'est aux Pays-Bas (36 %), au Royaume-Uni (24 %) et au Danemark (22,5 %) que le niveau des emplois à temps partiel est le plus élevé. À l'opposé, c'est au Portugal et en Grèce (moins de 5 %) qu'il est le plus faible [5].

En 1995, notamment en raison de la longue période conflictuelle du dernier trimestre, on enregistre une forte augmentation du nombre de jours de **grèves** (hors agriculture et Fonction publique) qui atteint le niveau de 800 000 journées non travaillées. Ce nombre, qui avait tendance à baisser depuis une dizaine d'années (alors qu'il oscillait entre 1,5 et 2,5 millions à la fin des années 70), s'était stabilisé depuis 1992 à un niveau voisin de 500 000 [6].

DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à 39 heures par semaine.
- **Durée du travail offerte.** Elle concerne la durée proposée par les entreprises à l'ensemble des salariés à temps plein et ne tient pas compte des pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie, ni des heures supplémentaires propres à chaque salarié. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Durée du travail effective.** Elle concerne le temps de travail effectué réellement par les salariés de l'entreprise et prend explicitement en compte les congés, l'absentéisme, les grèves et le travail à temps partiel.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée du travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.
- **Le sous-emploi :** Pour le BIT, l'emploi est mesuré de façon extensive et il inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail et des Affaires sociales : « 20 ans d'évolution des conditions de travail », n° 46, mars 1994 ; « L'usage des nouvelles technologies continue de s'étendre », n° 49, mai 1994 ; « L'évolution en deux ans de l'organisation du travail : plus de contrainte mais aussi plus d'autonomie pour les salariés », n° 54, juin 1994 ; « Reprise de la négociation d'entreprise en 1994 et au début de l'année 1995 », n° 120, décembre 1995 ; « Le recours croissant des entreprises au temps partiel », n° 97, juillet 1995.
- « Le travail à temps partiel », *Les dossiers thématiques*, Insee, *Liaisons sociales*, Dares, n° 2, 1995.
- *Données sociales 1996*, Chapitre « Salaires, conditions de travail », Insee.

SOURCES

- [1] « La baisse de la durée du travail », *INSEE-Première*, n° 439, mars 1996.
- [2] « Chômage et emploi en mars 1995 », *INSEE-Première* n° 389, juin 1995 et « Enquête sur l'emploi de 1995. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 101-102, février 1996.
- [3] « Un siècle de données macro-économiques », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 86-87, avril 1994.
- [4] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1995-4.
- [5] Enquête communautaire sur les forces de travail, Eurostat.
- [6] « Les conflits du travail en 1995 », *Premières synthèses*, Dares, 1996.
- [7] Enquêtes sur les conditions de travail, Dares.

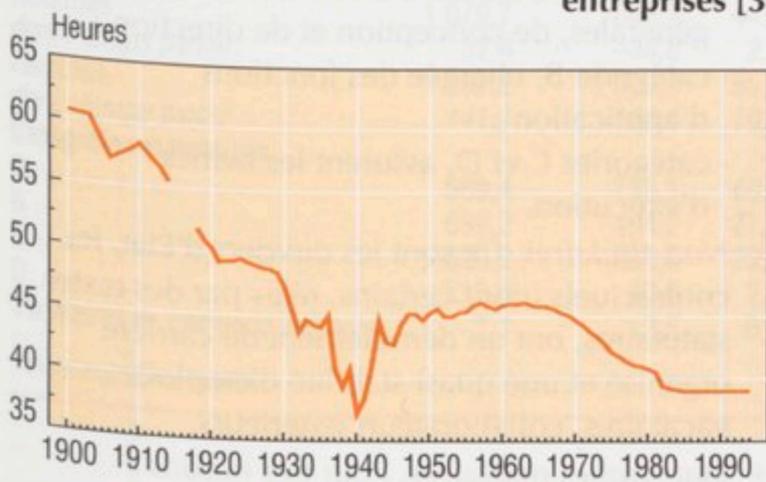
9.4 DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Proportion de salariés à temps partiel en mars 1995 [2]

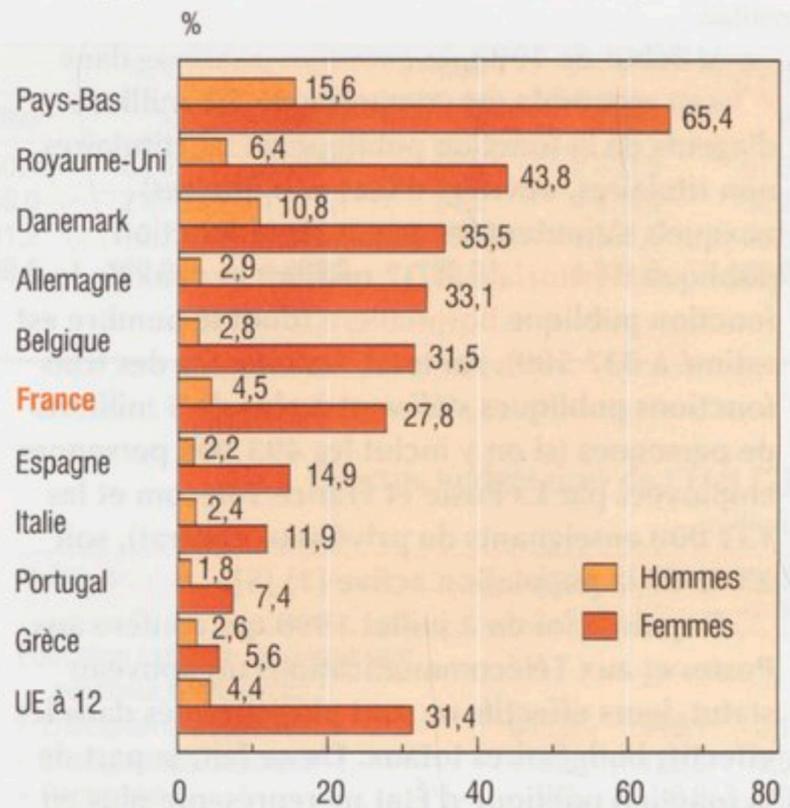
Activité économique*	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	9,8	40,0	17,6
Industries agricoles et alimentaires	3,5	25,0	11,5
Industries de biens de consommation	2,2	13,2	8,3
Industrie automobile	1,2	6,9	2,1
Industries de biens d'équipement	1,6	14,9	4,3
Industries de biens intermédiaires	1,5	11,0	3,9
Énergie	2,3	11,8	4,4
Construction	1,6	31,1	4,4
Commerce	4,3	32,0	16,9
Transports	3,2	23,5	7,1
Activités financières	1,4	15,6	9,1
Activités immobilières	7,8	28,1	19,7
Services aux entreprises	5,1	27,9	15,0
Services aux particuliers	15,8	49,8	38,1
Éducation, santé, action sociale	12,3	28,5	24,1
Administrations	5,7	34,2	18,2
Ensemble des salariés	4,9	29,4	16,0

* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) qui remplace la NAP.

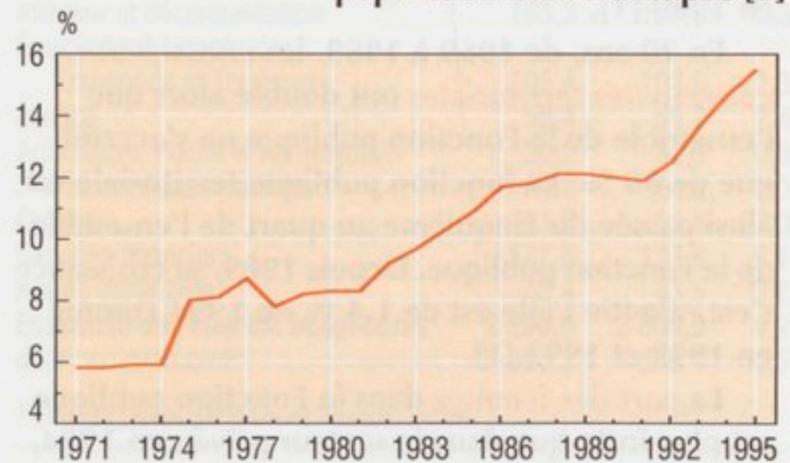
Durée hebdomadaire du travail dans les entreprises [3]



Temps partiel en 1994 dans l'Union européenne [5]



Part des effectifs à temps partiel dans la population active occupée [2]



Durée hebdomadaire du travail dans les activités non agricoles de différents pays [4]

Pays	Ensemble	Dont femmes	Pays	Ensemble	Dont femmes
République de Corée (1993) (a)	47,5	47,1	Allemagne* (1994) (b)	38,3	37,1
Royaume-Uni (1994) (a)	43,9	40,1	Suède (1994) (a)	36,4	...
Japon (1994) (a)	43,5	37,7	Espagne (1994) (a)	36,3	...
Suisse (1988) (a)	42,5	41,0	Australie (1990) (a)	35,4	29,3
Luxembourg (1993) (b)	41,1	39,4	États-Unis (1994) (b)	34,7	...
Pays-Bas (1993) (b)	40,1	39,5	Belgique (1994) (a)	33,7	...
France (1994) (a)	38,9	36,7	Canada (1994) (b)	30,9	...

* Ex-RFA. (a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées (y.c. congés et jours fériés payés).

Proportion de salariés utilisateurs des nouvelles technologies en 1993 [7]

	%					Ensemble
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Terminal relié à un ordinateur	38	30	24	9	4	22
Micro-ordinateur (y.c. machine à traitement de texte)	63	45	33	8	4	31
Minitel	56	44	34	7	2	30
Vidéo	24	20	7	4	2	11
Robot ou manipulateur automatique	1	2	-	4	3	2
Machine à commande numérique	1	2	-	7	5	3
Instruments de mesure	12	11	4	10	5	8
Instruments médicaux	2	3	1	-	-	1
Autres outils	4	3	2	2	1	2
Appareil à télécopie (fax)	68	48	34	10	4	34

PRÉSENTATION

Au début de 1993, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,3 millions d'agents de la fonction publique d'État (titulaires, non titulaires, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent les agents de la fonction publique territoriale (1,37 million) et ceux de la fonction publique hospitalière (dont le nombre est estimé à 837 500). Au total, les effectifs des trois fonctions publiques s'élèvent à plus de 5 millions de personnes (si on y inclut les 493 000 personnes employées par La Poste et France Telecom et les 133 000 enseignants du privé sous contrat), soit 23 % de la population active [1] [5].

Depuis la loi du 2 juillet 1990 qui confère aux Postes et aux Télécommunications un nouveau statut, leurs effectifs ne sont plus comptés dans les effectifs budgétaires totaux. De ce fait, la part de la fonction publique d'État ne représente plus en 1993 qu'un peu plus de la moitié de l'ensemble des fonctionnaires contre plus des deux tiers en 1969 [1].

En 20 ans, de 1969 à 1989, les **effectifs des collectivités territoriales** ont doublé alors que l'ensemble de la Fonction publique ne s'accroît que de 60 %. La fonction publique territoriale est ainsi passée du cinquième au quart de l'ensemble de la Fonction publique. Depuis 1989, sa croissance s'est ralentie ; elle est de 1,4 % en 1994 comme en 1993 et 1992 [1].

La **part des femmes** dans la Fonction publique est plus forte que dans le secteur privé : en 1994, elle est de 56 % pour les agents des services civils de l'État et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales, contre 41 % chez les salariés du secteur privé [2] [4].

La proportion de **titulaires** dans la Fonction publique a fortement progressé, passant de 58 % en 1969 à 75 % au 1/1/1993 [1].

Les **effectifs budgétaires de l'État** prévus pour 1996, hors personnels appelés, s'élèvent à 2 086 000 agents soit une quasi-stabilité par rapport à 1995 et 1994 [2].

DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seuls les agents de l'État et des collectivités locales font l'objet du présent mot-clé. Pour le personnel des hôpitaux voir le mot-clé 7.2.
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'origine géographique des agents de l'État », *Économie et statistique*, Insee, n° 264, 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1989, 1990, 1991 », n° 65-66 ; août 1994 ; « Les agents de l'État au 31 décembre 1992 », n° 72-73, janvier 1995 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1991, 1992, 1993 », n° 95-96, octobre 1995.

SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1995, Direction générale des collectivités locales, La Documentation française.
- [2] « Budget 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 96-1.
- [3] « La défense en chiffres : 1996 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, Sirpa, n° 207, février 1996.
- [4] Fichier des agents de l'État, Insee.
- [5] « La Fonction publique de l'État, mars 1995-mars 1996 », *Rapports annuels* du ministère de la Fonction publique, La Documentation française, 1996.

9.5 EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE

Évolution des effectifs de la Fonction publique [1]

milliers

	Mars 1969		1976		1/1/1989		1/1/1993	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Fonction publique de l'État*	2 067,5	67,9	2 560,4	64,6	2 844,8	58,6	2 323,5	51,3
Fonction publique territoriale	618,1	20,3	859,0	21,7	1 211,1	24,9	1 370,9	30,2
Fonction publique hospitalière	360,0	11,8	541,2	13,7	800,8	16,5	837,5	18,5
Ensemble	3 045,6	100,0	3 960,6	100,0	4 856,7	100,0	4 531,9	100,0

* Hors les effectifs de La Poste et France Télécom à partir de 1992.

Effectifs des services civils de l'État par sexe, statut et catégorie [4]

	1/1/1982	p 1/1/1994*	
	milliers	milliers	%
Effectifs totaux	2 176,9	1 814,6	100
Statut			
Titulaires	1 838,7	1 598,3	88,1
dont : temps partiel	72,9	153,8	8,5
Non titulaires	338,2	216,3	11,9
dont : temps partiel	105,6	76,0	4,2
Sexe			
Hommes	1 079,7	805,2	44,4
dont : temps partiel	37,4	44,8	2,5
Femmes	1 097,2	1 009,4	55,6
dont : temps partiel	141,1	185,0	10,2
Catégories statutaires			
A	569,4	735,1	40,5
B	697,2	494,2	27,2
C	690,2	532,5	29,3
D	213,0	40,3	2,2
Vacataires de catégorie inconnue	7,1	12,6	0,7

* Hors exploitants publics

Effectifs budgétaires de l'État [2]

milliers

Ministères	1995	1996*	96/95 en %
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche :			
- Enseignement scolaire	945,0	946,1	0,1
- Enseignement supérieur	118,5	122,8	3,6
- Recherche	0,3	0,3	-1,9
Défense :			
- Hors appelés	401,1	399,0	-0,5
- Appelés	216,1	213,9	-1,0
Intérieur et décentralisation	163,3	163,8	0,3
Équipement, Logement, Transports et Tourisme	106,4	103,9	-2,3
Justice	58,4	59,8	2,4
Agriculture, Pêche et Alimentation	30,2	30,3	0,3
Travail et Affaires sociales	24,2	24,2	0,0
Culture	11,5	14,6	27,0
Services financiers	177,6	177,8	0,1
Autres ministères	43,4	43,5	0,2
Ensemble des emplois budgétaires	2 296,0	2 300,0	0,2
dont : emplois civils	1 668,3	1 676,4	0,5

* Effectifs prévus par la Loi de Finances initiale.

Structure de l'ensemble de la Fonction publique par catégorie statutaire [1]

%

	Mars 1969	1976	1/1/1983	1/1/1993
Catégorie A	13,4	17,6	17,8	24,0
B	29,2	28,6	28,4	25,0
C et D	57,4	53,8	53,8	51,0
Proportion de titulaires	58,3	63,4	68,8	74,9

Effectifs* de la défense dans quelques pays en 1995 [3]

	(a) Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	30 100	12 300	2 800	275 700
Royaume-Uni	116 000	70 400	50 500	332 900
France	268 572	93 552	69 878	347 000
Italie	175 000	67 800	44 000	584 000
Pays-Bas	43 200	12 500	14 300	130 600
Allemagne	234 000	75 300	28 500	414 700
États-Unis (c)	524 900	408 700	441 800	1 794 100

* Sources : « Military Balance » 95/96 et données nationales pour la France.

(a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France.

(b) Réserves mobilisables.

(c) Non compris dans les effectifs 171 900 « Marine Corps ».

Effectifs des collectivités territoriales (Métropole et DOM) [1]

milliers

	1/1/1994	94/93 en %
Organismes régionaux et départementaux	199,2	1,5
dont : métropole	188,9	1,6
Régions	6,7	5,9
Départements	151,1	0,6
Autres établissements*	41,4	4,0
Organismes communaux et intercommunaux	1 066,5	1,0
dont : métropole	1 028,2	1,1
Organismes communaux	973,1	0,8
Organismes intercommunaux	93,4	3,6
Organismes privés d'administration locale	78,5	9,3
Ensemble des administrations locales	1 344,2	1,5
dont : métropole	1 293,2	1,6
Autres organismes**	58,9	-0,5
Effectifs totaux (hors CES)	1 403,1	1,4

* Y.c. Services départementaux d'incendie et préfecture de Police de Paris.

** Offices publics d'HLM, EPIC, associations syndicales autorisées.

PRÉSENTATION

En 1881, la France compte un million d'étrangers qui représentent 3,3 % de la population active. Avec les besoins nés de la reconstruction après la première guerre mondiale, la proportion de **travailleurs étrangers** s'accroît : elle atteint 7,4 % de la population active en 1931. Conséquence de la crise économique, ils ne représentent plus que 6,1 % des actifs en 1936. Après la seconde guerre mondiale, leur nombre augmente à nouveau pour atteindre 7,3 % de la population active en 1975. Les mesures de restriction décidées en 1974 ralentissent le flux d'immigration. La part des étrangers parmi les actifs diminue régulièrement depuis 10 ans : elle est de 6,2 % en mars 1995, selon l'**enquête sur l'emploi** [1] [2].

En mars 1995, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 573 250, en baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Ils sont plus touchés par le chômage (21,6 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (10,9 %) [1].

Un peu plus d'un travailleur étranger sur deux est ouvrier, près d'un sur quatre est employé et 6,5 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux [1].

En 1995, les Portugais sont toujours les plus nombreux (24 %) devant les Algériens (16 %) et les Marocains (13 %) mais depuis 1985 la part des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens diminue. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse (7 % en 1995 contre 3 % en 1985) [1].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de **travailleurs étrangers** a augmenté dans les pays européens. En 1994, ils représentent 20 % de la population active en Suisse, 8 % en ex-RFA et en Autriche, mais seulement 3 % au Royaume-Uni et aux Pays-Bas [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère du Travail et des Affaires sociales, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.
- **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *OMISTATS (Annuaire des migrations)*, Office des migrations internationales.
- *Données sociales*, Insee : « La main-d'œuvre étrangère », édition 1993 ; « La vie professionnelle des immigrés originaires du Portugal », édition 1996.
- « La vie professionnelle des immigrés : les marques de l'histoire », *INSEE-Première*, n° 369, mars 1995.

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1995 - résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 101-102, février 1996.

[2] « Les étrangers », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.

[3] *Tendances des migrations internationales 1995*, OCDE, à paraître en 1996.

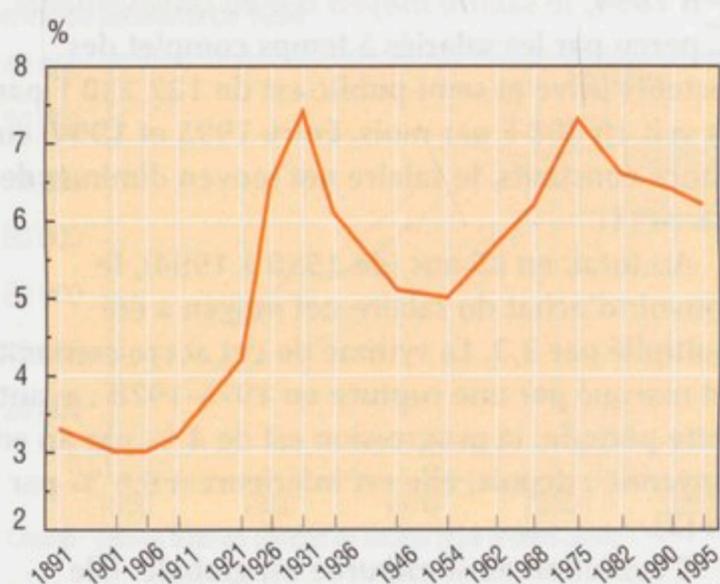
[4] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 19^e et 33^e éditions, tabl.3.15.

9.6 EMPLOI DES ÉTRANGERS

Étrangers actifs en mars 1995 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS%
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	8,1	0,5	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	107,6	6,8	6,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	102,4	6,5	3,3
Professions intermédiaires	128,7	8,2	2,5
Employés	367,1	23,3	4,9
Ouvriers	805,4	51,2	11,8
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	52,8	3,4	16,2
Militaires du contingent	1,2	0,1	0,5
Total	1 573,3	100,0	6,2
dont : salariés	1 112,2	70,7	5,7

Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [2]



Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1995 [1]

Activité économique *	Effectifs		Proportion d'étrangers
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	31,0	2,8	11,3
Industries agricoles et alimentaires	23,1	2,1	4,5
Industries de biens de consommation	50,7	4,6	6,7
Industrie automobile	24,0	2,2	8,9
Industries de biens d'équipement	34,6	3,1	4,2
Industries de biens intermédiaires	104,6	9,4	7,5
Énergie	3,8	0,3	1,4
Construction	187,5	16,9	16,0
Commerce	130,0	11,7	5,4
Transports	37,3	3,4	4,4
Activités financières	14,0	1,3	2,0
Activités immobilières	33,0	3,0	14,1
Services aux entreprises	136,0	12,2	6,3
Services aux particuliers	155,0	13,9	11,1
Éducation, santé, action sociale	102,9	9,3	2,8
Administrations	43,6	3,9	1,6
Activité indéterminée	1,1	0,1	10,2
Total	1 112,2	100,0	5,7

* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activité française (NAF) qui remplace la NAP.

Population active* étrangère dans quelques pays d'accueil européens [3] [4]

Pays	1980		1994	
	milliers	(a) %	milliers	(a) %
Autriche	178,4	5,7	294,3	(c) 7,7
Belgique (b)	196,4	4,8
France	1 458,2	6,4	1 593,9	6,3
Ex-RFA	2 115,7	8,1	2 559,6	8,2
Luxembourg	51,9	32,4	106,3	64,4
Pays-Bas	188,1	3,6	216,0	3,2
Royaume-Uni	847,0	3,3
Suède	234,1	5,4	213,0	5,0
Suisse	501,2	16,6	740,3	(c) 20,4

* Chômeurs inclus sauf en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. (a) Par rapport à la population active totale. (b) 1989. (c) 1993.

Effectifs de travailleurs étrangers par nationalité en France et dans quelques pays en 1994 [3]

Pays d'origine	Pays de séjour			
	Ex-RFA	France	Pays-Bas*	Suisse
Ensemble	2 559,6	1 593,9	216	740,3
dont : Grèce	141,2
Italie	241,9	90,3	...	224,7
Portugal	56,6	393,4	...	78,8
Espagne	59,1	84,2	7	66,5
Autres UE	...	96,6	81	116,5
Total UE	...	664,4	88	486,5
Autriche	20,0
Turquie	758,6	75,6	41	37,4
Ex-Yougoslavie	473,1	25,1	...	133,0
Algérie	...	241,9
Maroc	...	197,1	30	...
Tunisie	...	78,3

* Chômeurs non compris.

Taux de chômage selon la nationalité en mars 1995 [1]

Nationalité	Ensemble	%	
		Dont jeunes de 15 à 24 ans	Dont femmes
Français	10,9	25,3	13,3
- de naissance	10,8	25,0	13,2
- par acquisition	15,8	37,7	16,5
Étrangers	21,6	38,5	24,3
Ressortissants de l'UE	10,4	21,1	11,6
dont : Espagnols	15,2	62,2	14,3
Italiens	14,5	17,9	10,2
Portugais	8,4	17,4	10,2
Autres européens	10,5	22,6	14,9
Étrangers hors UE	29,1	46,1	35,1
dont : Algériens	29,8	54,1	37,2
Marocains	34,3	49,5	44,7
Tunisiens	34,5	49,1	42,2
Autres Africains	31,6	51,6	36,1
Ensemble	11,6	25,9	13,9

Revenus

PRÉSENTATION

En 1994, le salaire moyen net de prélèvements perçu par les salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public est de 122 230 F par an soit 10 200 F par mois. Entre 1993 et 1994, en francs constants, le salaire net moyen diminue de 0,1 % [1].

Au total, en 45 ans (de 1950 à 1994), le pouvoir d'achat du salaire net moyen a été multiplié par 3,3. Le rythme de cet accroissement est marqué par une rupture en 1976-1978 : avant cette période, la progression est de 4 % par an en moyenne ; depuis, elle est inférieure à 0,6 % par an [2].

L'évolution ainsi mesurée est globale. Elle comprend à la fois les effets de structure et l'évolution des salaires à structure d'emploi constante. L'effet de structure provient de l'augmentation de la qualification moyenne de la main-d'œuvre : la part des cadres augmente, celle des ouvriers diminue. En 1994, la hausse du salaire net moyen liée à l'effet de structure est évaluée à 0,7 %. À poste de travail inchangé la hausse est de 0,9 % ; celle des prix étant de 1,7 %, on observe donc, en 1994, une baisse de 0,8 % du pouvoir d'achat du salaire net. Elle est plus marquée pour les cadres (- 1,5 %) que pour les autres catégories (- 0,6 % à - 0,8 %). Néanmoins la hiérarchie des salaires reste stable : en 1994, un cadre gagne en moyenne 2,8 fois plus qu'un ouvrier ou un employé ; ce rapport est inchangé depuis 10 ans [1].

L'écart entre les rémunérations des hommes et des femmes diminue lentement : en 1994, le salaire net moyen perçu par les hommes est encore supérieur de 28,4 % à celui perçu par les femmes, contre 33,3 % en 1984 et plus de 50 % en 1960 [1] [2].

Enfin 10 % des salariés gagnent moins de 64 890 F par an ; à l'autre bout de l'échelle des salaires, 10 % gagnent plus de 197 500 F, soit trois fois plus [1].

DÉFINITIONS

- **Salaire moyen net de prélèvements.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous). Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des salaires offerts, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvements peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot-clé 10.2).
- **Effet de structure.** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.
- **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat des salaires.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Gains nets des ouvriers des industries manufacturières dans la Communauté », Eurostat-OSCE, thème 3, série C, 1995.
- *Données sociales*, Insee, édition 1996 : « L'éventail des salaires et ses déterminants » ; « La négociation salariale en France : des marges de manœuvre réduites au début des années quatre-vingt-dix ».
- « Chômage et salaires en France sur longue période », *Économie et statistique*, Insee, n° 2, 1995.
- *INSEE-Première* : « L'éventail des salaires par profession », n° 366, mars 1995 ; « Les primes et

compléments de salaire dans le secteur privé », n° 406, octobre 1995.

- « L'individualisation des salaires recule en 1994 », *Premières synthèses*, Dares, n° 102, juillet 1995.

SOURCES

[1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1994 », *INSEE-Première*, n° 393, juillet 1995.

[2] « Les salaires, séries longues », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 105, avril 1996.

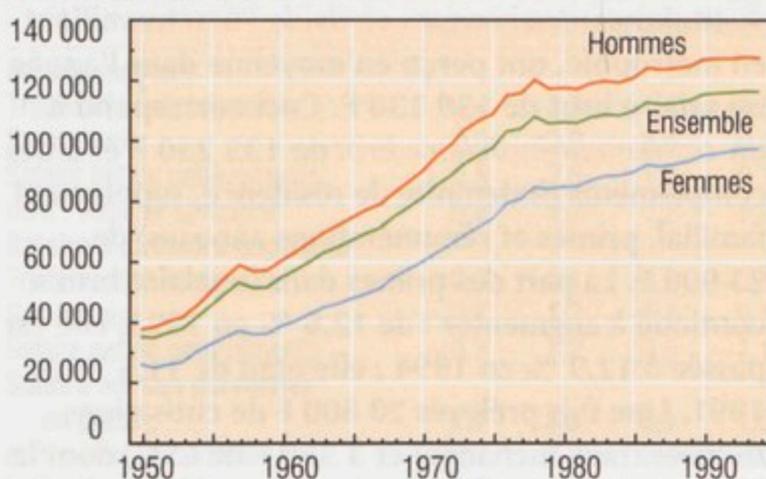
10.1 SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC

Salaires nets moyens par secteur en 1994
et évolution 94/93 [2]

	Salaires nets en francs par an	Évolution du pouvoir d'achat en %
Industrie	123 070	-0,3
dont : Énergie	149 360	-0,2
Bâtiment, travaux publics	108 640	-0,2
Tertiaire	123 700	-0,1
dont : Commerce	117 540	-0,1
Transports, Télécom.	120 460	-0,5
Services marchands	122 960	-0,3
Assurances	145 060	-0,3
Banques	164 800	-0,2
Services non marchands	118 890	1,5
Ensemble	122 230	-0,1

Évolution du salaire net* annuel moyen
de 1950 à 1994 [2]

en francs constants de 1994



* Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public

Salaires* nets annuels moyens en niveau et évolution en termes réels (pouvoir d'achat) selon la PCS en 1994 [1]

	Montants annuels en francs			Évolution du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	264 500	196 790	248 590	-1,4	-1,3	-1,5
Techniciens, agents de maîtrise	136 780	116 350	134 700	-0,8	-0,7	-0,8
Autres professions intermédiaires	139 650	122 650	130 370	-0,8	-0,7	-0,8
Employés	94 090	86 870	88 820	-0,9	-0,7	-0,7
Ouvriers qualifiés	96 270	80 840	94 800	-0,6	-0,5	-0,6
Ouvriers non qualifiés	80 910	67 170	75 670	-0,8	-0,8	-0,7
Ensemble	132 890	103 510	122 230	-0,3	0,1	-0,1

* pour les emplois à temps complet

Distribution des salaires annuels nets par décile [1]

francs courants

Déciles*	1984		1993		1994		Évolution 94/93 en %	
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	F courants	F constants	
D1	45 600	64 100	68 960	59 970	64 890	1,2	-0,5	
D2	51 700	73 200	78 460	68 200	74 040	1,1	-0,6	
D3	57 500	81 900	87 320	75 430	82 850	1,2	-0,6	
D4	63 100	90 000	95 810	83 270	91 170	1,3	-0,4	
D5 (salaire net médian)	69 200	99 100	105 300	91 990	100 450	1,4	-0,3	
D6	76 700	109 700	116 960	101 660	110 070	0,3	-1,4	
D7	85 700	124 200	134 900	113 680	126 020	1,5	-0,2	
D8	100 700	147 600	163 620	131 260	149 920	1,6	-0,1	
D9	132 700	196 900	221 200	157 060	197 500	0,3	-1,4	
D9/D1	2,91	3,07	3,21	2,62	3,04	///	///	

* D1 (...D9) est le salaire en dessous duquel sont payés 10% (...90%) des salariés.

Influence de l'effet de structure sur l'évolution
des salaires* nets moyens en 1994 [1]

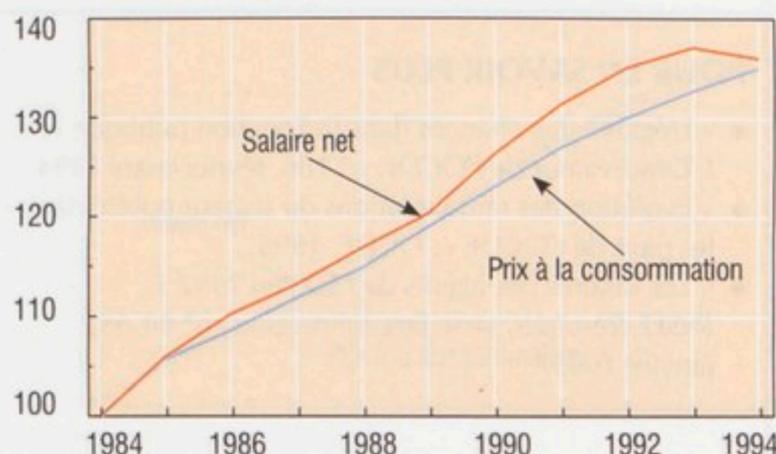
% en francs constants

	Évolution du salaire net moyen	Évolution à structure constante	Effet de structure
Cadres sup., chefs d'entreprise	-1,5	-1,3	-0,2
Techniciens, agents de maîtrise	-0,8	-0,7	-0,1
Autres professions intermédiaires	-0,8	-0,7	-0,1
Employés	-0,7	-0,7	0,0
Ouvriers qualifiés	-0,6	-0,6	0,0
Ouvriers non qualifiés	-0,7	-0,6	-0,1
Ensemble	-0,1	-0,8	0,7

* pour les emplois à temps complet

Évolution du salaire net annuel moyen
à structure constante comparée à celle
des prix à la consommation [1]

Indice base 100 en 1984



PRÉSENTATION

En 1994, les 1,8 million *d'agents* titulaires et non titulaires *des services civils de l'État* travaillant en métropole, ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 159 130 F. Ceci correspond à un *traitement indiciaire brut* de 135 230 F et à des compléments (indemnité de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes) de 23 900 F. La part des primes dans le salaire brut a continué à augmenter : de 12,6 % en 1993, elle est passée à 12,9 % en 1994 ; elle était de 11,6 % en 1991. Une fois prélevés 20 800 F de cotisations sociales (taux inchangé) et 3 580 F de CSG, dont le taux est passé de 1,1 % à 2,4 % en milieu d'année 1993, le *salaire moyen net* de prélèvements est de 134 750 F par an, soit 11 230 F par mois.

Entre 1993 et 1994, *en francs constants*, le salaire brut moyen par tête des agents de l'État a augmenté de 0,8 %. Le salaire net moyen a été stable (+ 0,1 %) ; il avait progressé de 1,7 % en 1993, de 2,3 % en 1992 et de 0,6 % en 1991. Pour les seules personnes en place, (soit les agents présents en 1993 et 1994) le salaire moyen net a augmenté de 1,5 %. À corps, grade et échelon identiques (*structure constante*), le salaire moyen brut a diminué de 0,4 % et le salaire moyen net de 1,1 %. Sur l'évolution du salaire net, l'*effet de structure* a un impact de 1,2 %, résultant d'un *effet de carrière* de 2,3 % et d'un *effet «entrées-sorties»* de - 1,1 %.

Par catégorie, les évolutions de salaire net les plus favorables ont bénéficié aux cadres administratifs et techniques (les attachés, inspecteurs et ingénieurs de travaux ont été reclassés dans des grilles plus favorables à partir d'août 1993) et aux ouvriers et agents de service (la fin du reclassement de la catégorie D en catégorie C décidée en août 1993, a touché principalement les anciens agents de service désormais regroupés avec les ouvriers).

En 1994, 10 % des agents titulaires gagnent moins de 87 300 F nets par an ; à l'autre extrémité de l'échelle des salaires 10 % des agents disposent de plus de 207 340 F nets, soit 2,4 fois plus [1].

DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.
- **Salaire moyen net dans la Fonction publique.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats ont été établis à partir d'une exploitation au 1/12^e des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année n - 1. Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT) «solde».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'*effet de carrière* ou GVT «positif» et de l'effet des départs et des embauches ou «entrées-sorties» généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT «positif».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'égalité des chances dans la Fonction publique », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 186, février-mars 1994.
- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1992 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-revenus, n° 84-85, janvier 1995.

- « Les salaires des agents de l'État en 1993 », *INSEE-Première*, n° 354, décembre 1994.

SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1994 », *INSEE-Première*, n° 409, novembre 1995.
- [2] « Les salaires des agents de l'État en 1991 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-revenus, n° 67, septembre 1994.

10.2 SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éléments du salaire annuel moyen net de prélèvements en 1993 et 1994 [1]

	Niveau moyen F courants		1994/93 %
	1993	1994	
Traitement indiciaire brut	132 290	135 230	0,5
Indemnité de résidence*	1 420	1 450	0,4
Supplément familial*	1 950	1 980	-0,2
Primes et rémunérations annexes	19 640	20 470	2,5
Salaire brut	155 300	159 130	0,8
- Cotisations sociales « salariés »	20 320	20 800	0,7
- Contribution sociale généralisée (CSG)	2 590	3 580	35,9
= Salaire net de prélèvements	132 390	134 750	0,1

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Décomposition de l'évolution du salaire moyen en francs constants [1]

	%			
	1991/90	1992/91	1993/92	1994/93
Salaire moyen :				
Traitement indiciaire brut	0,4	2,3	1,7	0,5
Salaire brut	0,8	2,9	2,4	0,8
Salaire net de prélèvements	0,6	2,3	1,7	0,1
dont : effet de structure	0,8	1,1	1,2	1,2
Salaire à structure constante :				
Traitement indiciaire brut	-0,6	1,1	0,5	-0,6
Salaire brut	-0,1	1,7	1,1	-0,4
Salaire net de prélèvements	-0,3	1,2	0,5	-1,1
Salaire net des personnes en place :	2,1	3,8	3,1	1,5
dont : effet de carrière	2,2	2,4	2,4	2,3
Indice des prix à la consommation	3,2	2,4	2,1	1,7

Les salaires moyens nets de prélèvements selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements en francs courants		Évolution 1994/93 en francs constants %		Effet de carrière 1994/93
	1994	1994/93	1993	1994	de la moyenne	à structure constante	
Ensemble	1 796,6	0,4	132 360	134 750	0,1	-1,1	2,3
Cadres	592,0	10,0	182 690	181 420	-2,4	-1,2	2,6
Administratifs et techniques	107,0	1,6	206 220	210 600	0,4	-0,3	2,9
Enseignants	485,0	12,0	176 790	174 820	-2,8	-1,5	2,5
Professions intermédiaires	700,3	-5,4	119 530	120 540	-0,8	-1,2	2,3
dont : Instituteurs et PEGC	516,9	-7,8	117 220	117 910	-1,1	-1,4	2,6
Prof. administratives	99,7	2,3	125 690	127 410	-0,3	-0,6	1,6
Police et prisons	17,3	5,5	156 410	155 840	-2,0	-1,6	2,0
Employés et ouvriers	504,3	-1,5	98 490	100 370	0,2	-0,5	1,8
dont : Employés administratifs	222,7	-1,5	96 850	98 840	0,3	-0,1	1,3
Police et prisons	108,8	-0,6	127 850	128 820	-0,9	-1,6	1,7
Ouvriers, agents de service**	167,5	-2,0	82 730	84 870	0,9	0,0	2,4
Titulaires	1 487,2	0,9	138 290	140 570	-0,1	-1,1	2,4
Catégorie A	616,2	5,2	180 370	180 680	-1,5	-1,3	2,9
Catégorie B	398,3	-3,2	122 370	124 220	-0,2	-1,0	1,9
Catégorie C et D	472,7	-0,6	101 070	102 930	0,1	-0,6	1,8

* Effectifs en milliers, évalués en "année-travail à plein temps".

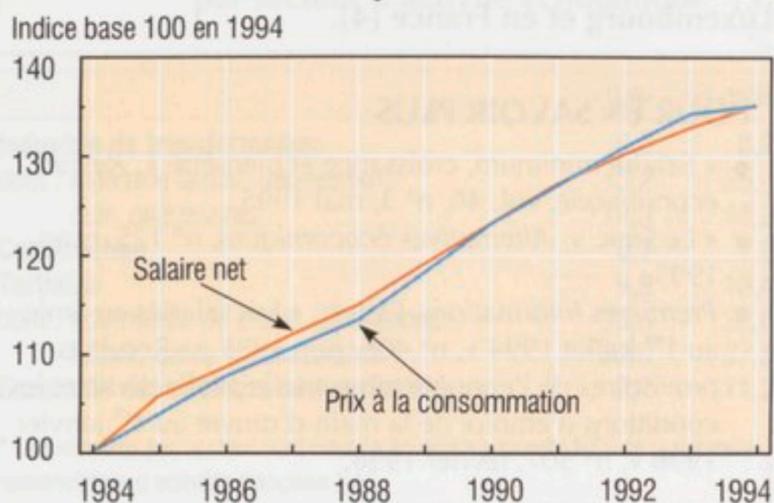
** Le reclassement d'une grande partie des agents de service (avec passage de la catégorie D en catégorie C) conduit à les regrouper avec les ouvriers.

Distribution des salaires nets de prélèvements pour les agents titulaires [1] [2]

Déciles*	1984	1993	1994
D1	59 190	84 520	87 300
D2	67 570	97 340	99 300
D3	74 540	107 450	109 330
D4	81 260	117 960	119 710
D5	88 780	128 060	129 890
D6	97 210	138 120	139 490
D7	104 850	151 270	152 700
D8	115 880	169 770	172 430
D9	136 750	204 080	207 340
D9/D1	2,31	2,41	2,38

* En 1994, 10 % des agents titulaires ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 87 300 F. Le salaire net médian (D5) s'est élevé à 129 890 F.

Évolution du salaire net annuel moyen à structure constante comparée à celle des prix à la consommation [1]



PRÉSENTATION

Au 1^{er} mai 1996, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 6 374,68 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 37,72 F [1].

De 1951 à 1994, le salaire minimum net de prélèvements a été multiplié par 2,9 en francs constants. Après avoir stagné de 1956 à 1967, compte tenu de l'indexation sur les seuls prix, le pouvoir d'achat du Smic a connu une très forte revalorisation en 1968 (+ 20 %). Puis, l'écart qui s'était creusé entre le Smic et le salaire moyen ouvrier s'est progressivement réduit : de 1967 à 1983, il a augmenté de 5,4 % par an soit nettement plus que le salaire net moyen (2,7 %). Depuis, il augmente de 0,1 % en moyenne par an. Toutefois, en 1995, le Smic horaire brut a été revalorisé de 4 %, soit 2,2 % de plus que l'obligation légale [2].

En 1994, un salarié employé au Smic à temps complet coûte 95 780 F par an à son employeur contre 26 190 F en 1951 (exprimé en francs de 1994), soit près de 3,7 fois plus [2].

En 1995, on estime à près de 2,3 millions le nombre de salariés payés au Smic dans l'ensemble des secteurs. La forte hausse intervenue au 1/7/1995 a entraîné un accroissement sensible de la proportion de salariés concernés. Elle est de 11,2 % en 1995 (dans le secteur marchand), contre 8,2 % en 1994. Elle est neuf fois plus élevée dans les petits établissements (moins de 11 salariés), où 20,6 % des salariés (15,1 % des hommes et 26,7 % des femmes) sont concernés (contre 16,5 % en 1994), que dans ceux de 500 salariés et plus (2,3 %). Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, plus d'un salarié sur trois est payé au Smic [3].

À Paris, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 6 483 F (montant brut) au 1^{er} janvier 1996, soit une hausse de 3,9 % en un an [1].

Dans les pays de l'Union européenne où il existe un salaire minimum, celui-ci a diminué ou est resté stable entre 1980 et 1992, excepté au Luxembourg et en France [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Salaire minimum, croissance et bien-être », *Revue économique*, vol. 46, n° 3, mai 1995.
- « Le Smic », *Alternatives économiques*, n° 125, mars 1995.
- *Premières Informations*, Dares : « Les salariés au Smic au 1^{er} juillet 1994 », n° 466, juin 1995 ; « Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1996 », n° 507, février 1996.

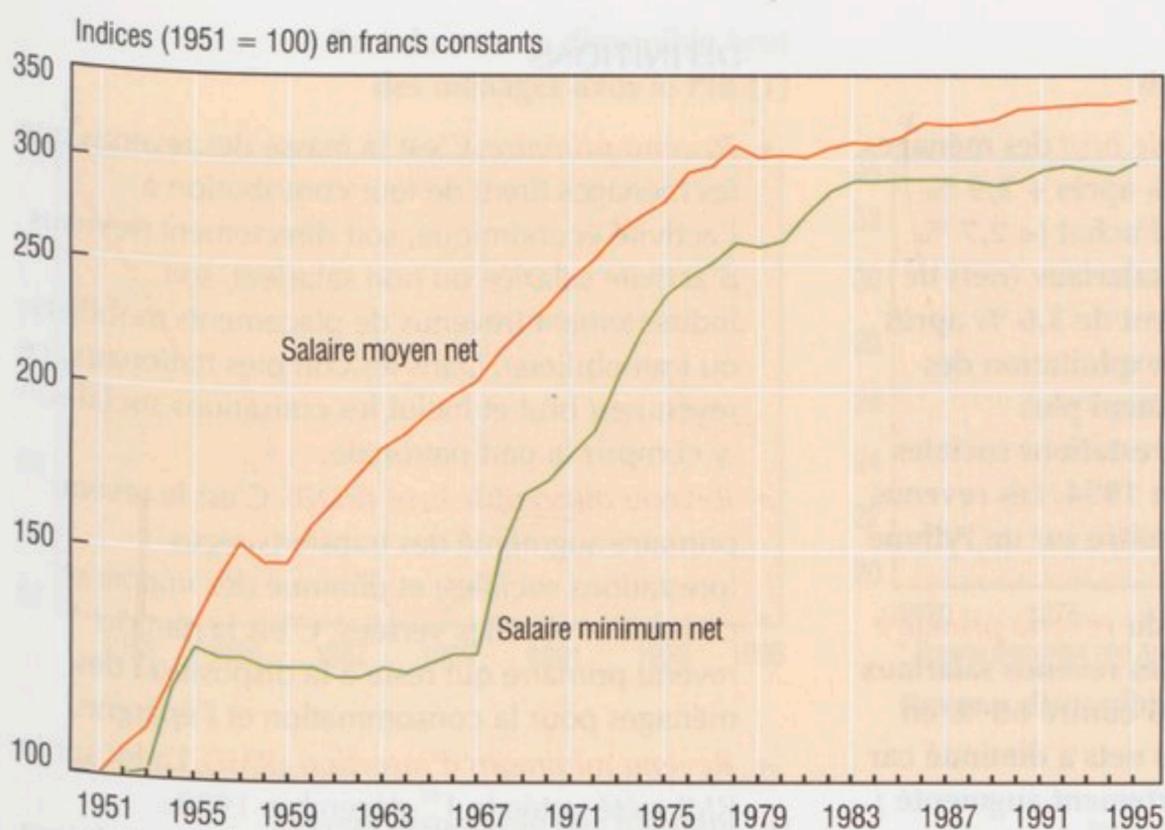
DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet après avis de la Commission nationale de la négociation collective.
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Salaires minima dans l'Union européenne.** Les définitions et les modes d'organisation, d'indexation et de négociation du salaire minimum varient fortement selon les pays. Le salaire minimum national est fixé par l'État, généralement après consultation des partenaires sociaux, en France, en Grèce, en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal. Des salaires minima sont fixés au niveau sectoriel au Danemark, en Allemagne et en Italie. La Belgique a un système de négociations collectives tripartites (gouvernement, syndicats, patronat). Il n'y a pas de salaire minimum au sens strict au Royaume-Uni et en Irlande. Les *wage councils* au Royaume-Uni (jusqu'en 1993) et les *Labour Court* (sur la base des recommandations des *Joint Labour Committees*) en Irlande, définissent des salaires minima pour certains secteurs exposés.

SOURCES

- [1] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [2] « Salaires et coûts salariaux, 45 ans d'évolution », *INSEE-Première*, n° 449, mai 1996.
- [3] « Les salariés au Smic au 1^{er} juillet 1995 », *Premières informations*, Dares, n° 96-06-25-1.
- [4] « Portrait social de l'Europe », Eurostat, 1995.

10.3 SALAIRE MINIMUM

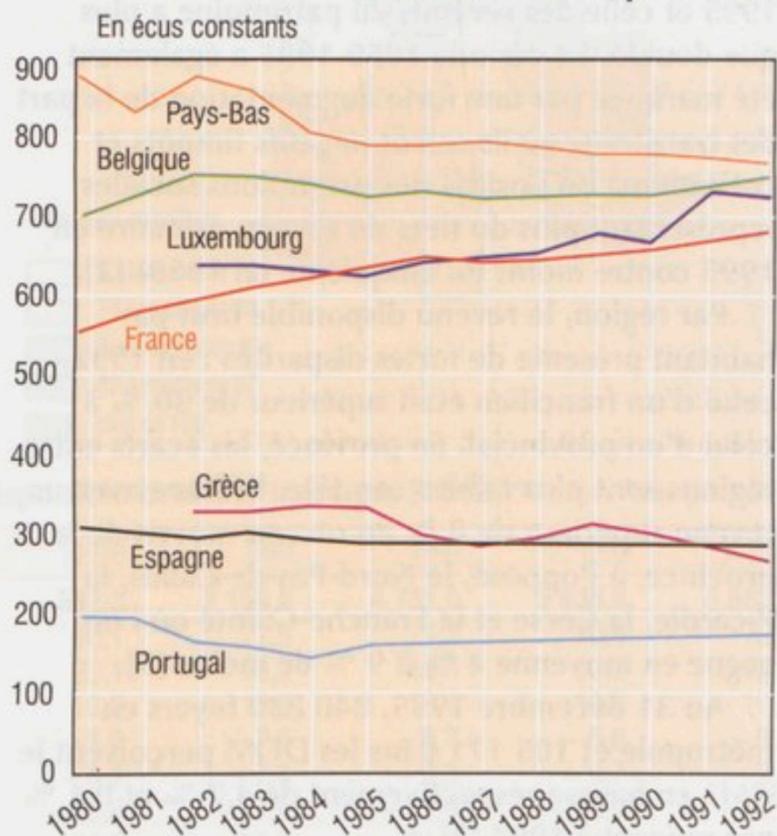


Évolutions comparées
du salaire minimum
et du salaire moyen nets [2]

Montant du Smic [1]

	Montant horaire brut F courants	Augmentation %
1 ^{er} juillet 1985	26,04	2,0
1 ^{er} juin 1986	26,59	2,1
1 ^{er} juillet 1986	26,92	1,2
1 ^{er} mars 1987	27,57	2,4
1 ^{er} juillet 1987	27,84	1,0
1 ^{er} juin 1988	28,48	2,3
1 ^{er} juillet 1988	28,76	1,0
1 ^{er} mars 1989	29,36	2,1
1 ^{er} juillet 1989	29,91	1,9
1 ^{er} avril 1990	30,51	2,0
1 ^{er} juillet 1990	31,28	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	2,1
1 ^{er} juillet 1991	32,66	2,3
1 ^{er} mars 1992	33,31	2,0
1 ^{er} juillet 1992	34,06	2,3
1 ^{er} juillet 1993	34,83	2,3
1 ^{er} juillet 1994	35,56	2,1
1 ^{er} juillet 1995	36,98	4,0
1 ^{er} mai 1996	37,72	2,0

Évolution du salaire minimum
dans l'Union européenne [4]



Proportion de salariés payés au Smic
au 1^{er} juillet 1995 [3]

	%		
	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
Ouvriers :			
Hommes	17,3	6,7	9,2
Femmes	39,1	22,1	26,8
Total	23,1	10,2	13,4
Autres salariés :			
Hommes	12,7	3,0	5,3
Femmes	23,5	9,2	14,3
Total	19,1	5,7	9,6
Ensemble :			
Hommes	15,1	4,8	7,2
Femmes	26,7	12,6	17,4
Total	20,6	7,6	11,2

Proportion de salariés payés au Smic
par secteur d'activité économique* [3]

	%	
	1-7-1994	1-7-1995
Industrie de transformation	6,0	8,2
dont : industrie textile, habillement	18,2	25,4
cuir, chaussures	14,3	18,2
Construction	5,7	7,2
Tertiaire	9,9	13,4
dont : commerce de détail, réparations	16,6	22,6
hôtels, cafés et restaurants	33,0	37,8
Ensemble des secteurs non agricoles	8,2	11,2

* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF.

PRÉSENTATION

En 1995, le **revenu disponible brut** des ménages accélère en valeur (+ 4,4 % après + 2,9 % en 1994) comme en pouvoir d'achat (+ 2,7 % contre + 0,8 %). Les revenus salariaux (nets de cotisations sociales) augmentent de 3,6 % après 2,3 % en 1994. L'excédent d'exploitation des entrepreneurs individuels est aussi plus dynamique. L'ensemble des prestations sociales croît de 3,7 % après 2,9 % en 1994. Les revenus financiers recommencent à croître sur un rythme de 7,3 % [4].

Depuis 1959, la structure du **revenu primaire** s'est sensiblement modifiée. Les revenus salariaux en représentent 70 % en 1995 contre 60 % en 1959, mais la part des salaires nets a diminué car les cotisations sociales ont fortement augmenté ; elles représentent désormais 31 % du revenu primaire contre seulement 16 % en 1959. La part du revenu des entreprises individuelles a diminué, passant de 31,6 % en 1959 à moins de 13 % en 1995 et celle des revenus du patrimoine a plus que doublé. La période 1959-1995 a également été marquée par une forte augmentation de la part des transferts, qu'ils soient négatifs (impôts et cotisations) ou positifs (les prestations sociales représentent plus du tiers du revenu primaire en 1995 contre moins du cinquième en 1960) [2].

Par région, le revenu disponible brut par habitant présente de fortes disparités : en 1992, celui d'un francilien était supérieur de 30 % à celui d'un provincial. En province, les écarts entre régions sont plus faibles : en tête, l'Alsace avec un revenu supérieur de 8 % au revenu moyen de la province, à l'opposé, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Corse et la Franche-Comté où l'on gagne en moyenne 4 % à 9 % de moins [5].

Au 31 décembre 1995, 840 839 foyers en métropole et 105 171 dans les DOM perçoivent le **RMI**, en hausse respectivement de 4,7 % et 0,1 % par rapport à 1994 [3].

DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenus d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenus de placements mobiliers ou immobiliers). Dans les comptes nationaux, ce revenu est brut et inclut les cotisations sociales, y compris la part patronale.
- **Revenu disponible brut (RDB).** C'est le revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI a été votée le 1^{er} décembre 1988. Renouvelée le 23 juillet 1992, la nouvelle loi est « relative au RMI et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle ». Elle garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1^{er} janvier 1996, le montant est de 2 374,60 F pour une personne seule, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS

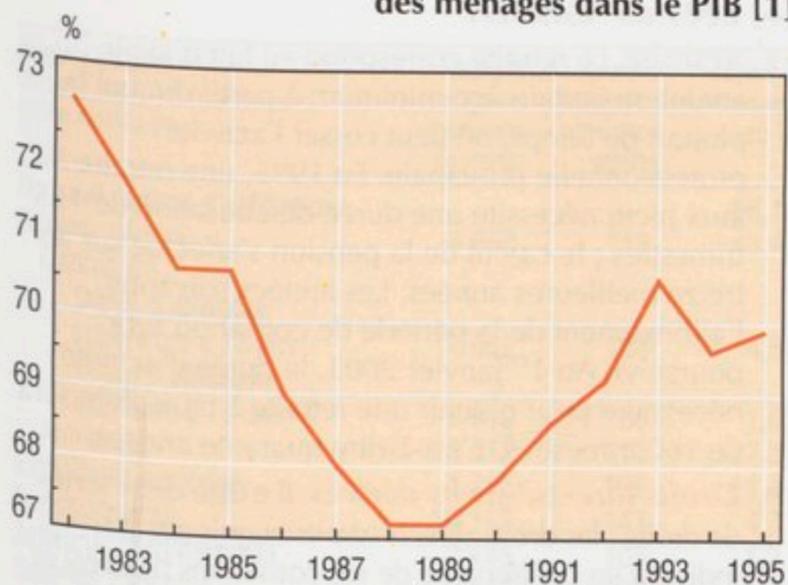
- *Synthèses*, Système statistique public : « Revenus et patrimoine des ménages », n° 1, 1995 ; « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1994 », n° 3, 1996.
- « Les revenus fiscaux des ménages en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 103, avril 1996.
- « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », *Études des politiques sociales*, OCDE, n° 18, 1995.

SOURCES

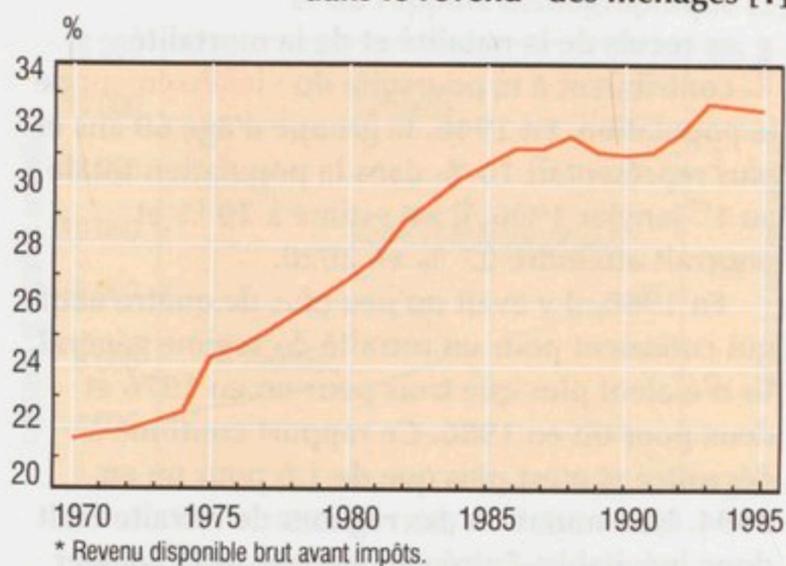
- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, tabl. 09-01, 09-03, juin 1996.
- [2] « Les revenus des ménages », *Données sociales 1996*, Insee.
- [3] Délégation Interministérielle Au Revenu Minimum d'Insertion.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1995 », *INSEE-Première*, n° 446, avril 1996.
- [5] « Le revenu des ménages dans les régions », *INSEE-Première*, n° 436, mars 1996.
- [6] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, mai 1996.

10.4 REVENUS DES MÉNAGES

Part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB [1]

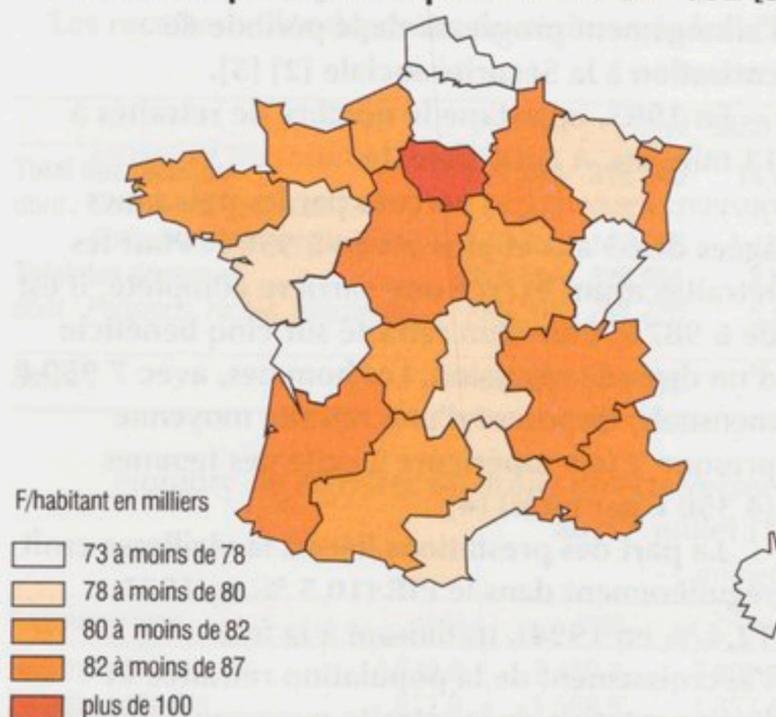


Part des prestations sociales dans le revenu* des ménages [1]



* Revenu disponible brut avant impôts.

Revenu disponible brut par habitant en 1992 [5]



Revenu disponible par habitant [6]

	dollars	
	1993	1993
Allemagne (a)	16 708	(c) 12 988
Autriche	14 471	14 080
Belgique	15 996	(b) 4 945
Danemark	13 496	Royaume-Uni 11 263
Espagne	8 438	Suède 12 667
Finlande	9 940	Canada 12 580
France	14 535	États-Unis 17 468
Grèce	6 374	Japon 22 592
Italie	12 656	Suisse 24 421

(a) Les données se réfèrent à l'ex-RFA. (b) 1990. (c) 1991.

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1] [2] % du revenu primaire

	1959	1970	1980	1990	1994	p 1995
Revenu primaire brut en milliards de F	201,6	592,3	2 159,6	4 731,9	5 436,9	5 682,6
soit : rémunération des salariés	60,1	66,1	72,9	71,2	70,4	70,0
EBE* des entreprises individuelles	31,6	23,1	16,5	15,4	13,2	12,9
revenus du patrimoine (a)	8,3	10,8	10,6	13,4	16,4	17,1
- Transferts nets de redistribution	- 3,8	- 5,0	- 7,6	- 6,7	- 5,5	- 5,6
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 5,4	- 6,3	- 7,8	- 8,3	- 9,7	- 9,6
cotisations sociales versées	- 16,3	- 20,8	- 27,4	- 31,0	- 30,9	- 30,8
prestations sociales reçues	17,9	21,8	27,0	31,5	34,0	33,7
autres transferts nets	0,0	0,3	0,6	1,1	1,1	1,1
= Revenu disponible brut	96,2	95,0	92,4	93,3	94,5	94,4

* Excédent brut d'exploitation. (a) Revenus de la propriété + EBE hors entreprises individuelles.

Valeur par habitant et pouvoir d'achat du revenu des ménages [1] francs

	1970	1980	1990	1994	p 1995	pouvoir d'achat 95/94 en %
RDB avant impôts par habitant	11 816	40 200	84 685	97 897	101 634	2,1
Revenu disponible brut par habitant	11 081	37 056	77 781	88 779	92 268	2,2
Salaires nets par salarié	16 677	55 905	102 170	115 372	117 645	0,3
Prestations sociales par habitant	2 547	10 813	26 293	31 933	32 988	1,6
EBEI* agricole, par agriculteur	21 740	67 627	185 299	221 200	248 545	10,5
EBEI* non agricole, par actif non salarié, non agricole	41 473	121 914	283 540	299 490	302 555	- 0,6
Indice des prix à la consommation 1970=100	100	255,8	465,8	512,1	520,8	///

* EBEI : excédent brut d'exploitation d'entrepreneur individuel.

revenus

PRÉSENTATION

Les reculs de la natalité et de la mortalité contribuent à la poursuite du **vieillissement** de la population. En 1946, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 16 % dans la population totale ; au 1^{er} janvier 1996, il est estimé à 20 % et pourrait atteindre 27 % en 2020.

En 1960, il y avait un peu plus de quatre actifs qui cotisaient pour un retraité du régime général. Ils n'étaient plus que trois pour un en 1976 et deux pour un en 1986. Ce rapport continue à décroître et n'est plus que de 1,6 pour un en 1994. Une mutation des régimes de retraite était donc inévitable. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, la réforme des **retraites** prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation à la Sécurité sociale [2] [5].

En 1993, on estime le nombre de retraités à 11 millions. À cette date, le **montant mensuel moyen des retraites** perçues par les personnes âgées de 65 ans et plus est de 5 950 F. Pour les retraités ayant exercé une carrière complète, il est de 6 987 F. Plus d'un retraité sur cinq bénéficie d'un droit de réversion. Les hommes, avec 7 950 F mensuels, disposent d'une retraite moyenne presque 2 fois supérieure à celle des femmes (4 350 F par mois) [4].

La part des prestations liées à la vieillesse croît régulièrement dans le PIB (10,5 % en 1981, 12,4 % en 1994), traduisant à la fois l'accroissement de la population retraitée et l'augmentation de la retraite moyenne. De 1988 à 1993 le taux d'accroissement annuel de **revalorisation des pensions** (pour les personnes présentes aux deux dates et qui n'ont pas acquis de nouveaux avantages) est de 3,1 % par an, équivalent à l'évolution de l'indice des prix à la consommation [4].

Parmi les pays de l'Union européenne, la France est, après l'Italie, le pays qui consacre la part la plus importante de son PIB aux retraites [3].

DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel la plupart du temps, on peut cesser l'activité professionnelle principale. En 1996, une retraite à taux plein nécessite une durée de cotisation de 153 trimestres ; le calcul de la pension s'effectue sur les treize meilleures années. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de 160 trimestres, c'est-à-dire quarante années.
- **Droits directs, droits dérivés.** Il existe deux sortes de droits : les droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les droits dérivés (pensions de réversion versées au conjoint lors du décès de l'assuré).
- **Minimum vieillesse - Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1956, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le « minimum vieillesse ». Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.
- **Fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV).** L'allocation du fonds spécial est réservée, sous condition de ressources, aux personnes âgées ne relevant d'aucun régime de vieillesse. Cette allocation n'étant la contrepartie d'aucune cotisation est une allocation de solidarité.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres.

BAPSA : Budget annexe des prestations sociales agricoles.

CAMAVIC : Caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes.

CANCAVA : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale.

ORGANIC : Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les régimes de retraites privés dans les pays de l'OCDE », *Études de politique sociale*, OCDE, 1995.
- « Passage progressif à 40 ans de cotisation-retraite et activité - Synthèses des travaux d'un groupe de travail », *Premières Synthèses*, DARES, ministère du Travail et des Affaires sociales, n° 89, mai 1995.
- « Perspectives à long terme des retraites », Commissariat général du Plan, La Documentation Française, 1995.
- « Longévité et retraites », *Population et sociétés*, INED, n° 310, février 1996.
- « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », *INSEE-Première*, n° 444, avril 1996.

SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, édition 1996, SESI, ministère du Travail et des Affaires sociales.

[2] *Abrégé statistique 1994*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

[3] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996, tab. 2.1 et 3.36.

[4] « Les revenus sociaux, 1981-1994 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 2, 1995.

[5] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

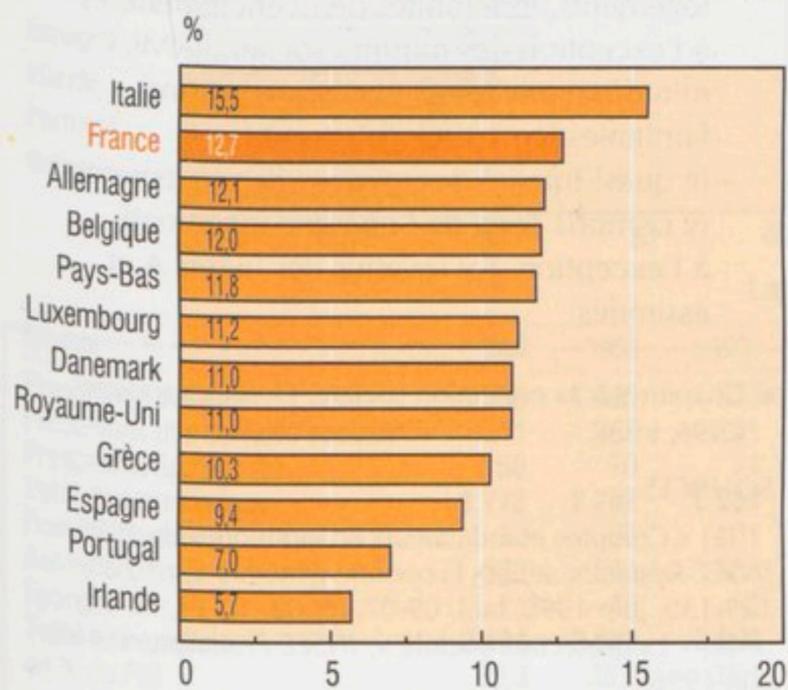
Pensions de droits directs perçues par les retraités* en 1993 [4]

Régime de base versant des droits directs (a)	Retraite moyenne mensuelle en francs	Nombre moyen de trimestres validés	Personnes concernées en %
Un seul régime d'affiliation			66,1
Régime général	4 869	118	43,4
Cadres (b)			
Durée d'affiliation supérieure à 15 ans	14 682	168	4,5
Durée d'affiliation inférieure à 15 ans	8 810	150	1,6
Autres (c)	3 612	111	37,3
Exploitants agricoles	1 712	138	11,4
Fonctionnaires	10 113	147	4,7
Artisans, commerçants	2 145	105	1,2
Salariés agricoles	2 842	106	1,1
Autres régimes de base (mines, marine, EDF, SNCF...)	6 675	134	4,3
Plusieurs régimes d'affiliation			33,9
Régime général et :			
salarié agricole	5 195	149	6,1
exploitant agricole	3 339	158	4,5
artisan ou commerçant	5 028	158	4,6
fonctionnaires	10 126	194	2,6
un autre régime de base	8 649	174	5,1
salarié et exploitant agricole	4 289	182	2,8
2 ou 3 régimes de base (autres que salarié et exploitant agricoles)	6 885	186	3,5
Régimes salarié et exploitant agricoles	3 155	158	3,1
Autres situations	6 644	173	1,6
Ensemble des régimes	5 094	138	100,0

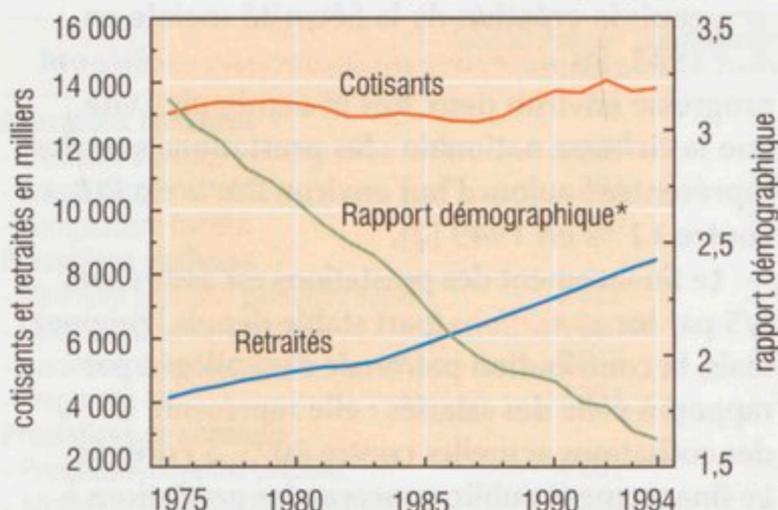
* Ensemble des retraités (durée de carrière quelconque).

(a) Avantages principaux de base et complémentaires hors avantages accessoires et de réversion. (b) Sont considérés comme cadres les salariés du régime général qui ont été affiliés à l'AGIRC. (c) La rubrique « Autres » regroupe les non-cadres du privé ainsi que les agents non titulaires de l'État et des collectivités locales.

Part des retraites dans le PIB pour les pays de l'Union européenne en 1993 [3]



Évolution sur 20 ans des cotisants, des retraités et du rapport démographique [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités du régime général

Les recettes et les dépenses du régime général [2]

millions de F

	1993	1994	94/93 %
Total des recettes	277 048	316 946	14,4
dont : Cotisations des assurés	94 223	95 861	1,7
Cotisations des employeurs	146 700	148 963	1,5
Total des dépenses	316 504	326 051	3,0
dont : Pensions, rentes, allocations	266 202	281 726	5,8
Solde	- 39 456	- 9 105	

Nombre de retraites de droits directs versées au 1^{er} juillet [1]

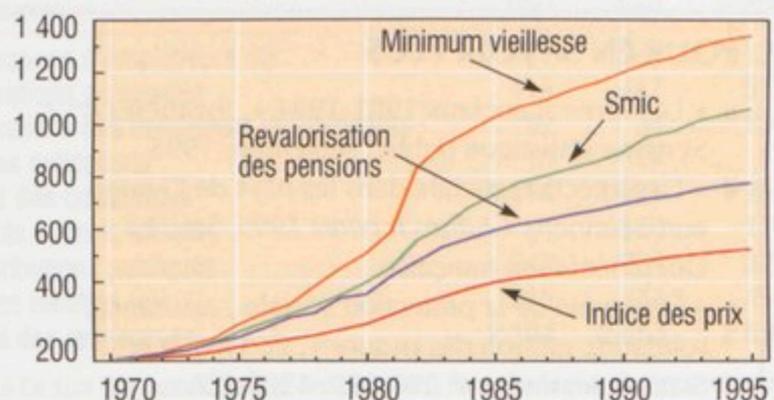
milliers

Régimes de base	1980	1993	1994
Régime général	4 239,9	7 430,3	7 697,4
Salariés agricoles	811,9	1 569,5	1 637,1
Fonctionnaires	828,7	1 064,6	1 085,9
Régimes spéciaux	902,4	1 148,8	1 169,7
Total salariés	6 782,9	11 213,2	11 590,1
BAPSA	1 757,5	2 049,1	2 061,3
ORGANIC	561,1	662,7	671,9
CANCAVA	325,1	434,2	446,5
Professions libérales	55,8	97,5	101,9
Autres non salariés	60,8	74,5	74,7
Total non salariés	2 760,3	3 318,0	3 356,3
Total général*	9 543,2	14 531,2	14 946,4

* Nombre total de retraites et non de retraités ; une même personne peut recevoir des retraites de plusieurs régimes de base.

Évolution du minimum vieillesse* et d'autres indicateurs [1]

Indices base 100 au 1/1/1970



* pour une personne seule

revenus

PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : les prestations sociales représentent aujourd'hui environ 29 % du PIB contre 12 % en 1949 [2].

Le financement des prestations est assuré aux 4/5 par les **cotisations** (part stable depuis l'origine) mais, la contribution patronale s'est allégée par rapport à celle des salariés : elle représente 64 % des cotisations actuelles contre 80 % à l'origine. Le financement public concerne les prestations à caractère non contributif, telles celles du régime de solidarité chômage ou du **Fonds de solidarité vieillesse**. Il a donné lieu à l'institution de la **CSG** (créée en 1991), impôt directement affecté aux dépenses de protection sociale [2].

Depuis une dizaine d'années le déficit du **régime général de la Sécurité sociale** n'a cessé d'augmenter. En 1995, il est estimé à 75 milliards de F. Afin de rembourser la dette correspondant à ces déficits cumulés, un nouvel impôt, le **RDS**, est entré en vigueur le 1-2-1996 pour une durée de treize ans.

C'est dans le domaine de la vieillesse (qui représente désormais la moitié des prestations) que la croissance des prestations a été la plus forte. Ceci résulte de l'arrivée à maturité des régimes de retraite : les « nouveaux » pensionnés ont cotisé plus longtemps et sur la base de salaires plus élevés que leurs aînés. Les dépenses de santé (27 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet conjugué de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Marginales à l'origine, les prestations liées au chômage ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi. Les dépenses affectées à ce risque tendent à devenir aussi importantes que celles consacrées à la famille. Ces dernières sont les seules à avoir régressé en proportion du PIB, en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les revenus sociaux 1981-1994 », *Synthèses n° 2*, Système statistique public, septembre 1995.
- « La protection sociale dans les pays de l'Union européenne », *Chiffres repères 1995*, Sesi, La Documentation française.
- « Économie de la protection sociale : assurance, solidarité, gestion des risques », *Économie et Statistique*, Insee, n° 291-292, 1996-1/2.

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux, Unedic et Assedic), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (Agirc, Arrco).
- **Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le FSV permet de donner une allocation non contributive qui est destinée à garantir à toute personne âgée de 65 ans ou plus un niveau de revenu égal au minimum vieillesse.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Voir définition au mot-clé 13.2
- **Remboursement de la dette sociale (RDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996 et pour une durée de 13 ans, dont les recettes serviront à rembourser progressivement la dette de la Sécurité sociale. Son taux est de 0,5 %. Il concerne :
 - la totalité des revenus d'activité ;
 - la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logements, indemnités de licenciement,...) à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement) ;
 - la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.

- Chapitre sur la protection sociale, *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 09-07, 09-08, 10-14, 10-16.
- [2] « La protection sociale », *INSEE-Première*, n° 461, juin 1996.
- [3] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996, tabl. 3.31.

10.6 PROTECTION SOCIALE

Prestations sociales reçues* par les ménages [1]

	milliards de F		
	1985	p 1995	1995/94%
Santé	307	521	3,8
Maladie	201	357	4,1
Infirmité, invalidité	76	128	4,9
Accidents du travail	30	36	-2,7
Vieillesse-survie	577	963	5,4
Cessation anticipée d'activité	55	24	9,1
Vieillesse	420	797	5,7
Survie (a)	102	142	-10,3
Maternité-famille	157	249	3,3
Maternité	17	22	4,8
Famille	140	227	3,2
Emploi	74	159	-4,2
Inadaptation professionnelle	11	38	-6,7
Chômage	63	121	-3,7
Divers	3	26	8,3
Total des prestations à des résidents	1 118	1 918	3,7
Total (y compris non-résidents)	1 127	1 933	3,6

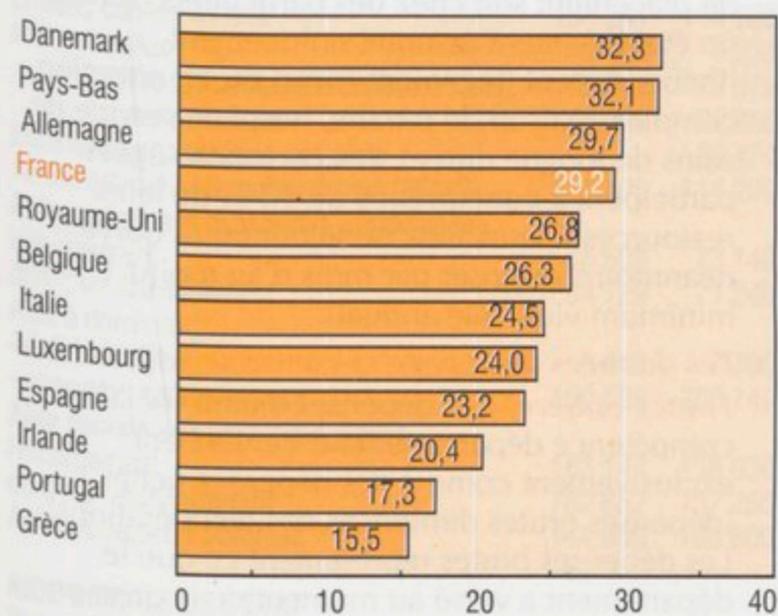
* En espèces et en nature. (a) Pensions de réversion, capitaux décès.

Capacité de financement des divers régimes de sécurité sociale [1]

	milliards de F	
	1994	p 1995
Régimes généraux	-43,2	-54,0
dont : Régime général de sécurité sociale	-55,5	-74,6
Indemnisation du chômage	12,2	20,3
Régimes particuliers	-16,2	-7,5
Ensemble des régimes	-59,4	-61,5

La protection sociale dans l'UE en 1993 [3]

Dépenses en % du PIB (données provisoires)

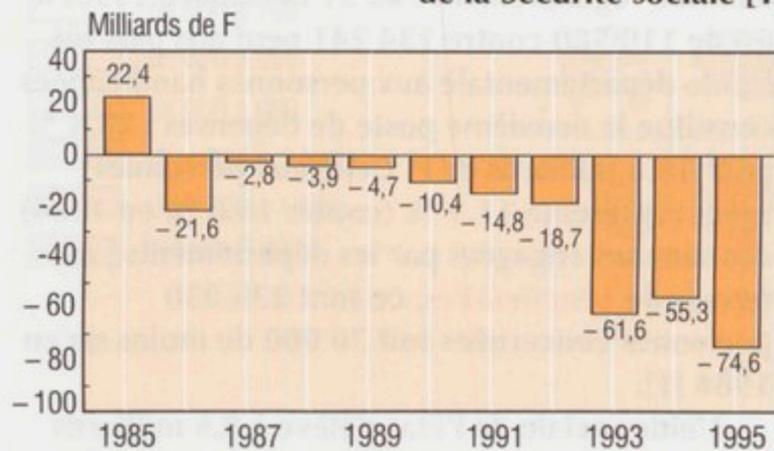


Montants des principales prestations sociales au 1-7-1995 [1]

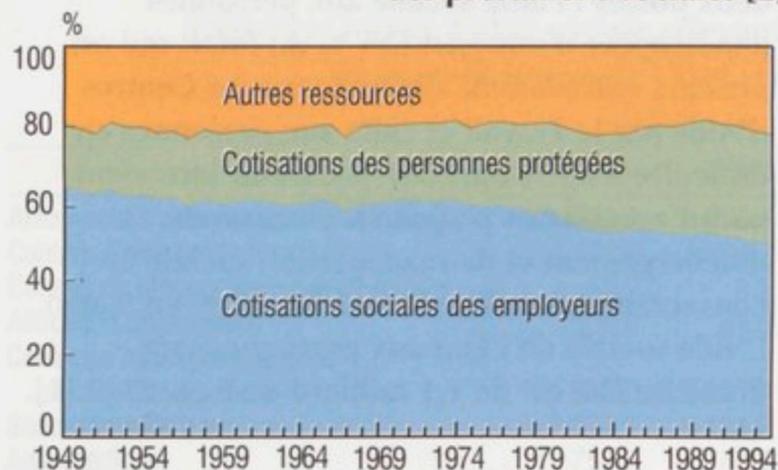
	Montant mensuel en francs	Revalorisation %
Allocations familiales		
- 2 enfants à charge	665	1,3
- Enfant supplémentaire	852	1,3
- Complément familial	866	1,3
Prestations vieillesse		
- Minimum pour une personne seule	3 322	2,4
- Minimum pour un couple	5 960	2,4
- Garanties de ressources*	8 312	0,8
- Preretraite (a)	7 794	1,5
Prestations de chômage		
- Prestation moyenne UNEDIC	4 251	2,2
- Allocation de solidarité spécifique	2 355	-
Revenu minimum d'insertion		
- Personne seule	2 326	1,2
- Couple	3 488	1,2
- Par personne à charge à partir de la 3 ^e	930	1,2

* Montant moyen. (a) Allocation du fonds national pour l'emploi.

Évolution du solde du régime général de la Sécurité sociale [1]



Part des cotisations dans le financement des prestations sociales [2]



La protection sociale et son financement [1] en milliards de F

Emplois				Ressources			
	1990	1994	p 1995		1990	1994	p 1995
Prestations sociales	1 506	1 865	1 933	Cotisations d'employeurs (a)	951	1 081	1 128
Prestations des services sociaux*	211	267	281	Cotisations de salariés	415	487	512
Prestations fiscales (b)	58	70	74	Cotisations des travailleurs indépendants	92	98	104
Total des prestations	1 775	2 202	2 288	Autres cotisations	16	19	17
Frais de gestion	72	88	101	Total des cotisations	1 474	1 685	1 761
Autres dépenses	233	361	359	Impôts et taxes affectés	64	170	179
Épargne	24	-48	-52	Contributions publiques	241	304	302
Total des emplois	2 104	2 603	2 696	Autres recettes (c)	325	444	454
en % du PIB	32,3	35,2	35,1	Total des ressources	2 104	2 603	2 696

* Y compris les prestations d'hospitalisation publique. (a) Y. c. cotisations fictives. (b) Ce sont des exonérations et des réductions d'impôts liées à un risque relevant de la protection sociale (quotient familial). (c) Y. c. contrepartie des prestations fiscales.

PRÉSENTATION

En 1993, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 68,4 milliards de F contre 44,7 milliards de F en 1984. Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 59,8 milliards de F, soit 87,5 % du total des aides sociales. Elles concernent essentiellement quatre postes : l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui est exclusivement du ressort du département et les aides aux personnes handicapées, aux personnes âgées et l'aide médicale. De 1984 à 1993, ces dépenses ont augmenté dans leur ensemble de 67,9 %, soit un accroissement de 23 % en francs constants. L'ASE représente le poste le plus important : 22,6 milliards de F, soit 37,8 % du total (+ 6,6 %, en francs constants, par rapport à 1984). Le nombre d'enfants confiés à l'ASE diminue régulièrement : au 31 décembre 1993, il est de 110 580 contre 134 241 neuf ans plus tôt. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses : 28,4 % pour 16,6 milliards de F. Celle aux personnes âgées représente 11,3 % (contre 18,8 % en 1984) des sommes engagées par les départements ; en termes de **bénéficiaires**, ce sont 238 030 personnes concernées soit 70 000 de moins qu'en 1984 [1].

L'aide sociale de l'**État** s'élève à 8,6 milliards de F en baisse de 30 % (en francs constants) par rapport à 1984. Elle concerne essentiellement deux postes : l'aide sociale aux personnes handicapées d'une part (56 % du total) qui est presque entièrement absorbée par les Centres d'Aide par le Travail et celle aux personnes en difficulté d'autre part (40 %). L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale en y consacrant 2,3 milliards de F (+ 45 % en 9 ans). L'aide sociale de l'État aux personnes sans domicile fixe est de 1,1 milliard de F en 1993 [1].

DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour (elles doivent néanmoins disposer par mois d'au moins 1 % du minimum vieillesse annuel).
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale s'entendent exclusivement comme des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le département a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payants et successions, sur les organismes de sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, Sesi, ministère du Travail et des Affaires sociales.
- *L'action sociale, dix ans de décentralisation : 1984-1994*, Padiou C. et Sanchez J.-L., Odas, 1994.
- « Aide sociale et action sociale, une subsidiarité nécessaire », *Solidarité santé*, n° 2, avril-juin 1995, Sesi.

- *Données sociales 1996*, chapitre « Protection sociale », Insee.

SOURCES

- [1] « Dépenses et bénéficiaires d'aide sociale - résultats 1993 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 248, février 1996.

10.7 AIDE SOCIALE

Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

millions de F

	1984	1993
Aide sociale à l'enfance	15 527,2	22 584,2
Aide sociale aux personnes handicapées	8 077,2	16 976,2
dont : à domicile	4 413,7	8 640,7
hébergement	3 409,5	8 239,3
Aide sociale aux personnes âgées	6 681,7	6 772,1
dont : à domicile	1 843,8	1 486,5
hébergement	4 837,9	5 188,8
Aide médicale	3 049,7	5 003,6
Aide médicale générale	2 677,3	4 832,3
dont : à domicile	923,5	1 159,6
hospitalière	1 753,8	989,8
Aide médicale aux malades mentaux	324,0	163,3
Aide médicale aux tuberculeux	48,4	8,0
Aide sociale à la famille	6,8	8,3
Sous-total prestations versées	33 342,6	51 344,4
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI.	///	2 407,1
Charges diverses*	2 282,2	6 064,3
Total	35 624,8	59 815,8

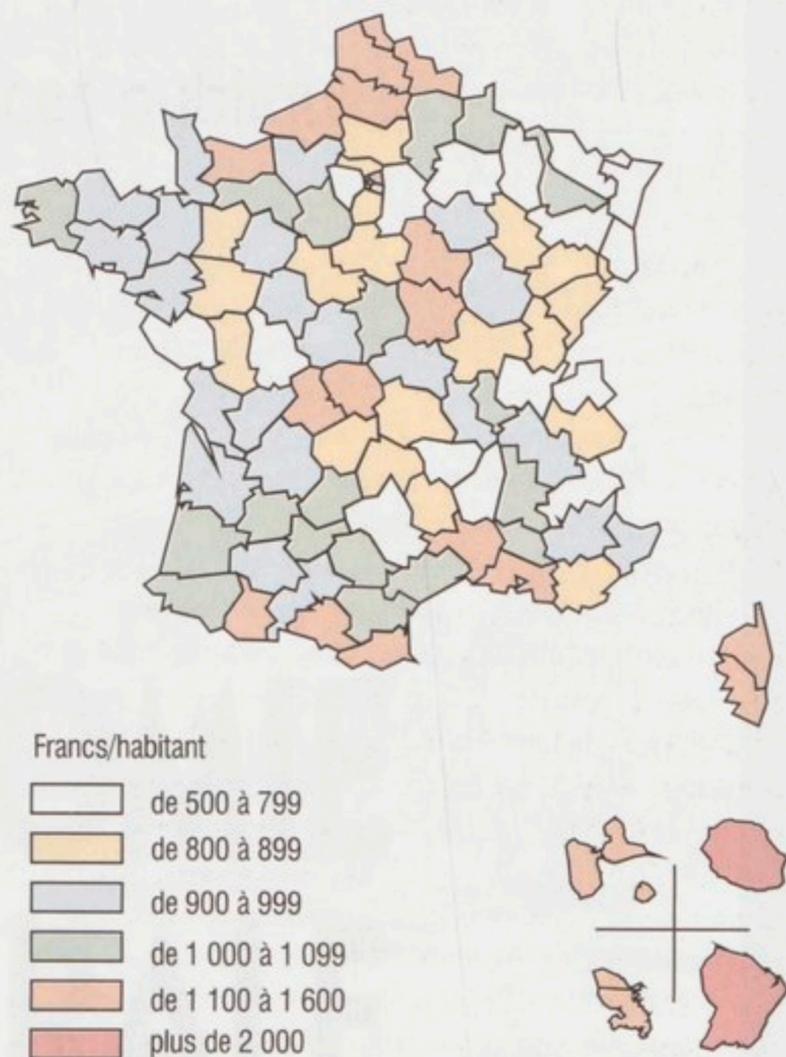
* Service départemental d'action sociale et frais communs.

Estimations du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre [1]

	1984	1993
AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE		
Aide sociale à l'enfance (ASE) :		
Enfants confiés à l'ASE	134 241	110 580
soit : Pupilles	13 438	4 230
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	73 370
Accueil provisoire	51 990	32 980
Enfants sous protection conjointe	...	30 470
Action éducative en milieu ouvert (AEMO)	101 198	114 200
Aide sociale aux personnes handicapées		
Hébergement	66 509	73 140
dont : en établissement	64 129	71 240
Aide à domicile :		
- aide ménagère	5 413	7 300
- allocation compensatrice	150 538	266 740
Aide sociale aux personnes âgées		
Hébergement	163 144	138 030
dont : en établissement	162 652	137 250
Aide ménagère à domicile	144 900	100 600
AIDE SOCIALE DE L'ÉTAT		
Aide médicale :		
Interruption volontaire de grossesse	12 174	8 310
Aide sociale aux personnes âgées :		
Allocation simple	12 334	1 480
Aide sociale aux personnes handicapées :		
Allocation différentielle	8 803	3 320
Sans domicile fixe :		
Aide médicale*	77 000 (a)	95 190
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 400
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	1 080
Allocations diverses :		
Allocation militaire	5 819	260
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	690

* Nombre d'admissions dans l'année. (a) 1992.

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 1993 [1]

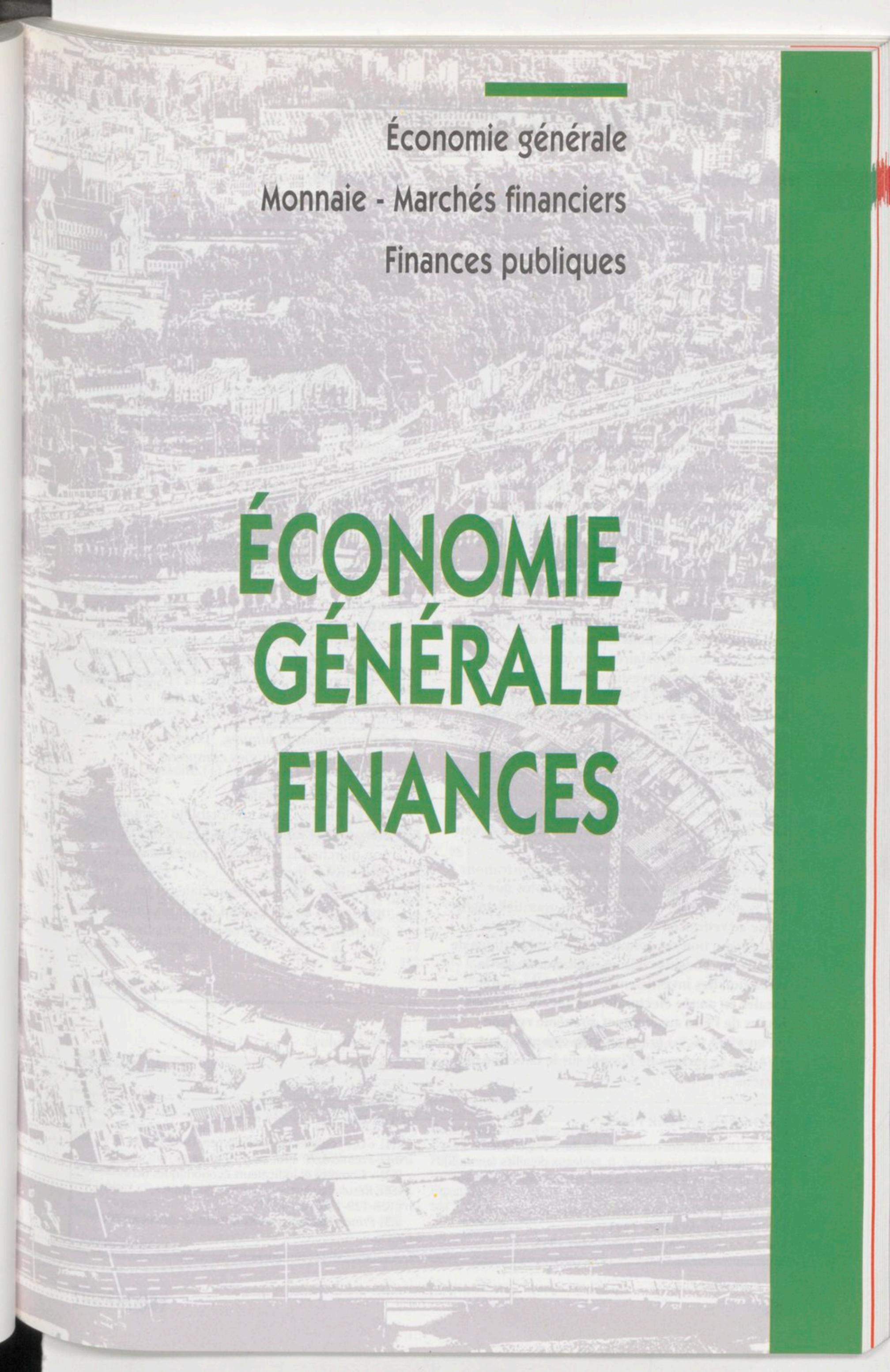


Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]

millions de F

	1984	1993
Aide sociale aux personnes handicapées	2 935,8	4 768,4
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	4 704,7
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,2
Allocation différentielle	159,0	63,5
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	1 580,0	2 297,7
Sans domicile fixe	1 177,7	1 124,2
Aide médicale	752,7	749,7
Autres formes d'aide sociale	425,0	374,5
Aide médicale (a)	2 384,3	6,3
dont : Interruption volontaire de grossesse	9,1	6,3
Aide sociale aux personnes âgées	91,7	55,6
Divers	275,2	312,9
dont : Allocation supplémentaire du FNS	224,3	56,1
Tutelle	-	233,4
Sous-total prestations versées	8 444,7	8 565,1
Frais d'administration et de contrôle	605,8	///
Total	9 050,5	8 565,1

(a) Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987.

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a large stadium in the foreground and a dense urban area with many buildings and trees in the background. The image is in black and white with a light purple tint.

Économie générale

Monnaie - Marchés financiers

Finances publiques

ÉCONOMIE GÉNÉRALE FINANCES

l'économie générale

PRÉSENTATION

En 1995, le **produit intérieur brut** augmente de 2,1 % en volume, en léger retrait par rapport à l'année précédente (2,6 %). La croissance a été soutenue tout au long de 1994 et au début de 1995, puis a nettement fléchi. Ce profil conjoncturel est commun aux pays européens ; il a été amplifié en France par le retournement du climat de confiance des ménages et par l'impact des conflits sociaux survenus en fin d'année.

Le ralentissement de l'activité est particulièrement sensible dans les branches pour lesquelles la reprise avait été plus vive en 1994 : biens intermédiaires, automobile, services de transport. À l'inverse, la **production** de biens d'équipement professionnel reste bien orientée, bénéficiant de la reprise de l'investissement tant en France que sur certains marchés étrangers.

Les résultats des entreprises non financières s'améliorent ; la valeur ajoutée augmente de 3,3 % (après 2,7 % en 1994) et leur excédent brut d'exploitation de 3 % (après 2,5 %). Les salaires versés augmentent de 3,6 % après 2 % en 1994 ; ceci résulte des créations d'emploi et de l'augmentation des salaires individuels. Malgré une croissance des investissements (**FBCF**), la plus élevée depuis 1991 (+ 4,9 %), la capacité de financement des sociétés non financières reste excédentaire en 1995.

Le revenu disponible brut des ménages accélère sensiblement (+ 4,4 % en valeur après + 2,9 %). La tendance de la consommation demeurant inchangée (+ 3,5 % en valeur comme en 1994), le taux d'épargne des ménages augmente à nouveau (14,3 %) après le repli de 1994 (13,6 %).

Le besoin de financement des **administrations publiques** se réduit et ne représente plus que 5,2 % du PIB contre 6 % en 1994, essentiellement grâce au redressement des comptes de l'État. Cette réduction est permise par les annulations de crédits des budgets civils et militaires et par la réduction des investissements des collectivités locales en année électorale. Les recettes fiscales brutes de l'État augmentent au même rythme qu'en 1994 (6 %) grâce au relèvement du taux de TVA et à la surtaxe de l'impôt sur le bénéfice des sociétés [1].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.
- **PIB marchand et non marchand.** La Comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend :
 - l'État ;
 - les collectivités locales ;
 - les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales ;
 - les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).

POUR EN SAVOIR PLUS

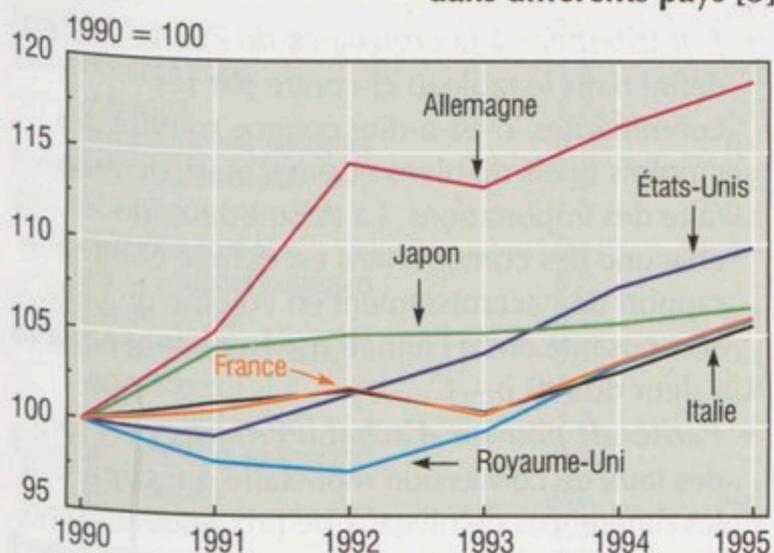
- OCDE : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels).
- *L'économie française, Édition 1996*, Insee, publié au Livre de poche.
- *Note de conjoncture internationale*, Direction de la Prévision, décembre 1995.
- *Note de conjoncture*, Insee, mars 1996.

SOURCES

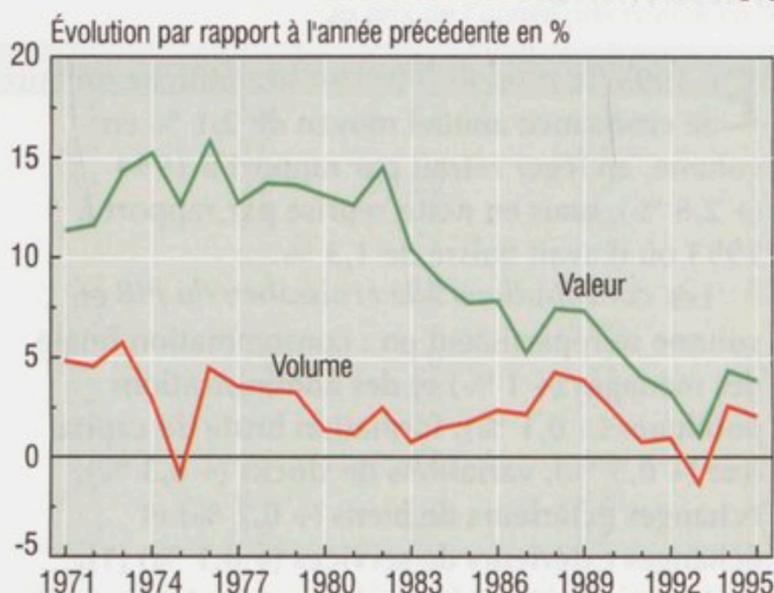
- [1] « Les comptes de la Nation en 1995 », *INSEE-Première*, n° 446, avril 1996.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996.
- [3] *Principaux indicateurs économiques* (mensuel), OCDE.

11.1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE

Évolution du PIB en volume dans différents pays [3]



Évolution du PIB en France [1]



Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel [2]

Secteurs institutionnels	milliards de F		
	1993	1994	p 1995
Sociétés, quasi-sociétés non financières et EI*	715,6	730,4	767,7
dont : GEN**	102,2	81,7	81,9
Institutions financières	8,4	10,9	9,3
Entreprises d'assurances	9,2	4,0	4,3
Administrations publiques	241,5	241,4	240,3
Administrations privées	4,6	4,7	4,9
Ménages hors entreprises individuelles	332,1	340,7	354,2
Total de la FBCF	1 413,6	1 413,8	1 462,6

* Entreprises individuelles. ** Grandes entreprises nationales.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques [1]

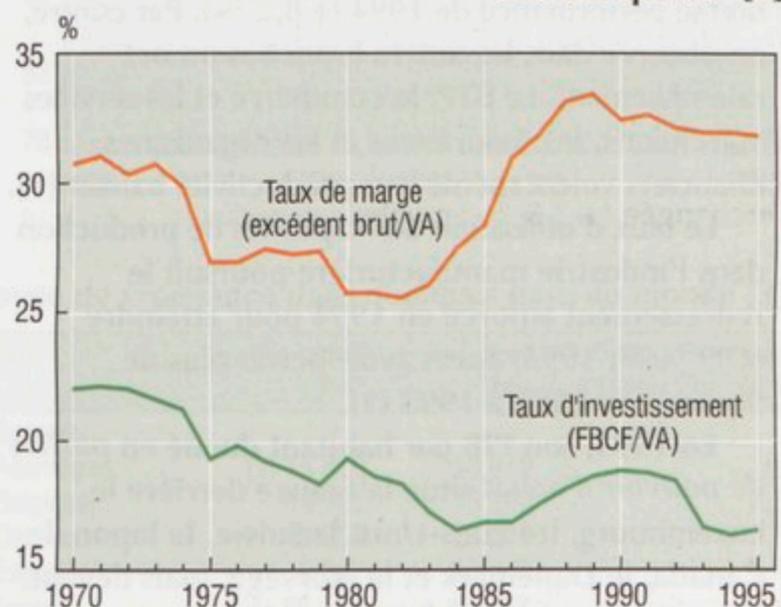
	milliards de F			
	1992	1993	1994	p 1995
Sociétés et quasi-sociétés non financières	-42	107	80	72
Ménages	309	384	360	412
Administrations publiques	-287	-431	-441	-404
dont : Administration publique centrale	-212	-318	-356	-318
Administrations publiques locales	-25	-15	-15	-13
Sécurité sociale*	-50	-97	-70	-74
Nation	10	70	41	113

* Y compris hôpitaux publics.

Principaux agrégats par habitant [2]

	francs	
	1994	p 1995
PIB	127 628	131 999
Revenu national disponible brut	126 097	130 944
Revenu disponible des ménages	88 779	92 268
soit : Consommation des ménages	76 725	79 081
Épargne brute des ménages	12 054	13 187
Capacité de financement des ménages	6 218	7 082

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* hors entreprises individuelles

Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 1995* [2]

Ressources	Valeur	Évolution en volume	Emplois	Valeur	Évolution en volume
	milliards de F	1995/94 %		milliards de F	1995/94 %
Produit intérieur brut (PIB)	7 675	2,1	Consommation finale des ménages	4 598	1,7
soit : PIB marchand	6 351	2,1	Consommation finale des administrations	1 500	0,7
PIB non marchand	1 324	2,0	FBCF	1 381	2,8
Importations	1 619	5,0	Variations de stocks	13	///
soit : biens	1 380	6,2	Exportations	1 802	5,4
services	239	-1,5	soit : biens	1 429	7,3
Total des ressources et des emplois	9 294	2,6	services	373	-1,3

* Comptes provisoires.

Économie générale

PRÉSENTATION

En 1995, le **produit intérieur brut** affiche un taux de croissance annuel moyen de 2,1 % en volume, en léger retrait par rapport à 1994 (+ 2,6 %), mais en nette reprise par rapport à 1993 où il avait baissé de 1,3 %.

Les **contributions à la croissance du PIB** en volume se répartissent en : consommation finale des ménages (+ 1 %) et des administrations publiques (+ 0,1 %), formation brute de capital fixe (+ 0,5 %), variations de stocks (+ 0,3 %), échanges extérieurs de biens (+ 0,2 %) et échanges extérieurs de services (+ 0,1 %) [1].

La contribution des variations de stocks avait été très importante en 1994 (+ 1,3 point de croissance en volume). L'effet n'est plus que de 0,3 point en 1995. Les anticipations de stabilisation (voire de baisse) des prix, renforcées par l'appréciation du franc et le niveau élevé des taux d'intérêt à court terme ont induit une gestion prudente des stocks ; le ralentissement de la demande a encore renforcé ce comportement [2].

La **productivité horaire apparente du travail** augmente pour l'ensemble des branches de 1,2 % en 1995 contre 3 % en 1994. Le plus fort gain par activité est réalisé par la branche Agriculture, sylviculture, pêche (+ 9,4 %), faisant suite à la bonne performance de 1994 (+ 6,2 %). Par contre, on observe dans les autres branches un net ralentissement. Le BTP, le commerce et les services marchands, les Assurances et les organismes financiers voient même leur productivité baisser [1].

Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière poursuit le redressement amorcé en 1994 pour atteindre 83,9 % en 1995, après avoir perdu plus de 9 points de 1989 à 1993 [1].

En 1994, son PIB par habitant donné en **parités de pouvoir d'achat** situe la France derrière le Luxembourg, les États-Unis, la Suisse, le Japon, le Canada, le Danemark et la Norvège, mais devant les autres pays de l'Union européenne [3].

DÉFINITIONS

- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.
- **Parités de pouvoir d'achat (PPA).** Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « *apparente* » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice on obtient la valeur ajoutée nette.
- **SQS-EI non financières.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles non financières.

POUR EN SAVOIR PLUS

- OCDE : *Principaux indicateurs économiques*, mensuel ; *L'économie mondiale 1820-1992, Analyses et statistiques*, Études du centre de développement, septembre 1995.
- *L'économie française, Édition 1996*, Insee, Livre de poche, collection Références, n° 529, juin 1996.
- *L'économie mondiale 1996*, Cepii, collection Repères, édition La Découverte, 1996.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1995 », *INSEE-Première*, n° 446, avril 1996.
- [3] Données extraites de la *Base de données Chelem*, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) publiées dans « Tous les pays de monde (1995) », *Population et Sociétés*, Ined, n° 304, août 1995.

11.2 CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ

Contributions à la croissance du PIB [1]
au prix de l'année précédente en %

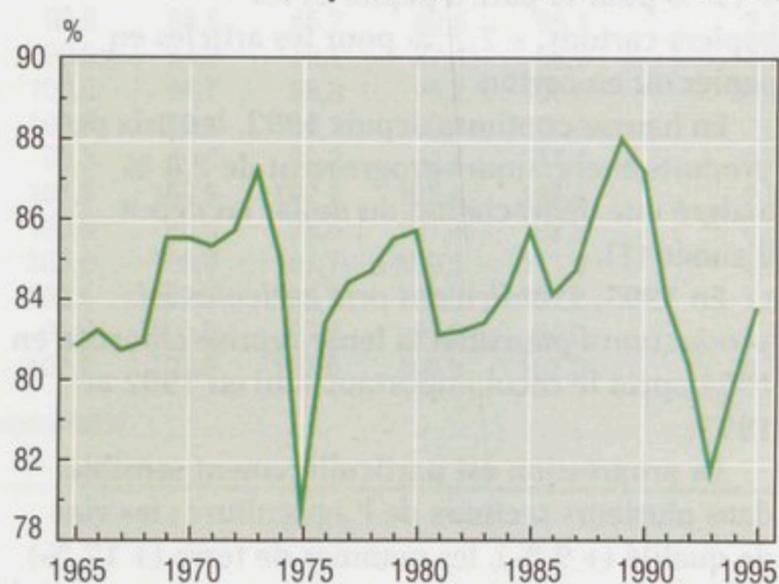
Contributions	1989	1990	1991	1992	1993	1994	p 1995
Consommation finale	1,8	1,8	1,2	1,4	0,7	1,1	1,1
ménages	1,7	1,4	0,7	0,8	-	0,8	1,0
administrations publiques	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,2	0,1
Formation brute de capital fixe	1,6	0,6	-	-0,7	-1,4	0,2	0,5
dont : SQS-EI non financières	1,0	0,5	-	-0,2	-0,9	0,1	0,4
ménages hors EI	0,4	-	-0,2	-0,2	-0,4	0,1	0,1
administrations publiques	0,2	-	0,2	0,1	-	-	-
Variations de stocks	0,2	0,2	-0,7	-0,5	-1,0	1,3	0,3
Échanges extérieurs de biens	-0,1	-0,2	0,2	0,8	0,4	-0,1	0,2
exportations	1,6	0,9	0,7	0,9	-0,4	1,2	1,3
importations	-1,7	-1,1	-0,5	-0,1	0,8	-1,3	-1,1
Échanges extérieurs de services	0,3	-	0,1	0,1	-	0,2	0,1
exportations	0,6	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	-
importations	-0,3	-0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-	0,1
Produit intérieur brut	3,9	2,4	0,8	1,0	-1,3	2,6	2,1

Productivité horaire apparente du travail par
grande branche [1]

en % par rapport à l'année précédente

	1992	1993	1994	p 1995
Valeur ajoutée en prix de 1980 par heure de travail :				
Agriculture, sylviculture, pêche	18,8	-4,2	6,2	9,4
Industrie	1,6	2,9	6,9	3,0
dont : Industrie manufacturière	1,7	0,8	9,3	3,2
Bâtiment, génie civil et agricole	0,2	-0,2	0,6	-1,1
Commerce et services marchands	2,0	0,8	-0,4	-0,4
Assurance et organismes financiers	0,1	-2,3	14,4	-3,8
Services non marchands	1,3	0,0	0,9	0,4
Ensemble des branches	2,6	1,0	3,0	1,2

Évolution du taux d'utilisation des capacités
de production dans l'industrie [1]



PIB* par habitant et taux annuel moyen de croissance dans quelques pays du monde [3]

Pays	1983 dollars	1994 dollars	Croissance annuelle moyenne 83-94 en %	Pays	1983 dollars	1994 dollars	Croissance annuelle moyenne 83-94 en %
Afrique				Europe			
Afrique du sud	4 439	4 276	-0,3	Allemagne	(a) 15 520	18 979	///
Algérie	3 500	3 329	-0,5	Belgique	14 185	19 242	2,8
Égypte	3 352	4 265	2,2	Danemark	14 958	21 215	3,2
Amérique				Espagne	9 547	13 847	3,4
Canada	16 344	21 501	2,5	France	15 345	19 867	2,4
États-Unis	18 555	25 474	2,9	Grèce	7 195	9 070	2,1
Argentine	6 438	7 952	1,9	Irlande	8 224	14 421	5,2
Bésil	4 800	5 918	1,9	Italie	13 600	16 561	1,8
Mexique	7 271	8 252	1,2	Pays-Bas	13 969	18 959	2,8
Venezuela	6 355	7 991	2,1	Portugal	8 058	12 104	3,8
Asie				Royaume-Uni	13 234	18 294	3,0
Bangladesh	787	1 066	2,8	Autriche	14 233	19 350	2,8
Chine	1 284	3 701	10,1	Finlande	13 596	16 453	1,7
Inde	835	1 247	3,7	Norvège	14 405	20 613	3,3
Indonésie	2 004	3 508	5,2	Pologne	5 845	5 768	-0,1
Japon	14 093	21 608	4,0	Suède	15 311	18 639	1,8
Pakistan	1 464	2 131	3,5	Suisse	18 634	22 972	1,9
Thaïlande	2 806	6 424	7,8	Océanie			
Turquie	4 796	6 758	3,2	Australie	14 524	19 505	2,7
Ex-URSS	6 702	4 065	-4,4	Nouvelle-Zélande	13 270	16 744	2,1

* PIB par habitant aux prix et parités de pouvoir d'achat de 1990 (voir définitions). (a) Ex-RFA.

Économie générale

PRÉSENTATION

En 1995, les **prix des biens intermédiaires** croissent de 1,5 % en glissement de décembre à décembre. L'année est marquée par un retournement de tendance : en hausse ininterrompue depuis le début de 1994, les prix baissent à partir du mois d'août 1995.

Ce mouvement est particulièrement sensible dans la branche chimie organique, où le très net recul du second semestre (- 17 %) induit une baisse de 5,5 % sur l'année. Il se manifeste dans une moindre mesure pour les métaux et produits métalliques dont les prix progressent de 0,6 %, en dépit d'un repli de 4,2 % des prix des métaux non ferreux.

En revanche, dans le sillage de la pâte à papier (+ 21 % sur un an), les prix des produits de la filière papier subissent des hausses importantes : + 12 % pour la pâte à papier et les papiers-cartons, + 7,7 % pour les articles en papier ou en carton.

En hausse continue depuis 1993, les prix des **produits énergétiques** progressent de 2,8 % malgré une dépréciation du dollar en début d'année [1].

En 1995, **l'indice des prix agricoles à la production** a poursuivi la lente reprise amorcée en 1994 après le recul important subi en 1992 et 1993.

La progression est particulièrement sensible dans plusieurs secteurs de **l'agriculture** : les vins de qualité (+ 9 %), les pommes de terre (+ 17 %) et les fruits (+ 6 %). Les prix des céréales sont demeurés globalement stables. Parmi les produits végétaux, on note encore le recul des prix de l'avoine (- 8 %), de la betterave sucrière (- 2 %) et des graines oléagineuses (- 5 %).

Les produits animaux ont vu leurs prix reculer globalement de 2 % sous l'effet d'une diminution des cours des gros bovins (- 8 %), des ovins (- 4 %) et des volailles (- 3 %). À l'inverse, le cours du porc a poursuivi son redressement (+ 6 %), tandis que le prix du lait est resté stable pour la troisième année consécutive [2].

DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les Ipv sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Indices des prix des produits agricoles à la production.** L'Ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits qu'ils livrent. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; Annuaire rétrospectif 1948-1988, 1990, Insee.
- *Informations rapides* : Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat-OSCE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie de l'IPPAP », n° 2, février 1994 ; « Méthodologie de nouveaux indices de prix de vente industriels : nouvelle nomenclature », n° 11, novembre 1995.

- « Sources et méthodes - Indices des prix à la production », *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, 1994.
- « La mesure des mouvements des prix agricoles : Indice des prix des produits agricoles à la production », *INSEE-Résultats*, série Système productif, n° 92, 1995.

SOURCES

- [1] Division « Prix de vente industriels », Insee.
[2] Division « Agriculture », Insee.

11.3 PRIX À LA PRODUCTION

Indices des prix de vente industriels* [1]

Base 100 en 1990

	Pondérations	Indices en moyenne annuelle					Glissement déc.95/déc.94
		1991	1992	1993	1994	1995	
Biens intermédiaires*	1 000	98,8	97,7	95,6	96,7	101,7	1,5
Produits minéraux	142	102,2	104,4	105,6	106,4	108,2	1,9
- Produits divers des industries extractives	29	103,7	107,0	109,8	110,2	111,3	1,7
- Verre et articles en verre	27	101,9	99,7	98,4	97,6	100,5	2,2
- Produits céramiques et matériaux de construction	86	102,8	105,1	106,6	107,9	109,6	1,9
Produits de l'industrie textile	87	99,7	100,3	98,1	100,5	102,4	-1,1
Produits en bois, papier ou carton	156	99,5	98,1	94,2	94,9	104,5	6,4
- Produits du travail du bois	63	101,8	102,4	100,7	102,1	105,9	2,7
- Pâte à papier, papiers et cartons	30	93,7	87,5	78,2	83,3	102,9	12,0
- Articles en papier ou en carton	63	100,0	99,3	95,6	93,5	103,8	7,7
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	250	99,8	97,6	94,5	94,5	100,8	0,5
- Produits de la chimie minérale	38	100,0	97,6	90,5	89,6	95,4	6,4
- Produits de la chimie organique	45	91,2	81,6	76,5	82,7	101,8	-5,5
- Produits de la parachimie	50	102,9	102,7	102,6	102,2	103,2	1,5
- Fibres artificielles ou synthétiques	3	94,5	91,7	84,2	83,3	90,1	4,1
- Produits en caoutchouc	28	104,8	107,5	106,8	101,6	100,2	0,0
- Produits en matières plastiques	86	101,0	99,8	97,3	96,3	101,7	0,6
Métaux ou produits métalliques	283	94,9	93,2	90,6	93,3	97,8	0,6
- Produits sidérurgiques et 1 ^{re} transformation de l'acier	117	90,9	88,5	85,2	89,6	95,4	2,7
- Métaux non ferreux	47	90,0	84,2	79,1	87,4	96,7	-4,2
Composants électriques et électroniques	82	100,0	98,7	98,3	98,2	100,6	0,9
- Matériel électrique	73	100,8	100,3	100,1	100,1	103,3	2,0
- Composants électroniques	9	93,3	84,6	83,2	82,4	77,1	-9,8
Produits énergétiques*	1 000	101,6	100,6	102,9	105,1	106,6	2,8
Combustibles et carburants	535	100,0	96,0	98,8	101,4	102,9	4,2
Électricité(cvs), eau, gaz	465	103,6	106,0	107,7	109,5	111,0	1,5
Produits des IAA**	1 000	100,6	102,5	100,7	100,9	101,2	-1,0
Viandes et produits laitiers**	490	97,8	100,8	97,0	94,8	94,0	-1,5
Autres produits des IAA**	510	102,8	103,9	103,8	105,9	107,0	-0,7

* Indices présentés suivant les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES)

** Indices présentés selon la nomenclature d'activités et de produits 1973 (NAP)

Indices des prix des produits agricoles à la production [2]

Base 100 en 1990

	Pondérations	Indices en moyenne annuelle				1995/1994 %
		1992	1993	1994	1995	
Indice général	100 000	93,4	88,6	88,6	89,5	1,0
Produits végétaux (hors fruits et légumes)	44 161	89,8	81,8	82,2	85,2	3,6
Céréales	15 774	97,8	89,5	77,8	78,1	0,4
dont : blé tendre	9 336	100,1	91,3	79,5	78,0	-1,9
Pommes de terre	1 089	71,6	68,5	117,9	137,8	16,9
Vins	16 606	89,0	78,3	86,8	93,8	8,1
Oléagineux	3 571	43,0	52,5	55,2	52,3	-5,3
Produits de l'horticulture	2 575	98,1	98,9	96,2	98,4	2,3
Fruits et légumes	8 790	88,9	91,5	92,2	95,8	3,9
Fruits	4 243	84,6	83,8	91,6	92,4	6,1
Légumes	4 547	92,9	98,6	95,8	98,9	2,1
Produits animaux	47 049	97,6	94,4	94,0	92,4	-1,8
Bétail sur pied	22 082	96,9	91,1	92,1	89,3	-3,0
dont : gros bovins	10 871	93,7	96,9	97,6	89,6	-8,2
veaux de boucherie	3 483	96,8	100,3	100,0	100,4	0,4
porcs	6 342	101,6	74,9	76,6	81,4	6,3
Lait	16 314	99,3	100,4	100,1	100,3	0,2
Volailles, œufs, lapins	8 418	96,0	91,5	87,2	85,1	-2,4

l'économie générale

PRÉSENTATION

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,1 % entre décembre 1994 et décembre 1995. L'inflation retrouve ainsi son niveau de 1993, après une année où l'inflation avait atteint un niveau historiquement bas (1,6 %). Cette accélération est liée au relèvement du taux normal de la TVA le 1^{er} août 1995, qui passe de 18,6 % à 20,6 %. Cette mesure a cependant été inégalement répercutée selon les produits.

Alors que les prix des produits manufacturés s'étaient stabilisés en 1994 (+ 0,3 %), ils ont augmenté de 1,2 % en 1995, ce qui correspond à une stabilité des prix hors TVA. Mais les prix des machines de bureau et du matériel hi-fi n'ont pas été affectés et continuent de baisser. Les tarifs publics hors énergie ont augmenté plus modérément (2,5 % au lieu de 6,4 %), + 1 % pour les services publics et + 6 % pour le tabac. Les prix de l'énergie enregistrent une hausse sensible après la décélération de 1994, + 3,6 % en 1995 contre - 0,2 % en 1994, dont + 4,9 % pour les produits pétroliers. Les prix de l'alimentation poursuivent leur remontée, mais de façon moindre qu'en 1994 où les prix à la production de quelques produits avaient subi de très fortes hausses (+ 60 % pour le café et + 10 % pour l'huile). La hausse de la TVA n'a affecté dans ce secteur que les prix des boissons alcoolisées et des chocolats travaillés. La hausse des loyers a ralenti encore en 1995, mais moins qu'en 1994 ; elle est passée de + 3,3 % en 1993 à + 2,7 % en 1994 et + 2,5 % en 1995. Les prix de l'eau et du chauffage urbain ont fortement décéléré avec une hausse de 6,3 % en 1995. Ce poste totalise près de 50 % de hausse depuis 1990. La vague de revalorisation des prix des services de santé commencée le 1^{er} juillet 1994 s'est poursuivie au début 1995. Au total, ils ont augmenté de 2,2 % en 1995, après 2,8 % en 1994.

Au sein de l'Union européenne, la croissance moyenne des prix a été de 3 %. Le Japon a vu ses prix baisser de 0,5 % alors que les États-Unis ont terminé à + 2,5 % [1].

DÉFINITIONS

- **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.
- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indexation.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie du nouvel indice des prix à la consommation », n° 2, février 1993 ; « Le pouvoir d'achat du franc (1901-1995) », n° 4, février 1996.
- *Problèmes économiques* : « Le fantôme de l'inflation » ; « Prévoir l'inflation : à la recherche de l'indicateur idéal », n° 2405, 4 janvier 1995.

SOURCES

- [1] « Les prix à la consommation en 1995 », *INSEE-Première*, n° 433, mars 1996.
- [2] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, 1996.
- [3] *Indice des prix à la consommation*, Eurostat-OSCE, thème 2, série B, n° 1, 1996.
- [4] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.

11.4 PRIX À LA CONSOMMATION

Indice des prix à la consommation 1995 - ensemble des ménages [2]

base 100 en 1990

Fonction de consommation	Pondération 1995	Indice moyenne annuelle	Glissement de déc. à déc. %	Fonction de consommation	Pondération 1995	Indice moyenne annuelle	Glissement de déc. à déc. %
Ensemble (y. c. tabac)	10 000	111,6	2,1	Santé	951	107,0	1,7
Ensemble (hors tabac)	9 806	110,8	2,0	Produits pharmaceutiques	337	103,2	1,1
Alimentation, boissons, tabac	2 250	109,5	1,9	Appareils thérapeutiques	50	116,7	1,6
Produits alimentaires	1 751	105,0	1,3	Médecins, auxil. médicaux	564	108,5	2,2
Boissons non alcoolisées	63	109,4	1,2	Transports, communications	1 862	114,0	2,8
Boissons alcoolisées	242	111,2	2,8	Achats de véhicules	358	107,6	0,7
Tabac	194	169,1	6,0	Utilisation des véhicules	1 040	118,4	4,4
Habillement et chaussures	722	107,3	1,0	Services de transports	264	117,3	1,8
Habillement	583	107,3	0,8	Communications	200	102,3	-0,8
Chaussures	132	106,9	1,2	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	811	107,7	0,9
Répar. articles d'habil. et chauss.	7	119,6	4,0	Appareils, accessoires de loisirs	396	99,5	-0,6
Logement, chauffage, éclairage	1 113	116,0	2,6	Loisirs, spectacles, culture	188	116,5	2,9
Logement et eau	668	125,2	3,1	Livres, quotidiens, périodiques	179	115,4	1,9
Chauffage, éclairage	445	103,6	1,9	Enseignement	48	120,6	1,4
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	828	111,1	2,6	Autres biens et services	1 463	116,3	2,3
Meubles, tapis, revêt. sols	196	110,3	2,2	Soins et produits personnels	295	114,3	1,9
Articles ménage textiles, autres art. d'ameublement	93	113,3	2,9	Autres articles personnels	164	103,4	0,6
Appareils ménagers	110	97,5	0,3	Restaurants, cafés, hôtels	859	119,3	2,7
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	96	117,4	3,6	Voyages organisés	13	117,3	2,5
Entretien courant de la maison	333	114,4	3,4	Services financiers	61	120,8	1,2
				Autres services aux ménages	71	123,3	2,9

Indice* général des prix à la consommation dans l'Union européenne [3]

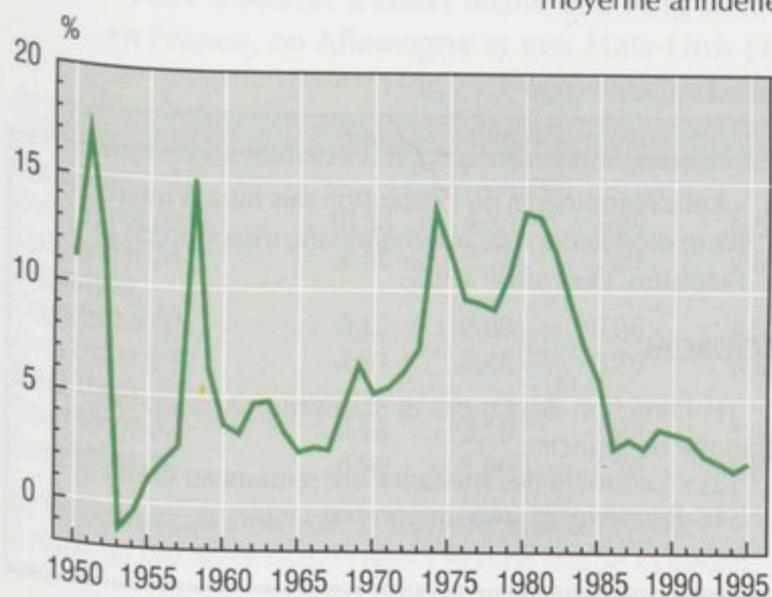
base 100 en 1985

	1990	1994	1995	Inflation 1995 (a) %		1990	1994	1995	Inflation 1995 (a) %
UE à 15	122,9	143,9	148,3	p 3,0	Luxembourg	109,0	122,7	125,1	1,3
Allemagne (ex-RFA)	107,0	122,6	124,8	1,5	Pays-Bas	104,2	117,8	120,1	1,6
Belgique	111,0	123,5	125,3	1,5	Portugal	170,9	231,5	241,1	3,4
Danemark	121,2	130,9	133,6	1,8	Royaume-Uni	133,3	152,4	157,6	3,2
Espagne	136,8	168,1	176,0	4,3	Autriche	...	127,7	130,6	1,8
France	116,5	127,8	129,9	2,1	Finlande	...	141,2	142,6	0,3
Grèce	222,6	391,1	427,4	8,1	Suède	...	161,6	165,7	2,6
Irlande	117,6	129,8	133,2	2,4	États-Unis	121,5	137,8	141,7	2,5
Italie	131,8	160,0	168,3	p 5,7	Japon	106,9	114,5	114,4	-0,5

* Moyennes annuelles. (a) Glissement de décembre 1994 à décembre 1995.

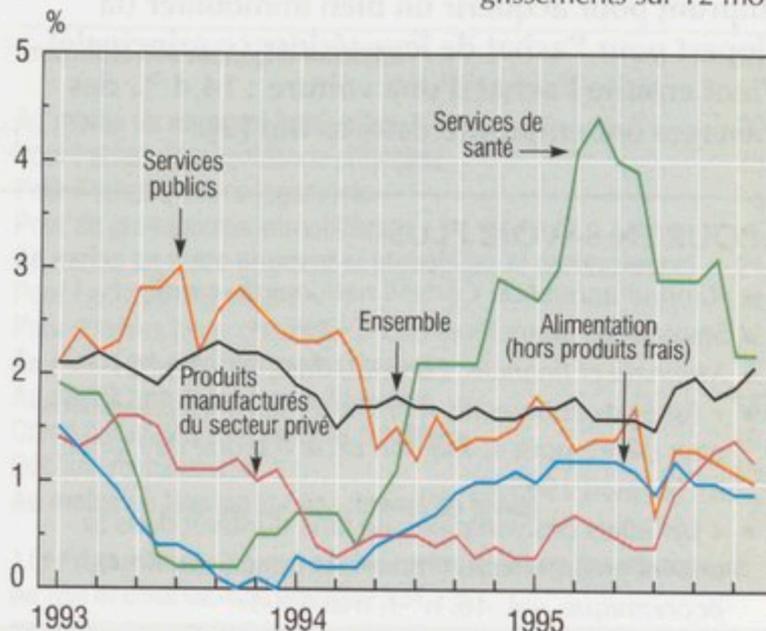
Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [1] [4]

moyenne annuelle



Indice de quelques secteurs de consommation [1]

glissements sur 12 mois



monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1995, en France, les **taux d'intérêt** de long terme augmentent légèrement en moyenne annuelle par rapport à 1994, mais sont, comme à l'étranger, en diminution tout au long de l'année (le taux de l'emprunt de référence à 10 ans est de 6,74 % en décembre 1995 contre 8,23 % en janvier 1995). Les taux à court terme, malgré les fortes tensions observées en mars et en octobre, sont également fondamentalement orientés à la baisse. L'écart entre taux longs et taux courts, qui était négatif depuis 1988, est redevenu positif à partir de 1994.

En 1995, l'encours des moyens de paiement (**agrégat de monnaie M1**), progresse de 9 % (après + 2,8 % en 1994). Les livrets à taux réglementés inclus dans l'**agrégat M2-M1**, dont la rémunération n'a pas varié en 1995, croissent au même rythme que l'année précédente (+ 8,5 %), la baisse des taux courts principalement en fin d'année entraînant un regain de leur compétitivité. Les livrets A progressent de 6,9 % (après 6 % en 1994) et les Codevi de 24 % (après 40,8 % en 1994). L'**agrégat M3-M2**, qui regroupe les actifs monétaires rémunérés au taux du marché, reste pratiquement stable en 1995 après avoir baissé de 2,6 % en 1994 et de 8,1 % en 1993 [1].

L'**endettement intérieur total** progresse de 5,2 % en 1995, au lieu de 3,9 % en 1994. Cette accélération est due à la forte progression de l'endettement de l'État (+ 13,5 %) et des autres agents (autres administrations publiques et sociétés d'assurances). L'endettement des ménages reste pratiquement stable (après + 0,8 % en 1994). Celui des sociétés se redresse légèrement (+ 0,9 %) alors qu'il était orienté à la baisse depuis 1992. En 1995, comme en 1994, l'État a eu recours principalement aux émissions de bons du Trésor dont l'encours continue de s'accroître fortement (+ 81 % après + 85 % en 1994) [1].

Au début de 1992, un ménage sur deux était endetté. 29,8 % des ménages, soit près des deux tiers de ceux qui sont endettés, ont souscrit un emprunt pour acquérir un bien immobilier (la plupart pour l'achat de leur résidence principale). Vient ensuite l'achat d'une voiture : 14,4 % des ménages ont emprunté dans ce but [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- *Statistiques financières de l'OCDE.*
- *Monnaie et finances, Eurostat, thème 2, série B.*
- « Agrégats et objectifs monétaires dans les principaux pays développés », *Bulletin de la Banque de France*, n° 16, avril 1995.
- « Les effets des variations de taux d'intérêt dans le nouvel environnement financier français », *Revue économique*, vol. 46, n° 3, mai 1995.

DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4).** M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'OPCVM monétaires ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.

- « Les déterminants de l'évolution des taux d'intérêt », *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, décembre 1995.

SOURCES

[1] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.

[2] « La moitié des ménages ont recours au crédit », *INSEE-Première*, n° 346, novembre 1994.

12.1 MONNAIE - CRÉDIT

Agrégats de monnaie [1]

encours au 31/12 - données brutes en milliards de F

	1993	1994	p 1995	95/94 en %
Billets et monnaies	249,4	252,2	255,9	1,5
Dépôts à vue	1 376,9	1 419,7	1 566,1	10,3
Total M1	1 626,3	1 671,9	1 822,0	9,0
M2-M1	1 220,5	1 332,5	1 446,0	8,5
Livrets défiscalisés	919,0	1 018,8	1 123,4	10,3
dont : Livrets A	646,4	685,5	732,5	6,9
Comptes d'épargne-logement	133,1	136,9	141,4	3,3
Livrets soumis à l'impôt	168,4	176,8	181,2	2,5
Total M2	2 846,8	3 004,4	3 268,0	8,8
M3-M2	2 278,7	2 220,3	2 231,0	0,5
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	76,9	85,7	100,2	16,9
Placements à terme	597,0	596,5	668,1	12,0
Titres de créances négociables en francs	354,3	373,9	373,1	-0,2
dont : certificats de dépôts	332,0	349,3	351,2	0,5
Titres d'OPCVM monétaires (a)	1 222,6	1 137,0	1 065,8	-6,3
Parts des fonds communs de créances	27,9	27,2	23,8	-12,5
Total M3	5 125,5	5 224,7	5 499,0	5,3
M4-M3	49,4	73,2	107,7	47,1
Bons du Trésor	26,9	49,7	90,0	81,1
Billets de trésorerie	22,5	23,5	17,7	-24,7
Total M4	5 174,9	5 297,9	5 606,7	5,8

(a) Conformément à la nouvelle classification des OPCVM monétaires retenue par la COB à compter de 1994, la rubrique « OPCVM monétaires » remplace celle des « OPCVM court terme ». Les données des années antérieures ont été reconstituées.

Endettement intérieur total [1]

encours au 31/12 en milliards de F

	1993	1994	p 1995	95/94 en %
Endettement intérieur total	9 694,6	10 069,8	10 586,4	5,2*
Répartition par agent :				
État	2 364,7	2 800,5	3 178,2	13,5
Ménages	2 475,3	2 496,0	2 503,4	0,3
Sociétés	3 906,9	3 847,9	3 881,0	0,9
Autres	947,7	925,4	1 023,8	10,6
Répartition par instrument :				
Crédits auprès des agents résidents	6 511,8	6 424,4	6 555,5	2,1*
Dette non négociable nette de l'État	177,2	248,6	283,9	14,2
Financements sur les marchés internes	2 771,8	3 143,0	3 493,7	11,2
soit : sur le marché monétaire	934,7	1 078,0	1 213,2	12,5
sur le marché obligataire	1 837,1	2 065,0	2 280,5	10,4
Crédits et obligations internationaux	233,8	253,8	253,3	-0,2

* Les variations annuelles sont calculées avant opérations de défaisance.

Ménages endettés au début de 1992 [2]

%

Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [1]

moyennes annuelles

	1992	1993	1994	1995
France				
Court terme (a)	10,34	8,59	5,85	6,58
Long terme (b)	8,59	6,78	7,21	7,54
Allemagne				
Court terme (a)	9,52	7,30	5,36	4,53
Long terme (b)	7,81	6,45	6,80	6,83
États-Unis				
Court terme (c)	3,68	3,18	4,62	5,94
Long terme (b)	6,99	5,86	7,18	6,69

(a) Taux interbancaire à trois mois. (b) Taux de l'emprunt de référence à 10 ans. (c) Taux des certificats de dépôt à trois mois émis par les banques.

Ensemble des ménages endettés *	51,3
Au moins un emprunt immobilier	29,8
Pour l'achat de la résidence principale	23,6
Pour l'achat d'autres logements	3,1
Pour de gros travaux immobiliers	6,1
Au moins un autre emprunt ni immobilier ni professionnel	21,9
Pour l'achat d'une voiture	14,4
Pour d'autres biens durables	10,6
Au moins un emprunt professionnel	2,0
Au moins une autre forme de crédit	18,7
Crédit par cartes bancaires ou privatives	10,1
Découverts bancaires	13,1
Au moins un leasing (professionnel ou privé)	2,0

* Le même ménage peut avoir plusieurs prêts ; la somme des pourcentages par type de crédit est donc supérieure à 51,3 %

PRÉSENTATION

En 1995, on constate une nouvelle augmentation du **taux d'épargne** des ménages après le repli de 1994 : il est de 14,3 % au lieu de 13,6 % en 1994 et 14,1 % en 1993. Son niveau est toujours inférieur à celui de 1974 où il était voisin de 20 % mais marque une remontée par rapport au niveau atteint en 1987 et 1988 (11 %) [1].

En 1996, les livrets d'épargne constituent toujours le placement le plus répandu pour les ménages. Aujourd'hui, comme il y a dix ans, 80 % des ménages en possèdent. L'épargne-logement et l'assurance-vie ont continué leur progression à un rythme soutenu. En revanche, les ménages se sont détournés des Sicav monétaires et, surtout pour les plus jeunes, hésitent davantage que par le passé à s'engager dans l'acquisition d'un logement [3].

Fin 1995, la valeur du **patrimoine national** est estimée à 28 932,5 milliards de francs, soit 3,8 fois le PIB. De 1969 à 1995 sa valeur a été multipliée par 10.

Les ménages détiennent une part croissante du patrimoine national : de 69 % en 1969, elle est passée à 78 % en 1995. À cette date, le **patrimoine des ménages** est estimé à 22 666 milliards de francs.

Le **patrimoine des sociétés non financières** est marqué par la vive croissance des actions à l'actif comme au passif. Cela traduit notamment la croissance des fonds propres des entreprises et le développement des prises de participation. Ainsi, leur taux d'endettement n'est plus que de 30 % en 1995 contre 42 % en 1969.

Le **patrimoine des administrations publiques** qui avait nettement progressé jusqu'en 1980, a crû modérément de 1981 à 1992, puis a diminué de près de moitié entre 1993 et 1995 en raison du poids croissant de l'endettement qui représenterait près des trois quarts de l'actif en 1995 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** C'est la somme des soldes des comptes de patrimoines des secteurs institutionnels résidents. Ceux-ci décrivent l'état des avoirs et des dettes en fin d'année. Le solde, différence entre le total des actifs et celui des dettes, constitue la **valeur nette** globale. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions) ; le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et **valeur nette indépendante**. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aérodromes, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le patrimoine national », *INSEE-Méthodes*, n° 41-42-43, mai 1994.
- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1995 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 1, 1995.
- *Économie et Statistique* : « Le patrimoine de rapport des ménages et ses performances », « La diffusion des produits financiers auprès des ménages en France », n° 281, 1995-1.
- « Héritages et donations », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, tabl. 15-11 à 15-14, juin 1996.
- [2] « 25 ans de comptes de patrimoine (1969-1993) », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 98, décembre 1994.
- [3] « Les actifs financiers détenus par les ménages en 1991-1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 59, février 1994 et « Le patrimoine des ménages se diversifie », *INSEE-Première*, n° 454, mai 1996.
- [4] « Le patrimoine des ménages : répartition et concentration », *Données sociales 1996*, Insee.

12.2 ÉPARGNE - PATRIMOINE

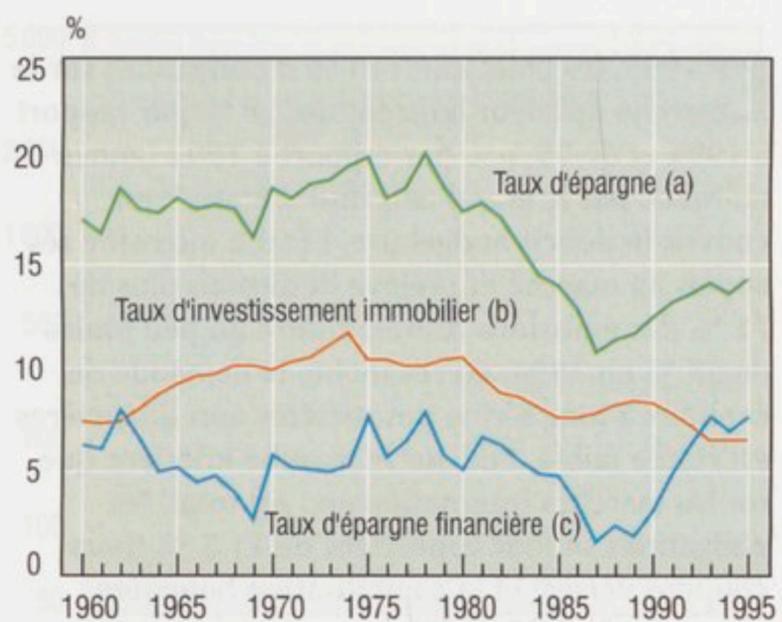
La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards de F

	1980	p 1995
Ménages :		
Actifs non financiers	6 318,1	13 573,3
dont : logements	4 103,3	11 091,2
terrains non bâtis	1 392,8	1 180,2
Actifs financiers	2 905,5	12 865,4
dont : actions et autres participations	452,5	4 757,9
Ensemble des actifs	9 223,6	26 438,7
Passifs financiers	1 230,5	3 772,4
Valeur nette	7 993,1	22 666,3
Administrations publiques :		
Actifs non financiers	1 411,0	3 769,1
Actifs financiers	1 141,8	2 698,6
dont : actions et autres participations	455,6	684,6
Ensemble des actifs	2 552,8	6 467,7
Passifs financiers	1 055,7	5 461,3
Valeur nette	1 497,1	1 006,4
Sociétés et quasi-sociétés non financières :		
Actifs non financiers	4 529,4	10 572,2
dont : actifs fixes hors logement	2 541,4	6 378,5
stocks	814,4	1 557,6
Actifs financiers	2 248,2	16 659,1
dont : actions et autres participations	734,4	10 997,4
Ensemble des actifs	6 777,6	27 231,3
Passif financier (hors actions)	2 507,7	8 073,5
Valeur nette	4 269,9	19 157,8
dont : actions et autres participations	1 386,4	13 298,7
Valeur nette indépendante	2 883,5	5 859,1
Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)*		
Actifs non financiers	12 418,2	28 364,8
dont : logements	5 129,6	13 353,1
actifs fixes hors logement	4 204,9	10 830,7
stocks	985,7	1 817,4
Actifs financiers	12 342,9	56 455,0
dont : actions et autres participations	1 832,4	18 712,4
Ensemble des actifs	24 761,1	84 819,8
Passif financier (hors actions)	10 131,5	37 145,2
Actions	1 924,2	18 742,1
Patrimoine national	12 705,4	28 932,5

* IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.

(b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.

(c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible.

L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle

Taux de possession 1986-1996* [3]

	Livrets d'épargne		Épargne-logement		Valeurs mobilières		Assurance-vie	
	1986	1996	1986	1996	1986	1996	1986	1996
Agriculteurs exploitants	83	87	47	64	16	26	39	63
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	78	71	42	49	26	28	53	59
Cadres, professions intel. supérieures	85	83	54	67	49	42	45	61
Professions intermédiaires	88	81	43	54	27	23	40	55
Employés	79	78	26	35	9	14	32	40
Ouvriers	78	79	25	35	7	8	39	41
Retraités	83	83	19	25	23	27	16	42
Autres inactifs	77	72	15	23	17	17	13	25
Ensemble	82	80	29	38	20	22	31	45

* En janvier 1996.

Patrimoine des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle fin 1992 [4]

	Ensemble du patrimoine brut en milliers de F par ménage	Composition en %		
		Patrimoine domestique	Patrimoine de rapport	Patrimoine professionnel
Professions libérales	3 900	24,2	49,2	26,6
Anciens indépendants*	2 900	22,6	76,6	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 830	21,7	51,4	26,9
Agriculteurs exploitants	2 340	19,6	28,3	52,1
Cadres supérieurs	1 830	40,6	57,8	1,6
Anciens salariés	1 170	38,3	61,3	0,4
Anciens agriculteurs	1 050	30,5	60,3	9,2
Professions intermédiaires	830	54,2	43,3	2,5
Employés	450	58,5	39,7	1,8
Ouvriers	420	68,0	30,4	1,6
Ensemble	1 110	38,0	52,6	9,4

* Non agricoles.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1995, les **émissions brutes d'obligations** sur le marché intérieur baissent de 7,8 % par rapport à 1994 et de 29,5 % par rapport à 1993 (année marquée par le grand emprunt d'État). Pour couvrir le déficit budgétaire, l'État a intensifié ses appels au marché et prélève désormais plus de 71 % des émissions brutes, contre un peu moins de 65 % en 1994. En revanche, la demande de capitaux à long terme des sociétés non financières est restée faible, tant sur le marché intérieur que sur les marchés internationaux. Au total, les obligations se sont appréciées de 11,5 % (hors coupons versés) et la capitalisation boursière progresse de 11,9 % [2].

Les **cours à la Bourse de Paris** ont baissé : l'**indice SBF 250** perd 1,4 % entre décembre 1994 et décembre 1995 et le **CAC 40** termine l'année en repli de 0,5 % par rapport à décembre 1994. La performance annuelle de la Bourse de Paris apparaît particulièrement médiocre en comparaison de ses principales concurrentes (à New York, sur la même période, l'indice Dow-Jones augmente de 33,5 %). Dans ce contexte peu favorable, les **émissions d'actions cotées** sont revenues de 74,6 Mds de F en 1994 à 35,8 Mds de F en 1995, hors opérations de privatisations. Par ailleurs, les opérations de privatisation (Seita, Usinor-Sacilor et Pechiney) n'ont porté que sur 21,1 Mds de F en 1995 contre 65,7 Mds de F l'année précédente [2].

La décollecte observée en 1994 sur les **OPCVM** monétaires et les OPCVM « obligations » s'est poursuivie en 1995, traduisant la prise en compte par les agents non financiers d'un durcissement progressif de la fiscalité relative aux OPCVM de capitalisation (abaissement du seuil de cession en franchise d'impôt sur les plus-values à 100 000 francs en 1995 et imposition au premier franc en 1996). Au total, l'actif net des **Sicav** recule de 9 % [2].

DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** On distingue le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des bourses de valeur, la Société des bourses françaises et l'Association française des sociétés de bourse.
- **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF (anciennement Compagnie des agents de change) calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250, le SBF 120, le CAC 40 et l'indice MID-CAC, créé en mai 1995, représentatif des valeurs moyennes du marché officiel et du second marché. On calcule 3 indices : nu, global, net. L'indice nu est l'indice calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.
- **OAT (Obligations assimilables du Trésor).** Ce sont des obligations émises par l'État. Depuis 1994, les particuliers peuvent en acquérir directement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « La rentabilité réelle des actifs boursiers de 1950 à 1992 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 281, 1995-1.
- « L'évolution de la place financière de Paris dans la perspective de l'instauration de la monnaie unique », *Avis et Rapports du Conseil économique et social*, n° 2, janvier 1996.

SOURCES

- [1] Commission des opérations de bourse, COB.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [4] *Statistiques annuelles des bourses françaises de valeurs, rapport 1995*, SBF.

12.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

Principales évolutions du marché financier [2]

	milliards de F		
	1993	1994	1995
Émissions brutes de valeurs mobilières			
Marché intérieur :			
Actions	240,4	267,6	232,1
Obligations (a)	526,6	402,5	371,3
Total	767,0	670,1	603,4
Marché international :			
Émissions brutes d'obligations cotées à la Bourse de Paris (b)	207,9	140,3	48,6
soit : Émissions des résidents	128,5	61,6	11,2
Émissions des non-résidents	79,4	78,7	37,4
Total	974,9	810,4	652,0
Capitalisation boursière en fin d'année (cote officielle)			
Actions	2 539,8	2 259,9	2 293,0
Obligations	3 876,8	3 692,3	4 132,8
Total	6 416,6	5 952,2	6 425,8
Transactions sur l'année (marché officiel)			
Actions	956,9	1 102,8	1 005,5
Obligations	7 073,7	6 676,0	5 632,0
Total	8 030,6	7 778,8	6 637,5
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Cote officielle	472	459	444
Second marché	254	265	266
Placements collectifs (OPCVM)			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 53,7	- 215,4	- 271,7
- actif net au 31-12	2 012,1	1 767,2	1 610,7
- nombre de Sicav au 31-12	1 031	1 058	1 075
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	69,1	35,6	- 22,2
- actif net au 31-12	844,0	909,6	947,8
- nombre de fonds au 31-12	3 450	3 768	3 903

(a) Y compris emprunts d'État et titres participatifs. (b) En eurofrancs et en euroécus.

Capitalisation boursière des premières places financières* [1]

	milliards de F	
	1994	1995
New York Stock exchange	25 644,5	27 708,6
Tokyo	21 114,8	17 372,0
Osaka	16 048,9	14 474,9
Royaume-Uni	7 079,4	6 516,7
Nasdaq	4 204,1	5 683,7
Allemagne	2 913,0	2 829,1
Paris	2 634,8	2 449,7
Suisse	1 660,3	1 950,7
Toronto	1 835,8	1 795,1
Hong-Kong	1 440,6	1 488,2

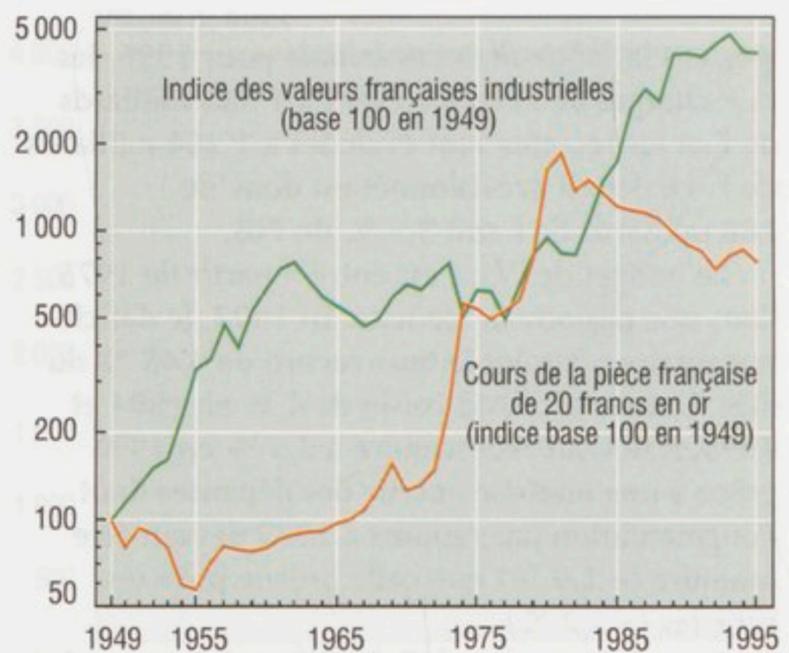
* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales.

Indice général SBF 250 nu (Marché officiel) [3]

base 100 au 28-12-1990

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1992	116,9	114,0
1993	130,0	150,6
1994	137,9	125,1
1995	120,0	123,3

Les cours à la bourse de Paris [3]



Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises au 31 décembre 1995 [4]

Rang en		Nom des valeurs	Capitaux en milliards de F	
1994	1995		1994	1995
1	1	Elf Aquitaine	99,3	98,0
2	2	LVMH	73,3	88,8
4	3	L'Oréal	66,9	80,6
3	4	Total	69,5	77,5
7	5	Carrefour	56,7	76,2
5	6	Alcatel Alsthom	66,8	63,6
6	7	Eaux (Cie Gle des)	58,4	57,4
8	8	Danone	52,1	57,4
16	9	Axa	39,7	54,3
12	10	Air Liquide	46,5	53,6
11	11	Société Générale	46,7	52,8
9	12	Saint-Gobain	49,8	44,6
10	13	BNP	46,9	42,5
15	14	UAP	40,8	38,5
13	15	Renault	42,0	33,7
17	16	Rhône-Poulenc	39,0	33,7
19	17	Peugeot	36,6	32,3
14	18	Paribas	41,1	32,3
23	19	Sanofi	22,5	32,2
18	20	Suez	38,0	32,2
20	21	Lafarge	31,0	28,9
22	22	Lyonnaise des Eaux	26,6	27,3
37	23	Roussel Uclaf	17,4	22,6
21	24	AGF	28,8	22,3
36	25	Christian Dior	17,5	22,2
27	26	Pinault-Printemps-Redoute	20,7	21,9
33	27	Eridania Béghin-Say	18,2	21,8
///	28	Schneider	21,9	21,3
26	29	Michelin	20,8	21,1
35	30	Promodes	17,6	20,4

Indice général CAC 40 nu (Marché officiel) [3]

base 1000 au 21-12-1987

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1992	1 853,5	1 857,8
1993	2 047,0	2 268,2
1994	2 044,0	1 881,2
1995	1 855,5	1 872,0

PRÉSENTATION

Dans la *loi de finances initiale* pour 1996, les charges de l'État s'élèvent à 1 552 milliards de F et les recettes sont évaluées à 1 264 milliards de F. Le **déficit** prévisionnel est donc de 288 milliards de F soit 3,5 % du PIB.

Le **budget de l'État** est entré à partir de 1975 dans une période de déficits. En 1993, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 4,45 % du PIB. Ce taux est resté voisin de 4 % en 1994 et 1995. Il devrait redescendre à 3,5 % en 1996 grâce à une maîtrise accrue des dépenses dont l'augmentation par rapport à 1995 devrait être moindre (+ 1,9 %) que celle prévue pour les recettes (+ 5,2 %).

Pour financer ces déficits, l'État doit recourir à l'emprunt. La **dette publique** a été multipliée par 7,7 en 15 ans (elle représentait 418 milliards de F soit 15 % du PIB, en 1980) : en 1995, elle s'élève à 3 200 milliards de F (soit 55 000 F par habitant). Elle devrait atteindre environ 3 500 milliards de F en 1996 (45 % du PIB) et la charge des intérêts serait de 226 milliards de F, en progression de 17,2 milliards et de 8,2 % par rapport à 1995. L'accroissement de la charge des intérêts de la dette publique explique à lui seul 55 % de la croissance des dépenses de l'État en 1996.

La réduction des déficits publics est un objectif prioritaire pour les pays de l'Union européenne ; avoir un besoin de financement inférieur à 3 % du PIB et une dette publique inférieure à 60 % du PIB sont 2 des 5 critères énoncés par le traité de Maastricht pour l'entrée dans la troisième phase de l'Union économique et monétaire. En 1996, la diminution des déficits publics reposera davantage sur une maîtrise des dépenses (santé, investissement public) que sur des hausses des recettes. Les budgets de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Royaume-Uni prévoient une légère diminution des prélèvements obligatoires [4].

DÉFINITIONS

- **Loi de finances : Initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations.** À caractère *définitif*. Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier. À caractère *temporaire*. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense devra être récupérée au bout d'un certain temps.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les administrations publiques en 1994 », *INSEE-Première*, n° 394, juillet 1995.
- *Revue économique* : « Les déficits publics en Europe : causes, conséquences ou remèdes à la crise », vol. 46 n° 3, mai 1995 ; « La dette publique comme moteur du développement financier », vol 45 n° 3, 1994.
- « Le budget de l'Union européenne », *Dépliant*, 1995, Commission des communautés européennes.
- « Budget 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, mai 1996.

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 95-2, ministère de l'Économie et des Finances.
- [2] « La loi de finances pour 1996 : tableaux de synthèses », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 80, février 1996.
- [3] *Rapports sur les comptes de la Nation*, annuel, Insee.
- [4] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, décembre 1995.

13.1 BUDGET DE L'ÉTAT

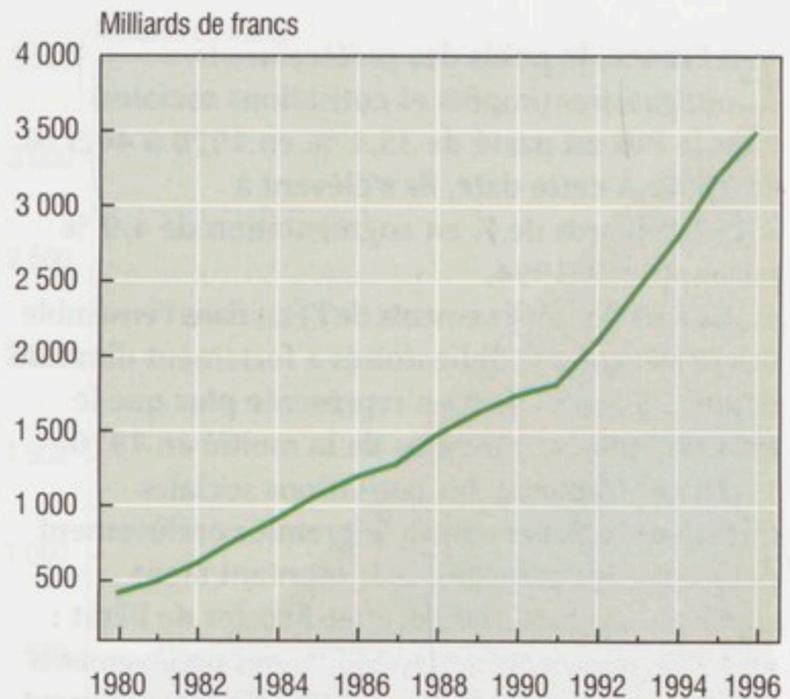
Loi de finances initiale pour 1996 [2]

milliards de F

	1995*	1996	1996/95 en %
Charges du budget général :			
Dette publique (nette)	209,2	226,4	8,2
Budgets civils	1 059,5	1 073,5	1,3
dont : Fonctionnement	520,0	541,2	4,1
Interventions	443,5	447,9	1,0
Équipement civil	88,0	84,4	- 4,1
Défense	239,2	241,4	0,9
Total des charges du budget général	1 507,9	1 541,3	2,2
Solde des comptes spéciaux du Trésor	15,9	10,7	- 32,7
Total des charges du budget de l'État	1 523,8	1 552,0	1,9
Recettes nettes totales du budget général	1 202,2	1 264,2	5,2
Solde général de la loi de finances en % du PIB	- 321,6 4,2	- 287,8 3,5	- 10,5

* Après collectif budgétaire de printemps.

Dettes de l'État [3]



1980 1982 1984 1986 1988 1990 1992 1994 1996

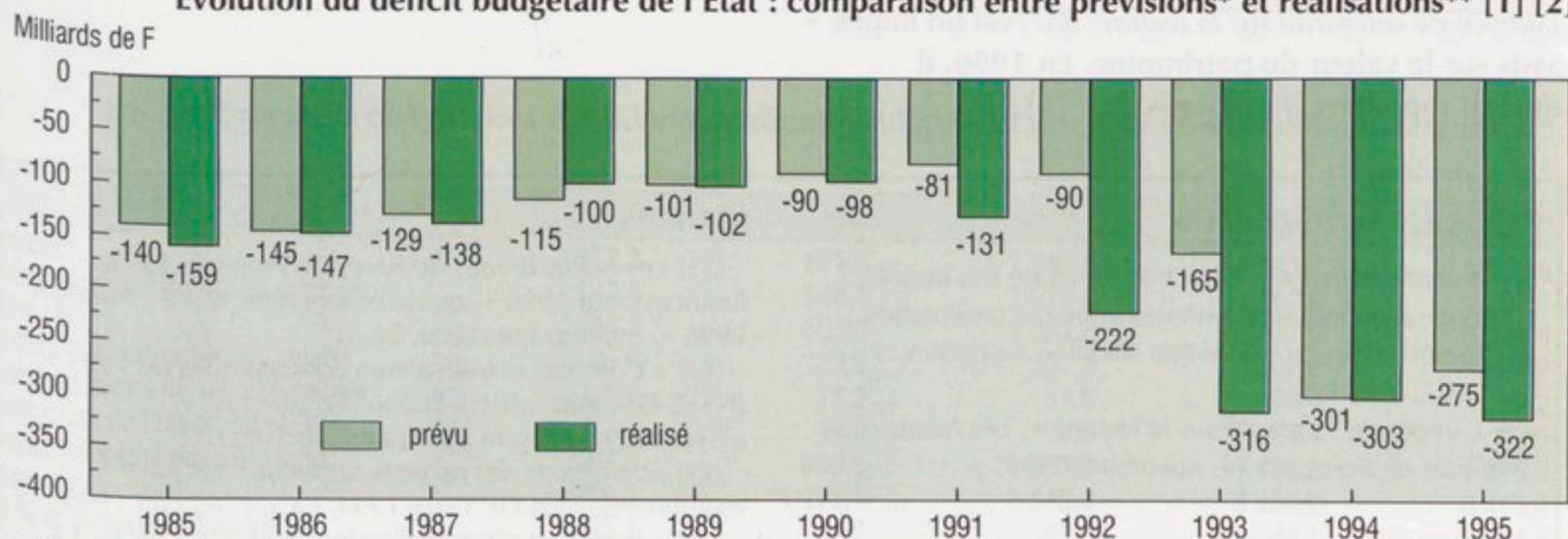
Exécution des lois de finances* (hors FMI) [1]

milliards de F

Années	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives Solde	Opérations temporaires Solde	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde			Milliards de F	% du PIB
1982	826,3	737,9	- 88,4	8,3	8,2	- 0,1	- 88,5	- 3,4	- 91,9	- 2,53
1983	918,6	783,3	- 135,3	8,7	9,0	0,3	- 135,0	- 2,9	- 137,9	- 3,44
1984	993,3	846,0	- 147,3	9,9	10,2	0,3	- 147,0	- 10,5	- 157,5	- 3,61
1985	1 058,8	904,3	- 154,5	11,0	11,4	0,4	- 154,1	- 5,3	- 159,4	- 3,39
1986	1 114,6	963,1	- 151,5	15,5	16,1	0,6	- 150,9	3,7	- 147,2	- 2,91
1987	1 123,3	1 010,9	- 112,4	78,1	78,3	0,2	- 112,2	- 25,7	- 137,9	- 2,58
1988	1 153,6	1 046,7	- 106,9	24,4	24,8	0,4	- 106,5	6,7	- 99,8	- 1,74
1989	1 212,7	1 126,9	- 85,8	11,6	12,2	0,6	- 85,2	- 17,2	- 102,4	- 1,66
1990	1 281,9	1 185,5	- 96,4	13,1	14,4	1,3	- 95,1	- 2,6	- 97,7	- 1,50
1991	1 335,6	1 223,1	- 112,5	13,3	14,0	0,7	- 111,8	- 18,9	- 130,7	- 1,93
1992	1 425,2	1 218,3	- 206,9	15,0	15,5	0,5	- 206,4	- 15,6	- 222,0	- 3,17
1993	1 502,9	1 209,3	- 293,6	44,8	45,6	0,8	- 292,8	- 22,9	- 315,7	- 4,45
1994	1 552,5	1 277,0	- 275,5	29,0	28,6	- 0,4	- 275,9	- 27,1	- 303,0	- 4,11

* Lois de règlement et, pour 1994, projet de loi de règlement.

Évolution du déficit budgétaire de l'État : comparaison entre prévisions* et réalisations** [1] [2]



* lois de finances initiales.

** lois de règlement (sauf projet de loi de règlement pour 1994 et projet de loi de finances rectificative pour 1995).

finances publiques

PRÉSENTATION

En France, le poids des **prélèvements obligatoires** (impôts et cotisations sociales) dans le PIB est passé de 35,1 % en 1970 à 44,5 % en 1995. À cette date, ils s'élèvent à 3 415 milliards de F, en augmentation de 4,9 % par rapport à 1994.

La part des prélèvements de l'État dans l'ensemble des prélèvements obligatoires a fortement diminué depuis 25 ans : elle n'en représente plus que le tiers en 1995, contre plus de la moitié en 1970.

En contrepartie, les **cotisations sociales** effectives sont désormais le premier prélèvement pesant sur les ménages, leur montant étant supérieur au total des recettes fiscales de l'État : en 1995, elles représentent 43 % des prélèvements obligatoires contre 36 % en 1970. Elles progressent de 4,6 % par rapport à 1994, en particulier du fait de la suppression de la remise de 42 F sur les cotisations de retraite des salariés.

Les impôts prélevés au profit des **collectivités locales** représentent 15 % des prélèvements obligatoires en 1995 contre moins de 10 % en 1970. Ils augmentent de 4,5 % par rapport à 1994.

Les impôts au profit des administrations de **sécurité sociale** représentent 3 % des prélèvements obligatoires en 1995 contre 1 % en 1970. Instituée en 1991, la **contribution sociale généralisée (CSG)** est un nouveau type d'impôt sur le revenu prélevé à la source, destiné à financer les régimes de protection sociale. Impôt sur le revenu également prélevé à la source, le **remboursement de la dette sociale (RDS)**, en vigueur depuis le 1-2-1996, est destiné à rembourser la dette de la Sécurité sociale (estimée à 230 milliards de F). Il devrait rapporter près de 25 milliards de F en 1996 [4].

En 1994, les **impôts directs** représentent un peu plus du tiers des recettes fiscales de l'État et les impôts indirects 63 %. L'impôt sur le revenu en représente le cinquième alors que la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** en représente à elle seule 44 %. L'**impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** est un impôt assis sur la valeur du patrimoine. En 1996, il devrait rapporter 9 milliards de F [1].

DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont en 1996, de 2,1 %, 5,5 % et 20,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement libératoire et sur les revenus du patrimoine. Son taux de 1,1 % a été relevé à 2,4 % à compter du 1^{er} juillet 1993.
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'Union européenne, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 610 000 F de patrimoine (1^{er} janvier 1996).
- **Remboursement de la dette sociale (RDS).** Voir définition au mot-clé 10.6.
- **Administrations publiques.** Voir définitions au mot-clé 11.1

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique*, Direction générale des Impôts, service d'enquêtes statistiques et de documentation.
- « Impôts indirects : un enjeu social », *Futuribles*, n° 197, avril 1995.
- « L'impôt de solidarité sur la fortune », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 74, novembre 1995.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1996 », numéro hors série, 95-2 ; « Budget 1996 », numéro hors série, 96-1.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tableau 10.03.
- [3] *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1994*, OCDE, édition 1995.
- [4] « Impôts et réforme fiscale », *Cahiers français*, La documentation française, n° 274, janvier-février 1996.

13.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

Évaluations* des recettes nettes du budget général de l'État [1]

milliards de F

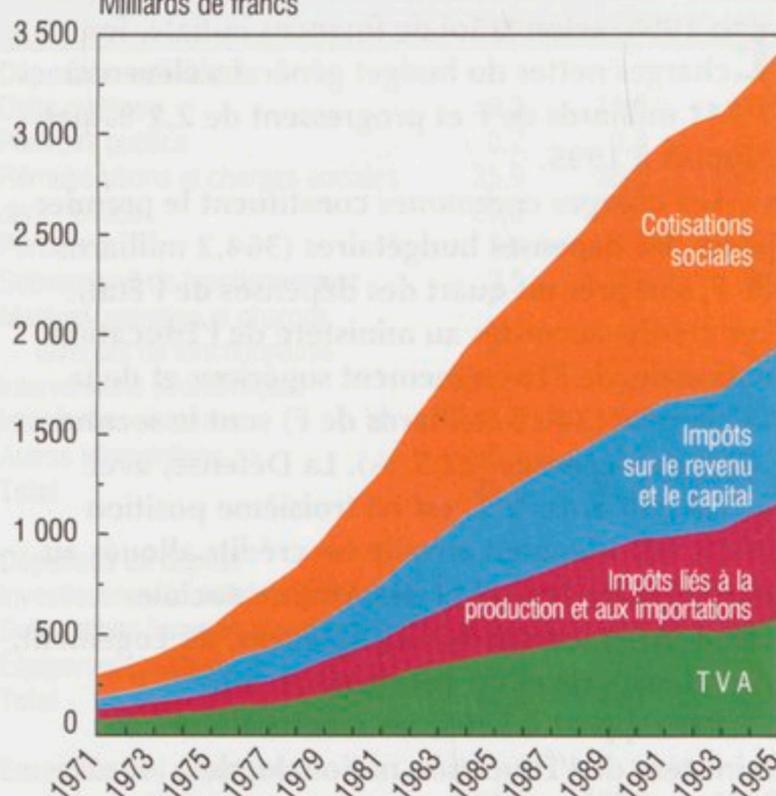
	1995	1996	96/95 %
Impôt sur le revenu	303,5	310,0	2,1
Impôts sur les sociétés	155,5	155,6	0,1
Autres impôts directs	117,7	128,2	8,9
Taxe sur la valeur ajoutée	687,7	761,6	10,7
Produits des douanes	158,8	159,0	0,1
dont : TIPP (a)	146,0	148,5	1,7
Enregistrement et timbre (b)	83,4	81,7	-2,0
Autres impôts indirects	45,5	46,1	1,3
Remboursements et dégrèvements d'impôts	-224,1	-241,1	7,6
Total des recettes fiscales nettes	1 328,0	1 401,1	5,5
Recettes non fiscales (c)	114,9	115,7	0,7
Prélèvements	-240,7	-252,5	4,9
Soit : au profit des collectivités locales	-159,7	-163,5	2,4
au profit des Communautés européennes	-81,0	-89,0	9,9
Ressources totales nettes de l'État	1 202,2	1 264,3	5,2

* Loi de finances révisée pour 1995 et loi de finances initiale pour 1996.

(a) Taxe intérieure sur les produits pétroliers. (b) Y.c. impôt sur les opérations de Bourse. (c) Hors recettes d'ordre.

Les prélèvements obligatoires en France [2]

Milliards de francs



Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1]

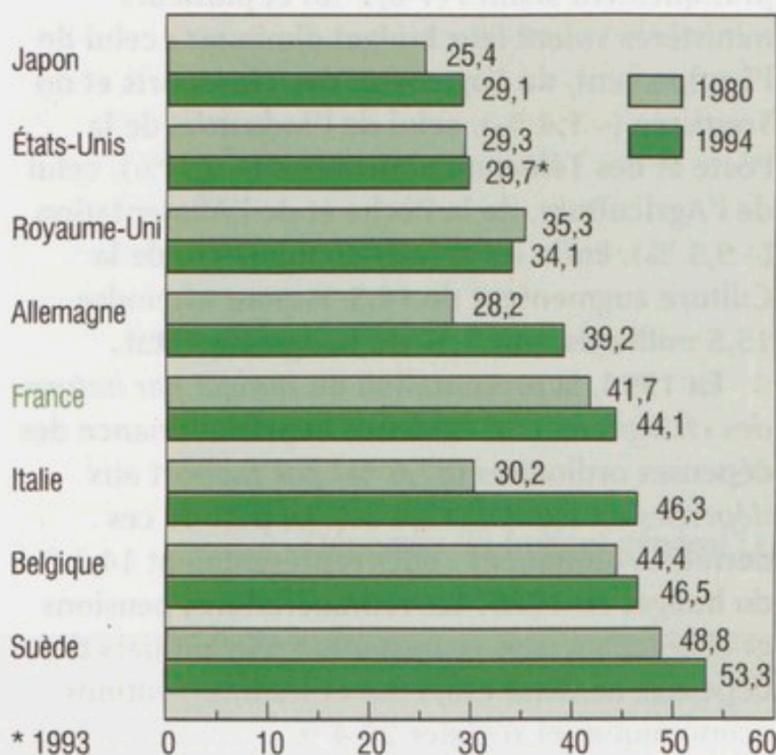
%

	1980	1990	1994
Impôts directs	38,9	38,2	37,2
Impôt sur le revenu	19,9	18,9	20,2
Autres impôts directs perçus par voie de rôles	1,9	1,6	2,9
Impôts sur les sociétés	10,2	11,9	9,2
Taxe sur les salaires	2,7	2,4	2,8
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,3	2,3	1,1
Autres impôts directs	0,9	1,1	1,0
Impôts indirects	61,1	61,8	62,8
Enregistrement, timbre, bourse	6,1	5,6	5,5
Douanes (y.c. produits pétroliers)	8,2	9,0	10,4
TVA et assimilés	43,8	44,8	44,1
Autres droits indirects	3,0	2,4	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de F	597	1 395	1 465

* Lois de règlement. Résultats provisoires pour 1994.

Évolution du poids des prélèvements obligatoires [3]

% du PIB



Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires [2]

milliards de F

	1970	1980	1990	1994	p 1995
Impôts*	177,3	671,3	1 591,6	1 841,7	1 935,6
Administrations publiques centrales	147,6	508,1	1 079,0	1 162,6	1 232,1
dont : État	146,3	503,9	1 062,6	1 077,8	1 144,4
Administrations publiques locales	26,6	129,9	397,2	502,3	524,7
Administrations de sécurité sociale	3,1	15,3	54,6	93,4	99,2
Institutions de l'Union européenne	ε	18,0	60,8	83,4	79,6
Cotisations sociales effectives	101,0	500,1	1 253,8	1 414,5	1 479,8
Total	278,3	1 171,4	2 845,4	3 256,2	3 415,4
En % du produit intérieur brut	35,1	41,7	43,7	44,1	44,5

* Après transferts de recettes entre administrations publiques et, à partir de 1988, des versements de l'État aux institutions de l'Union européenne.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1996, selon la loi de finances initiale, les **charges nettes du budget général** s'élèvent à 1 541 milliards de F et progressent de 2,2 % par rapport à 1995.

Les **charges communes** constituent le premier poste des dépenses budgétaires (364,2 milliards de F, soit près du quart des dépenses de l'État). Les crédits accordés au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (346,6 milliards de F) sont le second poste de dépenses (22,5 %). La Défense, avec 241,4 milliards de F, est en troisième position (15,7 %). Viennent ensuite les crédits alloués au ministère du Travail et des Affaires sociales (10,8 %) et à celui de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme (8 %).

Par rapport à 1995, les crédits alloués au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche progressent de 3,7 % ; ceux du ministère du Travail et des Affaires sociales augmentent de 4,7 % et ceux de la Justice de 5,6 %. Par contre les crédits du ministère de la Défense sont pratiquement stables (+ 0,9 %) et plusieurs ministères voient leur budget diminuer : celui de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme (- 1,4 %), celui de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications (- 5,7 %), celui de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (- 9,3 %). Enfin les crédits du ministère de la Culture augmentent de 14,5 % pour atteindre 15,5 milliards, soit 1 % du budget de l'État.

En 1994, la présentation du **budget par nature des charges** met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (87,6 %) par rapport aux **dépenses en capital** (12,4 %). La part de ces dernières diminue : elles représentaient 14,3 % du budget en 1985. Les rémunérations, pensions et charges sociales représentent plus du tiers des dépenses de l'État (36,1 %) et les interventions économiques et sociales 29,4 %.

La **charge de la dette publique** est en constante augmentation : elle devrait atteindre 226,4 milliards de francs en 1996, soit près de 15 % des dépenses de l'État, contre moins de 10 % en 1985.

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie et des Finances, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dépense publique en France : évolution sur 30 ans et comparaison internationale », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, Journal officiel, n° 26, 31 décembre 1994.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1996 », numéro hors série 95-2 et n° 80, du 1^{er} au 15 février 1996, ministère de l'Économie et des Finances.

13.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Crédits ouverts par ministère (budget général) [1]
milliards de F

	1995*	1996*	1996/95 %
Charges communes	349,9	364,2	4,1
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	334,4	346,6	3,7
dont : Enseignement scolaire	263,2	273,1	3,8
Enseignement supérieur	42,9	44,6	4,0
Recherche	28,3	28,9	1,9
Défense	239,3	241,4	0,9
Travail et Affaires sociales	159,5	166,9	4,7
Équipement, logement, transports et tourisme	128,9	127,1	-1,4
dont : Urbanisme et services communs	22,8	22,8	-0,2
Transports	55,1	55,4	0,6
Logement	44,2	42,2	-4,5
Mer	6,4	6,3	-2,0
Tourisme	0,4	0,4	1,5
Intérieur et décentralisation	77,7	78,5	1,0
Services financiers	45,2	45,7	1,0
Agriculture, pêche et alimentation	39,1	35,5	-9,3
Anciens combattants et victimes de guerre	28,7	28,4	-1,1
Industrie, poste et télécommunications	29,0	27,3	-5,7
dont : Industrie	19,0	17,0	-10,7
Poste, télécom., espace	10,0	10,3	3,8
Justice	22,2	23,5	5,6
Affaires étrangères et coopération	23,3	22,3	-4,4
Culture	13,6	15,5	14,5
Services du Premier ministre	5,8	4,9	-14,5
Outre-mer	2,8	4,9	(a) 76,2
Aménagement du territoire, ville et intégration	3,4	3,3	-1,0
Jeunesse et sports	2,9	3,0	1,9
Environnement	1,7	1,8	1,2
Commerce et artisanat	0,5	0,5	-7,0
Total	1 507,9	1 541,3	2,2

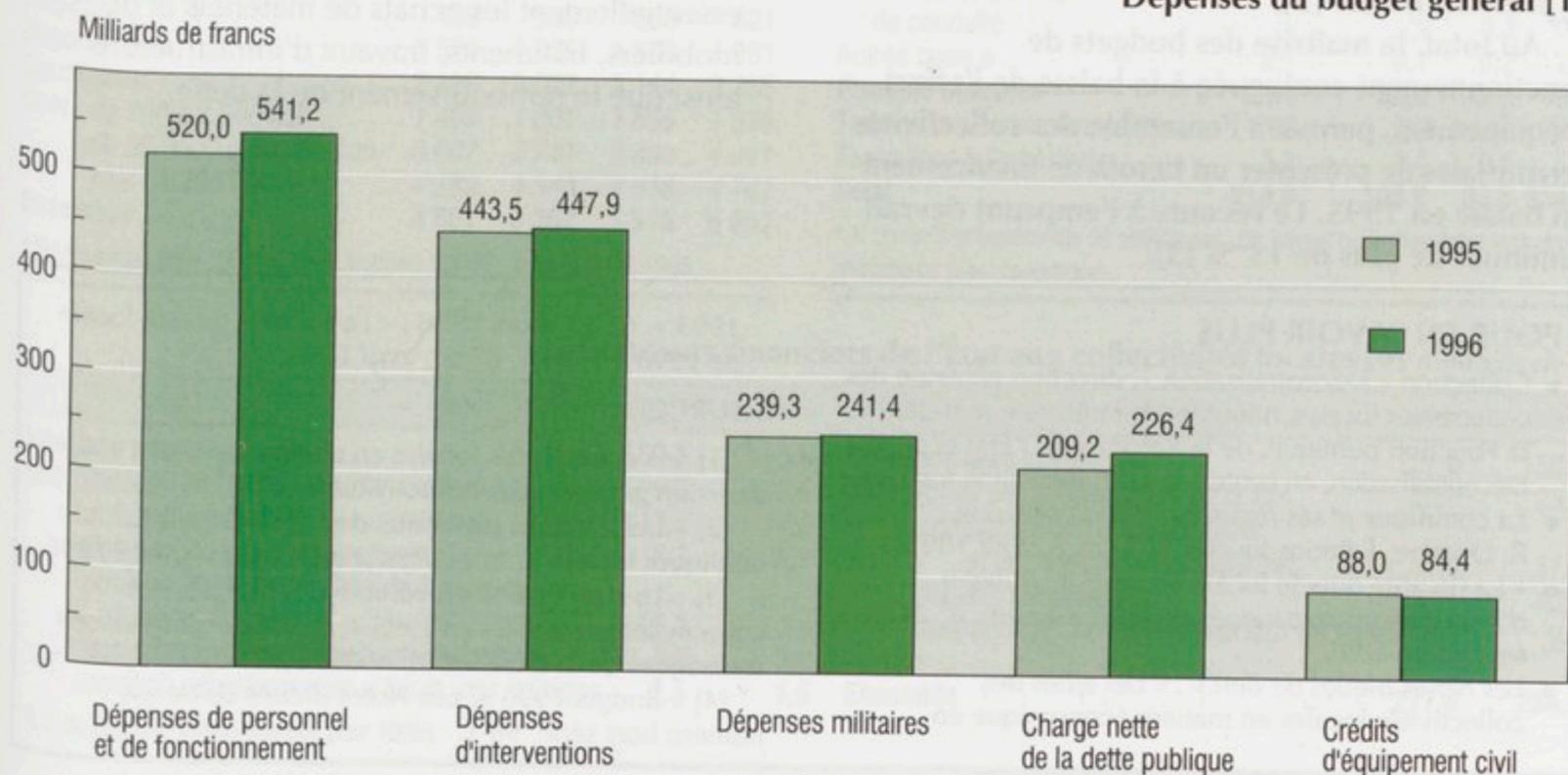
* Loi de finances initiale pour 1996 et collectif budgétaire de printemps pour 1995. (a) Évolution résultant des transferts en provenance des budgets Logement et Travail et Affaires sociales.

Structure des dépenses du budget général* [1]
%

	1985	1990	1994
Dépenses ordinaires			
Dette publique	9,3	11,8	14,0
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,2
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	26,4
dont : civiles	20,8	21,6	21,6
Pensions	9,1	9,6	9,7
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,0
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionnaires	4,7	5,3	4,9
Interventions économiques	11,7	8,7	10,2
Interventions sociales	15,5	12,9	11,8
Autres interventions	6,4	7,5	7,4
Total	85,7	85,3	87,6
Dépenses en capital			
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,6
Subventions investissements civils	5,1	4,5	5,1
Équipement militaire	6,3	7,4	5,7
Total	14,3	14,7	12,4
Ensemble des dépenses du budget général	100,0	100,0	100,0

* Lois de règlement et, pour 1994, projet de loi de règlement.

Dépenses du budget général [1]



finances publiques

PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipement routier et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires à partir du transfert de compétence concernant les lycées et les collèges intervenu en 1986 et à la suite de la décision de rénovation des lycées prise en juin 1991 [1] [2].

Au début de l'année 1995, les collectivités territoriales (communes, départements, régions), ont voté la progression budgétaire la plus faible de la période contemporaine : avec un montant d'environ 740 milliards de F, les dépenses totales devraient croître de moins de 1,7 % en francs courants, taux qui correspond à une stabilisation en volume par rapport à 1994. Ce choix de restrictions budgétaires touche particulièrement les **dépenses d'investissement** (- 2,9 %). Les **dépenses de fonctionnement** continuent à croître de façon soutenue (4,5 %), principalement celles de personnel (5,7 %) à la suite des accords salariaux et de revalorisation des carrières, plus que par une augmentation des recrutements. Les transferts provenant essentiellement de l'État représentent 30 % des **recettes** et n'augmentent que de 0,5 %. La ressource la plus importante (50,5 %) provient de la **fiscalité locale** dont les 3/4 sont des impôts directs. Après une forte croissance entre 1990 et 1994 (plus de 50 %), ceux-ci ralentiraient en 1995 avec seulement 5 % d'augmentation, l'ensemble des collectivités locales freinant l'augmentation de la pression fiscale [3].

Au total, la maîtrise des budgets de fonctionnement conjuguée à la baisse de l'effort d'équipement, permet à l'ensemble des collectivités territoriales de présenter un besoin de financement en baisse en 1995. Le recours à l'emprunt devrait diminuer de plus de 13 % [3].

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenus collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation (DGC).** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement (DGE).** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Collection « Décentralisation », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, en vente à la Documentation française.
- *La commune et ses finances - Guide pratique.* R. Dozière, Éditions locales de France, août 1995.
- « La fiscalité directe locale en 1995 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (bis)*, n° 24, septembre 1995.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les aides des collectivités locales en matière économique en

1993 », n° 83, mars 1996 ; « La fiscalité directe locale de 1990 à 1994 », n° 84, avril 1996.

SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1995, direction générale des collectivités locales.
- [2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *Insee-Première*, n° 421, janvier 1996.
- [3] « La stabilisation en volume des budgets des collectivités territoriales en 1995 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (bis)*, n° 25, avril 1996.
- [4] « Budget 1996 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 96-1.

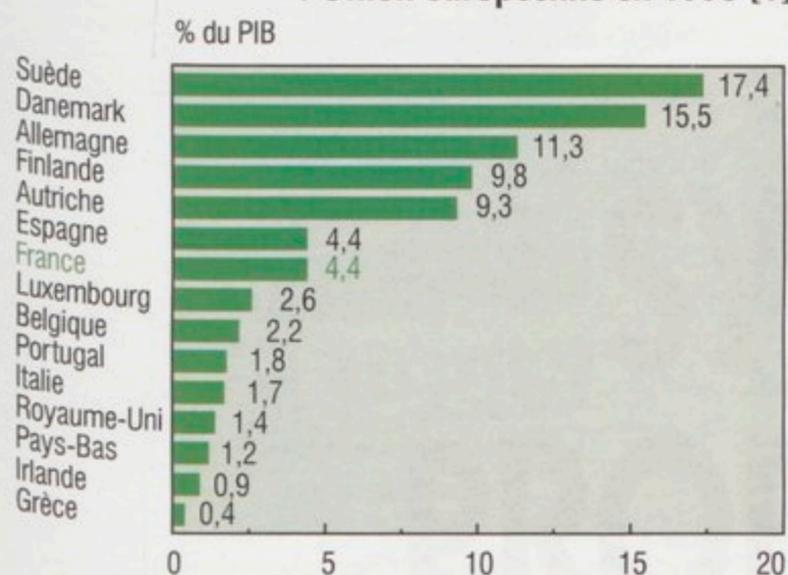
13.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Évolution des finances de l'ensemble des collectivités locales* [1] milliards de F

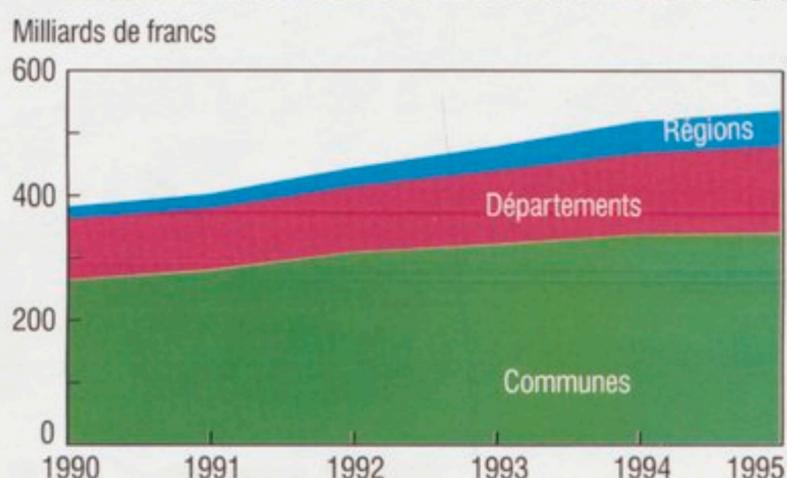
Dépenses	1990	1993	1994	1995	Recettes	1990	1993	1994	1995
Fonctionnement	354,4	426,6	447,1	467,4	Ressources fiscales	266,6	317,3	329,5	347,1
dont : personnel	111,1	136,2	142,8	151,0	dont : contributions directes	178,4	225,0	274,6	288,5
intérêts	36,8	44,3	44,4	42,4	Transferts reçus	191,4	217,9	223,9	229,1
transferts versés	136,4	162,5	171,6	182,7	dont : DGF	84,0	93,0	98,1	99,8
Investissement	222,1	257,7	280,0	271,9	Emprunts	55,9	81,5	101,8	88,0
dont : remboursement de dette	40,4	52,8	72,3	70,5	Divers	62,2	69,7	73,9	76,5
équipement brut	129,1	137,2	137,7	131,6	Total	576,1	686,4	729,1	740,7
Total	576,5	684,3	727,1	739,3	Solde	-0,4	2,1	2,0	1,4

* Collectivités locales au sens strict : communes, départements et régions. Les données concernant les groupements de communes et les autres établissements publics locaux ne sont pas disponibles. Les données pour 1994 et 1995 sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1993 [1]



Évolution de la dette des collectivités locales [1]



Dépenses et recettes des collectivités locales par habitant* [1] francs

	1990	1993	1994	1995
Dépenses totales				
Régions	806	1 056	1 183	1 223
Départements	2 944	3 515	3 693	3 809
Communes	5 996	6 997	7 495	7 550
dont : de 700 à 2 000 hab.	4 150	4 856	4 972	5 012
de 20 000 à 50 000 hab.	6 870	8 104	8 437	8 417
plus de 300 000 hab.	9 325	10 930	11 218	11 329
Ensemble	9 746	11 568	12 371	12 582
Recettes fiscales				
Régions	436	530	566	621
Départements	1 574	1 805	1 860	1 981
Communes	2 497	3 027	3 144	3 265
dont : de 700 à 2 000 hab.	1 460	1 801	1 855	1 938
de 20 000 à 50 000 hab.	3 067	3 741	3 898	4 011
plus de 300 000 hab.	4 183	4 340	4 618	4 747
Ensemble	4 507	5 362	5 570	5 867

* Réalisations pour 1990 et 1993, budgets primitifs pour 1994 et 1995.

La fiscalité locale en 1994 [1] milliards de F

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	36,6	16,1	4,6	57,3
Taxe sur le foncier bâti	43,6	18,0	4,9	66,5
Taxe sur le foncier non bâti	4,8	1,3	///	6,1
Taxe professionnelle	82,4	35,0	10,8	128,2
Autre fiscalité directe	18,3	0,2	///	18,5
Fiscalité directe	185,7	70,6	20,3	276,6
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	20,0	///	20,0
Vignette automobile	///	13,1	///	13,1
Taxe sur l'électricité	5,3	2,7	///	8,0
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3,7	0,3	4,8	8,8
Taxe sur les cartes grises	///	///	7,3	7,3
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,3	0,3
Autres taxes e	2,1	0,1	0,2	2,4
Fiscalité indirecte	11,1	36,2	12,6	59,9
Taxes pour services rendus (a)	13,0	///	///	13,0
Taxes liées à l'urbanisme	3,2	1,4	0,6	5,2
Total	213,0	108,2	33,5	354,7

* Y compris groupements de communes. (a) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (hors redevance).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [4] milliards de F

	1995*	1996*		1995*	1996*
Dotations sous enveloppe	150,6	153,9	Dotations hors enveloppe	127,0	130,2
dont : dotation globale de fonctionnement	99,9	103,6	dont : fonds de compensation de la TVA	22,8	23,1
dotation générale de décentralisation	13,5	14,2	compensations d'exonérations		
dotation globale d'équipement	6,1	5,7	et de dégrèvements législatifs	51,0	51,5
dotation de compensation de la taxe professionnelle	15,3	14,4	fiscalité transférée	38,1	40,0
dotation régionale d'équipement scolaire	3,0	3,2	subventions et comptes spéciaux du Trésor	9,3	9,3
dotation départementale d'équip. des collèges	1,5	1,6	Ensemble	277,6	284,1

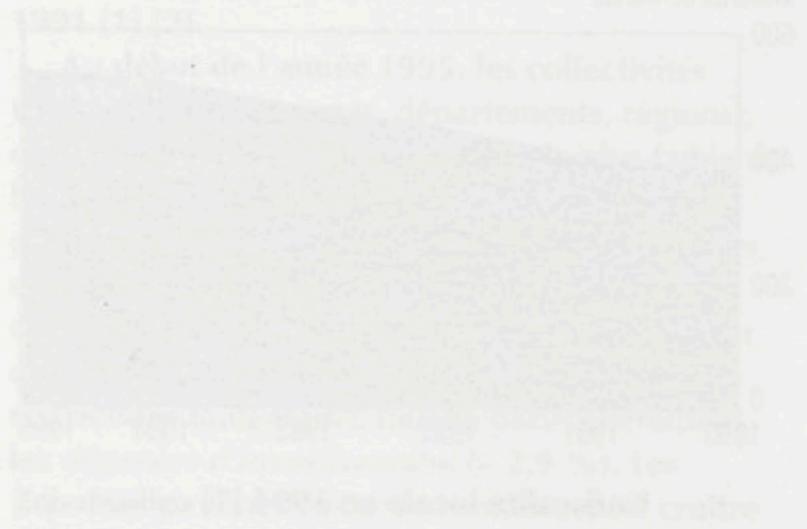
* Loi de finances initiale (révisée pour 1995).

Finances publiques

Evolution des dépenses de l'ensemble des collectivités locales (1970-1995)

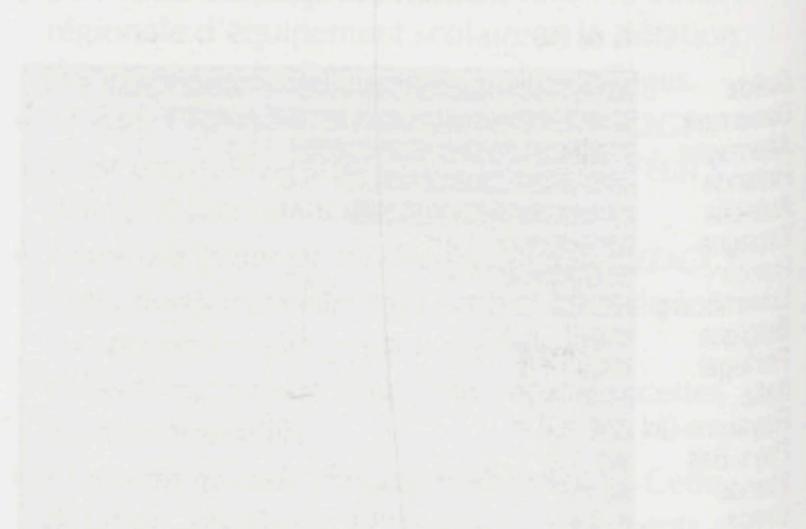
Année	État	Collectivités locales	Total
1970	100	100	200
1975	100	100	200
1980	100	100	200
1985	100	100	200
1990	100	100	200
1995	100	100	200

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des dépenses de l'ensemble des collectivités locales de 1970 à 1995. Les dépenses de l'État et des collectivités locales ont augmenté de manière constante, avec une accélération notable à partir des années 1980.



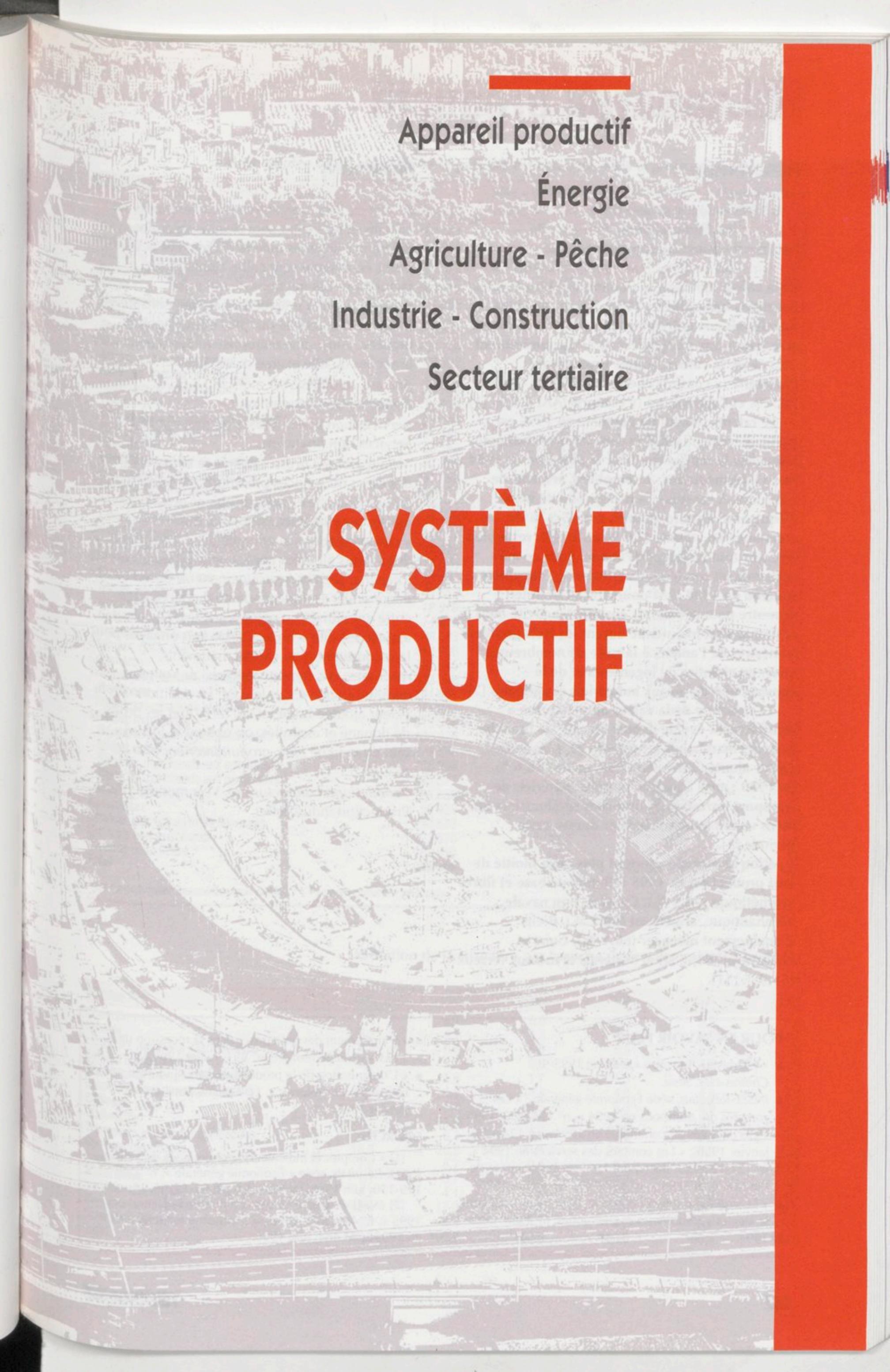
En 1995, les dépenses de l'État ont atteint 100 milliards de francs, tandis que les collectivités locales ont dépensé 100 milliards de francs. Le total des dépenses s'élève à 200 milliards de francs. Cette évolution reflète l'importance croissante des dépenses publiques dans le financement de l'économie et des services sociaux.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des dépenses de l'ensemble des collectivités locales de 1970 à 1995. Les dépenses de l'État et des collectivités locales ont augmenté de manière constante, avec une accélération notable à partir des années 1980.



En 1995, les dépenses de l'État ont atteint 100 milliards de francs, tandis que les collectivités locales ont dépensé 100 milliards de francs. Le total des dépenses s'élève à 200 milliards de francs. Cette évolution reflète l'importance croissante des dépenses publiques dans le financement de l'économie et des services sociaux.

Année	État	Collectivités locales	Total
1970	100	100	200
1975	100	100	200
1980	100	100	200
1985	100	100	200
1990	100	100	200
1995	100	100	200

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a large stadium in the foreground and a dense urban area with many buildings and streets. The image is in black and white with a light red tint. A solid red vertical bar is on the right side of the page.

Appareil productif

Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

SYSTÈME PRODUCTIF

i4 appareil productif

PRÉSENTATION

En 1995, selon le critère de la **valeur ajoutée brute**, les cinq premières **branches** de l'économie française appartiennent au **secteur tertiaire** : les **Services non marchands** (18,7 % de la valeur ajoutée), le Commerce (11,1 %), les Locations immobilières (10,2 %), les Services marchands aux entreprises (10 %) et les Services marchands aux particuliers (6,3 %) représentent 56,3 % de la valeur ajoutée brute totale ; l'industrie (y compris énergie et BTP) en totalise 25,7 % et l'agriculture (y compris IAA) 5,5 % [1].

Le ralentissement de l'activité en 1995 est particulièrement sensible dans les branches pour lesquelles la reprise avait été la plus vive en 1994 : biens intermédiaires, automobiles, services de transport. À l'inverse, la production de biens d'équipement professionnel, avec 5,3 % de croissance en volume (2,6 % en 1994), reste bien orientée tout au long de l'année. Pour ce qui concerne les services aux entreprises, le rythme soutenu de 1994 s'est poursuivi au premier semestre pour se ralentir ensuite. L'activité dans le bâtiment s'est maintenue durant les trois premiers trimestres de l'année, à la suite de nombreuses mises en chantier de logements et de la construction de locaux industriels et agricoles [2].

La structure de la valeur ajoutée brute a sensiblement évolué depuis dix ans : la branche Services marchands représente 21,4 % de la valeur ajoutée totale en 1995, contre 16,6 % en 1985 ; mise à part la branche Matériels de transport terrestre, les branches productrices de biens voient leur part baisser durant cette période [1].

Cinq branches exportent plus de la moitié de leur production en 1995 : Chimie de base et fibres synthétiques (74,3 %), Construction navale, aéronautique, armement (60,1 %), Biens d'équipement ménager (60,1 %), Cuirs et chaussures (51,8 %) et Minerais et métaux ferreux (51,5 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Secteur tertiaire.** Voir mot-clé 14-6 : Concentration économique.
- **Services non marchands.** Voir mot-clé 18.2 : Services non financiers.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette » s'ils le sont. En additionnant la valeur ajoutée brute totale, la TVA et les droits de douane et assimilés, on obtient le PIB aux prix du marché (voir *produit intérieur brut* au mot-clé 11-1).
- **Production manufacturière.** Voir mot-clé 17.1 : Production industrielle.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », édition 1995-96, *Chiffres-clés*, Sessi.
- *INSEE-Résultats*, série Économie générale : « Les comptes des transports en 1994 », n° 114, août 1995 ; « Les comptes du commerce en 1994 », n° 124-125, janvier 1996 ; « Les comptes des services en 1994 », n° 121-122-123, décembre 1995 ; « Les comptes de l'industrie en 1994 », n° 117-118, septembre 1995.
- « Le système productif français - Structures, mutations, stratégies », *Problèmes économiques*, n° 2368, mars 1994.

- « L'ajustement des entreprises dans la récession de 1993 », *INSEE-Première*, n° 391, juillet 1995.
- « L'organisation de la production dans l'industrie : des changements profonds », *Le 4 pages*, Sessi, n° 43, janvier 1995.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tableaux 03-11, 03-13, 05-04.
- [2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1995 », n° 446, avril 1996 ; « L'industrie manufacturière en 1995 », n° 464, juin 1996.

14.1 PRODUCTION DES BRANCHES

Valeur ajoutée brute, production et part des exportations dans la production en 1995 [1]

Branches NAP	Valeur ajoutée brute		Production effective		Rapport export./prod.	
	millions de F	%	millions de F	%		%
Agriculture, sylviculture, pêche	183 444	2,6	399 741	19,0		
Industries agricoles et alimentaires	208 065	2,9	649 833	21,5		
Viande et produits laitiers	50 763	0,7	271 348	18,8		
Autres produits agricoles et alimentaires	157 302	2,2	378 485	23,4		
Énergie	296 962	4,2	532 094	6,7		
Combustibles minéraux solides, coke	1 852	...	8 518	7,4		
Produits pétroliers, gaz naturel	117 041	1,7	246 447	6,3		
Électricité, gaz et eau	178 069	2,5	277 129	7,0		
Biens intermédiaires	403 749	5,7	1 040 065	33,9		
Minerais et métaux ferreux	29 392	0,4	99 317	51,5		
Minerais, métaux non ferreux	28 115	0,4	84 248	42,9		
Matériaux de construction	50 739	0,7	111 017	12,5		
Verre	16 638	0,2	34 241	40,7		
Chimie de base, fibres synthétiques	51 146	0,7	162 247	74,3		
Fonderie, travail des métaux	131 376	1,9	276 478	13,4		
Papier carton	38 585	0,5	121 852	27,5		
Caoutchouc, matières plastiques	57 758	0,8	150 665	30,4		
Biens d'équipement professionnel	331 990	4,7	823 783	48,1		
Construction mécanique	127 637	1,8	309 568	45,3		
Matériels électriques professionnels	156 221	2,2	361 178	45,4		
Construction navale, aéronautique, armement	48 132	0,7	153 037	60,1		
Biens d'équipement ménager	10 207	0,1	41 820	60,1		
Matériels de transport terrestre	119 225	1,7	401 234	46,5		
Biens de consommation courante	317 820	4,5	793 733	27,4		
Parachimie, pharmacie	83 487	1,2	234 943	37,9		
Textile, habillement	63 663	0,9	172 951	38,8		
Cuirs et chaussures	12 970	0,2	26 492	51,8		
Bois, meubles, industries diverses	74 617	1,1	168 041	20,7		
Imprimerie, presse et édition	83 083	1,2	191 306	6,6		
Bâtiment, génie civil	342 836	4,8	801 165	///		
Commerce	787 845	11,1	1 037 471	///		
Transports et télécommunications	433 518	6,1	678 125	9,2		
Transports	261 885	3,7	470 141	12,8		
Télécommunications et postes	171 633	2,4	207 984	1,1		
Services marchands	1 515 518	21,4	2 342 775	4,9		
Réparation, commerce automobile	139 379	2,0	204 240	///		
Hôtels, cafés, restaurants	224 596	3,2	330 050	///		
Services marchands aux entreprises	705 966	10,0	1 208 848	9,6		
Services marchands aux particuliers	445 577	6,3	599 637	///		
Locations immobilières	726 068	10,2	793 188	///		
Assurances	59 928	0,8	131 505	4,3		
Services des organismes financiers	290 573	4,1	1 522 271	3,5		
Services non marchands	1 323 570	18,7	1 777 585	///		
Branche unité fictive *	- 262 910	- 3,7	///	///		
Total	7 088 408	100,0	13 766 388	**13,1		

* Ou consommation intermédiaire non ventilée. ** Y compris correction territoriale.

Évolution de la structure par branche de la valeur ajoutée brute [1]

Branches NAP	%					
	1985	1990	1992	1993	1994	1995
Agriculture et IAA	7,6	6,7	6,0	5,5	5,5	5,5
Énergie	5,2	4,1	4,3	4,4	4,3	4,2
Industries des biens intermédiaires	6,4	6,6	6,0	5,5	5,6	5,7
Biens d'équipement	6,1	5,7	5,3	4,9	4,6	4,8
Matériels de transport terrestre	1,5	1,8	1,7	1,5	1,7	1,7
Biens de consommation courante	5,1	4,9	4,8	4,8	4,6	4,5
Bâtiment, génie civil	5,7	5,6	5,5	5,3	4,9	4,8
Commerce	11,7	11,6	11,2	11,2	11,1	11,1
Transports et télécommunications	6,7	6,3	6,5	6,3	6,3	6,1
Services marchands	16,6	20,8	21,1	21,1	20,9	21,4
Locations immobilières	7,9	8,7	9,4	9,9	10,1	10,2
Assurances	1,1	0,7	0,6	0,7	0,7	0,8
Services des organismes financiers	4,2	4,1	4,0	4,6	5,0	4,1
Services non marchands	18,6	17,0	17,7	18,5	18,6	18,7
Branche unité fictive	- 4,5	- 4,6	- 4,1	- 4,2	- 3,9	- 3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

14 appareil productif

PRÉSENTATION

En 1995, l'**emploi intérieur** (au sens de la Comptabilité nationale) connaît une hausse de 1,2 %, après la sévère contraction de 1992 et surtout de 1993 et la stabilisation de 1994. Le niveau des **effectifs** augmente de 263 000 postes au cours de l'année 1995. Le nombre de salariés augmente en moyenne de 1,6 %, alors que l'emploi **non salarié** continue de diminuer (- 1,8 %).

En 1995, l'**agriculture** représente 4,6 % des effectifs totaux, l'**industrie au sens large** 19,2 %, le bâtiment, génie civil et agricole 6,6 %, le tertiaire marchand 39 % et les services non marchands 28 %. L'**industrie manufacturière** représente, quant à elle, 15,7 % des emplois totaux et 17,1 % des emplois salariés. En 1995, l'agriculture voit ses effectifs diminuer de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Dans les autres grandes branches, seul le bâtiment, génie civil et agricole voit ses effectifs en légère diminution (- 0,4 %). La hausse est de 2,2 % pour ce qui concerne le commerce et les services marchands (+ 188 700 emplois), elle s'élève à 1,8 % pour le tertiaire non marchand (+ 113 300 emplois) [1].

Dans l'Union européenne, des pays comme la Grèce et le Portugal où prédominait le secteur agricole, voient désormais leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre 71 % des effectifs aux Pays-Bas et 70 % au Luxembourg. En France, il concerne 68 % des effectifs [2].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries agricoles et alimentaires** (IAA). Branches T02 et T03 : « Viandes et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie.** Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Industries diverses.** Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur.** Voir au mot-clé 14-6.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « L'emploi départemental en France métropolitaine au 31 décembre 1992 », n° 74-75, janvier 1995 ; « Structure des emplois au 31 décembre 1993 », n° 104, mars 1996.
- *INSEE-Première* : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus ». Année 1994, n° 407, novembre 1995 ; « Les mouvements de l'emploi au sein des entreprises », n° 412, octobre 1995.

- « La lente émergence des emplois verts », *Partenaires*, n° 3, 14 novembre 1994, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 03-19, 03-20.

[2] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996, tabl. 3-17 et 3-18.

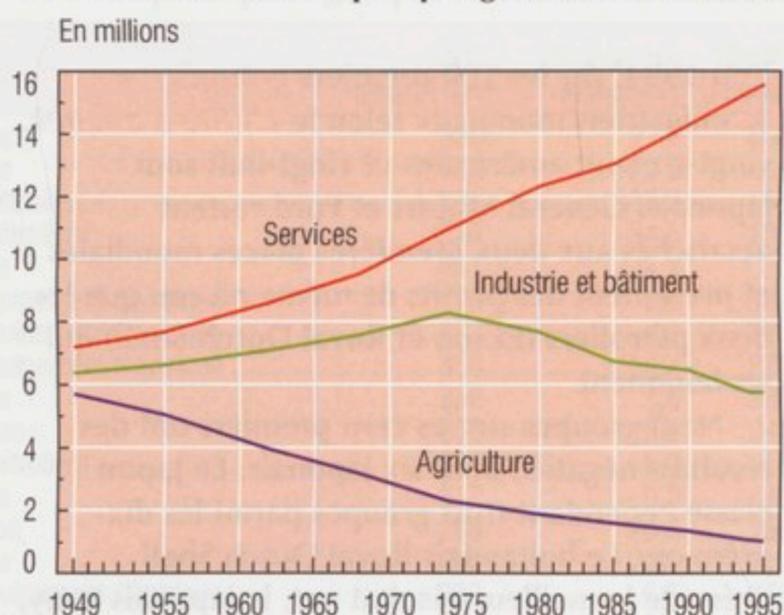
[3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.

14.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 1994 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
Allemagne	3	37	60	35 840
Belgique	3	29	68	3 748
Danemark	5	27	68	2 537
Espagne	10	30	60	11 728
France	5	27	68	21 720
Grèce	21	24	55	3 786
Irlande	13	28	59	1 207
Italie	8	32	60	20 024
Luxembourg	3	27	70	164
Pays-Bas	5	24	71	6 706
Portugal	12	32	56	4 440
Royaume-Uni	2	28	70	25 657
Union européenne à 12	5	31	64	137 557

Évolution de l'emploi par grand secteur [1] [3]



Emploi intérieur salarié et total par branche d'activité en 1995 [1]

Branches en NAP	Salariés		Totaux		Branches en NAP	Salariés		Totaux	
	milliers	%	milliers	%		milliers	%	milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	264,1	1,3	1 026,0	4,6	Textiles, habillement	268,3	1,4	281,5	1,3
Viandes et produits laitiers	170,1	0,9	172,7	0,8	Cuirs et chaussures	53,1	0,3	55,4	0,2
Autres produits agricoles alimentaires	317,9	1,6	373,2	1,7	Bois, meubles, industries diverses	235,7	1,2	272,8	1,2
Combustibles minéraux solides et cokes	14,0	0,1	14,0	0,1	Papier, carton	100,8	0,5	101,5	0,5
Pétrole brut et raffiné, gaz naturel	46,2	0,2	46,2	0,2	Presse et édition	217,0	1,1	231,9	1,0
Électricité, gaz et eau	162,6	0,8	162,9	0,7	Caoutchouc, mat. plastiques	202,3	1,0	204,2	0,9
Minerais et métaux ferreux	75,1	0,4	75,2	0,3	Bât. génie civ. et agri. (BGCA)	1 201,9	6,1	1 466,6	6,6
Minerais et métaux non ferreux	43,6	0,2	43,7	0,2	Commerce	2 269,4	11,5	2 696,8	12,1
Matériaux de construction	116,0	0,6	122,5	0,5	Réparation, commerce de l'automobile	338,7	1,7	400,6	1,8
Verre	51,6	0,3	52,4	0,2	Hôtels, cafés, restaurants	593,1	3,0	785,2	3,5
Chimie de base, fibres synthétiques	101,7	0,5	102,1	0,5	Transports	785,9	4,0	850,0	3,8
Parachimie, pharmacie	176,4	0,9	177,3	0,8	Télécommunications et postes	422,5	2,1	422,8	1,9
Fonderie, travail des métaux	389,1	2,0	403,8	1,8	Services marchands rendus aux entreprises	1 862,4	9,4	2 069,5	9,3
Construction mécanique	372,0	1,9	390,3	1,7	Services marchands rendus aux particuliers	1 092,2	5,5	1 483,7	6,6
Mat. électr. professionnel	428,4	2,2	433,6	1,9	Assurances	157,7	0,8	157,7	0,7
Équipement ménager	48,2	0,2	48,6	0,2	Services organismes financiers	444,2	2,2	444,2	2,0
Matériels de transport terrestre	354,9	1,8	356,4	1,6	Services non marchands	6 248,1	31,6	6 248,1	28,0
Construction navale, aéronautique, armement	151,7	0,8	152,3	0,7	Ensemble	19 776,9	100,0	22 325,7	100,0

Évolution de l'emploi intérieur par grande branche d'activité [1]

effectifs en milliers

Branches en NAP	1980	1985	1990	1994	1995	1995/1994
						%
Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,1	1 062,7	1 026,0	-3,5
Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	584,7	550,2	545,9	-0,8
Énergie	268,1	273,5	239,5	224,3	223,1	-0,5
Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 260,7	1 095,1	1 105,4	0,9
Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 546,7	1 372,6	1 381,2	0,6
Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 201,4	1 031,2	1 018,9	-1,2
Bâtiment, génie civil et agricole	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 472,3	1 466,6	-0,4
Commerce	2 644,9	2 624,7	2 760,0	2 671,1	2 696,8	1,0
Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 272,9	1 272,8	-
Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 048,6	5 175,5	5 340,9	3,2
Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 619,6	6 134,8	6 248,1	1,8
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 608,1	22 477,5	22 062,7	22 325,7	1,2

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1994, sur les 100 premiers **groupes** industriels mondiaux selon le **chiffre d'affaires**, vingt-six sont américains et vingt-huit sont japonais. General Motors et Ford restent accrochés aux deux premières places mondiales et présentent des profits de même niveau que les deux pétroliers (Exxon et Royal Dutch Shell) qui les talonnent.

Neuf groupes sur les cent premiers ont des résultats négatifs, dont six japonais. Le Japon classe cependant trois groupes parmi les dix premiers. Le hollandais Royal Dutch Shell présente le meilleur résultat net, le japonais Sony, les plus grosses pertes (presque 16 milliards de F).

Les Japonais alignent des résultats catastrophiques dans la sidérurgie, subissant à la fois des problèmes monétaires et conjoncturels et la concurrence des Coréens du Sud.

Les groupes du **secteur** automobile, américains et européens, ont bien progressé. Le groupe Chrysler présente un **résultat net** de 20 milliards alors qu'il en perdait 14 en 1993. Daimler-Benz, Renault, PSA Peugeot-Citroën et BMW gagnent des places, ce dernier groupe passant de la 71^e à la 55^e place.

Contrairement à ce qui se passait en 1993, les groupes français se portent bien, surtout le secteur automobile dopé par l'effet de la prime à la reprise et des remises consenties par les constructeurs pour l'achat de voitures neuves. Elf Aquitaine conserve la première place française (27^e mondiale), tout en affichant une forte perte, suivi par EDF au 36^e rang. Renault passe de la 41^e à la 37^e place et progresse sur tous les plans [1].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe.** Voir définition du mot-clé 14.4.
- **Résultat net.** Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Internationalisations et stratégies de globalisation », n° 2415-2416, 1994 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994, « Les entreprises spéculent-elles ? » ; « Les fusions d'entreprises : les leçons de l'histoire américaine », n° 2401, décembre 1994.
- « PMI 93 : les comportements stratégiques des entreprises industrielles de taille moyenne, en France et en Allemagne, face aux espaces de concurrence européens et mondiaux », *Rapport de synthèse*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur,

Commissariat général du Plan, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1994.

- « Situation financière des entreprises industrielles : charges, résultats et endettements », *Économie européenne*, Commission des Communautés européennes, n° 1, janvier 1994.

SOURCES

[1] « Le 5000 - Palmarès annuel des entreprises », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 3 novembre 1995.

14.3 GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX

Chiffres d'affaires et résultats nets des principaux groupes industriels en 1994 [1]

Rang mondial	Rang UE	Firme	Pays	Secteur	CAHT milliards de F	Résultats nets milliards de F	Effectifs milliers
1	-	General Motors	USA	Automobile	860	27,2	693
2	-	Ford Motor	USA	Automobile	713	29,5	338
3	-	Exxon (a)	USA	Produits pétroliers	563	28,3	86
4	1	Royal Dutch Shell	NL	Produits pétroliers	526	34,5	106
5	-	Toyota Motor (b)	JAP	Automobile	441	7,1	70
6	-	Hitachi (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	412	6,2	332
7	-	Matsushita Electric Indust. (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	377	4,9	265
8	-	General Electric	USA	Biens d'équipement électrique	359	26,2	221
9	2	Daimler-Benz	ALL	Automobile	356	3,6	330
10	-	IBM	USA	Informatique	355	16,8	243
11	-	Mobil(a)	USA	Produits pétroliers	331	6,0	58
12	-	Nissan Motor (b)	JAP	Automobile	317	-9,0	49
13	-	Philip Morris (a)	USA	Alimentation	298	26,0	165
14	-	Chrysler	USA	Automobile	290	20,6	121
15	3	Siemens (c)	ALL	Biens d'équipement électrique	289	6,6	376
16	4	British Petroleum	GB	Produits pétroliers	281	13,4	67
17	5	IRI	I	Groupe diversifié	279	-1,2	...
18	6	Volkswagen	ALL	Automobile	273	0,5	244
19	-	Tokyo Electric Power (b)	JAP	Groupe diversifié	271	4,7	43
20	-	Toshiba (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	260	2,4	74
21	7	Unilever	NL	Groupe diversifié	251	13,2	...
22	8	VEBA	ALL	Groupe diversifié	243	4,6	127
23	9	Nestlé	CH	Alimentation	231	13,2	213
24	10	FIAT	I	Automobile	226	3,5	248
25	-	Sony (b)	JAP	Électroménager, hifi, vidéo	216	-15,9	23
26	-	Honda Motor (b)	JAP	Automobile	215	3,3	31
27	11	Elf Aquitaine(a)	F	Produits pétroliers	208	-5,4	89
28	-	NEC (b)	JAP	Informatique	205	1,9	151
29	-	Daewoo	CRS	Biens d'équipement électrique	197	4,2	81
30	-	Du Pont de Nemours (a)	USA	Chimie de base	194	15,1	107
31	12	RWE (d)	ALL	Groupe diversifié	191	3,1	118
32	-	Japan Tobacco (b)	JAP	Tabac	190	3,8	23
33	13	Philips	NL	Électroménager, hifi, vidéo	186	6,5	253
34	-	Mitsubishi Motors (b)	JAP	Automobile	185	0,7	29
35	-	Texaco (a)	USA	Produits pétroliers	185	5,1	30
36	14	EDF	F	Groupe diversifié	183	1,2	118
37	15	Renault	F	Automobile	179	3,6	138
38	-	Fujitsu (b)	JAP	Informatique	177	2,4	51
39	-	Mitsubishi Electric (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	176	2,3	111
40	16	ENI	I	Groupe diversifié	174	11,1	92
41	-	Chevron (a)	USA	Produits pétroliers	172	9,4	46
42	17	Hoechst	ALL	Chimie de base	170	4,7	...
43	-	Procter & Gamble (d)	USA	Pharmacie, phytosanitaire	168	12,3	96
44	18	Alcatel Alsthom	F	Groupe diversifié	168	3,6	197
45	19	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	166	3,1	140
46	20	BASF	ALL	Chimie de base	159	4,4	106
47	21	ABB Asea Brown Boveri	CH	Machines industrielles	158	4,0	208
48	-	Pepsico	USA	Boissons	158	9,7	471
49	-	PEMEX	MEX	Produits pétroliers	156	5,5	120
50	-	Nippon Steel (b)	JAP	Sidérurgie	156	-0,2	31
51	-	Mitsubishi Heavy Indust. (b)	JAP	Machines industrielles	155	4,2	43
52	-	Amoco (a)	USA	Produits pétroliers	150	9,9	43
53	22	Bayer	ALL	Chimie de base	148	6,9	147
54	-	Nippon Oil (b)	JAP	Produits pétroliers	144	1,1	3
55	23	BMW	ALL	Automobile	144	2,4	109
56	-	Hewlett-Packard (e)	USA	Informatique	139	8,9	98
57	-	Kansai Electric Power (b)	JAP	Groupe diversifié	138	2,4	27
58	24	Total (a)	F	Produits pétroliers	137	3,4	52
59	-	Conagra (f)	USA	Conserves, produits conditionnés	131	2,3	87
60	-	Motorola	USA	Biens d'équipement électronique	123	8,7	132
61	-	Petroleos De Venezuela	YV	Produits pétroliers	123	11,2	54
62	25	Bat industries (a)	GB	Tabac	122	10,2	173
63	-	Boeing	USA	Construction aéronautique	122	4,8	115
64	-	Mazda Motor (b)	JAP	Automobile	120	-2,2	27
65	26	Thyssen (c)	ALL	Sidérurgie	119	0,2	129

(a) Chiffres d'affaires hors droits et taxes. (b) Exercice s'arrêtant au 31 mars 1995. (c) Exercice s'arrêtant au 30 septembre 1994.

(d) Exercice s'arrêtant au 30 juin 1994. (e) Exercice s'arrêtant au 31 octobre 1994. (f) Exercice s'arrêtant au 31 mai 1994.

i4! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1994, la situation des grandes entreprises françaises s'est bien améliorée, à l'exception du secteur de la construction navale et aéronautique où les quatre premiers **groupes** français ont un chiffre d'affaires en baisse.

La consommation des **biens de luxe** (Louis Vuitton ou Parfums Dior) se porte mieux que la grande consommation. Le secteur de **l'automobile** s'est très nettement redressé, stimulé par l'effet des mesures gouvernementales. Les deux premiers français, Renault et Peugeot-Citroën dégagent chacun plus de 3 milliards de F de bénéfices.

Si Elf Aquitaine conserve sa première place en terme de chiffres d'affaires, tous secteurs réunis, le groupe affiche des pertes de niveau historique (plus de 5 milliards de F), qui le place aussi en tête des baisses de résultats.

Les **services** confirment leur bonne santé : Générale des Eaux annonce toujours 3 milliards de bénéfices et France Télécom double les siens qui atteignent près de 10 milliards de F.

Dans le secteur des **transports**, les entreprises publiques continuent d'enregistrer d'énormes pertes. Air France qui présentait 8 milliards de F de déficit l'an dernier n'annonce plus que 3,5 milliards de F en 1994. Les pertes de la SNCF continuent d'augmenter (8,4 milliards de F) ; en revanche, son chiffre d'affaires, 76,5 milliards de F est le plus élevé de son secteur [1].

DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par le *Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les chiffres-clés de l'industrie française*, Sessi, ministère de l'Industrie, publication annuelle.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Image économique des entreprises au 1^{er} janvier 1993 », 3 tomes, n^{os} 80-81, 82-83, 84-85, mars 1995
- « Les manufacturiers du luxe - toutes griffes dehors », *Le 4 pages*, Sessi, Ministère de l'Industrie, n° 50, juin 1995.

SOURCES

- [1] « Le 5000 - Palmarès annuel des entreprises », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 3 novembre 1995.

14.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

Principaux groupes en 1994 par secteur et selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F		Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F
<i>Agro-alimentaire :</i>				<i>Hôtellerie, restauration, tourisme :</i>			
1. Groupe Danone	76,8	68,2	3,5	1. ACCOR	33,5	147,0	0,7
2. Eridania Beghin-Say	50,8	22,3	1,2	2. SODEXHO	11,2	55,0	0,6
3. LVMH	28,0	18,6	3,7	3. Club Méditerranée	8,8	...	0,1
4. Besnier	24,0	4. Havas Voyages	7,5	1,9	0,0
<i>Automobile :</i>				<i>Informatique, bureautique :</i>			
1. Renault	178,5	138,3	3,6	1. Compagnie IBM France	31,9	22,1	-1,5
2. PSA Peugeot Citroën	166,2	139,8	3,1	2. Bull	29,9	27,9	-2,0
3. Groupe FIAT France	25,7	12,0	0,0	3. Hewlett-Packard France	13,5
4. Ford France	18,7	4,5	0,0	4. Cap Gemini Sogeti	10,2	19,8	-0,1
<i>Bois et papier :</i>				<i>Jeux, sports, loisirs :</i>			
1. Saint-Louis	33,6	23,0	1,5	1. Paris Mutuel Urbain	33,3
2. Kaysersberg	4,9	...	0,0	2. La Française des Jeux	33,0	1,1	0,4
3. Aussedat-Rey	4,8	...	-0,4	3. Euro Disneyland	4,3	10,2	-1,8
4. Lapeyre	4,7	3,6	0,4	4. Salomon	3,8	2,6	0,2
<i>BTP :</i>				<i>Luxe et habillement :</i>			
1. Bouygues	79,7	91,3	0,6	1. Louis Vuitton	10,8
2. SGE	45,8	63,4	0,3	2. Damart	5,4	6,0	0,2
3. Eiffage	32,8	43,0	0,3	3. Eram	5,2	7,1	0,2
4. GTM-Entrepose	30,9	68,2	0,2	4. Parfums Christian Dior	4,8
<i>Chimie :</i>				<i>Matériaux de construction :</i>			
1. Rhône-Poulenc	86,3	81,6	3,0	1. Lafarge	32,8	33,2	2,2
2. Compagnie Saint-Gobain	74,5	80,9	4,8	2. Poliet	20,9	17,8	0,8
3. ELF Atochem	53,3	35,2	...	3. Ciments Français	13,3	11,4	-0,2
4. Air liquide	31,8	24,6	2,5	4. Imetal	7,5	7,5	0,6
<i>Communication :</i>				<i>Mécanique :</i>			
1. Lagardère Groupe	53,0	40,3	0,6	1. SMAE	11,2	5,0	0,0
2. Havas	37,8	18,3	0,9	2. GIAT Industries	7,7	16,5	-2,9
3. Publicis	20,0	5,5	0,1	3. Strafor Facom	7,6	11,5	0,0
4. Euro RSCG	12,1	6,4	0,1	4. Essilor International	6,3	13,4	0,4
<i>Construction navale et aéronautique :</i>				<i>Métaux :</i>			
1. Aérospatiale	48,6	39,6	-0,5	1. Usinor Sacilor	79,5	61,4	1,0
2. SNECMA	18,9	23,1	-2,3	2. Péchiney	70,7	58,2	-3,8
3. Dassault Aviation	12,6	11,8	0,3	3. Carnaudmetalbox	24,9	30,3	0,9
4. Sextant Avionique	4,8	6,0	...	4. Fimalac	7,7	5,1	0,0
<i>Distribution :</i>				<i>Pharmacie, cosmétiques :</i>			
1. Carrefour	136,3	90,0	2,1	1. L'Oréal	47,6	39,0	3,1
2. Leclerc	124,9	58,5	...	2. Roussel UCLAF	16,3	14,4	1,8
3. Intermarché	121,2	70,0	...	3. Laboratoires Yves Rocher	7,0	7,5	0,4
4. Promodes	94,7	51,5	1,1	4. Produits Sandoz	5,3	3,2	0,1
<i>Électrique et électronique :</i>				<i>Services :</i>			
1. Alcatel Alsthom	167,6	196,9	3,6	1. Générale des Eaux	156,2	215,3	3,3
2. Thomson	74,4	98,7	-2,2	2. France Télécom	142,6	167,9	9,9
3. GEC Alsthom	58,7	72,2	2,2	3. Lyonnaise des Eaux	100,0	141,0	1,1
4. Schneider	56,0	89,7	0,7	4. La Poste	83,8	298,2	0,2
<i>Énergie :</i>				<i>Textile :</i>			
1. ELF Aquitaine	207,7	89,5	-5,4	1. Chargeurs	9,8	9,7	0,3
2. EDF	183,3	117,7	1,3	2. DMC	8,0	9,8	-0,1
3. Total	136,7	51,8	3,4	3. Sommer (Sommer-Allibert)	3,1
4. CEA-Industrie	50,5	42,9	1,3	4. Devanlay	1,8	3,8	0,0
<i>Équipement automobile :</i>				<i>Transports :</i>			
1. Michelin	67,2	117,8	1,3	1. SNCF	76,5	215,8	-8,4
2. Valeo	23,0	28,1	1,0	2. Air France	66,6	47,3	-3,5
3. Bertrand Faure (ex EBF)	11,2	14,9	0,1	3. Bolloré Technologies	23,1	21,6	0,1
4. Labinal	9,5	17,0	0,1	4. ASF Autoroutes Sud de France	8,7	5,3	...

Le système productif

PRÉSENTATION

Fin 1994, l'État contrôle 2 351 entreprises françaises, soit 300 entreprises de moins qu'en 1993, en partie à la suite des privatisations d'Elf Aquitaine et de l'UAP. Avec 1,5 million de salariés en France, le **secteur public d'entreprises** représente 7,7 % des emplois salariés [1].

La loi de privatisation de juillet 1993 prévoyait la **privatisation** de 21 **groupes** publics (contrôlant 1 760 entreprises et employant 668 000 salariés). Entre juillet 1993 et novembre 1995, 7 de ces groupes ont été privatisés : la BNP et Rhône Poulenc en 1993, Elf Aquitaine et l'UAP en 1994. Ces 4 entreprises représentent le tiers des 1 760 entreprises et le quart des effectifs concernés par le programme de privatisation. En 1995, la SEITA, Usinor-Sacilor et Pechiney ont été privatisées [1].

Le secteur public demeure prépondérant dans l'énergie où il regroupe près des trois quarts des effectifs du secteur (EDF, GDF, Charbonnages de France, CEA). Il est également important dans les transports (SNCF, RATP, Air France). Dans l'industrie, il est encore présent dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique ou l'armement. Dans les services il est essentiellement représenté dans les communications (La Poste et France Télécom) et l'audiovisuel (France 2, France 3, l'INA, la SFP, RFI, RFO). Il reste encore présent dans les banques (malgré la privatisation de la BNP et dans l'attente de celle du Crédit Lyonnais) et les assurances (après la privatisation de l'UAP et dans l'attente de celles des AGF et du GAN). Dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires (après la privatisation de la SEITA), les industries de biens de consommation, le commerce et la construction, il est peu implanté [1].

DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Lorsqu'il s'agit d'une filiale de ces sociétés, qui « entre ou sort » du secteur public, on parle alors de respiration du secteur public.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- « Mieux privatiser : Évolution du secteur public en France et en Europe : bilan et perspectives », La Documentation Française, 1994.
- « Les entreprises publiques aujourd'hui : nationalisations, privatisations, marché unique », *Les cahiers français*, n° 271, mai-juin 1995.
- « Les privatisations en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie », *Notes et Documents*, n° 5024-1995.

- « Services publics, question d'avenir », *Rapport*, Commissariat Général du Plan, édition O. Jacob, 1995.

SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 93, décembre 1995.
- [2] « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », *INSEE-Première*, n° 440, avril 1996.
- [3] « L'impact des privatisations sur le secteur public », *INSEE-Première*, n° 290, décembre 1993.

14.5 ENTREPRISES PUBLIQUES

Les entreprises publiques par activité économique fin 1994 [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Part dans l'emploi du secteur %	Principaux groupes dans le secteur
Agriculture, sylviculture, pêche	11	13,1	5,1	ONF
Industries agricoles et alimentaires	26	6,9	1,2	SEITA*
Industries de biens de consommation	18	3,8	0,5	
Industrie automobile	13	82,0	29,1	Renault
Industries de biens d'équipement	111	127,8	15,2	
dont : construction navale, aéronautique	37	68,1	42,5	Aérospatiale, SNECMA, Dassault-Aviation
équipements mécaniques	33	24,7	5,7	GIAT-Industries, Framatome, Renault
équipements électriques et électroniques	41	34,9	13,9	Bull, Thomson
Autres ind. de biens intermédiaires	147	84,9	5,6	
dont : métallurgie et transformation des métaux	80	65,1	14,1	Usinor-Sacilor*, Péchiney*, Thomson
Énergie	32	172,7	73,9	
dont : combustibles et carburants	18	27,6	54,0	CEA, Houillères, CDF
eau, gaz, électricité	14	145,1	79,5	EDF-GDF
Construction	9	0,5	ε	
Commerce	112	9,1	0,4	
Transports	313	327,7	38,6	Air France, Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Ports autonomes
Activités financières	443	116,4	18,2	GAN, AGF, Banque de France, Crédit Lyonnais
Activités immobilières	421	10,7	4,5	
Services aux entreprises	583	520,9	22,6	
dont : postes et télécommunications	28	457,5	99,5	La Poste, France Télécom
conseils et assistance	467	32,3	3,9	CEA, Crédit Lyonnais, France Télécom
recherche et développement	16	28,3	26,2	CEA
Services aux particuliers	89	23,5	1,9	
dont : activités récréatives, culturelles	43	16,4	7,7	Radio France, France 2, France 3
Éducation, santé, action sociale	7	0,7	ε	
Administrations	16	3,8	0,1	
Ensemble des activités	2 351	1 504,5	7,7	

* entreprises privatisées en 1995

L'importance des entreprises publiques dans l'emploi [1][2]

Année	Effectifs du secteur public d'entreprises milliers	Part des entreprises publiques par rapport	
		à la population active totale %	à l'emploi salarié total %
1947	1 152	5,8	9,9
1960	1 108	5,6	8,3
1970	970	4,5	6,0
1980	1 088	4,6	6,0
1985	1 856	7,7	10,4
1994 *	1 505	6,0	7,7

* Entre 1985 et 1994 changement de statut des PTT, 430 000 salariés sont transférés de l'État aux entreprises publiques

Évolution du secteur public d'entreprises [1] [3]

	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers
fin 1985	3 058	1 856
fin 1988	2 001	1 355
fin 1991*	2 622	1 763
fin 1992	2 748	1 738
fin 1993	2 652	1 608
fin 1994	2 351	1 505

* Les PTT, devenus La Poste et France Télécom, font partie de l'État jusqu'en 1990 et sont des entreprises publiques à partir de 1991.

La loi de privatisation de juillet 1993 [2]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP	octobre 1993
Rhône Poulenc	décembre 1993
Elf Aquitaine	janvier 1994
UAP	avril 1994
SEITA	janvier 1995
Usinor Sacilor	juillet 1995
Péchiney	novembre 1995

Entreprises non encore privatisées	Situation en novembre 1995
Aérospatiale	
AGF	désignation d'une banque-conseil en juillet 1994
Air France	
Banque Hervet	privatisation prévue en novembre 1993 puis suspendue
Bull	ouverture du capital en mai 1995
Caisse centrale de réassurance	
CNP - Assurances	
Cie Générale Maritime	
Crédit Lyonnais	
GAN	
Renault	ouverture du capital en octobre 1994
SNECMA	
Société Marseillaise de Crédit	
Thomson	

i4! appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1994, la **concentration économique** dans les entreprises industrielles est la plus forte, selon le critère du chiffre d'affaires (plus de 90 % du CA du **secteur d'entreprise** réalisé par les 4 premières entreprises), dans les secteurs où dominent les monopoles nationaux (production et distribution d'électricité, distribution de gaz, industrie du tabac), mais aussi dans le domaine de l'extraction de minerais (uranium, houille et hydrocarbures), de la cokéfaction et l'industrie nucléaire. Dans une moindre mesure (entre 70 % et 90 % du CA réalisé par les 4 premières entreprises), la concentration est élevée dans l'extraction de minerais métalliques, l'industrie des fibres artificielles et synthétiques, les constructions automobile, ferroviaire, la fabrication de matériel informatique, d'armes, le raffinage de pétrole, la construction aéronautique et spatiale. Elle est la plus faible (moins de 10 % du chiffre d'affaires réalisé par les 4 premières entreprises du secteur) dans la récupération, le travail du bois, la fabrication de meubles, le travail des métaux, le bâtiment et les travaux publics, la transformation des matières plastiques, l'industrie des viandes, la fabrication d'éléments en métal, l'édition, le bâtiment et l'habillement.

Au 1^{er} janvier 1994, les 1 000 premières entreprises industrielles classées suivant l'effectif représentent près de 1,8 million de personnes, soit 42 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, elles totalisent 2 611 milliards de F, soit 57,9 % du CA du secteur industriel.

La concentration économique est moindre dans le **secteur tertiaire marchand** que dans l'industrie. Les 1 000 premières entreprises du tertiaire marchand regroupent 2,4 millions de personnes soit 35 % des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, elles totalisent 3 479 milliards de F soit 43 % de l'ensemble du secteur [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête annuelle d'entreprise », Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.
- *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1995-1996, Sessi, octobre 1995.
- « Évaluation des concentrations : entreprises et pouvoirs publics face à face », *Économie internationale*, CEPII, n° 55, 3^e trimestre 1993.

DÉFINITIONS

- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans les tableaux de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.
- **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1993 », *Insee-Résultats*, série « Système productif », n° 80, mars 1995.
- « Les restructurations industrielles de 1979 à 1991 », *INSEE-Première*, n° 318, mai 1994.

SOURCES

- [1] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.

14.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

Concentration des entreprises industrielles* en effectifs et CAHT au 1^{er} janvier 1994 [1]

Activités NES 114	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT millions de F	Part des 4 premières entreprises	
				CAHT %	effectifs %
B01 - Industrie des viandes	15 495	140 604	192 249	7,2	5,1
B02 - Industrie du lait	1 158	65 528	151 924	14,6	17,6
B03 - Industrie des boissons	1 822	48 958	95 412	17,3	19,5
B04 - Travail du grain, fabrication d'aliments pour animaux	1 475	33 843	85 623	18,9	17,4
B05 - Industries alimentaires diverses	43 860	268 528	246 340	10,9	4,8
B06 - Industrie du tabac	5	5 738	c	100,0	100,0
C11 - Industrie de l'habillement et des fourrures	10 906	141 773	79 563	4,4	3,6
C12 - Industrie du cuir et de la chaussure	2 599	58 765	31 363	19,7	8,2
C20 - Édition, imprimerie, reproduction	19 676	207 293	185 780	6,2	3,7
C31 - Industrie pharmaceutique	687	98 108	162 432	11,1	12,9
C32 - Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	985	53 264	89 507	23,1	18,9
C41 - Fabrication de meubles	15 708	104 002	62 985	8,2	6,9
C42 - Bijouterie et fabrication d'instruments de musique	3 087	14 932	10 996	17,7	16,5
C43 - Fabrication d'articles de sport, de jeux et industries diverses	3 915	39 192	28 192	17,2	10,5
C44 - Fabrication d'appareils domestiques	295	32 623	22 913	32,9	45,9
C45 - Fab. appareils réception, enregistre., reproduct. (son, image)	406	15 133	24 006	78,1	59,6
C46 - Fabrication matériel optique et photographique, horlogerie	1 136	24 220	14 150	25,5	23,8
D01 - Construction automobile	1 175	218 814	333 536	78,8	70,1
D02 - Fabrication d'équipements automobiles	801	85 433	85 356	34,9	22,1
E11 - Construction navale	1 534	18 719	11 818	41,8	35,4
E12 - Construction de matériel ferroviaire roulant	65	17 851	13 921	77,6	73,0
E13 - Construction aéronautique et spatiale	357	90 676	143 633	70,6	60,8
E14 - Fabrication cycles, motocycles, matériel de transport n.c.a.	203	9 016	6 255	54,4	50,4
E21 - Fabrication d'éléments en métal pour la construction	2 967	49 034	34 359	7,0	5,4
E22 - Chaudronnerie, fabric. réservoirs métalliques et chaudières	5 257	94 811	61 024	23,5	11,0
E23 - Fabrication d'équipements mécaniques	1 199	66 137	54 037	27,1	18,6
E24 - Fabrication de machines d'usage général	3 912	98 540	75 029	11,2	14,8
E25 - Fabrication de machines agricoles	4 899	23 809	21 331	25,2	15,5
E26 - Fabrication de machines-outils	735	17 334	12 431	23,3	18,1
E27 - Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	2 821	67 419	53 659	18,0	11,4
E28 - Fabrication d'armes et de munitions	152	19 117	16 859	74,4	85,2
E31 - Fabrication de machines de bureau, de matériel informatique	382	49 538	73 613	76,9	73,3
E32 - Fabric. moteurs, génératrices et transformateurs électriques	1 122	29 034	19 853	26,9	26,1
E33 - Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	1 198	61 782	58 125	42,1	39,4
E34 - Fabrication de matériel médicochirurgical et orthopédie	6 331	34 927	28 422	28,9	13,5
E35 - Fabrication de matériel de mesure et de contrôle	3 294	97 308	75 465	36,7	32,5
F11 - Extraction de minerais métalliques	29	952	521	87,9	82,2
F12 - Autres industries extractives	2 415	35 258	29 188	15,6	17,6
F13 - Fabrication de verre et d'articles en verre	1 158	54 927	38 518	34,7	31,2
F14 - Fabric. de produits céramiques et matériaux de construction	6 479	103 417	90 470	15,2	8,5
F21 - Filature et tissage	1 991	66 367	50 413	10,4	9,0
F22 - Fabrication de produits textiles	2 331	45 905	31 437	13,9	9,6
F23 - Fabrication d'étoffes et d'articles à maille	1 188	32 356	18 479	28,2	28,1
F31 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois	10 416	86 488	56 937	8,3	3,4
F32 - Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	188	32 405	38 471	24,1	21,0
F33 - Fabrication d'articles en papier ou en carton	1 393	69 115	60 702	16,8	11,6
F41 - Industrie chimique minérale	360	23 529	37 724	34,6	37,6
F42 - Industrie chimique organique	433	57 965	104 947	50,6	58,3
F43 - Parachimie	1 038	61 875	80 221	21,1	21,8
F44 - Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	28	3 811	3 301	85,4	74,9
F45 - Industrie du caoutchouc	632	73 620	45 628	51,7	52,5
F46 - Transformation des matières plastiques	4 041	131 254	100 205	7,3	6,5
F51 - Sidérurgie et première transformation de l'acier	233	73 246	84 148	48,0	43,7
F52 - Production de métaux non ferreux	266	27 081	43 028	46,0	44,2
F53 - Fonderie	472	35 421	16 728	15,8	15,5
F54 - Services industriels du travail des métaux	7 592	112 713	62 824	8,0	3,7
F55 - Fabrication de produits métalliques	4 739	101 985	66 989	10,8	8,1
F56 - Récupération	3 467	17 813	20 826	9,8	4,9
F61 - Fabrication de matériel électrique	2 091	133 900	112 337	23,9	19,1
F62 - Fabrication de composants électroniques	748	40 790	33 374	44,1	25,6
G11 - Extraction de houille, de lignite et de tourbe	46	18 800	7 473	92,4	97,5
G12 - Extraction d'hydrocarbures services annexes	65	9 584	16 239	91,7	95,9
G13 - Extraction de minerais d'uranium	5	521	476	99,9	100,0
G14 - Cokéfaction et industrie nucléaire	15	12 327	22 727	92,4	91,0
G15 - Raffinage de pétrole	120	22 914	215 491	72,0	63,9
G21 - Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	1 067	164 819	263 254	90,8	91,4
G22 - Captage, traitement et distribution d'eau	220	33 133	44 014	57,4	59,0
H01 - Bâtiment	246 372	943 888	526 331	5,9	4,4
H02 - Travaux publics	18 579	247 397	176 211	7,9	7,9

* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF.

appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1996, les **PME** (10 à 499 salariés) représentent 7 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le **commerce** (26 % d'entre elles), l'**industrie hors IAA** (24 %), les **services aux entreprises** (15 %) et la **construction** (14 %). Plus de 80 % des PME ont un effectif de 10 à 49 salariés [1].

En 1994, les **PMI** (de 20 à 499 salariés) constituent la quasi-totalité des **entreprises industrielles** (96 %). Elles emploient plus de la moitié des effectifs de ces entreprises (53 %) et réalisent 42 % du **chiffre d'affaires** de l'industrie. Elles se concentrent dans les **biens de consommation** (leur pôle traditionnel) et dans les **biens intermédiaires**.

En 1994, la croissance des PMI, mesurée en chiffre d'affaires, a été inférieure à celle des grandes entreprises mais la baisse de leurs effectifs a été moindre [2].

Les PMI réalisent 28 % des exportations des entreprises industrielles. Leur petite taille est un handicap pour accéder aux marchés extérieurs. Cependant, la minorité de PMI exportatrices fait preuve d'un grand dynamisme : leur **taux moyen d'exportation** est de 33 %. L'innovation joue un rôle déterminant dans l'exportation. Les plus fortes propensions à exporter se trouvent dans les secteurs à haute technologie et ceux où les PMI bénéficient de leur positionnement dans le sillage des groupes (chimie, minerais et métaux non ferreux, construction navale et aéronautique) [3].

Aujourd'hui, près de 54 % des effectifs industriels européens travaillent dans des firmes de 10 à 499 personnes ; la France se situe dans la moyenne communautaire [2].

DÉFINITIONS

- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est, généralement, compris entre 10 et 499 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI).** Ce sont des PME dont l'activité principale relève du secteur industriel. Il n'existe pas de définition unique de la PMI. Les statistiques de l'UE sur les PMI reposent sur trois critères : effectifs inférieurs à 500 salariés, actif net inférieur à 75 millions d'écus, non-appartenance à un groupe dont la tête n'est pas elle-même une PMI (participation maximale de 33 %). Au Japon, les critères sont : effectifs inférieurs à 300 salariés et capital inférieur à 100 millions de yens ; aux États-Unis, les effectifs sont inférieurs à 100 ou à 1 000 selon les secteurs.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Capacité d'autofinancement (CAF).** Elle représente les ressources restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Taux moyen d'exportation.** Rapport des exportations effectuées par les entreprises à leur chiffre d'affaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Économie et statistique*, Insee : « Les entreprises petites et moyennes : croissance et atouts », n° 271-272, 1994 ; « Entreprises exportatrices de l'industrie manufacturière : clientèle et stratégie », n° 287, 1995-7.
- *Insee-Première* : « La poussée des PMI en Europe et l'exception allemande », n° 246, février 1993 ; « Les petites entreprises industrielles en 1991 », n° 258, mai 1993.
- *Le 4 pages*, Sessi : « Les PMI dans la récession. Désendettement ou croissance ? », n° 54, octobre

1995 ; « Les nouvelles PMI. Beaucoup de créateurs malgré les risques », n° 58, février 1996.

- « Les PMI : incertitude économique et anticipations d'emploi », *La lettre*, Centre d'études de l'emploi, n° 40, décembre 1995.
- « Grandes entreprises et PMI », *Industries*, n° 8, juin 1995.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirène, Insee.
- [2] « L'industrie française », *Chiffres-clés*, Sessi, à paraître.
- [3] « Les PMI », *Chiffres-clés*, Sessi -Darpmi, 1995.

14.7 PME-PMI

Répartition des entreprises* par nombre de salariés et activité au 1-1-1996 [1]
milliers

	Petites entreprises		PME			Grandes entreprises	Total	
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499			
IAA	19,10	45,70	6,00	1,10	0,20	7,30	0,13	72,23
Industrie hors IAA	69,60	86,20	31,00	7,40	1,60	40,00	0,85	196,65
Construction	138,20	152,30	20,30	2,00	0,30	22,60	0,13	313,23
Commerce	297,00	301,60	37,90	4,80	0,60	43,30	0,28	642,18
Transports	52,50	29,70	7,80	1,50	0,30	9,60	0,11	91,90
Hôtellerie	85,70	106,50	8,20	0,70	0,07	8,97	0,06	201,22
Services aux entreprises	207,00	147,30	20,60	3,20	0,70	24,50	0,35	379,15
Services aux ménages	273,60	146,90	8,50	1,40	0,20	10,10	0,06	430,66
Total	1 142,70	1 016,20	140,30	22,10	3,97	166,37	2,00	2 327,23

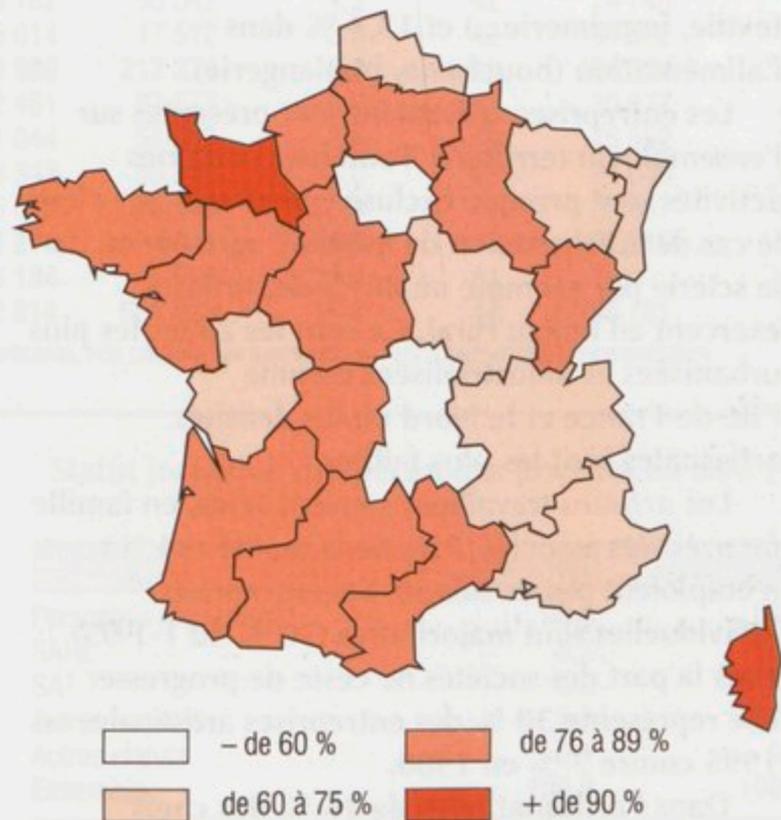
* Hors entreprises agricoles et financières.

Caractéristiques des PMI*
parmi les entreprises industrielles** en 1994 [2]

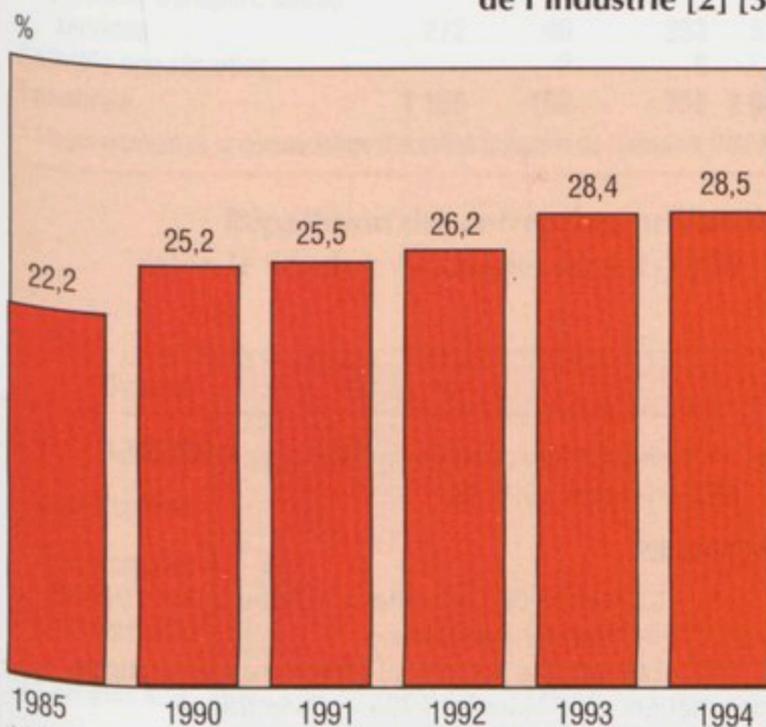
	PMI	Entreprises de 500 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'entreprises	20 999	809	21 808
Effectif employé (milliers)	1 497	1 318	2 815
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	1 169	1 630	2 799
Exportations/CAHT (%)	22,1	38,1	31,4
Investissements/CAHT (%)	3,3	3,7	3,6
VAHT/CAHT (%)	35,7	30,2	32,5
EBE/VAHT (%)	23,5	26,4	25,5
Charges financières/VAHT (%)	6,1	11,2	8,9
Investissements/VAHT (%)	7,4	12,3	10,8
CAF/VAHT (%)	14,4	18,2	16,5

* Entreprises de 20 à 499 salariés. ** Non compris les entreprises hors tranches ou de taille non significative.

Poids de l'effectif des PMI dans l'industrie
par région en 1994 [2]



Part des PMI* dans les exportations
de l'industrie [2] [3]



* Entreprises de 20 à 499 salariés.

Les PMI dans les principaux pays de l'OCDE
en 1990 [2]

en % des entreprises des industries manufacturières
(hors IAA et armement) de plus de 20 personnes

	Nombre	Effectifs	CAHT	Valeur ajoutée*
France	96,3	51,6	42,2	44,2
Allemagne (ex RFA)	93,9	39,0	33,2	34,9
Italie	98,1	64,2	60,2	59,5
Royaume-Uni	94,5	41,7	32,9	34,5
États-Unis	95,9	29,9	23,0	...
Japon	98,0	61,0	40,3	41,9

* Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs, sauf pour le Japon (valeur ajoutée hors taxes).

appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1995, le secteur de l'**artisanat** compte 792 800 entreprises en France métropolitaine, soit le tiers des entreprises.

En 1994, les entreprises artisanales ont réalisé un chiffre d'affaires de 757 milliards de F. Leur valeur ajoutée représente 300 milliards de F soit 5,1 % de l'ensemble des branches marchandes. Leurs effectifs sont estimés à 2 millions de personnes (dont 56 % de salariés) soit 9,4 % du total de la population active occupée.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment (qui représente à lui seul 36,5 % des inscrits au **Répertoire des Métiers**) et les services (31,3 % des inscrits) ; dans ce domaine, l'artisanat est surtout présent dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. Enfin 18,8 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13,4 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les entreprises artisanales sont présentes sur l'ensemble du territoire. Toutefois, certaines activités sont presque exclusivement rurales : c'est le cas de la fabrication de matériel agricole ou de la scierie par exemple où 80 % des artisans exercent en milieu rural. Ce sont les zones les plus urbanisées et industrialisées comme l'Île-de-France et le Nord où les densités artisanales sont les plus faibles.

Les **artisans** travaillent souvent seuls, en famille ou avec des associés. Près de la moitié (44 %) n'emploient pas de salarié. Les entreprises individuelles sont majoritaires (70 % au 1-1-95) mais la part des sociétés ne cesse de progresser : elle représente 30 % des entreprises artisanales en 1995 contre 7 % en 1980.

Dans l'artisanat, plus de 16 % des chefs d'entreprise individuelle sont des femmes. Elles sont présentes dans tous les secteurs, même dans des professions dont l'exercice semblait traditionnellement réservé aux hommes, comme celles du bâtiment. Elles sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement où leur nombre dépasse celui des artisans hommes et elles représentent le tiers des chefs d'entreprise dans les services, surtout dans la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne (71 %) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Artisanat de production et petites entreprises industrielles en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 79, février 1995.
- « L'emploi salarié dans l'artisanat au 31.12.1993 », Direction de l'Artisanat, Ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, juillet 1995.

DÉFINITIONS

- **Artisanat.** Défini par le décret n° 83-487 du 10-6-1983, il regroupe l'ensemble des petites entreprises exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services (à l'exclusion des ventes en l'état) et qui n'emploient pas plus de 10 salariés. Les **artisans** sont immatriculés au *Répertoire des Métiers (RM)*. Le décret n° 95-1387 du 14-12-1995 autorise leur maintien au RM au-delà du seuil de 10 salariés sous certaines conditions.

L'arrêté du 2-12-1994 (JO du 17-12-1994) fixe la liste des activités seules susceptibles de donner lieu à immatriculation au RM. Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'**artisan** ou du titre de **maître artisan**, définis par le décret n° 88-109 du 2-2-1988.

Le *Répertoire informatique des métiers* contient l'ensemble des entreprises artisanales immatriculées dans les Chambres de métiers. Mis en place par l'arrêté du 30-6-1983, il est intégré dans le répertoire Sirene depuis le 1-1-1990.

- **Nomenclature.** Les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).

- « L'industrie française », *Chiffres-clés, Référence*, SESSI, édition 1995/96.

SOURCES

- [1] « La France de l'artisanat », *Chiffres-clés 1986 et 1995*, Direction de l'artisanat.
[2] « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 1995 », Direction de l'Artisanat, juillet 1995.

14.8 ARTISANAT

Entreprises artisanales par secteur d'activité et effectifs salariés au 1-1-1995 [2]

Activités NAR 20 (a)	Entreprises artisanales Total	Dont entreprises individuelles			Effectifs salariés *	
		Total	Part des femmes chefs d'entr. indiv. %	Âge moyen des chefs d'entr. indiv. années	Total	Part des femmes %
0.1 Alimentation	50 615	38 942	9,8	46	109 033	49
0.2 Viandes et poissons	55 416	40 468	13,3	43	57 855	40
0 Alimentation	106 031	79 410	11,6	45	166 888	46
1 Travail des métaux	42 551	19 137	4,2	45	103 147	17
2.1 Textile et habillement	16 956	9 905	63,1	46	31 738	58
2.2 Cuir et chaussures	2 354	1 434	20,4	45	4 321	50
2 Textile, habillement, cuir	19 310	11 339	57,7	46	36 059	57
3 Bois et ameublement	30 256	21 049	10,5	44	33 281	20
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 948	5 200	17,1	46	38 107	22
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 553	6 038	18,6	42	34 291	36
4.3 Fabrication d'articles divers	31 121	15 758	16,3	43	67 129	33
4 Autres fabrications	56 622	26 996	17,0	44	139 527	31
5.1 Maçonnerie	72 114	51 104	2,3	41	127 539	7
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	47 612	36 172	1,7	41	65 865	11
5.3 Menuiserie, serrurerie	44 596	33 352	1,5	43	63 944	9
5.4 Installation d'électricité	31 472	23 192	1,6	44	41 196	13
5.5 Aménagement, finitions	68 182	56 042	1,9	42	74 748	9
5.6 Terrassements, travaux divers	26 014	17 512	3,3	42	31 022	11
5 Bâtiment	289 990	217 374	2,0	42	404 314	9
6.1 Transport	32 461	27 677	9,8	43	30 977	38
6.2 Réparation	91 044	56 953	8,6	45	76 592	20
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	73 343	59 320	71,0	43	98 849	84
6.4 Autres services	45 022	30 390	38,8	41	65 497	53
6 Réparation, transport, autres services	241 870	174 340	35,3	43	271 915	53
7 Autres activités	6 184	1 978	25,3	44
Ensemble	792 814	551 623	16,3	44	1 155 131	30

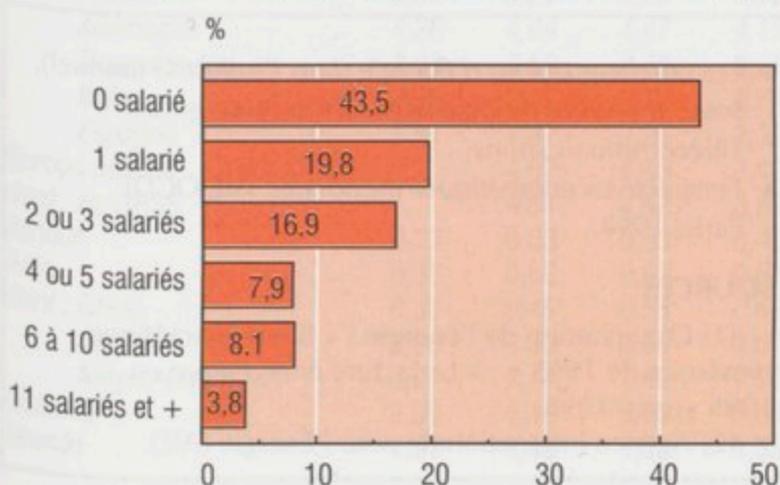
* Dans les établissements de 1 à 10 salariés relevant des champs d'activités de l'artisanat, non compris les apprentis. (a) regroupement de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA).

Estimation de l'emploi dans l'artisanat pour les entreprises de 0 à 10 salariés au 1^{er} janvier 1995 [1]

Activités NAR 8*	milliers			
	Salariés	Apprentis	Non-salariés	Total
Alimentation	167	43	127	337
Travail des métaux	103	4	34	141
Textile, cuir, habillement	36	1	17	54
Bois, ameublement	33	3	30	66
Autres fabrications	140	3	50	193
Bâtiment	404	45	241	690
Réparation, transport, autres services	272	49	253	574
Activités non réparties	-	2	6	8
Ensemble	1 155	150	758	2 063

* Regroupement de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA).

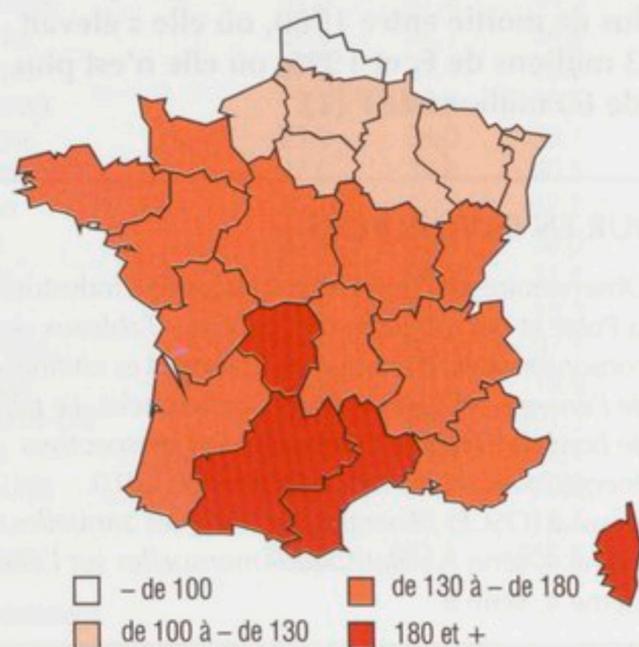
Répartition des entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-1995 [2]



Statut juridique des personnes inscrites au RIM [1]

	%	
	Au 1-1-1980	Au 1-1-1995
Personnes physiques	90,8	69,6
SARL	5,2	26,3
SA	0,8	2,8
Autres sociétés	0,8	0,7
Autres statuts	2,4	0,6
Ensemble	100,0	100,0

Densité artisanale au 1^{er} janvier 1995 [1] (nombre d'entreprises pour 10 000 habitants)



PRÉSENTATION

En France, au cours de la période 1960-1973, la croissance de la demande d'énergie apparaît étroitement liée à la croissance économique. Le pétrole permet de faire face au développement industriel et au déclin du charbon auquel il se substitue. Mais le prix du pétrole brut importé est multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982 et ceci conduit à faire des choix sur les sources d'énergie, le système productif et la maîtrise de la consommation.

Ainsi, la mise en place du programme nucléaire permet un sensible accroissement de la **production nationale d'énergie primaire**, qui passe de 42 millions de tep (dont 8 % de nucléaire) en 1973 à 116,2 millions (dont 72 % de nucléaire) en 1995. Parallèlement, les efforts de maîtrise de l'énergie permettent aujourd'hui d'économiser annuellement environ 28 millions de tep par rapport à 1973.

Cette plus grande efficacité énergétique a un fort impact sur le niveau de la **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** : son augmentation moyenne annuelle qui est de 5,7 % de 1960 à 1973 n'est plus que de 1,1 % sur la période 1973-1994. En 1995, elle est pratiquement stable à 229,3 millions de tep (contre 229,2 en 1994).

Dans le même temps, la structure de la consommation d'énergie primaire a évolué, avec une forte réduction de la part du pétrole (69 % en 1973, 41 % en 1995) et de celle du charbon (15 % en 1973, 6 % en 1995), au profit du gaz naturel (7 % en 1973, 13 % en 1995) et surtout de l'électricité (7 % en 1973, 38 % en 1995). L'énergie nucléaire représente aujourd'hui les trois quarts de la production d'électricité [1].

Ces évolutions ont contribué à améliorer fortement le **taux d'indépendance énergétique**, qui est de 51,4 % en 1995 (contre 22,5 % en 1973). En 1993, la France se situe derrière les États-Unis et **les pays de la Mer du Nord**, mais devant l'Allemagne et le Japon [1] [2].

Corrélativement la facture énergétique a baissé de plus de moitié entre 1980, où elle s'élevait à 133 millions de F, et 1995, où elle n'est plus que de 60 millions de F [1].

DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,93 en 1995) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Tonnes-équivalent pétrole (tep).** Équivalences de l'Observatoire de l'énergie : 1 tonne de houille = 0,619 tep ; 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ; 1 tonne de lignite = 0,405 tep ; 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ; 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ; 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ; 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ; 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ; 1 MWh d'électricité = 0,222 tep. L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence : 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes d'électricité. Ceci explique certaines divergences, en particulier pour le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. *L'énergie secondaire* est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. *L'énergie finale* est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités ».
- **Pays de la Mer du Nord.** Voir définitions du 15.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications : *Tableaux des consommations d'énergie en France* ; *Les chiffres-clés de l'énergie* ; *Bilans de l'énergie*, (annuels). *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- Eurostat (OSCE) : *Énergie – statistiques annuelles*, thème 4, série A ; *Statistiques mensuelles sur l'énergie*, thème 4, série B.

- *Les consommations d'énergie dans l'industrie* (annuel), Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.
- *Perspectives énergétiques mondiales*, AIE/OCDE, Paris, 1994.

SOURCES

[1] Observatoire de l'énergie : « Bilan énergétique provisoire de 1995 » ; « La facture énergétique en 1995 », mai 1996.

[2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).

15.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

Bilan énergétique de la France [1]

millions de tonnes - équivalent pétrole

	1993	1994	p 1995					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Autres énergies	
Approvisionnement :								
Production primaire	113,5	113,9	5,5	3,1	2,7	100,7	4,2	116,2
Importations	140,8	140,6	8,9	104,6	28,0	0,7	-	142,2
Exportations	-31,3	-32,0	-0,5	-14,5	-0,6	-16,2	-	-31,8
Variation de stocks	1,0	0,1	0,6	-0,2	-0,6	-	-	-0,2
Total des disponibilités	224,0	222,6	14,5	93,0	29,5	85,2	4,2	226,4
Taux d'indépendance énergétique (a)	50,7	51,2	37,9	3,3	9,3	118,3	100,0	51,4
Emplois :								
Transformation et énergie	24,4	22,1	6,3	7,1	0,7	8,8	0,1	23,0
Consommation finale énergétique*	186,3	191,6	8,1	74,6	27,6	77,3	4,1	191,7
dont : Industrie et sidérurgie	51,7	53,3	7,1	8,3	10,2	27,5	0,6	53,7
Transports et agriculture	51,0	51,2	-	48,8	0,2	2,5	-	51,5
Résidentiel, tertiaire	83,6	87,1	1,0	17,5	17,2	47,3	3,5	86,5
Consommation finale non énergétique	14,5	15,5	0,2	12,3	2,1	-	-	14,6
Consommation totale d'énergie primaire*	225,2	229,2	14,6	94,0	30,4	86,1	4,2	229,3
dont : Correction climatique	1,2	6,6	0,1	1,1	0,8	0,9	-	2,9

* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. (a) Production primaire/disponibilités en %.

Structure de la consommation d'énergie primaire* en France [1]

	1973	1993	1994	p 1995
Charbon	15,2	6,5	6,3	6,4
Gaz	7,3	12,9	12,9	13,2
Pétrole	69,1	41,5	41,4	41,0
Électricité primaire (a)	7,3	37,2	37,6	37,6
Énergies nouvelles	1,1	1,9	1,8	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

*Corrigée du climat. (a) Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

tep par habitant

	1973	1985	1990	p 1993
Amérique du Nord	6,67	6,05	6,21	6,31
dont : États-Unis	8,13	7,40	7,68	7,88
Canada	7,14	7,46	7,56	7,68
Mexique	0,98	1,45	1,48	1,48
Amérique latine	0,67	0,71	0,75	0,87
Europe de l'Ouest	3,09	3,14	3,29	3,27
dont : Union Européenne	3,35	3,45	3,62	3,61
France	3,39	3,63	3,90	4,05
Allemagne	4,28	4,64	4,47	4,15
Royaume-Uni	3,93	3,59	3,70	3,75
Italie	2,38	2,41	2,72	2,74
Espagne	1,51	1,87	2,26	2,32
Europe de l'Est	...	4,07	4,05	3,42
dont : Ex-URSS	...	4,51	4,62	3,63
Afrique	0,23	0,33	0,33	0,40
Asie	0,38	0,52	0,62	0,68
dont : Chine	0,30	0,49	0,58	0,62
Japon	2,98	3,00	3,50	3,67
Moyen-Orient	0,91	1,74	1,80	1,99
Océanie	3,99	4,48	5,00	5,09
Monde	1,57	1,46	1,51	1,53

Taux d'indépendance énergétique de la France [1]



Taux d'indépendance énergétique* de quelques pays [2]

%

	1980	1991	1993	1994
Allemagne	51,3	47,9	44,3	42,4
Autriche	32,6	32,1	34,8	33,7
Belgique	17,3	24,4	23,2	21,8
Danemark	3,3	58,3	69,5	72,0
Espagne	23,0	34,0	33,1	30,6
Finlande	27,6	37,6	40,3	41,7
France	24,7	47,2	52,2	53,3
Grèce	23,1	38,9	38,0	37,6
Irlande	22,3	30,3	31,8	31,5
Italie	14,4	16,5	18,3	19,3
Pays-Bas	110,3	95,3	97,1	93,4
Portugal	14,4	12,2	10,9	11,6
Royaume-Uni	98,3	98,1	101,1	109,6
Suède	39,4	64,0	62,1	62,4
États-Unis	85,9	84,7	79,2	81,0
Japon	12,5	16,4	18,7	18,5
Norvège	295,5	593,2	656,5	737,7

* Voir définitions.

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973 (+ 140 %), la consommation de produits pétroliers a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés pratiquement à leur niveau de 1973 (en 1995, la tonne de pétrole brut importé en France a coûté en moyenne 633 francs, soit 1,9 % de moins qu'en 1994) et la consommation est de nouveau orientée à la hausse (+ 12 % entre 1985 et 1995, dont + 1,4 % en 1995).

Les principaux fournisseurs de la France demeurent les pays du Proche-Orient (45 % des importations françaises en 1995), notamment l'Arabie Séoudite (26 %). Mais les **pays de la Mer du Nord** occupent une place de plus en plus importante dans les approvisionnements français (30 % en 1995 contre 3 % en 1978).

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (dont - 4,6 % en 1995), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules diesels dans le parc. Le **gazole** est désormais le principal produit pétrolier consommé en France. Ses ventes progressent depuis 1992 à un rythme de l'ordre de 5 % par an. En 1995, les ventes de carburants sans plomb ont rattrapé le niveau de celles de carburant plombé [1].

Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de plus des trois quarts des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 41 % de la production mondiale en 1995 [1].

Depuis le début du siècle la **production de charbon en France** a été divisée par 5 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 9 millions en 1994. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé comme combustible par les ménages) ne représente plus que 23 millions de tonnes en 1994 destinées principalement aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques représentent moins de 2 millions de tonnes.

La **production mondiale de houille** continue de progresser (elle a plus que doublé entre 1913 et 1993). La Chine et les États-Unis sont les deux principaux pays producteurs avec respectivement 33,3 % et 22,5 % de la production mondiale en 1993 [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel*, OCDE.
- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel* ; *Répartition géographique des ventes* (trimestriel) ; *Commerce extérieur pétrolier de la France* (mensuel) ; *Pétrole 95 - Éléments statistiques*, 1996.
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle* ; *Statistique mensuelle* ; *Statistiques commerciales* (trimestriel) ; *Approvisionnement de l'industrie*.
- *Statistiques en bref*, Eurostat : « Évolution des livraisons intérieures d'essence sans plomb », 1995-10 ;

DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe, début 1995, l'Algérie, l'Arabie Séoudite, les Émirats Arabes Unis, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

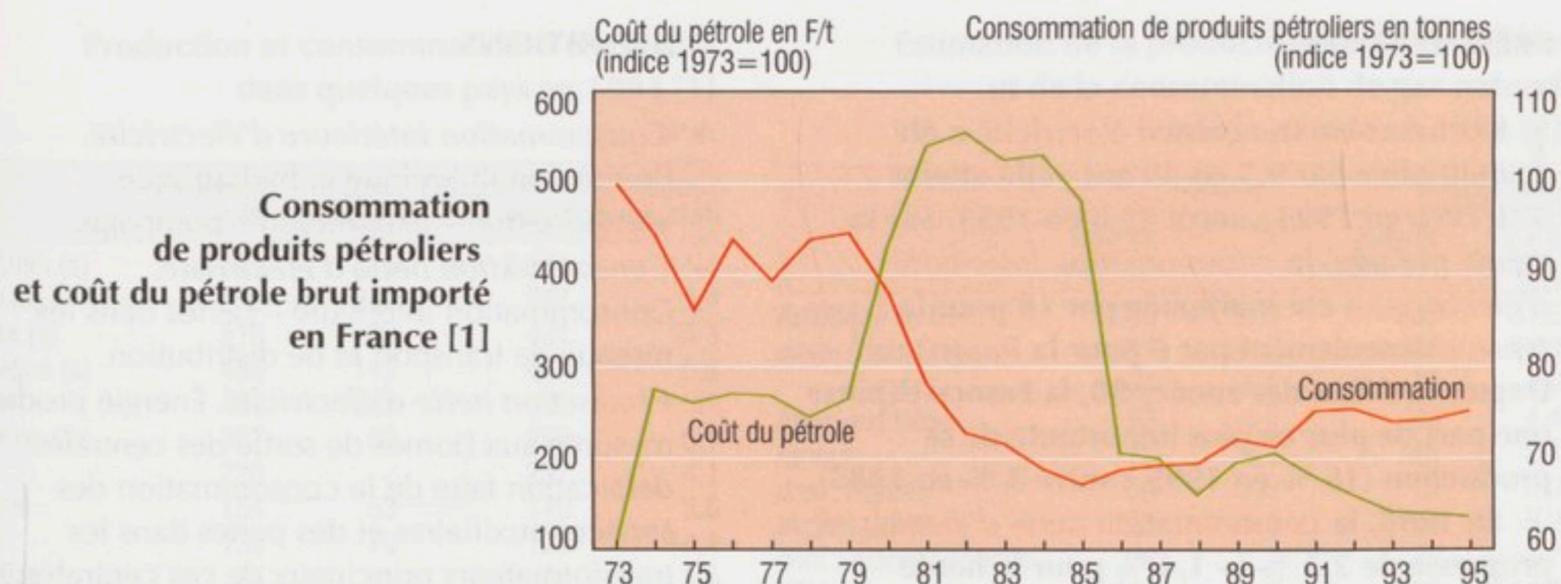
« Aspects statistiques de l'économie pétrolière en 1994 », 1995-20.

- *L'industrie pétrolière en 1995*, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.

SOURCES

- [1] *Pétrole et énergies 1995 et Pétrole 94 éléments statistiques*, Comité professionnel du pétrole.
- [2] Observatoire de l'énergie, 1996.
- [3] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.

15.2 PÉTROLE - CHARBON



Consommation mondiale de pétrole [1]

millions de tonnes

	1978	e 1995	%
États-Unis	889	812	25,0
Japon	263	273	8,4
Ex-URSS	419	232	7,2
Chine	85	153	4,7
Allemagne*	143	135	4,2
Italie	100	95	2,9
Mexique	45	88	2,7
France	119	84	2,6
Royaume-Uni	94	82	2,5
Reste du monde	927	1 289	39,7
Total mondial	3 084	3 243	100,0
dont : Europe occidentale	701	667	20,6

* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 1995.

Production mondiale de houille [3] [4]

millions de tonnes

	1913	1973	1993	%
Chine	16	417	1 151	33,3
États-Unis	517	530	776	22,5
Ex-URSS	36	511	424	12,3
Inde	17	78	246	7,1
Australie	13	55	177	5,1
Afrique du Sud	8	62	182	5,3
UE à 12	///	286	156	4,5
dont : Royaume-Uni	292	130	67	1,9
Allemagne*	132	104	64	1,9
France	44	26	9	0,3
Pologne	9	157	130	3,8
Autres pays	///	147	210	6,1
Total mondial	1 216	2 243	3 452	100,0

* Ex-RFA.

Production et consommation de charbon en France [2]

millions de tonnes

	1978	1993	1994
Production	23,9	10,7	9,5
Importations	25,8	15,0	13,3
Exportations	-1,3	-1,1	-1,0
Consommation totale	48,7	24,2	22,9
dont : Centrales électriques	25,5	8,6	8,6
Sidérurgie (hors cokeries)	11,6	7,0	7,3
Autres industries	2,7	3,6	3,6
Résidentiel - Tertiaire	5,3	2,0	1,6

Consommation française de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1955	1973	1985	1995
Gazole	2,9	6,5	10,9	22,9
Fioul domestique	13,8	37,2	20,7	16,5
Carburants auto	8,5	15,8	18,0	15,7
Bases pétrochimie	1,1	5,4	7,1	10,2
Fiouls lourds	11,4	34,1	8,2	5,0
Carburéacteurs	0,8	1,8	2,6	4,6
Bitume	1,8	3,4	2,2	3,1
Autres produits	4,7	4,9	2,5	3,2
Gaz (GPL)	1,5	2,7	2,9	2,9
Total	46,5	111,8	75,1	84,1

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1994	1995
Importations en millions de t.	115,6	76,5	78,0
Provenances en % :			
Proche-Orient	78,9	45,5	44,6
dont : Arabie Séoudite	34,6	29,4	26,3
Mer du Nord	2,8	24,6	29,8
Afrique	14,8	21,4	17,3
dont : Nigeria	7,2	10,7	7,4
Autres pays	3,5	8,5	8,3
dont : Ex-URSS	2,7	6,8	7,7

Principales productions en 1995* et réserves pétrolières au 1^{er} janvier 1996 [1]

	Production		Réserves
	millions de tonnes	%	milliards de tonnes
Arabie Séoudite	391,7	12,8	35,3
Ex-URSS	346,1	11,3	7,8
États-Unis	325,9	10,6	3,1
Iran	182,0	5,9	12,0
Chine	148,8	4,9	3,3
Norvège	135,4	4,4	1,1
Mexique	133,9	4,5	6,8
Venezuela	127,7	4,2	8,8
Royaume-Uni	125,2	4,1	0,6
Nigeria	94,0	3,1	2,8
Koweït	89,6	2,9	12,8
Canada	89,5	2,9	0,7
Reste du monde	869,9	28,4	42,3
Total mondial	3 059,7	100,0	137,4
dont : OPEP	1 256,2	41,1	106,2

* Données provisoires.

PRÉSENTATION

La production française d'électricité a été multipliée par 9,5 en 40 ans : elle atteint 471 TWh en 1995 contre 49,6 en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 18 pour la **basse tension** et seulement par 6 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (16 % en 1995 contre 8 % en 1985).

En 1995, la **consommation nette d'électricité** progresse de 2,5 % (+ 1,4 % pour la haute tension et + 4,2 % pour la basse tension) et la **production nette** augmente de 3,7 % (+ 4,9 % pour le nucléaire). Les échanges de la France avec l'étranger enregistrent un solde positif de 70 TWh, en progression de 10,4 % par rapport à 1994 [1].

Les **centrales nucléaires françaises** assurent désormais les trois quarts de la production nationale d'énergie électrique et près de la moitié de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne.

En 1994, la **production française de gaz** s'est élevée à 130 TWh (dont 36 TWh de gaz naturel), en baisse de 1,2 % par rapport à 1993. La **consommation intérieure de gaz** atteint 423 TWh (dont 86 % de gaz naturel), en baisse de 1 % (- 1 % pour les usages domestiques individuels et + 0,2 % pour les usages industriels) [2].

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont les pays de l'ex-URSS (34 %), l'Algérie (23 %), la Norvège (22 %) et les Pays-Bas (13 %). Les États de l'ex-URSS sont les premiers producteurs mondiaux de gaz naturel (33 %), devant les États-Unis (25 %) et loin devant le Canada (7 %) et les Pays-Bas (4 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation - exportation - pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation, Électricité de France (EDF), direction de la Production et du Transport.*
- Eurostat-OSCE : *Énergie-industrie* (thème 4).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications (annuel).
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).
- *Gaz de France*, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions*

(mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

- « *Marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel : Quelle politique pour la France ?* », *Les rapports du Sénat*, n° 491, juin 1994.

SOURCES

[1] *Résultats techniques d'exploitation 1995*. EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1996.

[2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1994*, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, 1995.

15.3 ÉLECTRICITÉ - GAZ

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1994 [1]

TWh

	Production nette	dont : Nucléaire	Consommation nette*	Consom./ hab. en MWh
États-Unis (a)	3 211	610	2 874	11,1
Japon (a)	856	249	797	6,4
Canada (a)	516	89	431	15,3
Allemagne (a)	488	145	467	5,8
France	455	342	360	6,2
Royaume-Uni	307	80	296	5,1
Italie	220	—	237	4,1
Espagne	154	53	140	3,6
Suède	139	70	125	14,4
Pays-Bas	77	—	84	5,5
Belgique	69	39	68	6,7
Finlande	62	18	65	12,7
Autriche	52	—	47	5,9
Grèce	37	—	34	3,2
Portugal	30	—	27	2,8

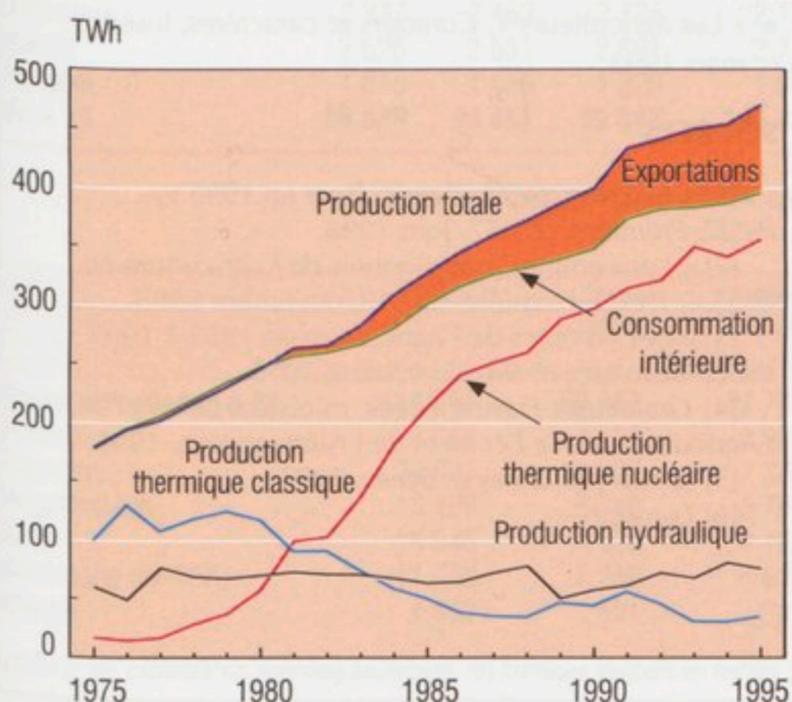
* Hors pertes. (a) Données 1993.

Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1994	1995	95/94 %
Production thermique	24,1	374,0	395,5	5,7
dont : nucléaire	///	341,8	358,6	4,9
Production hydraulique	25,5	80,0	75,5	-5,6
Production nette	49,6	454,0	471,0	3,7
Énergie livrée à l'étranger	-0,8	-67,0	-73,0	9,0
Énergie reçue de l'étranger	0,8	3,6	3,0	-16,7
Énergie absorbée par le pompage	-5,3	-3,1	-4,0	29,0
Pertes	...	-27,7	-28,3	2,2
Consommation intérieure nette	44,3	359,8	368,7	2,5
dont : basse tension	8,2	140,6	146,5	4,2
haute tension	36,1	219,2	222,2	1,4
Consommation par habitant en KWh	1 036	6 214	6 341	2,0

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1994 [2]

	Production		Consommation	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	686	31,6	685	31,5
dont : États-Unis	537	24,7	606	27,9
Canada	149	6,9	79	3,6
Amérique latine	95	4,4	96	4,4
Afrique	76	3,5	45	2,1
dont : Algérie	50	2,3	19	0,9
Moyen-Orient	133	6,1	134	6,2
dont : Arabie Saoudite	38	1,7	38	1,7
UE à 12	201	9,2	309	14,2
dont : Pays-Bas	78	3,6	41	1,9
Royaume-Uni	70	3,2	72	3,3
Italie	21	1,0	50	2,3
Allemagne	20	0,9	84	3,9
France	4	0,2	35	1,6
Ex-URSS	719	33,1	613	28,2
Autres pays d'Europe	62	2,9	85	3,9
Asie-Océanie	201	9,2	206	9,5
Total mondial	2 173	100,0	2 173	100,0

* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

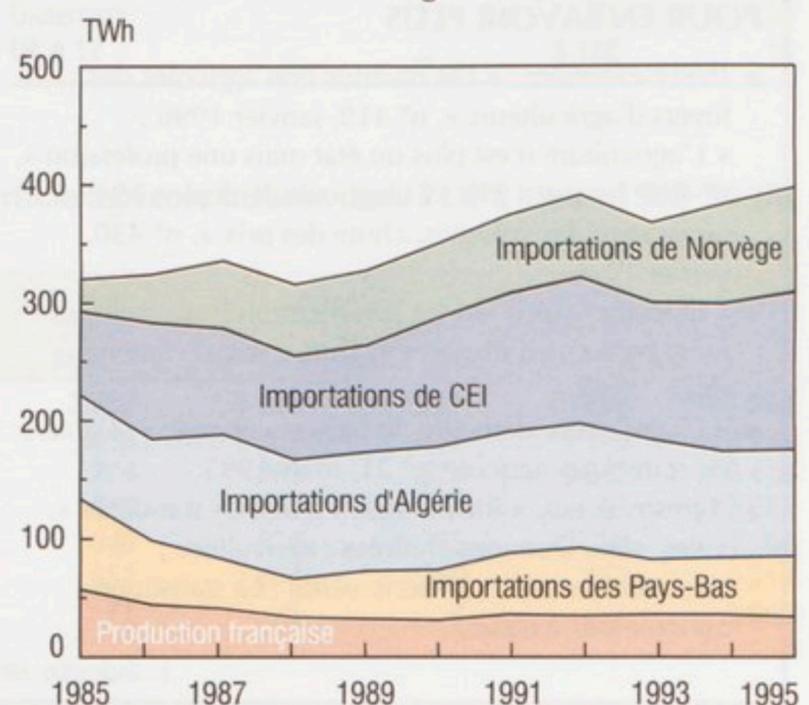
Ressources et emplois de gaz en France en 1994 [2]

TWh

	Total 1994	soit : Gaz naturel	Autres gaz *	Rappel 1993
Production	130,1	35,9	94,2	131,7
Importations	376,9	347,2	29,7	358,8
Exportations	-19,7	-8,2	-11,5	-20,8
Variations de stocks, usages divers	-64,1	-12,2	-51,9	-42,1
Disponible net	423,2	362,7	60,5	427,6
Usages domestiques	230,4	200,8	29,6	235,2
Usages industriels	192,8	161,9	30,9	192,4

* Essentiellement gaz de raffinerie, gaz de pétrole liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et de cokeries.

Production et importations de gaz naturel en France [2]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

Après la très forte chute du début des années 90 et la stabilité de 1994, la valeur ajoutée brute des livraisons agricoles a progressé en 1995 de 2 % en termes réels.

L'application de la réforme de la **Politique agricole commune (PAC)** s'est traduite pour la troisième année consécutive par une forte augmentation des subventions d'exploitation à l'agriculture. Elles se sont élevées à près de 50 milliards de F en 1995, soit 5,6 milliards de F de plus qu'en 1994. En trois ans, la progression a atteint près de 32 milliards de F.

L'activité agricole continue de se concentrer sur un nombre de plus en plus réduit d'exploitations, dont la taille s'agrandit. En 1995, la baisse du nombre d'exploitations s'est poursuivie au taux de 4 % l'an.

Le revenu brut agricole par exploitation a augmenté en termes réels de près de 3 % en moyenne par an depuis 1990 et de 10 % en 1995.

Cette évolution moyenne s'est accompagnée de fortes disparités selon les orientations de production. Le revenu a fortement progressé en 1995 pour la viticulture et l'élevage hors sol. En revanche, le revenu des élevages d'ovins et d'autres herbivores et des exploitations maraîchères spécialisées s'est sensiblement réduit.

En 1994, selon le critère de la valeur ajoutée nette, la France occupe, devant l'Italie et l'Espagne, le 1^{er} rang des pays de l'Union européenne dans le domaine agricole [1].

DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Politique agricole commune (PAC).** Appliquée depuis le 1^{er} juillet 1993, la réforme de la PAC se traduit par une réduction des dépenses de soutien aux marchés (achats à l'intervention, subventions accordées aux exportateurs). Cette réforme touche tout particulièrement les cultures arables : les prix d'achat à l'intervention des céréales ont été baissés de près de 25 % pour la campagne 1993-1994 et de 6,7 % pour les campagnes 1994-1995 et 1995-1996 ; les cours des oléo-protéagineux sont fixés par le marché mondial. Ces baisses sont compensées par des mécanismes d'aides à l'hectare subordonnées à un gel de la surface globale destinée aux céréales et aux oléo-protéagineux (SCOP) dont le taux a été réduit pour la campagne 1995-1996. Les petits producteurs sont exemptés de ces mesures. L'élevage bovin est également concerné par cette réforme : la baisse des prix d'intervention (- 5 % chaque année depuis 1993) est compensée par une revalorisation des primes. La nouvelle PAC remplace ainsi progressivement une partie du soutien par les prix, par des subventions d'exploitation à la branche agriculture. La baisse des prix des produits agricoles bénéficie aux industries agro-alimentaires (IAA) et devrait bénéficier aux consommateurs finaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Les revenus non agricoles des foyers d'agriculteurs », n° 419, janvier 1996 ; « L'agriculture n'est plus un état mais une profession », n° 420, janvier 1996 ; « L'agriculture depuis 1949 : croissance des volumes, chute des prix », n° 430, février 1996.
- « Documentation sur les bénéfices réels agricoles et leur chaîne de traitement », *Document de travail*, Insee, 1995.
- « L'agriculture demeure, le paysage change », *Cahiers de statistique agricole*, n° 21, mars 1995.
- Agreste, Scees, « Rica France : tableaux standards », 1996, série Données chiffrées : agriculture ; La statistique agricole (série verte) ; La statistique agricole (série bleue).

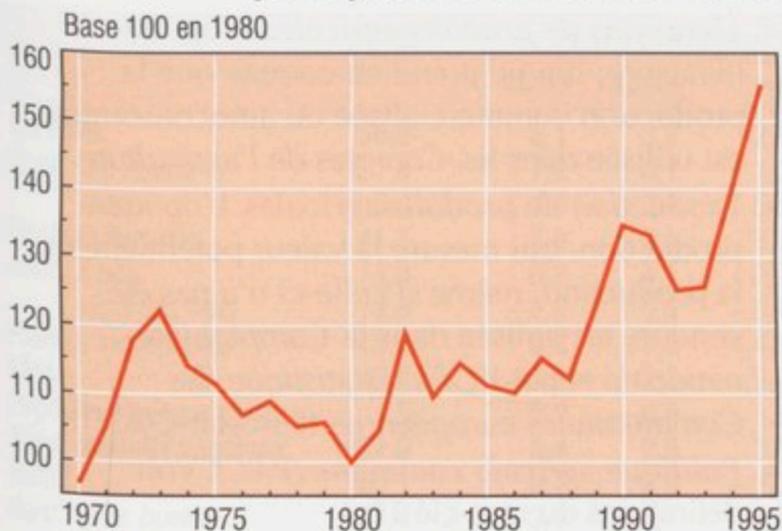
- « Les agriculteurs », *Contours et caractères*, Insee, mars 1993.

SOURCES

- [1] « Les comptes de l'agriculture en 1995 », *INSEE-Première*, n° 457, juin 1996.
- [2] « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1995 », *INSEE-Première*, n° 410, novembre 1995.
- [3] « Les comptes de l'agriculture de 1959 à 1993 », *INSEE-Résultats*, n° 94-95, octobre 1995.
- [4] *Graph agri-France*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, 1995.
- [5] *Graph agri-Europe*, Scees, 1993.
- [6] Eurostat.

16.1 REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES

Évolution du revenu brut agricole par exploitation en termes réels [2]



Évolution des subventions d'exploitation [1] [3]



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [6]

millions d'écus

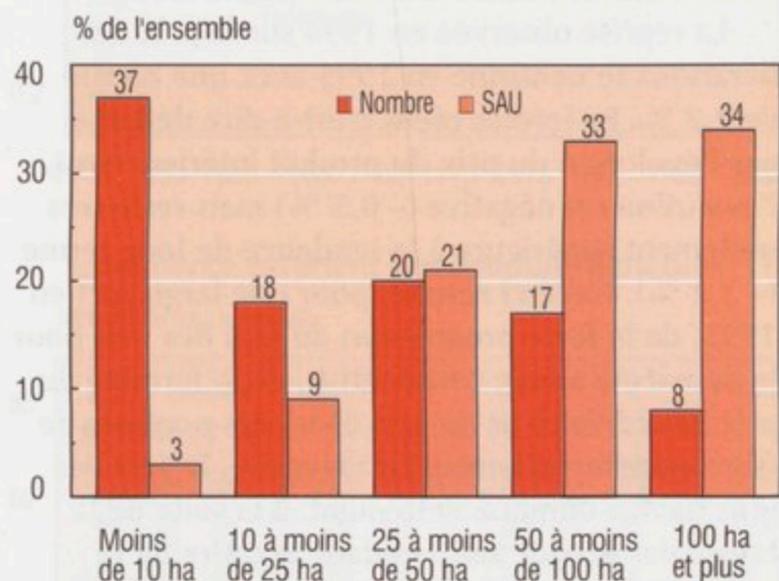
	1992	1993	1994	Structure %
France	21 435	21 226	23 617	23,7
Italie	22 269	18 884	18 256	18,3
Espagne	12 540	12 992	13 951	14,0
Allemagne	13 222	11 765	11 619	11,7
Royaume-Uni	7 354	8 052	8 396	8,4
Grèce	6 760	6 622	7 240	7,3
Pays-Bas	6 062	5 342	6 473	6,5
Belgique-Luxembourg	2 509	2 529	2 785	2,8
Danemark	2 337	2 463	2 725	2,7
Irlande	2 626	2 551	2 691	2,7
Portugal	1 815	1 465	1 829	1,9
UE à 12	98 929	93 891	99 582	100,0

Évolution en termes réels et disparité du résultat brut par exploitation selon l'orientation [1]

	Évolution 1995/94 %	Disparité du RBE 1993-95*
Grandes cultures	11,4	124
dont : céréaliers spécial.	12,3	83
Maraîchage et fleurs	1,2	83
Viticulture	29,6	134
Arboriculture fruitière	7,2	60
Bovins	4,4	80
Polyculture	13,6	108
Autres orientations mixtes	10,0	113

* Indice 100 pour l'ensemble des catégories.

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1993 [4]



UE à 12 : nombre d'exploitations agricoles [5]

	1979-1980 milliers	1989-1990 milliers	SAU moy. ha
Italie	2 832	2 665	6
France	1 255	1 014	28
Allemagne (ex-RFA)	850	665	18
Royaume-Uni	269	243	68
Irlande	223	171	26
Pays-Bas	149	125	16
Espagne	...	93	15
Belgique	115	85	16
Danemark	123	81	34
UE à 12	...	8 168	14

Répartition de la superficie agricole utilisée dans l'UE à 12 en 1989-90 [5]

milliers d'hectares

	SAU (a)	Terres arables	dont : céréales	plantes sarclées	cultures industr.	légumes frais	Cultures permanentes	STH (b)
Union européenne à 12	114 691	60 483	33 784	3 332	5 091	1 287	10 080	43 943
France	28 568	17 137	9 104	689	1 969	258	1 185	10 196
Espagne	24 531	12 007	7 342	274	960	256	4 049	8 448
Royaume-Uni	16 499	6 740	3 704	440	430	148	47	9 711
Italie	14 945	8 072	4 469	340	574	315	2 732	4 106
Allemagne (ex-RFA)	11 768	7 259	4 632	652	474	56	171	4 314
Irlande	4 442	601	302	71	6	4	1	3 840

(a) SAU des exploitations agricoles seulement. (b) Surfaces toujours en herbes (prairies, pâturages...).

IAA agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1995, la valeur des **livraisons de produits agricoles** augmente de 3,8 %.

Les livraisons de l'ensemble des produits agricoles progressent de 2,5 % en volume, rythme deux fois plus rapide que celui enregistré en moyenne sur les 15 dernières années. Elles se situent ainsi à un niveau jamais atteint auparavant. Cette forte croissance est principalement concentrée sur trois produits : le blé tendre, les gros bovins et les oléagineux cultivés pour des utilisations non alimentaires telles que les bio-carburants. De plus, les livraisons de vins augmentent sensiblement et celles de volailles continuent de s'accroître à un rythme élevé.

La reprise observée en 1994 sur le prix des livraisons se confirme en 1995 avec une hausse de 1,2 %. En termes réels, c'est-à-dire déflatée par l'évolution du prix du produit intérieur brut, l'évolution est négative (- 0,5 %) mais reste très nettement supérieure à la tendance de long terme (- 3,2 %). Celle-ci résulte, pour une large part en 1995, de la forte progression du prix des vins pour la deuxième année consécutive, de la fermeté du prix des céréales et du prix élevé des pommes de terre en début d'année. En revanche, le prix des gros bovins diminue nettement, à la suite de la baisse des prix de soutien dans le cadre de la réforme de la **politique agricole commune**.

Le solde positif du commerce extérieur de produits agricoles (hors IAA, sylviculture et pêche) s'établit à 25,5 milliards de francs contre 23 milliards en 1994. La reprise des exportations de céréales et d'oléagineux explique en grande partie ce résultat.

Plus de 21 % de la valeur de la **production agricole** de l'Union européenne à 15 sont produits en France. En particulier, la production française occupe le premier rang pour les céréales, les **plantes industrielles**, les vins et les animaux [1].

DÉFINITIONS

- **Livraisons de produits agricoles.** L'optique livraisons, qui ne prend en compte que la production commercialisée ou autoconsommée, est utilisée dans les *Comptes de l'agriculture*.
- **Production de produits agricoles.** L'optique production, qui mesure la valeur potentielle de la production, même si celle-ci n'a pas été vendue, est utilisée dans la *Comptabilité nationale* et par l'*Office statistique des Communautés européennes* (Eurostat-OSCE).
- **Politique agricole commune (PAC).** Voir définitions du mot-clé 16.1.
- **Vins AOC.** Les vins à appellation d'origine contrôlée ne sont généralement pas commercialisés avant le mois de janvier qui suit la récolte.
- **Plantes industrielles.** Dans les plantes industrielles, sont compris principalement les betteraves sucrières, les oléagineux (tournesol, colza, soja), le tabac, les plantes textiles et le houblon.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Insee-Première : « Trente ans d'échanges agro-alimentaires français », n° 388, juin 1995 ; « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1995 », n° 410, novembre 1995 ; « L'agriculture depuis 1949 », n° 430, février 1996.
- *Annuaire de statistique agricole 1994*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.
- *Annuaire FAO de la production*, Food and Agriculture Organization, 1995.
- « Agriculture 1995 » *Annuaire statistique*, Eurostat, thème 5, série A, 1996.
- Scees - Agreste : *Cahiers de statistique agricole* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel), *Études*.

- « Les chiffres de l'agriculture et de la pêche », *Bima*, édition 1995, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, supplément au n° 1429, décembre 1994.

SOURCES

- [1] Division « Agriculture », Insee.
- [2] Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, édition 1996 ; *Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988*, Insee.
- [4] *Comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture*, Eurostat, thème 5, série C, 1996.

16.2 PRODUCTIONS AGRICOLES

Livraisons de produits agricoles en 1995 [1]

milliards de francs

	p 1995	Évolution 1995/94 en %		
		Valeur	Volume	Prix
Céréales	36,6	6,1	3,2	2,8
dont : blé tendre	21,6	7,2	6,1	1,0
maïs	8,6	1,9	-3,4	5,5
Fruits et légumes	41,1	2,8	-0,4	3,2
dont : fruits	13,8	6,9	4,1	2,7
légumes frais	18,8	-0,8	-0,5	-0,4
Plantes industrielles	15,8	5,8	11,3	-4,9
Vins	49,9	11,1	2,3	8,6
Produits végétaux divers	9,5	0,9	-0,9	1,9
Total produits végétaux	152,9	6,4	2,5	3,8
Bétail	65,1	0,7	3,0	-2,2
dont : gros bovins	31,4	-3,0	5,7	-8,2
porcins	20,3	7,4	1,1	6,3
Autres animaux	23,9	2,9	4,3	-1,4
Produits animaux	56,2	0,9	1,3	-0,4
dont : lait	50,8	1,2	1,0	0,2
Total produits animaux	145,3	1,1	2,6	-1,4
Total produits agricoles	298,2	3,8	2,5	1,2

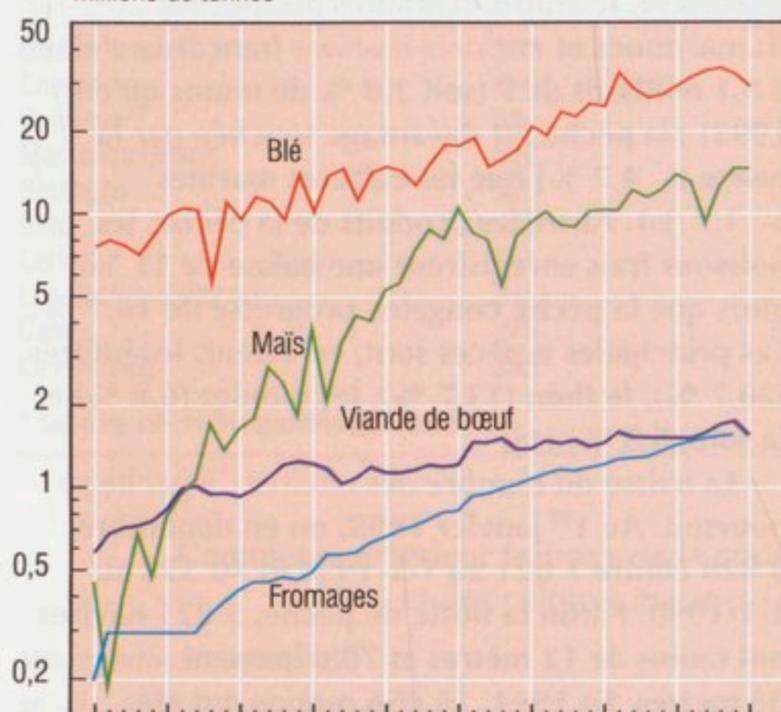
Bilan de la matière bois [2]

milliers de m³ de bois ronds

	1993	1994	Variation %
Production	32 321	34 928	8,1
dont : bois d'œuvre	19 695	20 946	6,4
bois d'industrie	9 871	11 394	15,4
Importations	39 031	35 138	-10,0
dont : bois d'œuvre	5 569	5 422	-2,6
bois d'industrie	33 407	29 702	-11,1
Exportations	23 496	22 302	-5,1
dont : bois d'œuvre	3 122	3 708	18,8
bois d'industrie	19 932	18 183	-8,8
Consommation apparente	47 856	47 764	-0,2
dont : bois d'œuvre	22 142	22 669	2,4
bois d'industrie	23 234	22 933	-1,3

Évolution de la production de quelques produits agricoles [3]

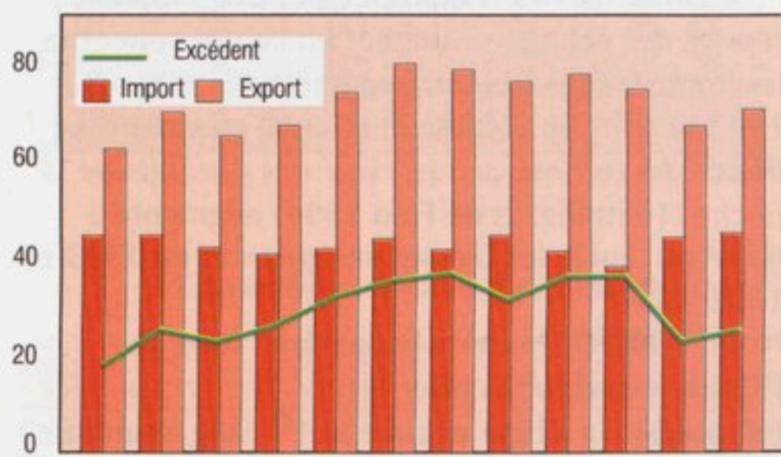
Millions de tonnes



1948 1953 1958 1963 1968 1973 1978 1983 1988 1993

Commerce extérieur des produits agricoles* [1]

Milliards de francs courants



1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995
*Hors IAA, sylviculture et pêche.

Part des pays membres dans la production agricole en valeur de l'Union européenne à 15 en 1994 [4]

%

	Animaux	Produits animaux	Fruits et légumes *	Céréales**	Plantes industrielles	Vins	Autres produits végétaux	Total
Allemagne	15,4	21,1	9,5	15,0	20,0	10,9	12,9	15,3
Autriche	2,9	3,0	1,2	2,1	2,2	2,5	1,4	2,3
Belgique	4,5	2,5	4,2	1,3	2,4	-	3,9	3,3
Danemark	4,5	3,7	0,7	4,1	2,4	-	3,7	3,1
Espagne	10,7	6,1	20,8	8,5	9,1	5,9	7,0	11,0
Finlande	1,5	3,1	0,6	2,0	1,5	-	1,0	1,6
France	21,2	19,4	14,1	31,3	25,8	52,7	8,4	21,3
Grèce	2,0	3,1	7,5	3,3	13,4	1,3	3,2	4,2
Irlande	3,6	3,4	0,4	0,7	-	-	1,7	2,1
Italie	12,6	10,1	24,2	15,5	10,9	23,8	19,6	15,7
Luxembourg	0,1	0,2	-	-	-	0,2	-	0,1
Pays-Bas	7,6	9,1	7,6	0,9	2,5	-	31,0	8,1
Portugal	1,8	1,3	2,3	1,1	0,3	2,8	0,3	1,6
Royaume-Uni	9,9	11,2	6,3	12,6	7,9	-	4,5	8,7
Suède	1,8	2,7	0,6	1,7	1,6	-	1,2	1,6
UE à 15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
soit en milliards d'écus	64,4	43,9	42,5	18,6	12,8	10,6	13,5	206,3

* y c. pommes de terre, légumes secs, huile d'olive. ** y c. riz.

fil agricole-pêche

PRÉSENTATION

En 1994, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et **cultures marines** françaises s'élève à 8,1 milliards de F (soit 3,8 % de moins qu'en 1993) ; la pêche est davantage touchée par la baisse (- 4,7 %) que les cultures marines (- 1,7 %). Parmi les produits de la pêche, les poissons frais enregistrent une baisse de 11 % alors que la pêche congelée progresse de 16,7 %. Les principales espèces sont, en valeur, les huîtres (20,7 %), le thon (13,7 %), les moules (6,8 %) et la sole (5,3 %) [1].

La baisse du nombre des **navires de pêche** se poursuit. Au 1^{er} janvier 1995, on en dénombre 6 829 contre 7 021 au 1-1-1994 et 10 358 au 1-1-1990. Parmi la flotte de pêche, 5 021 navires ont moins de 12 mètres et 78 dépassent 38 mètres. En 1994, 15 456 marins ont été embarqués sur des navires de pêche ; ils étaient 14 541 en 1993 et 19 769 en 1990. Concarneau, Cherbourg et Guilvinec sont en tête des **quartiers maritimes** selon leur chiffre d'affaires [5].

L'année 1994 est marquée par une nouvelle reprise des échanges, surtout en ce qui concerne les importations qui ont progressé par rapport à 1993 de 5 % en volume et de 3 % en valeur. Le déficit du **commerce extérieur des produits de la pêche** (10 milliards de F en 1994) augmente à nouveau après les baisses enregistrées en 1993 et 1992 [2].

En 1993, la France occupe le 4^e rang de l'Union européenne pour les **captures nominales** (en poids). La Chine occupe le 1^{er} rang mondial (17,3 %) devant le Pérou (8,3 %), le Japon (8 %) et le Chili (6 %). La France est le 2^e importateur et le 4^e exportateur de l'UE. Le Japon reste le 1^{er} importateur (avec près du tiers du total des importations mondiales) suivi des États-Unis. La Thaïlande, les États-Unis, la Norvège et le Danemark sont les premiers exportateurs du monde en ce domaine [4].

DÉFINITIONS

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Quartier maritime.** Circonscription territoriale de l'inscription maritime.
- **Quantités débarquées.** Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour revenir aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1995 », OCDE, 1995.
- « Pas de miracle pour la pêche », *Alternatives économiques*, n° 134, février 1996.
- « Statistiques annuelles : Pêche 1995 », *Documents statistiques*, thème 5, série C, Eurostat, 1996.
- « Le nouvel enjeu de la Pêche : l'ajustement des institutions aux nouvelles conditions de rareté des ressources », *Problèmes économiques*, n° 2407, 18 janvier 1995.

SOURCES

- [1] *Rapport annuel de production des pêches maritimes et des cultures marines en 1994*, FIOM, 1996.
- [2] *Résultats généraux du commerce extérieur français des produits de la mer en 1994*, FIOM, à paraître.
- [3] *Statistiques des pêches - Captures et quantités débarquées en 1993*, vol. 76, FAO, 1995.
- [4] *Statistiques des pêches - Produits en 1993*, vol. 77, FAO, 1995.
- [5] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1996.

16.3 PÊCHES MARITIMES

Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises [1]

Nature du produit	1993		1994
	millions de F	millions de F	%
Pêche	5 952,2	5 674,1	69,8
Poisson frais	3 747,7	3 337,3	41,1
Crustacés	593,8	580,6	7,1
Poisson congelé	889,6	1 038,2	12,8
dont : thon tropical	729,5	851,1	10,4
Divers pêche*	714,0	715,2	8,8
dont : coquillages	385,8	413,0	5,1
Cultures marines	2 489,4	2 447,8	30,2
Huîtres	1 796,7	1 671,9	20,6
Moules d'élevage	471,3	475,2	5,9
Cultures diverses	221,4	300,7	3,7
Total	8 441,6	8 121,9	100,0

* Mollusques, algues.

Principales espèces selon le chiffre d'affaires réalisé (France) [1]

	millions de F		
	1993	1994	1994/93 en %
Huîtres (pêche + élevage)	1 723,5	1 678,7	-2,6
Thon	972,8	1 115,4	14,7
Moules (pêche + élevage)	545,2	550,6	1,0
Sole	443,7	426,7	-3,8
Langoustine	341,3	328,0	-3,9
Baudroie (lotte)	297,4	297,4	-
Merlu	411,9	289,4	-29,7
Bar	261,9	252,4	-3,6
Coquille St-Jacques	184,7	200,2	8,4
Cabillaud	210,2	192,6	-8,4
Anchois	238,2	188,8	-20,7

Utilisation des captures mondiales* [4]

	millions de tonnes	
	1982	1993
Consommation humaine	54,61	73,39
soit : congélation	19,38	23,94
marée fraîche	14,91	29,42
conserves	10,48	11,73
séchage, fumage, salage	9,84	8,30
Traitement industriel	20,66	26,23
Utilisations diverses	1,50	1,80
Total	76,77	101,42

* Ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques.

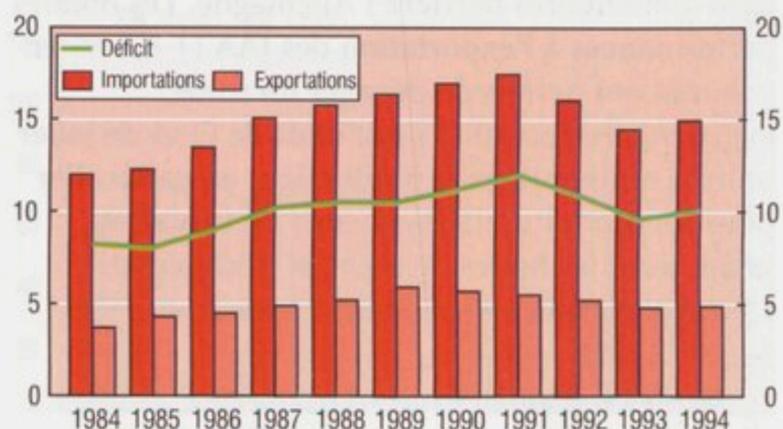
Les dix premiers quartiers maritimes français en 1994 (y c. cultures marines)* [1]

	millions de F	milliers de t
Concarneau	1 212	175
Cherbourg	616	90
Guilvinec	614	37
Marennes/Oléron	526	38
Boulogne	505	69
Sète	442	45
Lorient	361	39
Les Sables-d'Olonne	345	25
Caen	275	24
La Rochelle	255	23

* Selon les valeurs des quantités débarquées.

Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines [2]

Milliards de francs constants 1994



Captures nominales de quelques pays [3]

millions de tonnes

	1980	1993
Chine	4,24	17,57
Pérou	2,71	8,45
Japon	10,43	8,13
Union européenne	6,70	6,72
dont : Danemark	2,03	1,53
Espagne	1,31	1,29
Royaume-Uni	0,85	0,90
France	0,79	0,83
Italie	0,51	0,55
Chili	2,82	6,04
États-Unis	3,65	5,94
Total mondial	72,13	101,42

Commerce international des produits de la pêche en 1993 [4]

Importations par pays	millions de \$		%	Exportations par pays	millions de \$		%
Union européenne	14 323		32,1	Union européenne	7 907		19,2
dont : Espagne	2 630		5,9	dont : Danemark	2 151		5,2
France	2 556		5,7	Pays-Bas	1 289		3,1
Italie	2 131		4,8	Royaume-Uni	1 037		2,5
Allemagne	1 884		4,2	France	858		2,1
Royaume-Uni	1 629		3,7	Espagne	814		2,0
Danemark	1 094		2,5	Thaïlande	3 404		8,3
Japon	14 187		31,8	États-Unis	3 179		7,7
États-Unis	6 290		14,1	Norvège	2 302		5,6
Autres pays	9 822		22,0	Autres pays	24 401		59,2
Total mondial	44 622		100,0	Total mondial	41 193		100,0

16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1995, la production des **industries agro-alimentaires** augmente à un rythme sensiblement supérieur à celui de 1994 (1,8 % en volume contre 1,1 %), alors qu'elle avait connu deux années de stagnation en 1992 et 1993. La croissance reste néanmoins en retrait par rapport à celle de l'industrie manufacturière (3,4 %).

L'amélioration constatée en 1995 est surtout due à une progression de la consommation des ménages en produits des IAA qui croît de 1,4 % en volume alors qu'elle stagnait depuis 1991. La demande intérieure progresse particulièrement pour les viandes, les conserves, les produits divers et les boissons.

La France demeure, en 1995, le 2^e producteur de l'Union européenne en produits agro-alimentaires derrière l'Allemagne. Les bonnes performances à l'exportation des IAA (+ 4,6 % en volume) ont permis de dégager un solde excédentaire record (31 milliards de F) et de jouer un rôle moteur dans la production, en particulier pour les produits laitiers et ceux du travail du grain, pour les huiles, le sucre et le chocolat. L'emploi continue cependant à baisser en 1995 (- 0,8 %) [1].

En 1994, d'après l'**enquête annuelle d'entreprise**, les industries agro-alimentaires comptent 4 183 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus. Elles emploient 372 milliers de salariés, ce qui correspond à une baisse des effectifs de 0,7 % par rapport à 1993. L'industrie de la viande représente 24 % et l'industrie laitière 21 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire [3].

DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA).** Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches : les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :
 - industries de la viande et du lait (T 02) : industries de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36) ;
 - les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37) ; boulangerie-pâtisserie (S 38) ; travail du grain (S 39) ; fabrication d'huiles et de corps gras (S 401) ; sucreries, raffineries de sucre (S 402) ; fabrication de produits alimentaires divers (S 403) ; fabrication de boissons et alcools (S 41) ; transformation du tabac (S 42).
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus. Depuis 1994, les résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au mot-clé 14.1 : Production des branches.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes », *Économie agricole et agro-alimentaire*, Economica, 1995.
- *INSEE-Première*, « Les industries agro-alimentaires en 1994 : reprise en demi-teinte », n° 383, juin 1995 ; « Trente ans d'échanges agro-alimentaires français », n° 388, juin 1995.
- « Les industries agro-alimentaires en 1994 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 88-89, septembre 1995.

- « Les comptes de l'agriculture de 1994 », *INSEE-Résultats*, série économie générale, n° 112, juin 1995.

SOURCES

- [1] « Les industries agro-alimentaires en 1995 », *INSEE-Première*, n° 467, juin 1996.
- [2] *Panorama de l'industrie communautaire*, Commission des Communautés européennes, Eurostat.
- [3] *Graph Agri 1995*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (à paraître en 1996).

16.4 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Évolution de la production des IAA [1]

Branches en NAP	1994 milliards de F	p 1995 milliards de F	Variation 1995/94 vol. %
Viandes et conserves de viande	159	160	2,5
Lait et produits laitiers	108	111	1,2
Conserves	39	40	2,7
Pain et pâtisserie	55	56	-0,9
Produits du travail du grain	91	92	1,8
Huiles et corps gras	14	15	8,9
Sucre	19	20	4,0
Divers (chocolat, condiments, café)	54	58	4,2
Boissons et alcools	75	76	0,3
Produits à base de tabac	20	21	-3,1
Ensemble des IAA	634	649	1,8

Prix à la production des IAA [1]

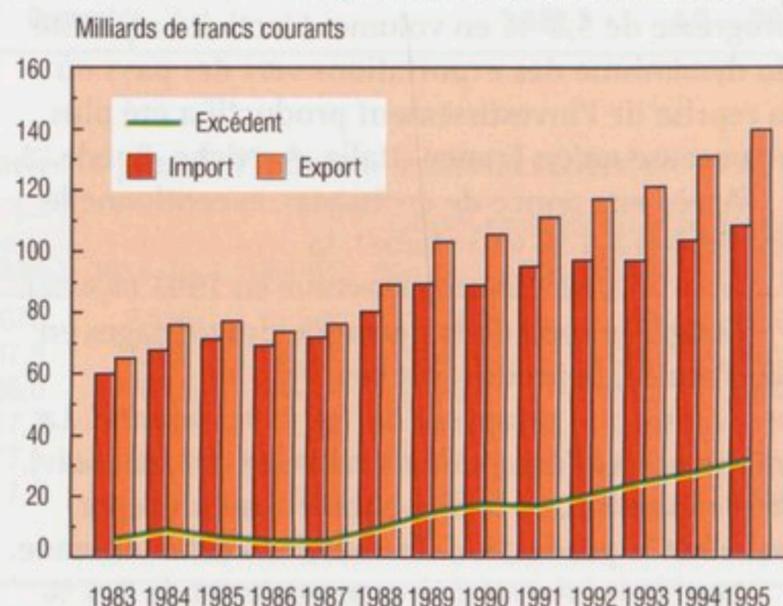
Branche en NAP	Pondération 1994	1994/93	1995/94
Viandes et conserves de viande	251	-2,4	-1,9
Lait et produits laitiers	170	-1,1	1,6
Conserves	61	0,5	0,6
Pain et pâtisserie	87	2,2	2,0
Produits du travail du grain	143	-2,1	-0,9
Huiles et corps gras	22	14,1	-2,9
Sucre	30	3,9	0,9
Divers (chocolat, condiments, café)	86	4,8	3,3
Boissons et alcools	118	1,2	0,9
Produits à base de tabac	32	16,1	6,5
Ensemble des IAA	1 000	0,5	0,4

Part de la production agro-alimentaire* dans l'UE à 12 [2]

	1980	1993	e 1994
Allemagne	22,6	23,0	22,7
France	18,0	19,8	19,7
Royaume-Uni	20,5	16,2	16,6
Italie	9,8	12,0	11,8
Espagne	9,6	9,6	9,6
Pays-Bas	8,3	7,3	7,3
Belgique-Luxembourg	3,8	3,5	3,5
Danemark	3,2	3,2	3,4
Irlande	2,1	2,5	2,6
Grèce	1,1	1,3	1,3
Portugal	1,0	1,6	1,5
UE à 12	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards d'écus	231,2	458,0	472,5

* Y compris tabac

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAP	Solde milliards de F					p 1995	Taux de couverture en 1995*
	1990	1991	1992	1993	1994		
Viandes et conserves de viande	-4,2	-2,9	-1,2	0,9	1,8	2,7	111,4
Lait et produits laitiers	13,2	11,6	11,0	12,2	13,0	13,2	211,4
Conserves	-9,6	-10,1	-8,9	-7,6	-8,2	-8,8	44,7
Produits du travail du grain	4,5	5,0	6,0	6,5	6,6	8,1	167,6
Huiles et corps gras	-6,5	-6,4	-6,0	-6,6	-7,1	-6,4	36,8
Sucre	6,6	5,8	6,0	5,5	6,3	7,5	487,6
Divers (chocolat, condiments, café)	0,2	0,8	1,3	2,2	3,2	4,7	128,6
Boissons et alcools	16,9	17,4	16,7	17,3	18,2	17,4	296,3
Produits à base de tabac	-4,5	-5,1	-5,0	-6,4	-6,9	-7,0	12,4
Ensemble des IAA	16,6	16,1	19,9	24,0	26,9	31,4	128,9

* Taux de couverture : exportations (FAB)/importations (CAF).

Les entreprises des IAA de 10 salariés et plus en 1994 [3]

Secteur d'entreprise en NAF	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires milliards de F	Valeur ajoutée milliards de F	Exportations milliards de F	Évolution 94/93 à champ constant %		
						Salariés	CA	Export.
Viandes	1 415	111,6	164,5	23,5	19,6	1,5	0,6	9,5
Poisson	175	13,8	16,4	3,4	1,5	-5,4	2,8	0,5
Fruits et légumes	174	18,3	26,1	5,4	3,7	-2,0	2,7	7,9
Corps gras	30	4,3	13,7	1,5	2,0	-10,7	9,8	46,4
Lait	427	59,5	136,1	18,7	15,9	-2,8	1,6	-3,8
Travail du grain	179	11,6	25,8	5,5	9,2	-2,1	-0,9	1,2
Aliments pour animaux	298	17,7	49,2	6,3	4,0	1,3	-0,4	-4,5
Produits alimentaires divers	1 000	92,7	133,7	35,5	25,7	1,3	3,9	5,8
Boissons	485	42,8	90,7	23,5	26,1	-4,2	2,3	6,4
Ensemble des IAA	4 183	372,3	656,2	123,3	107,7	-0,7	1,9	4,7

industrie - construction

PRÉSENTATION

Après la forte reprise de 1994, la production de l'**industrie manufacturière** a nettement ralenti en 1995 (+ 3,3 % en volume après 5,7 % en 1994). L'affaiblissement progressif de la demande intérieure, malgré la reprise de l'investissement, le moindre dynamisme de la demande extérieure au second semestre et la fin du mouvement de reconstitution des stocks industriels expliquent cette évolution. Le commerce extérieur des biens manufacturés a dégagé un nouveau solde record (56,4 milliards de F) et l'emploi industriel a enregistré une faible hausse (0,2 %).

La branche des **biens d'équipement professionnel** progresse de 5,3 % en volume. L'activité a profité du dynamisme des exportations vers des pays où la reprise de l'investissement productif a été plus vigoureuse qu'en France (Italie, Autriche, Suède...).

Après une année de croissance exceptionnelle en 1994 (13,3 % en volume), la **production automobile** s'est faiblement accrue en 1995 (4,4 %).

Malgré le repli de la demande des ménages en fin d'année, la production des **biens de consommation** progresse de 1,6 % en volume. La pharmacie et l'équipement ménager ont poursuivi leur expansion. Le textile-habillement a encore baissé et la production de meubles s'est maintenue.

Les **biens intermédiaires** progressent de 2,5 % en volume contre 5,6 % en 1994. Si la sidérurgie, la chimie organique et le papier-carton stagnent, les secteurs en aval (verre, fonderie et travail des métaux, pneumatiques et caoutchouc) progressent.

L'évolution de la production industrielle en France en 1995 s'inscrit dans un mouvement général de ralentissement de l'activité industrielle en Europe (particulièrement en Allemagne) et dans une moindre mesure aux États-Unis. Il est moins marqué dans les pays dont la monnaie s'est dépréciée en 1995 (Europe du sud, Royaume-Uni) [1].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U04, U05, U06 du niveau 16 de la NAP et à celui des postes EF, EE, ED, et EC du niveau 16 de la NES issue de la NAF.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de l'UE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications (Sessi) interroge, pour tous les secteurs sauf IAA, BTP, commerce et services, les entreprises de 20 salariés et plus. Depuis le 1^{er} janvier 1993, ses résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Nomenclature d'activités française (NAF/NES).** À compter du 1-1-1993, l'harmonisation européenne a conduit à mettre en place la NAF (nomenclature d'activités française) et la CPF (classification des produits française) qui remplacent la NAP (nomenclature des activités et des produits) instaurée en 1973. Des regroupements en 16 et 36 postes constituent la NES (nomenclature économique de synthèse). Pendant quelques années, les tableaux statistiques seront présentés dans l'une ou l'autre nomenclature suivant leurs sources : la nouvelle nomenclature est introduite progressivement dans les enquêtes, alors que les données de la Comptabilité nationale seront publiées en NAP pendant encore quelque temps.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Économie et statistique*, Insee : « Industrie manufacturière : de l'investissement aux capacités de production », n° 281, 1995-1 ; « Entreprises exportatrices de l'industrie manufacturière : clientèle et stratégie », n° 285, 1995-7.
- *INSEE-Première*, « L'industrie manufacturière en 1994 », n° 386, juin 1995 ; « L'ajustement des entreprises dans la récession de 1993 », n° 391, juillet 1995.
- « L'industrie française en 1994 ». *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 117-118, septembre 1995.
- *Le 4 pages*, Sessi : « Les manufacturiers du luxe, toutes griffes dehors », n° 50, juin 1995 ; « L'industrie en 1994 : une reprise par l'exportation », n° 51, juillet 1995 ; « Production industrielle en 1995, le coup de

froid européen n'épargne pas la France », n° 59, mars 1996.

SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1995 ». *INSEE-Première*, n° 464, juin 1996.
- [2] « La situation dans l'industrie en 1994, enquête annuelle d'entreprise, tome 2 », Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, édition 1995.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 03-11, 03-15.
- [4] OCDE.
- [5] Division Synthèse générale des comptes, Insee.

17.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

Production et FBCF des branches en 1995 [3]

milliards de F

NAP	Production	95/94 %	FBCF	Production	95/94 %	FBCF
Biens intermédiaires	1 040,1	7,4	60,0	Biens d'équip. ménager	41,8	2,5
Minerais et métaux ferreux	99,3	5,2	0,5	Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre	401,2	27,3
Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux	84,2	11,1	10,3	Biens de consommation courante	793,7	29,7
Matériaux de constr. et minéraux divers	111,0	2,7	8,3	Parachimie, industrie pharmaceutique	234,9	10,2
Industrie du verre	34,2	8,7	2,8	Ind. textile et habillement	173,0	5,6
Chimie de base, fibres synthétiques	162,2	7,1	10,3	Industries cuir et chaussures	26,5	0,9
Fonderie, travail des métaux	276,5	7,3	13,5	Bois, meubles, industries diverses	168,0	6,2
Industrie du papier, carton	121,9	16,0	5,5	Imprimerie, presse, édition	191,3	6,8
Caoutchouc et matières plastiques	150,7	4,7	8,9	Total industrie manufacturière	3 100,6	149,1
Biens d'équipement professionnel	823,8	5,4	29,7	Production et distribution d'énergie	532,0	58,5
Construction mécanique	309,6	7,5	12,3	Combustibles min. solides et cokéfaction	8,5	-8,2
Matériels électrique et électronique professionnels	361,2	4,9	12,6	Pétrole et gaz naturel	246,4	12,8
Construction navale et aéronautique, armement	153,0	2,4	4,7	Électricité, gaz et eau	277,1	53,9
				Ensemble	3 632,7	207,6

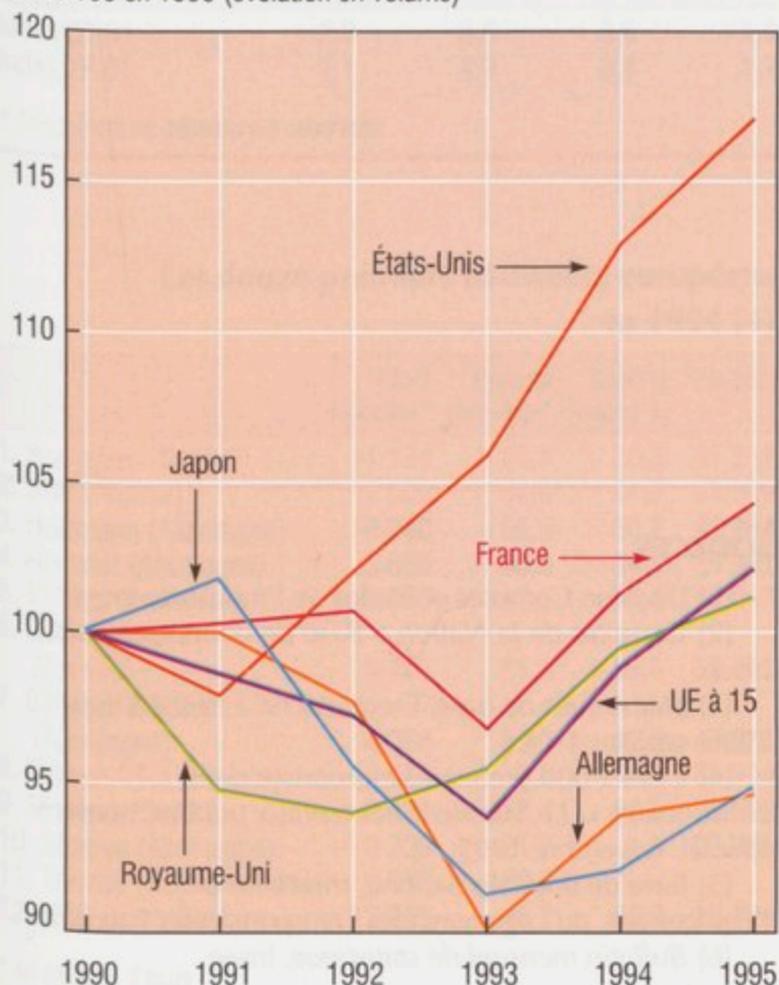
Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière en 1994 [2]

	Taille des entreprises en nombre de salariés						
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	Hors tranches*	Ensemble
Nombre d'entreprises	13 170	4 076	2 413	1 548	850	826	22 883
Effectif employé (milliers)	422,2	287,9	336,0	470,7	1 549,2	36,3	3 102,2
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	277,2	206,0	268,5	447,7	2 133,5	110,2	3 443,1
Exportations/CAHT (en %)	12,0	17,7	24,7	27,7	31,3	22,9	27,7
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	108,6	77,1	93,0	150,0	751,4	23,6	1 203,7
Investissements corporels totaux (milliards de F)	9,4	7,3	9,0	16,2	115,1	1,3	158,2

* Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre.

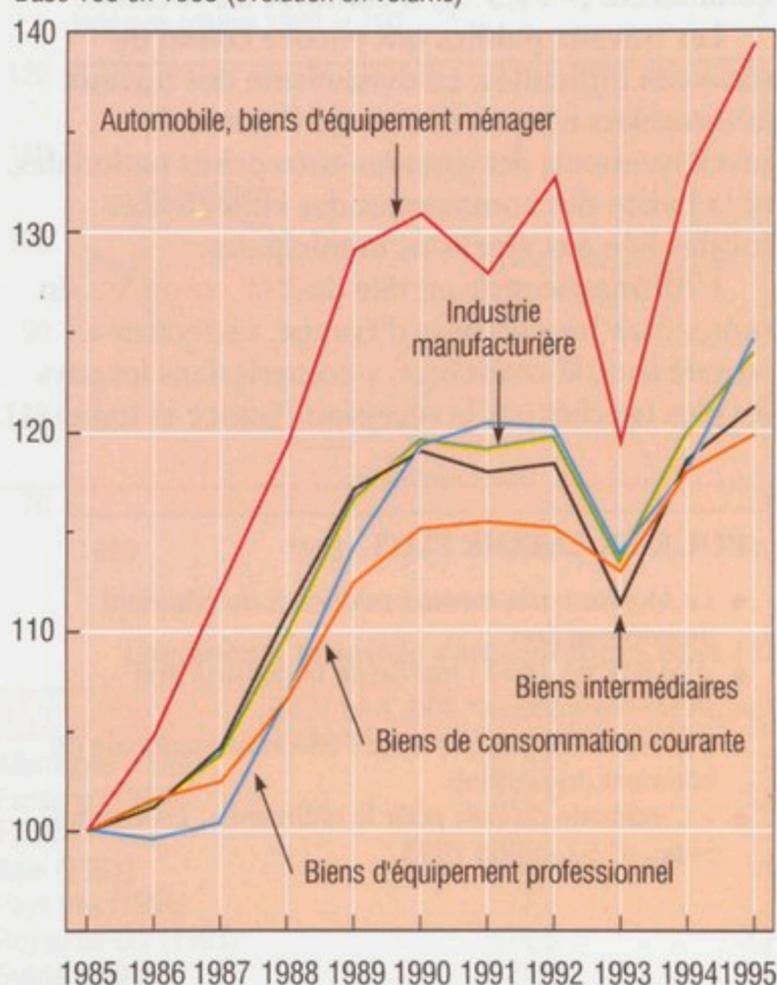
La production industrielle dans les principaux pays industrialisés [1] [4]

Base 100 en 1990 (évolution en volume)



La production industrielle par branche en France [5]

Base 100 en 1985 (évolution en volume)



PRÉSENTATION

Bien que la situation du *bâtiment et des travaux publics* se soit améliorée, après deux années de récession (1992 et 1993), ce secteur tarde à se redresser véritablement. Sa production n'a pas progressé en 1994, et a augmenté très modérément en 1995 (+ 0,8 %). Seuls les ménages ont accru leurs *investissements* (+ 3,3 %) ; ceux des sociétés et des administrations ont baissé. Toutefois, l'emploi s'est stabilisé et le rythme des défaillances d'entreprises s'est ralenti.

Malgré des signes d'essoufflement, la production de *logements neufs* a été le moteur de la croissance du BTP. Des chantiers commencés en 1994 l'ont encore soutenue. Toutefois, la remontée des taux d'intérêt et les comportements attentistes des ménages, développés pendant la période électorale et entretenus par l'annonce tardive de la réforme de l'accession sociale, ont porté un coup d'arrêt à cette embellie. En 1995, les mises en chantier sont repassées sous la barre des 300 000 logements. Ce repli touche surtout le logement collectif (- 9,3 %) alors que la construction de maisons individuelles s'est à peu près maintenue. Les travaux d'entretien du parc, plus résistants que la construction ces dernières années, n'ont pas progressé en 1995, en raison de la réduction des aides budgétaires consenties, tant aux HLM, qu'aux propriétaires bailleurs ou occupants.

La conjoncture du *bâtiment non résidentiel* est contrastée. La forte progression des mises en chantier de bâtiments industriels (+ 16,2 %) et agricoles (+ 10,7 %) a soutenu l'activité, mais la construction de bureaux (- 7,4 %) et de commerces (- 11,5 %) a continué de reculer.

Les travaux publics ont encore connu de sérieuses difficultés. Le dynamisme des travaux autoroutiers n'a pas compensé l'atonie des investissements des grandes entreprises nationales, ni la baisse des commandes des collectivités locales liée aux élections municipales.

L'Allemagne reste en tête du *BTP européen*. En outre, dans tous les pays d'Europe, ce secteur a renoué avec la croissance, y compris dans les pays les plus touchés par la récession (France et Italie) [1].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index, calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (hebdomadaire).
- « Le BTP en 1994 : reprise de la construction », *INSEE-Première*, n° 390, juin 1995.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).
- « L'industrie du bois pour le bâtiment », *Le 4 pages*, Sessi, n° 52, juillet 1995.

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] *Comptes de la Nation - Base de données Noubas*, Insee.
- [3] *Statistiques de base*, Eurostat-OSCE, 33^e édition, 1996, tableau 4-14.
- [4] « Les 1 000 premières entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics*, numéro spécial, novembre 1995.
- [5] Base de données Siclone, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [6] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

17.2 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Production et demande de BTP* [1]

	Variation 1995/94		1995 milliards de F
	Volume	Prix %	
Production	0,8	0,7	804,6
Investissement (a)	0,4	0,7	672,6
soit : entreprises (b)	-0,7	1,0	262,4
administrations publiques	-2,1	0,3	160,1
ménages	3,3	0,6	250,1

* Hors TVA. (a) neuf et amélioration-gros entretien. (b) Y compris offices et sociétés de HLM.

Nombre de logements commencés [5]

	1985	1994	1995
Individuel	191,7	144,9	143,3
Collectif	103,8	157,3	142,6
Ensemble	295,5	302,2	285,9

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [5]

	1994	1995	95/94 %
Bâtiments industriels	3 983	4 628	16,2
Bâtiments de stockage	3 672	3 736	1,7
Bureaux	2 880	2 668	-7,4
Commerces	2 761	2 442	-11,6
Autres bâtiments	17 691	17 740	0,3
Ensemble	30 987	31 214	0,7

Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [6]

	1992	1993	1994	1995
Index BT 01	2,3	3,6	3,5	1,9
Index TP 01	1,1	4,9	3,1	1,7

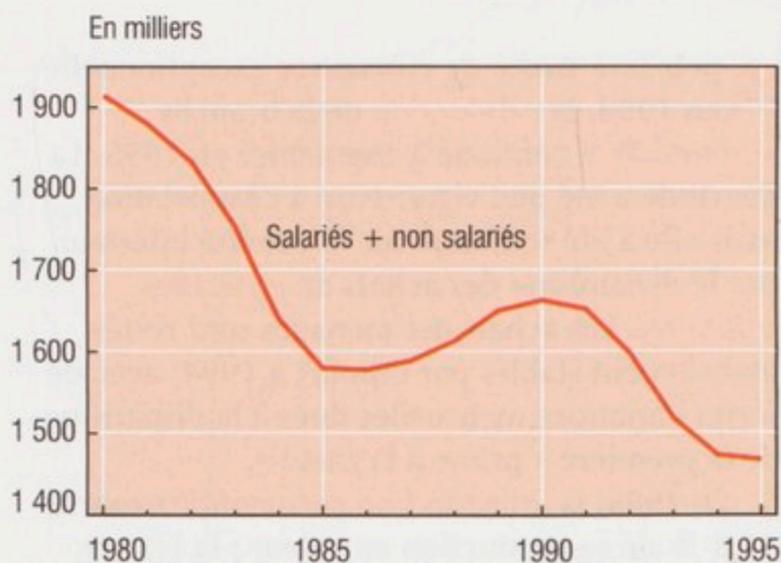
* Glissement de décembre à décembre

Les douze premiers bâtisseurs européens en 1994 [4]

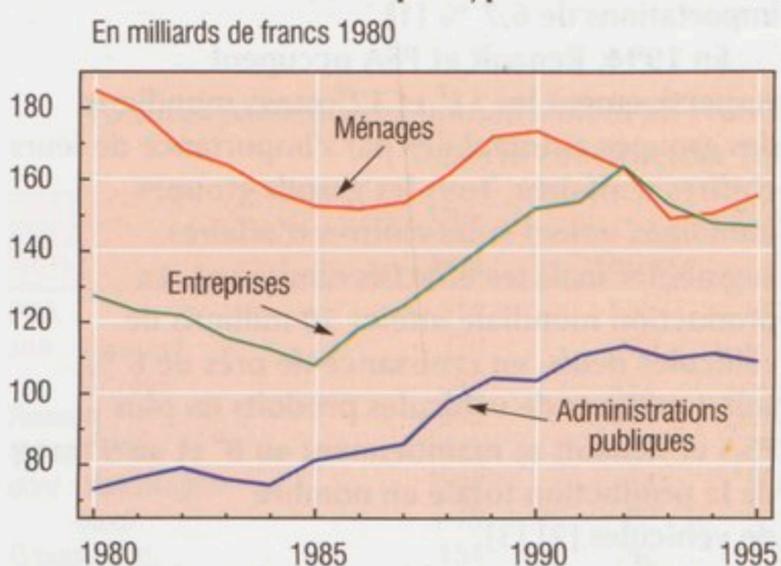
	CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export %	Effectifs
1. Bouygues (France)	11 174	88,4	30,3	91 251
2. SGE (France)	7 069	44,8	44,2	63 366
3. Holzmann (Allemagne)	6 948	56,9	30,7	43 264
4. Hochtief (Allemagne)	5 550	68,8	34,3	35 382
5. Eiffage (France)	5 065	47,5	16,4	43 040
6. GTM Entrepouse (France)	4 767	31,1	36,6	68 201
7. Bilfinger & Berger (Allemagne)	4 054	69,0	42,0	47 071
8. Dumez-GTM (France)	3 820	9,3	45,7	33 900
9. Skanska (Suède)	3 431	318,4	34,0	28 868
10. Strabag (Allemagne)	3 229	21,7	1,9	23 385
11. Tarmac (Royaume-Uni)	3 018	128,9	-	...
12. HBG (Pays-Bas)	2 755	48,2	60,0	19 144

* en millions d'euros

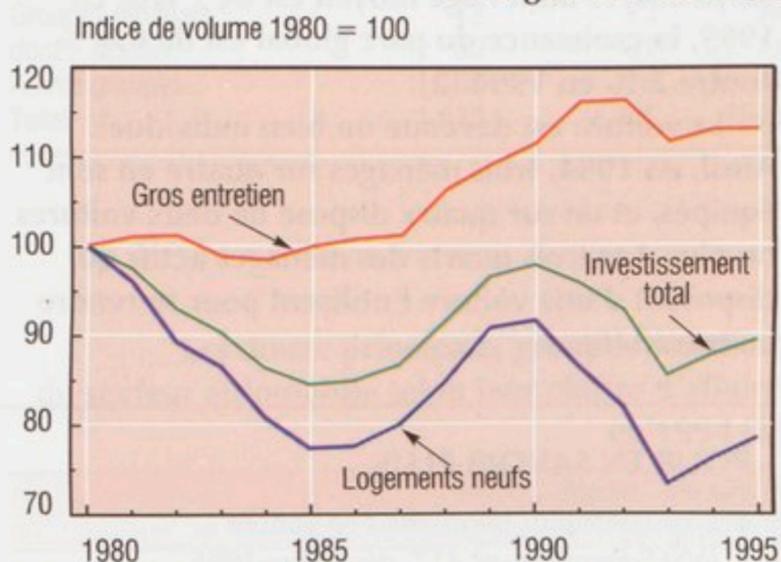
Évolution de l'emploi dans le BTP [2]



Évolution de la FBCF par type d'investisseur [2]



Évolution de la FBCF en logements neufs et en gros entretien [2]



Logements terminés dans quelques pays [3]

	milliers	% hab.
Allemagne (1994)	573,9	7,0
Espagne (1994)	219,5	5,6
France (1993)	299,0	5,2
Italie (1991)	204,8	3,6
Pays Bas (1994)	77,7	5,1
Royaume-Uni (1993)	179,0	3,1
Suède (1994)	21,6	3,1

industrie - construction

PRÉSENTATION

Après une année de croissance exceptionnelle en 1994, la **production** de la branche **automobile** a continué à augmenter en 1995. La demande a été peu vigoureuse à l'exportation mais elle a été soutenue sur le marché intérieur par le dynamisme des achats de **véhicules utilitaires**. Les achats des ménages sont restés globalement stables par rapport à 1994, avec de fortes variations mensuelles dues à la disparition de la première « prime à la casse ».

En 1995, la **construction automobile** exporte 47,3 % de sa production en valeur ; la France demeure le 3^e exportateur au monde derrière le Japon et l'Allemagne. Mais les exportations augmentent seulement de 3,1 % et les importations de 6,7 % [1].

En 1994, Renault et PSA occupent respectivement les 11^e et 12^e rangs mondiaux des groupes automobiles par l'importance de leurs chiffres d'affaires. Tous les grands groupes mondiaux voient leurs chiffres d'affaires augmenter mais les effectifs diminuent. La production mondiale atteint 50 millions de véhicules neufs, en croissance de près de 6 %, soit 3 millions de véhicules produits en plus ; PSA et Renault se maintiennent au 8^e et au 9^e rang de la production totale en nombre de véhicules [2] [3].

Au 1^{er} janvier 1996, le parc automobile circulant en France est estimé à 30,3 millions de véhicules. Il comprend 25,1 millions de **voitures particulières** dont l'âge moyen est de 7 ans. En 1995, la croissance du parc global est de 0,8 % contre 2 % en 1994 [2].

La voiture est devenue un bien individuel. Ainsi, en 1994, trois ménages sur quatre en sont équipés, et un sur quatre dispose de deux voitures ou plus. Les trois quarts des ménages actifs qui disposent d'une voiture l'utilisent pour se rendre au travail [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Toujours plus loin... mais en voiture », *INSEE-Première*, n° 417, décembre 1995.
- « Le marché automobile : un cycle spécifique », *Économie et statistique*, n° 282, 1995-2.
- « Les immatriculations de véhicules neufs en 1994 : plus qu'en 1993, mais moins qu'en 1992 », *Notes de synthèse*, OEST, n° 88, février 1995.
- « Production industrielle en 1995, le coup de froid européen n'épargne pas la France », *Le 4 pages*, Sessi, n° 59, mars 1996.
- *L'industrie automobile en France, bilan 1995*, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), 1996.

DÉFINITIONS

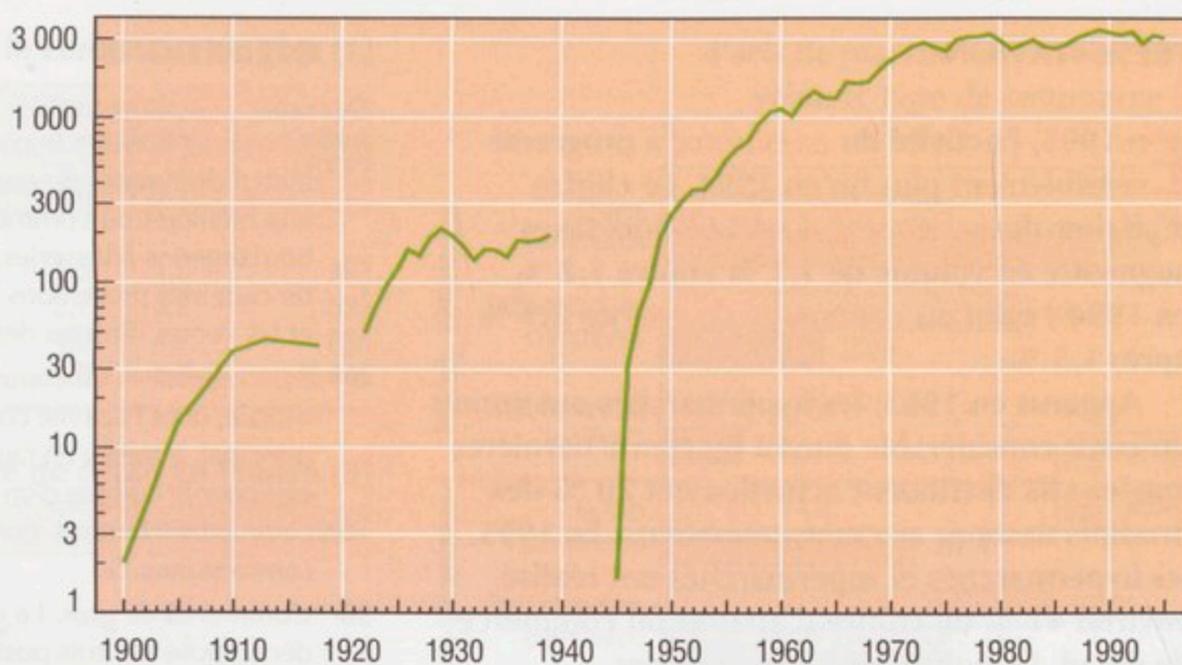
- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

SOURCES

- [1] « Les comptes de l'industrie en 1995 », *INSEE-Résultats*, série Système productif (à paraître).
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [3] « Le 5 000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 3 novembre 1995.
- [4] *Annuaire rétrospectif de la France, Annuaire statistique de la France*, Insee.
- [5] « Un ménage sur quatre dispose d'une deuxième voiture », *INSEE-Première*, n° 418, décembre 1995.

17.3 INDUSTRIE AUTOMOBILE

Un siècle de production automobile en France [4]
milliers de voitures particulières et commerciales



Production de véhicules automobiles [2]

	1994	1995	Var. %
Voitures particulières	3 175,2	3 050,9	-3,9
dont : Renault	1 394,9	1 374,1	-1,5
Peugeot	1 072,4	1 019,7	-4,9
Citroën	698,3	637,3	-8,7
Autres voitures (a)	9,6	19,8	16,6
Véhicules utilitaires (b)	383,2	423,8	10,6
dont : Renault	261,1	284,4	8,9
Peugeot	53,6	51,6	-3,6
Citroën	68,3	81,7	19,6
Ensemble	3 558,4	3 474,7	-2,4

(a) Véhicules Fiat et Lancia produits par PSA. (b) Y compris Heuliez et Sovam.

Activité de la construction automobile en 1995 [1]

	Production	Importations	Exportations	Achats des ménages
Voitures particulières	171,9	78,1	84,1	124,2
Pièces détachées automobiles	140,3	43,3	67,5	85,4
Véhicules utilitaires	53,6	28,9	25,8	-
Carrosseries, bennes	14,4	2,0	3,0	-
Caravanes	1,6	0,8	0,4	2,3
Motocycles, cycles, équipements	6,6	6,2	2,9	11,1
Total de la branche	388,4	159,3	183,7	223,0

Densité automobile* [2]

	1985	1994
États-Unis	708	745
Canada	559	592
Italie	412	568
Allemagne	450	526
France	446	513
Japon	375	513
Royaume-Uni	379	472
Belgique	363	455
Suède	400	443
Espagne	276	419
Argentine	173	191
Corée du sud	25	154
Brésil	86	84
Chine	3	6
Inde	3	6

* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1000 habitants.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [2]

	1994	1995	%
PSA	614	583	30,2
soit : Peugeot	370	342	17,7
Citroën	245	241	12,5
Renault	593	564	29,2
Groupe VAG	158	179	9,3
dont : Volkswagen	98	114	5,9
Audi	18	22	1,1
Groupe Ford	154	142	7,3
Groupe General Motors	114	133	6,9
dont : Opel	110	130	6,7
Groupe Fiat	129	124	6,4
dont : Fiat	107	103	5,3
Groupes japonais	73	73	3,8
dont : Nissan	30	31	1,6
Autres groupes	138	176	9,1
Total	1 973	1 931	100,0

Les douze principaux groupes mondiaux du secteur automobile selon leur chiffre d'affaires en 1994 [3]

	CA HT milliards de F	Effectifs milliers	Résultat net milliards de F
1. General Motors (USA)	860	693	27,2
2. Ford Motor (USA)	713	338	29,5
3. Toyota Motor (Japon)*	441	70	7,2
4. Daimler-Benz (All.)	356	331	3,6
5. Nissan Motor (Japon)*	317	49	-9,0
6. Chrysler (USA)	290	121	20,6
7. Volkswagen (All.)	274	244	0,5
8. Fiat (Italie)	226	248	3,5
9. Honda Motor (Japon)*	215	31	3,3
10. Mitsubishi (Japon)*	185	29	0,7
11. Renault (France)	179	138	3,6
12. PSA (France)	166	140	3,1

* Exercice au 31 mars 1995.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1995, l'activité du **commerce** a progressé sensiblement plus qu'en 1994. Le chiffre d'affaires du **commerce de détail** hors taxes augmente en volume de 1,7 % contre 1,2 % en 1994 ; celui du **commerce de gros** de 2,9 % après 1,5 %.

Apparus en 1963, les hypermarchés ont connu un essor considérable durant les trente dernières années : ils distribuent actuellement 20 % des produits destinés aux consommateurs. En 1995, les hypermarchés et supermarchés ont réalisé environ 41 % du chiffre d'affaires du commerce de détail. Le rythme de croissance des **hypermarchés** s'est atténué en raison d'une moindre progression de leur parc qui avait augmenté de plus de 50 % en dix ans. Par contre, le parc de **supermarchés** s'étend surtout par l'ouverture de 234 magasins de **maxidiscomptes** en 1995. Depuis 1970, les grandes surfaces ont presque doublé leur part du marché des produits alimentaires aux dépens du petit commerce, tandis que les produits non alimentaires représentent près de la moitié de leurs ventes. Seul, le pain résiste à la distribution en grandes surfaces et reste majoritairement vendu par les boulangeries qui représentent encore 77 % du marché contre 90 % en 1970.

On estime à 24 000 le nombre d'emplois salariés créés par le commerce en 1995, après les 26 700 emplois créés en 1994 qui faisaient suite à une perte de plus de 60 000 emplois entre 1991 et 1993.

Plus de 10 % des articles d'habillement et de linge de maison sont vendus par correspondance. Cette forme de vente, qui couvre un large éventail de produits, ne représente pourtant que 2,6 % du commerce de détail en 1994 [1].

DÉFINITIONS

- **Commerce.** Outre le commerce de détail, le marché global des ventes du commerce comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.
- **Intermédiaires du commerce.** Personne physique ou morale, dont l'activité consiste, à titre exclusif ou principal, à mettre en rapport acheteurs et vendeurs, ou à agir pour le compte d'un tiers dans des opérations de commerce (courtiers, commissionnaires, agents commerciaux...).
- **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
 - agricole et alimentaire ;
 - biens de consommation non alimentaires ;
 - interindustriel.
- **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussures, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m²) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France des commerces* (annuel), direction du Commerce intérieur (commission des comptes commerciaux de la Nation).
- *Informations rapides*, Insee, séries D, G et J.
- *Statistiques mensuelles* de l'Association pour le commerce moderne (ACM).
- « Le commerce de détail dans le marché unique européen de 1993 », Commission des communautés européennes, Eurostat, 1993.
- « L'atlas 95, hypermarchés TGS, supermarchés, plates-formes », LSA, numéro hors série, janvier 1996.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » :
 - « Les entreprises de commerce en 1993 », n° 94 à 96, décembre 1995 ;
 - série « Économie générale » :
 - « Les comptes du commerce en 1994 », n° 124-125,

janvier 1996 ; « Les comptes du commerce en 1995 », 1996.

- « Le maxidiscompte », *INSEE-Première*, n° 339, août 1994.

SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « Le commerce en 1995 », n° 443, avril 1996 ; « Formes de vente et conquêtes de marchés - 25 ans d'évolution de la distribution », n° 437, mars 1996 ; « La vente par correspondance », n° 408, novembre 1995.

[2] Division « Commerce », Insee.

[3] « Les points de vente du commerce de détail en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « système productif », n° 86, mai 1995.

[4] « Le commerce de détail en Europe », *Économie et statistique*, n° 267, 1993.

18.1 COMMERCE

L'activité dans le commerce de gros [1]

	Évolution du CAHT en volume %		Valeur 1995 milliard de F HT
	1994/93	1995/94	
Commerce de gros agricole et alimentaire	-1,5	1,5	992
Commerce de gros non alimentaire	2,7	3,2	588
Commerce de gros interindustriel	4,2	4,2	865
Ensemble du commerce de gros	1,5	2,9	2 445

Densité du commerce de détail en France [3]

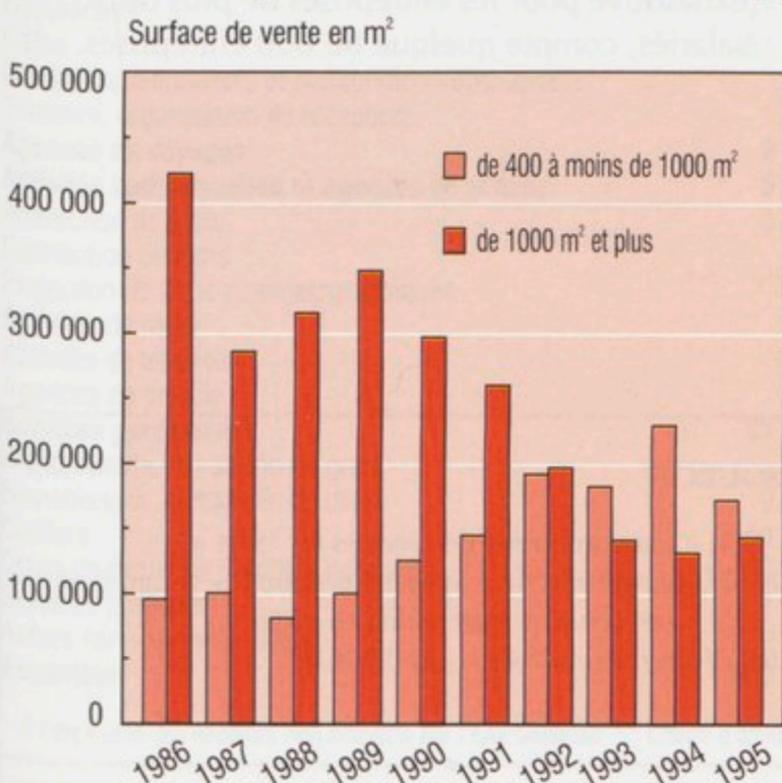
	1982	1992
Nombre de magasins pour 10 000 habitants	80	69
dont : Grandes surfaces > 400 m ²	3	4
Pharmacies	4	4
Boulangeries-Pâtisseries	8	7

Structure du commerce de détail dans l'UE en 1991* [4]

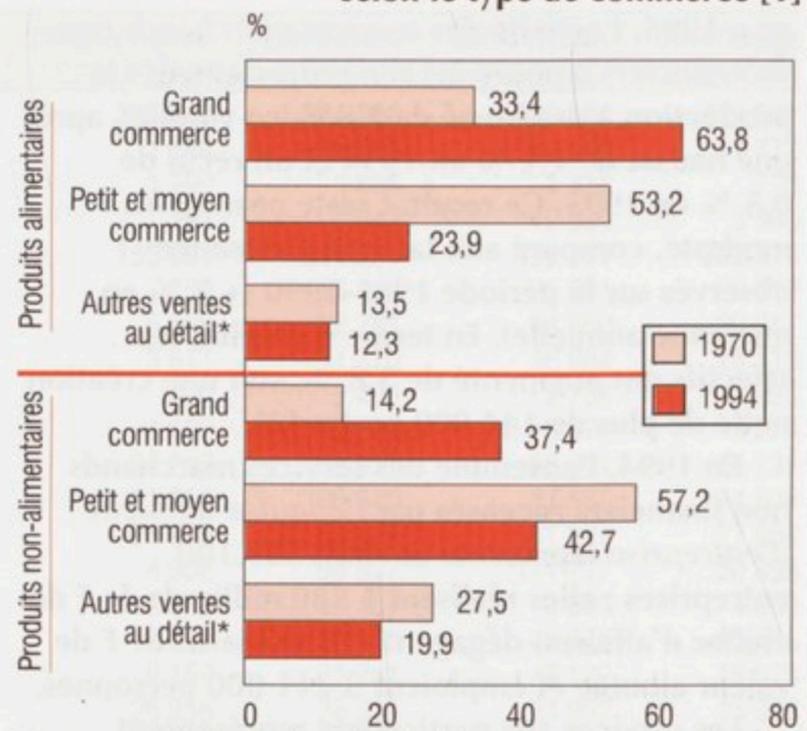
Pays	Chiffre d'affaires		Magasins pour 10 000 hab.	Hyper-marchés pour 100 000 hab.
	Total milliards d'écus	Par hab. milliers d'écus		
Allemagne (ex-RFA)	322	5,1	85	1,3
Royaume-Uni	280	4,9	81	1,3
France	260	4,6	97	1,5
Italie	230	4,0	171	0,2
Espagne	85	2,2	134	0,3
Pays-Bas	45	3,0	80	0,3
Belgique	35	3,5	141	1,0
Danemark	24	4,7	100	0,9
Portugal	20	2,0	192	0,2
Grèce	20	2,0	184	0,2
Irlande	11	3,1	90	...
Luxembourg	3	7,5	116	0,6

* Estimations.

Les ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés entre 1986 et 1995 [1]



Parts de marché en 1970 et 1994 selon le type de commerce [1]



* comprennent les boulangeries-pâtisseries, le commerce automobile et tous les secteurs qui vendent directement au consommateur.

Population active du commerce [2]

	1994		1995
	Total	Dont salariés	Total
Commerce de gros	926,7	984,8	931,6
Alimentaire	242,2	257,0	240,2
Non alimentaire	684,5	727,8	691,4
Commerce de détail	1 267,8	1 662,8	1 288,6
Alimentaire	557,7	703,0	566,9
Non alimentaire	710,1	959,8	721,7
Ensemble du commerce au sens strict	2 194,5	2 647,6	2 220,2
Commerce et réparation automobile	338,5	403,7	341,8
Ensemble du commerce au sens large	2 533,0	3 051,3	2 562,0

Évolution des parts de marché pour l'ensemble des produits commercialisables* [1]

Types de commerce	1962	1990	1995
Grand commerce	14,0	41,4	47,3
dont : Hypermarchés	-	9,4	20,2
Supermarchés	0,6	11,7	12,9
Petit et moyen commerce	63,0	39,5	35,5
dont : Petite surface d'alimentation générale	12,0	3,2	2,5
Commerce de détail alimentaire spécialisé	14,7	6,8	5,6
dont : Commerces de viandes	9,2	3,7	2,8
Pharmacies	3,5	5,4	6,4
Ensemble du commerce de détail	77,0	80,9	82,8
Autres ventes au détail (a)	23,0	19,1	17,2
dont : Boulangeries-Pâtisseries	3,6	2,6	2,4
Total	100,0	100,0	100,0
En milliards de francs	142,0	1 985,7	2 192,7

* Les produits commercialisables sont les produits susceptibles d'être vendus dans le commerce de détail ; ils ne comprennent pas les automobiles.

(a) Boulangeries-pâtisseries, vente de pneus, d'accessoires et de carburants par le commerce de l'automobile et les ventes au détail des autres secteurs (commerce de gros, prestataires de services, producteurs).

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1995, l'activité des **services marchands non financiers** a poursuivi son redressement : la production a progressé de 2,6 % en volume, après une hausse de 1,1 % en 1994 et un recul de 0,5 % en 1993. Ce résultat reste néanmoins modeste, comparé aux taux de croissance observés sur la période 1985-1990 (+ 7 % en moyenne annuelle). En terme d'emploi, les effectifs ont augmenté de 3,8 %, soit une création nette de plus de 144 000 postes [2].

En 1994, l'ensemble des services marchands non financiers recensés par **l'enquête annuelle d'entreprise** représente environ 539 100 entreprises ; elles réalisent 1 580 milliards de F de chiffre d'affaires, dégagent 772 milliards de F de valeur ajoutée et emploient 3 211 000 personnes.

Les services aux particuliers représentent environ la moitié des entreprises (46,8 %), mais moins du quart de la valeur ajoutée. Les activités immobilières représentent environ un dixième de l'ensemble : 10 % des entreprises et 14 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 480 milliards, soit 62 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd [1].

Les **non-salariés** sont au nombre de 553 000, soit plus du sixième (17,2 %) des personnes occupées. Dans des secteurs comme celui des cafés, des restaurants ou celui des autres services personnels, leur nombre est même plus important que celui des salariés [1].

Si la **valeur ajoutée par personne** occupée est en moyenne de 240 500 F, les disparités sont très importantes. Ce ratio s'établit ainsi à 103 000 F dans la coiffure et à 92 400 F dans le nettoyage. À l'opposé, il est de l'ordre de 1,5 million de F dans la distribution de film, et 1 million de F pour la télévision et la location de voitures. De tels écarts s'expliquent par le niveau de développement du travail à temps partiel, par le niveau moyen des rémunérations et par le niveau d'intensité capitalistique [1].

DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services, dans l'acception française du terme, regroupent l'ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Parmi les services figurent des activités pour l'essentiel non marchandes (au sens de la Comptabilité nationale), à savoir les services d'administration et les services d'éducation, de santé et d'action sociale. Les activités financières font également partie des services. Les autres services, dits *services marchands non financiers*, se décomposent selon des regroupements de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) en 8 grands ensembles :
 - N1 « Postes et télécommunications » ;
 - N2 « Conseils et assistance » ;
 - N3 « Services opérationnels » ;
 - N4 « Recherche et développement » ;
 - M0 « Activités immobilières » ;
 - P1 « Hôtels et restaurants » ;
 - P2 « Activités récréatives, culturelles et sportives » ;
 - P3 « Services personnels et domestiques ».

Il est à noter que certaines de ces activités peuvent être pour une part importante non marchande : tel est le cas de l'ensemble recherche et développement, des activités récréatives, culturelles et sportives.

- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, compte quelque 80 000 entreprises.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France des services*, édition 1996, Insee.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » :
 - « Les entreprises des services en 1993 », n° 90-91, septembre 1995 ; série « Économie générale » :
 - « Les comptes des services en 1994 », n° 121-122-123, décembre 1995.

SOURCES

- [1] « Les entreprises de services en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).
- [2] « Les services marchands en 1995 », *INSEE-Première*, n° 459, juin 1996.

18.2 SERVICES NON FINANCIERS

Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 1994 [1]
entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié au 31.12	Effectif salarié au 31.12	Chiffre d'affaires hors taxes **	Valeur ajoutée hors taxes
Services aux entreprises	232 666	225 042	1 684 260	933 501	479 581
Télécommunications et courrier	1 574	1 590	11 043	14 360	4 772
Activités de courrier (privé)	1 190	1 299	3 696	1 431	776
Télécommunications privées	384	291	7 347	12 930	3 996
Conseils et assistance	158 983	155 081	811 281	623 781	292 874
Conseil en systèmes informatiques	8 517	7 754	55 412	35 301	20 212
Réalisation de logiciels	6 427	5 560	52 781	34 860	20 017
Traitement de données	4 145	3 611	51 370	36 088	18 310
Activités de banque de données	760	630	2 403	2 758	936
Entr. et répar. de mach. de bur. et mat. inform.	1 234	1 192	12 299	8 371	3 778
Activités juridiques	24 776	34 247	98 637	63 091	45 738
Activités comptables	14 524	11 850	105 840	47 586	34 609
Conseil pour les affaires et la gestion	23 379	21 900	53 077	41 227	21 858
Administration d'entreprises	12 785	4 906	56 957	111 717	30 395
Études de marché	2 700	2 343	19 401	9 691	4 669
Gestion de supports de publicité	3 395	3 248	46 164	48 970	10 546
Agences, conseil en publicité	9 471	9 159	71 741	48 142	16 679
Activités d'architecture, métreurs, géomètres	24 317	26 956	38 211	24 952	15 085
Ingénierie et études techniques	19 388	18 621	118 586	98 946	42 234
Contrôle et analyse technique	3 165	3 104	28 402	12 082	7 808
Services opérationnels	72 109	68 371	861 936	295 360	181 935
Location de véhicules automobiles	1 044	912	10 376	19 097	12 529
Location sans opérateur, hors location automobile	11 660	9 366	40 334	50 718	29 533
Sélection et mise à disposition de personnel	1 783	1 455	27 109	6 985	5 194
Travail temporaire	767	447	253 017	48 723	46 069
Enquêtes et sécurité	3 019	2 973	84 337	16 629	12 046
Activités de nettoyage	11 026	11 373	259 381	32 616	24 866
Activités photographiques	8 014	8 583	19 965	14 045	5 567
Services divers aux entreprises, hors activités photo.	33 559	32 262	129 882	83 777	35 040
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	555	405	27 837	16 157	7 733
Épur. des eaux usées, élim. et trait. des autres déchets	682	595	9 698	6 615	3 359
Activités immobilières	54 163	51 039	185 462	248 704	108 898
Location de logements	3 536	2 239	79 890	102 924	60 795
Location immobilière hors logement	4 660	3 845	9 709	15 961	8 244
Promotion immobilière de logements	5 167	4 502	12 448	34 936	6 580
Promotion immobilière hors logement	2 796	2 542	6 192	19 048	4 370
Marchands de bien immobiliers	4 673	4 685	2 400	11 508	- 857
Agences immobilières	29 119	30 077	44 339	43 699	17 787
Administration d'immeubles	4 212	3 149	30 484	20 628	11 980
Services aux particuliers	252 284	276 773	788 658	400 442	183 792
Hôtels et restaurants	161 562	183 779	543 419	230 189	109 123
Hôtels de tourisme	29 140	31 533	158 773	71 259	34 853
Hôtels de préfecture	1 809	1 896	1 674	744	393
Restaurants	77 676	91 233	274 219	105 784	49 007
Cafés	51 019	57 274	35 673	27 619	13 608
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	523	416	63 013	21 353	9 800
Traiteurs, organisation de réception	1 395	1 427	10 067	3 429	1 463
Agences de voyages	2 765	2 548	30 496	46 889	7 352
Activités audiovisuelles et agences de presse	6 370	5 445	64 581	79 323	40 328
Production de films	3 272	2 990	22 844	18 928	10 091
Distribution de films	449	407	2 448	7 870	4 172
Projection de films cinématographiques	722	531	5 812	3 576	1 249
Activités de radio	699	401	9 199	5 500	2 822
Activités de télévision	289	176	19 451	39 825	19 776
Agences de presse	939	940	4 827	3 624	2 217
Services personnels	81 587	85 001	150 162	44 041	26 989
Blanchisserie, teinturerie de gros	579	576	7 529	2 540	1 520
Blanchisserie, teinturerie de détail	9 814	10 803	14 541	5 100	2 757
Coiffure	50 968	52 942	100 142	22 415	15 743
Soins de beauté et entretien corporel	8 959	9 173	9 832	4 931	2 545
Services funéraires	1 732	1 760	13 880	6 503	3 018
Autres services personnels	9 535	9 747	4 238	2 552	1 406
Ensemble	539 113	552 854	2 658 380	1 582 647	772 271

* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. ** Chiffre d'affaires net et production immobilisée.

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Le résultat net de l'ensemble des **établissements de crédit** est devenu négatif en 1994, passant de + 1 milliard de francs en 1993 à - 11 milliards de francs en 1994. Cette évolution provient pour une grande part d'éléments exceptionnels qui ont marqué les deux années. En 1993, le **produit net bancaire** avait enregistré une croissance relativement forte (environ + 5,8 %) en raison principalement des résultats sur les activités financières. Par contre, en 1994, les difficultés d'un certain nombre d'établissements, dont le Crédit Lyonnais, ont pesé lourdement sur ces résultats. De ce fait, le produit net bancaire recule de 5,7 %, pour la première fois depuis l'après-guerre, pour se retrouver pratiquement au niveau de 1992.

Le résultat de 1994 traduit en fait l'accentuation de la faiblesse de la rentabilité des établissements de crédit. Mais ceci ne met pas en cause la solidité du système bancaire français dont la productivité et la compétitivité sont favorables sur le plan international [2].

Le **chiffre d'affaires** mondial de l'assurance française (y compris filiales étrangères) s'est élevé à 883 milliards de francs en 1994, soit une progression de 7,7 % par rapport à 1993. Les sociétés agréées sur le marché français recueillent 665 milliards de francs de cotisations (y compris DOM-TOM et étranger et activité de réassurance). La part des assurances-vie continue d'augmenter, 59 % contre 22 % en 1972. Les principales motivations dont font état les assurés sont la protection des proches et, de plus en plus, la nécessité de constituer une épargne en vue de la retraite [3].

L'Allemand Allianz conforte sa place de n° 1 européen du secteur Assurances en 1994. La France est bien représentée avec 3 compagnies parmi les 10 premières : UAP, AXA, et CNP Assurances, cette dernière faisant son apparition dans ce classement. L'assurance française se rapproche ainsi du 4^e rang mondial en 1994, alors qu'en 1993 elle tenait la 5^e place après les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni [1].

DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes sociaux.** Ils prennent en compte les résultats de la seule activité bancaire en France des établissements de crédit français et de leurs filiales.
- **Comptes consolidés.** Les résultats du *Nouvel Économiste* sont présentés consolidés. Ainsi, les comptes des banques englobent leurs filiales bancaires étrangères et leurs filiales aux activités extra-bancaires.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les assurances dans les années quatre-vingt : l'envolée », *INSEE-Première*, n° 244, février 1993.
- « Les banques prennent-elles trop de risques ? », *Le Monde des débats*, mai 1994.
- « Les cartes bancaires », *Banque*, n° 1043, octobre 1995.
- *Les Notes Bleues de Bercy*, « Dix ans d'activité et de résultats des banques françaises », n° 73, octobre 1995, « La présence bancaire française à l'étranger », n° 78, janvier 1995.

- « L'assurance dans le Marché unique », *Notes et études documentaires*, n° 4998-4999, 1994.

SOURCES

- [1] « Le 5000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro spécial, 3 novembre 1995.
- [2] Association française des banques, données de la Commission Bancaire.
- [3] Rapport 1994 de la Commission de Contrôle des Assurances.

18.3 BANQUES ET ASSURANCES

Résultats des établissements de crédit - Comptes sociaux * [2]

milliards de F

Établissements	Produit net, produits accessoires		Résultat net	
	1993	1994	1993	1994
Banques AFB	199,0	184,1	- 10,1	- 24,0
Banques populaires	18,2	18,2	1,4	1,6
Crédit agricole (a)	65,1	60,5	5,2	4,8
Crédit mutuel	18,6	17,9	1,6	1,7
Caisses d'épargne	26,6	23,1	1,8	1,3
Sociétés financières	50,5	53,7	0,6	2,4
Institut. financ. spécial.	18,2	16,3	0,5	1,0
Autres établissements (b)	2,2	2,2	0,1	0,2
Total	398,4	376,0	1,1	- 11,0

* Voir définitions. (a) Y compris Crédit maritime. (b) Crédit coopératif et Crédit municipal.

Les cartes bancaires en France [2]

	1993	1994
Parc de cartes (millions)	21,8	22,8
Nombre d'opérations (millions)	2 188	2 337
Volume (milliards de F)	775	807
Nombre d'opérations de retrait (millions)	624	664
Retrait moyen (francs)	423	411
Nombre de paiements (millions)	1 564	1 673
Nombre de commerces équipés (milliers)	530	540

Résultats des sociétés d'assurances opérant en France * [3]

milliards de F

	Assurances de dommages		Assurances-vie et capitalisation	
	1993	1994	1993	1994
Ressources	274,7	290,6	455,3	500,9
dont : cotisations	250,8	268,9	331,9	399,1
Charges	- 284,7	- 291,3	- 461,0	- 501,9
dont : sinistres, prestations dotations	- 193,9	- 198,4	- 185,8	- 210,1
aux provisions	- 15,0	- 13,2	- 240,0	- 254,2
Réassurance (solde)	1,1	- 2,3	2,7	-
Solde d'exploitation	- 8,9	- 3,0	- 3,0	- 1,0
Plus-values sur cessions	19,1	12,1	25,5	18,5
Autres pertes et profits	- 10,0	- 9,3	- 14,9	- 11,7
Résultats au bilan	0,2	- 0,2	7,6	5,8

* Y compris sociétés étrangères.

Premières sociétés d'assurance européennes en 1994 [1]

	Montant des primes milliards F	Résultat net milliards F	Primes 1994/93 %
1. Allianz (Allemagne)	226,1	4,6	0,9
2. UAP (France)	151,6	1,6	2,9
3. Axa (France)	124,4	2,3	2,9
4. Zurich Assurances (Suisse)	102,5	2,8	1,2
5. Generali (Italie)	98,9	2,2	15,5
6. Münchener Ruck (Allemagne)	97,9	0,3	12,0
7. Cie suisse de réassurances (Suisse)	96,4	1,3	8,3
8. Winterthur (Suisse)	83,1	1,5	24,8
9. CNP Assurances (France)	76,0	1,4	18,2
10. Prudential corp. (Royaume-Uni)	73,2	3,5	0,9

Premières banques européennes en 1994* [1]

	Total du bilan milliards F	Résultat net milliards F	Effectifs milliers
1. Deutsche Bank (Allemagne)	1 959,7	4,6	73,5
2. Crédit agricole (France)	1 754,3	5,8	73,6
3. Crédit lyonnais (France)	1 753,0	- 12,1	68,3
4. HSBC Holding (Royaume-Uni)	1 710,9	17,4	...
5. ABN AMRO Holding (Pays-Bas)	1 539,1	7,3	62,2
6. Société générale (France)	1 486,2	3,8	...
7. BNP (France)	1 452,2	1,7	54,5
8. Barclays Bank (Royaume-Uni)	1 378,8	10,0	94,8
9. Dresdner Bank (Allemagne)	1 368,5	2,0	44,9
10. National Westminster Bank (Roy.-Uni)	1 341,8	9,3	...

* Comptes consolidés (voir définitions).

Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays (fin 1993) [2]

	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni
Chèques	8,3	52,9	41,1	43,1
Cartes	2,6	17,7	4,6	20,9
Virements « papier »	17,3	0,7	37,4	6,4
Virements automatisés	29,2	16,7	12,0	14,0
Avis de prélèvement	42,6	12,0	4,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Structure des encaissements de l'assurance française* [3]

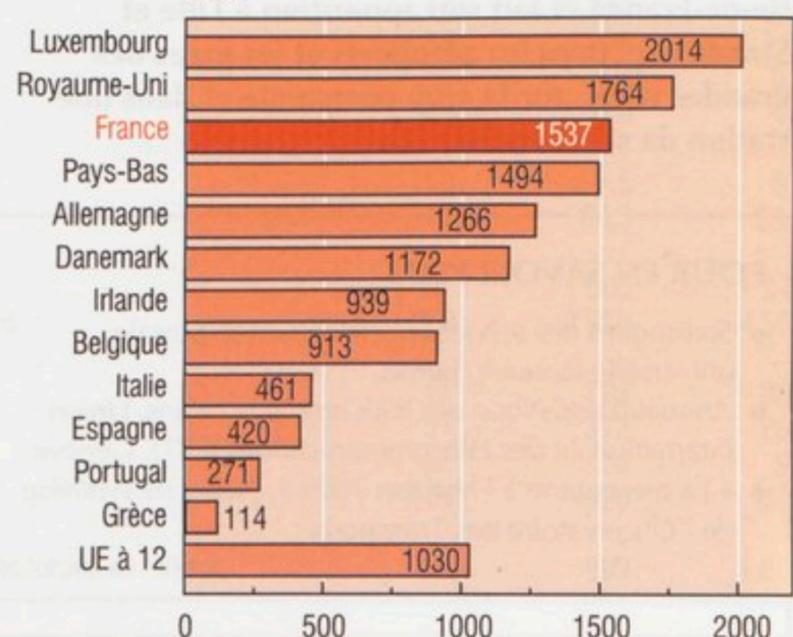
%

	1972	1990	1993	1994
Vie	22,2	42,4	54,9	58,8
Automobile	40,1	18,2	14,4	13,4
Domages aux biens	14,5	11,9	9,6	8,8
Domages corporels	10,4	9,0	8,5	7,9
Bons de capitalisation	2,9	10,3	5,4	4,3
Transports	3,4	1,8	1,8	1,7
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,7	1,6
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Construction	-	1,0	0,6	0,5
Divers	1,1	2,2	2,3	2,2

* Affaires directes (non compris réassurance).

Cotisation d'assurance par habitant dans les pays de l'Union européenne en 1993 [3]

écus



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Parmi les établissements postaux au 31 décembre 1994, les 16 919 **bureaux de poste**, points de contact permanent avec le public, constituent une catégorie très diversifiée. On distingue 9 825 **établissements principaux**, 2 399 recettes rurales, qui emploient au total 285 000 personnes.

En 1995, l'activité courrier voit son trafic baisser légèrement avec 22,6 milliards d'objets contre 24 milliards en 1994. Les augmentations en volume ne concernent que le courrier publicitaire (Postimpact et Postcontact).

Au 31 décembre 1995, le nombre total de comptes courants postaux s'élève à 9,9 millions correspondant à un avoir de 182,3 milliards de F. L'épargne ordinaire (épargne A, B, LEP et Codevi) fait apparaître un encours de 331,9 milliards de F (intérêts capitalisés inclus) et l'épargne-logement (livrets et plans) un encours de 64,2 milliards de F.

En terme de **consommation postale**, l'Union Européenne a des comportements très différents d'un pays à l'autre : le plus petit consommateur est la Grèce avec 41 objets déposés annuellement par habitant, les plus gros sont l'Autriche, le Danemark, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède avec 10 fois plus d'objets [1].

En 1995, le parc téléphonique compte 32,4 millions de lignes : le réseau téléphonique français est désormais entièrement électronique [2].

Le réseau des téléphones publics continue de se moderniser. Le nombre de publiphones à cartes s'élève à 158 000 fin 1995. La consommation de télécartes poursuit sa croissance : le nombre total d'exemplaires vendus se monte à 111 millions. **Numéris** continue sa progression : le nombre de canaux B vendus à la fin de l'année s'élève à 1,34 million. Les services de téléphonie mobile se développent : Itinéris compte 700 000 abonnés, soit 89 % de progression en un an ; bi-bop, le téléphone de poche, poursuit son déploiement en Île-de-France et fait son apparition à Lille et Strasbourg, dans les aéroports et les gares des grandes villes, sur la côte normande et dans une station de ski (Avoriaz) [2].

DÉFINITIONS

- **Établissements postaux.** *Établissements principaux* : Établissements qui participent, dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers, télégraphiques et téléphoniques, complétés par des *Recettes rurales*, comprenant des agences postales, des correspondants postaux et des guichets annexes fixes et mobiles.
- **Objets de correspondance.** On distingue deux grands ensembles de courrier :
 - le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo, coliéco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ;
 - les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.
- **Consommation postale.** Nombre d'objets déposés à la poste par habitant par an.
- **Chronopost.** Au plan national, on distingue la prestation J + 1 (livraison le lendemain avant midi au domicile du destinataire de tout objet déposé dans un bureau de poste), le J et le J + 1 assurent une desserte porte à porte dans la journée dans les grandes métropoles françaises. Au plan international, le service standard assure la distribution des envois dans un délai de 1 à 4 jours dans 200 pays et dans plus de 800 000 villes.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Transpac.** Réseau de transmission de données (premier réseau mondial par le volume d'informations transmises). En 1994, Transpac compte plus de 125 000 raccordements en Europe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- « La messagerie à l'horizon 2000 », *Notes de synthèse* de l'Observatoire des Transports.

- « Télécommunications : tarifs et réformes », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 191, décembre 1994-janvier 1995.

SOURCES

- [1] La Poste, Direction de la Communication et direction des affaires internationales.
- [2] Direction générale France Télécom, direction des Programmes et des Finances.

18.4 POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Volume du courrier déposé [1]

millions d'objets

Catégories d'objets	1994	1995
Trafic total du courrier	23 459,7	22 560,9
dont : total messagerie	365,7	316,6
soit : <i>coliéco tarifs spéciaux</i>	211,8	193,1
<i>coliéco tarif général + colissimo</i>	322,3	111,5
<i>paquets et journaux en franchise</i>	31,6	12,0
correspondances	8 847,7	8 310,3
soit : <i>lettres < 20 g, cartes postales urgentes</i>	5 427,2	4 937,0
<i>écoplis < 20 g</i>	3 420,5	3 373,3
courrier publicitaire	8 853,1	10 253,7
dont : <i>catalogues</i>	102,6	90,2
<i>gamme postcontact</i>	5 066,3	6 419,9
<i>postimpact</i>	3 582,3	3 642,5
courrier accéléré : chronopost	14,5	19,0

Services financiers de la Poste [1]

France métropolitaine + DOM

	1980	1995
Chèques postaux :		
Nombre de comptes au 31 déc. en milliers	7 435	9 900
Avoir des comptes au 31 déc. en milliards de F	151,3	182,3
Caisse nationale d'épargne :		
Livrets A et B :		
Avoirs au 31 déc. en milliards de F	171,9	305,3
Épargne-logement comptes + plans :		
Avoirs au 31 déc. en milliards de F	10,7	64,2
Épargne Codevi :		
Avoirs au 31 déc. en milliards de F	(a) 2,3	9,9
Livret d'épargne populaire :		
Avoirs au 31 déc. en milliards de F	(a) 5,3	16,7

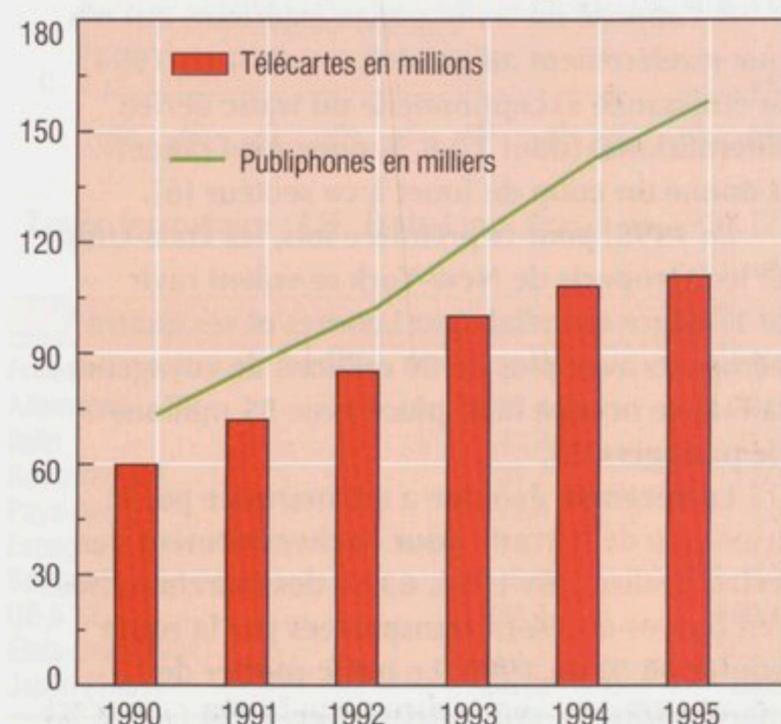
(a) 1983.

La Poste en Europe en 1994 [1]

	Présence postale*	Consommation postale**	Trafic***
Allemagne	4 090	245	20,00
Autriche	3 041	434	3,50
Belgique	3 376	350	3,53
Danemark	4 000	489	2,54
Espagne	3 392	113	4,50
Finlande	2 720	399	2,00
France	3 437	423	23,50
Grèce	8 604	41	0,42
Irlande	1 827	155	0,55
Italie	3 958	175	10,00
Luxembourg	3 800	524	0,20
Pays-Bas	6 696	456	7,02
Portugal	1 383	97	0,96
Royaume-Uni	2 976	301	17,47
Suède	4 686	525	4,62

* Nombre d'habitants par bureau de poste ; ** Nombre d'objets déposés par an par habitant ; *** Nombre d'objets déposés en milliards.

Le téléphone public [2]



France Télécom : chiffres-clés [2]

	1985	1994	1995
Le téléphone :			
Parc de lignes principales en millions	23,0	31,7	32,4
dont : <i>électronique</i>	13,0	31,7	32,4
Numérisation du réseau :			
Transmission numérique en %	46,0	95,0	100,0
Électronisation de la commutation en %	///	100,0	100,0
Parc de publiphones à cartes en milliers	7,5	143	158
Télécartes vendues en millions	2,0	108	111
Facturation détaillée en millions	...	5,0	5,5
Services Confort en millions	0,1	4,0	4,1
La télématique :			
Parc de minitels en millions	1,3	6,5	6,5
Trafic Télétel hors annuaire électronique en millions d'heures	14,7	86,3	83,9
La communication d'entreprise :			
Numéris - Nombre de canaux B commercialisés en milliers	///	1 000	1 340
Transpac - Trafic réseau de Transpac en milliards de caractères par mois	1 070	3 960	4 300
Les services mobiles :			
Téléphone mobile - Nombre d'abonnements en milliers	///	723	1 023
dont : <i>Itinérés</i>	///	370	700
<i>bi-bop</i>	///	73	93
Radiomessageries - Nombre d'abonnements en milliers	109	300	370
L'image :			
Réseaux câblés sous maîtrise d'ouvrage France Télécom - nombre de raccordés en milliers	///	909	1 053

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Le trafic **voyageur** de la SNCF sur le **réseau principal**, après une chute très sévère en 1993 (- 7,2 %) n'a dû sa très légère augmentation de 1994 (+ 0,6 %) qu'au seul dynamisme du trafic TGV (+ 8,3 %) grâce à la montée en régime du TGV Nord, l'ouverture d'Eurostar et le contournement de Paris et Lyon [6].

En 1992, la France occupe toujours le premier rang européen pour le transport ferroviaire de voyageurs [2].

Dans les **transports collectifs urbains**, l'année 1994 a été médiocre. Pour la RATP, la croissance du trafic a été faible et limitée aux autobus ; en province, les trafics ont également stagné après la forte croissance de 1993 [6].

À l'opposé du **trafic aérien** intérieur, qui n'a que modérément augmenté, + 2,8 % en 1994, la croissance exceptionnelle du trafic aérien international (dont 17,8 % pour Air France) a donné un coup de fouet à ce secteur [6].

En 1995, pour la première fois, les États-Unis et les aéroports de New-York se voient ravir la 1^{re} place mondiale par Londres et ses quatre aéroports avec plus de 80 millions de voyageurs ; la France occupe la 8^e place avec 55 millions de passagers [5].

La décennie écoulée a été marquée par le **triomphe de la route** pour l'acheminement des **marchandises**. En 1994, 63 % des marchandises (*en tonnes-km*) sont transportées par la route contre 46 % en 1980. Le trafic routier de marchandises a crû fortement en 1994 (+ 5,9 %) représentant un peu plus des deux tiers du trafic intérieur total, contre 21 % pour le transport ferroviaire. Néanmoins, ce dernier a augmenté de 8,3 %, ce qui lui a permis de récupérer une partie du terrain perdu en 1993 [6].

DÉFINITIONS

- **Transports routiers.** Les statistiques des transports routiers de marchandises résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement le trafic réel.
- **Trafic kilométrique.** Il permet de décompter les voyageurs ou les marchandises transportées proportionnellement à la distance parcourue. Les unités utilisées pour mesurer le trafic kilométrique sont le voyageur-kilomètre et la tonne-kilomètre.
- **Trafic SNCF.** Il comprend :
 - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Tonne-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique internationale des chemins de fer* (annuel), UIC, statistiques des réseaux.
- *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- « Les comptes des transports en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 409, juillet 1995.
- « Les transports en France », *collection Études*, La Documentation Française, 1994.
- « Le réseau européen de transports à l'horizon 2010 », *Futuribles*, n° 195, février 1995.
- *INSEE-Première* : « Un ménage sur quatre dispose d'une deuxième voiture », n° 418, décembre 1995 ;

« Toujours plus loin..., mais en voiture », n° 417, décembre 1995.

SOURCES

- [1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1994, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, OEST, 1995.
- [2] *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat-OSCE, 32^e édition, 1995.
- [3] *Statistiques routières mondiales 1990-1994*, édition 1995, Fédération routière internationale (IRF).
- [4] *Rapport annuel du conseil de l'OACI*, 1995, Organisation de l'aviation civile internationale.
- [5] *Aéroports magazine*, n° 267, avril 1996.
- [6] « Les transports en 1994 », *INSEE-Première*, n° 401, septembre 1995.

18.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

Transports collectifs de voyageurs [1]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1994	1980	1994
SNCF réseau principal	253	269	47,04	49,45
dont TGV	///	44	///	20,51
SNCF banlieue de Paris	432	537	7,61	9,48
RATP métro et RER	1 299	1 534	7,51	9,35
RATP autobus	753	828	2,06	2,24
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	1 272	1 468
Transport interurbain	338	265
Transport scolaire	460	531
Transport de personnel	273	109
Transport occasionnel	149	257

Les 10 premiers aéroports mondiaux en 1995 [5]

	Passagers millions	Fret milliers tonnes	Mouv. commerc. milliers
1 Londres (4 aéroports)	81,4	1 368	695
2 New York (3 aéroports)	77,6	2 371	1 059
3 Chicago (2 aéroports)	77,3	1 124	1 060
4 Tokyo (2 aéroports)	70,0	227	///
5 Dallas (2 aéroports)	61,2	1 076	864
6 Los Angeles (2 aéroports)	60,3	1 758	833
7 Atlanta	57,7	545	754
8 Paris (2 aéroports)	55,0	1 100	558
9 Francfort	38,2	1 297	378
10 San Francisco	36,3	558	396

Trafic aérien* civil, passagers et fret par pays en 1994 [4]

	Passagers-km milliards		Tonnes-km de fret milliards	
	Total	dont trafic international %	Total	dont trafic international %
États-Unis	820,0	28	96,7	33
Royaume-Uni	137,8	96	19,6	98
Japon	118,0	53	16,2	70
Fédérat. de Russie	83,8	18	8,5	22
France	67,5	65	11,3	78
Australie	63,7	58	7,8	63
Allemagne	56,9	91	11,2	96
Chine	51,4	23	5,5	35
Singapour	44,9	100	7,6	100
Canada	43,5	63	5,5	67
Pays-Bas	42,9	100	7,4	100
Monde	2 086,1	54	271,5	63

* Vols réguliers seulement. Classement selon le trafic kilométrique de passagers.

Trafic de marchandises selon le mode de transport [1]



Trafic ferroviaire : UE, États-Unis, Japon en 1992 [2]

	Voyageurs-km milliards	Tonnes-km milliards
France	62,9	50,6
Allemagne	46,4	79,8
Italie	43,3	21,7
Royaume-Uni	31,7	17,3
Pays-Bas	15,4	3,0
Espagne	14,7	12,5
Belgique	6,8	9,3
UE à 12	234,8	199,8
États-Unis (1991)	21,1	1 509,6
Japon (1991)	247,0	26,8

Réseaux routiers dans différents pays [3]

	Longueur totale milliers de km	Autoroutes milliers de km
France (1994)	812,6	9,0
Espagne (1994)	341,2	7,6
Royaume-Uni (1993)	366,5	3,1
Pologne (1994)	370,5	0,3
Turquie (1994)	381,0	1,2
Allemagne (1994)	639,8	11,1
Canada (1994)	901,9	16,6
Japon (1994)	1 137,5	5,6
Brésil (1993)	1 824,4	-
Inde (1993)	1 923,2	-
États-Unis (1993)	6 284,0	87,5

Trafic des compagnies aériennes françaises [1]

	Passagers millions			Passagers-km milliards			Coefficient d'utilisation des sièges-km %		
	1980	1993	1994	1980	1993	1994	1980	1993	1994
Air France*	11,8	14,4	15,6	30,2	43,6	50,2	61,5	67,8	73,0
Air inter	7,7	16,6	17,1	4,1	9,5	9,8	67,4	65,6	66,5
Autres compagnies	3,2	9,5	11,8	2,5	19,4	23,5
Total	22,7	40,5	44,5	36,8	72,5	83,5

* y.c. UTA

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1996, la **flotte française de Commerce** (hors flotte de pêche) est constituée de 209 navires de plus de 100 tonneaux de **jauge brute** (tjb), dont 172 sont affectés au transport des marchandises. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le nombre total de navires sous pavillon français augmente, la flotte passe à 209 navires contre 208 au 1^{er} janvier 1995. Malgré cela, en 15 ans, le nombre de navires marchands a été divisé par deux : 424 navires étaient recensés au 1^{er} janvier 1980 [1].

Au 1^{er} janvier 1995, le pavillon français occupe le 25^e rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1995, 45 % du tonnage. Le Panama et le Liberia demeurent les deux premiers pavillons par importance du tonnage ; viennent ensuite la Grèce et le Japon. Ce dernier détient le plus grand nombre de navires (9 923) [2].

En 1994, parmi les ports européens qui ont traité plus de 10 millions de **passagers**, Douvres se trouve à la première place, avec 19 millions, suivi de Calais (18,4 millions). Au niveau du **trafic de marchandises**, Rotterdam est toujours le premier port du monde avec 293,8 millions de tonnes, en hausse de 4,1 % par rapport à 1993 et retrouve ainsi son niveau de trafic de 1992 ; au classement européen, il est suivi par Anvers avec 109,5 millions de tonnes ; Marseille, premier port français, arrive en troisième position avec 91 millions de tonnes [4].

Le **trafic fluvial** voit son importance décroître depuis de nombreuses années (divisé par deux depuis 1980). Les marchandises transportées par voies navigables sont surtout les matériaux de construction et les produits agro-alimentaires [6].

DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Tonne de port en lourd (TPL).** Nombre de tonnes qu'un navire peut transporter y compris les approvisionnements et les soutes, s'exprime en tonnes métriques (1 000 kg) ou tonnes anglaises (1 016 kg).
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Trafic de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le marché national des ferries », *Journal de la marine marchande*, n° 3969, janvier 1996.
- « L'avenir du pavillon national dans les transports maritimes », *Problèmes économiques*, n° 2414, mars 1995.
- « La place des ports français en Europe dans les trafics de marchandises », *Notes de Synthèse de l'OEST*, n° 83, septembre 1994.
- « Des ports plus compétitifs sur un littoral mieux équilibré », *Dossier Équipement*, n° 8, septembre 1994, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

SOURCES

- [1] *Flotte de commerce sous pavillon français*, 1^{er} janvier 1996, direction de la Flotte de commerce, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
- [2] *Le transport maritime français*, Comité Central des Armateurs de France, Édition 1994-1995.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations unies, novembre 1995, tabl. 49.
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 3967, 29 décembre 1995.
- [5] *Bulletin annuel de statistique des transports pour l'Europe*, Nations unies, 1994.
- [6] *Note de conjoncture des transports*, OEST, janvier 1996.

18.6 TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Principales flottes mondiales* au 1^{er} janvier 1995 [2]

		Tonnage		Nombre de navires
		Millions tjb	%	
1	Panama	62,4	14,2	4 177
2	Liberia	56,8	13,0	1 525
3	Grèce	29,2	6,7	1 448
4	Chypre	22,6	5,2	1 522
5	Bahamas	21,9	5,0	1 000
6	Norvège	20,5	4,7	1 147
7	Japon	20,4	4,7	6 335
8	Malte	14,9	3,4	979
9	Chine	15,0	3,4	1 847
10	Singapour	11,4	2,6	699
11	États-Unis	11,3	2,6	432
12	Russie	10,8	2,5	1 964
25	France (y.c. DOM-TOM)	4,1	0,9	208
	Monde	438,4	100,0	36 250

* Navires à partir de 300 tjb.

Trafics maritimes internationaux [3]

millions de tonnes

	Marchandises embarquées	Marchandises débarquées	Total
États-Unis (1994)	340	598	938
Japon (1994)	111	751	862
Pays-Bas (1994)	88	287	375
Australie (1993)	332	40	372
Corée du Sud (1994)	75	274	349
Italie (1993)	51	222	273
France (1992)	61	182	243
Allemagne (1994)	65	125	190
Royaume-Uni (1994)	68	118	186
Mexique (1994)	130	53	183
Norvège (1994)	125	22	147

Voies navigables intérieures dans quelques pays en 1992 [5] km

	Ensemble	Dont canaux
Union européenne		
France	8 533	4 326
Pays-Bas	5 046	3 745
Allemagne	4 350	1 443
Royaume-Uni	2 353	511
Hors Union européenne		
Fédération de Russie	97 793	16 313
États-Unis (a)	20 573	673
Finlande	6 197	77
Pologne	3 997	379

(a) Non compris les voies navigables non utilisées actuellement.

Trafic des principaux ports européens en 1994 [4]

	Millions de tonnes	Millions de passagers	
Marchandises :		Passagers :	
Rotterdam (NL)	293,8	Douvres (RU)	19,1
Anvers (Belgique)	109,5	Calais	18,4
Marseille	91,0	Stockholm (Suède)	8,2
Bergen (Norvège)	83,3	Le Pirée (Grèce)	7,3
Hambourg (All.)	68,4	Helsinki (Finlande)	6,2
Le Havre	54,4	Malmö (Suède)	5,0
Londres (RU)	51,6	Göteborg (Suède)	3,8
Amsterdam (NL)	48,1	Algeiras (Espagne)	3,7
Tees and Hartlepool (RU)	43,0	Copenhague (Danemark)	3,6
Gênes (Italie)	42,4	Ramsgate (RU)	3,6

Activité de l'armement français de 1980 à 1993 [2]

Millions de tonnes



Marchandises transportées en France par voies navigables [6] millions de T-km

	1980	1994	1995
Total *	12 151	5 604	5 868
dont : produits agro-alimentaires	3 102	1 188	1 296
combustibles min. solides	2 086	372	420
matériaux de construction	2 913	2 448	2 412
produits pétroliers	2 225	732	672

* Trafic intérieur + trafic international hors transit rhénan.

Flotte française de commerce* en service au 1^{er} janvier 1996 [1]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
Navires à passagers	37	337
soit : transbordeurs	26	310
paquebots	4	25
aéroglosses / vedettes à passagers	7	2
Cargos	113	1 148
dont : porte-conteneurs	24	659
transporteurs de vrac sec	11	380
cargos de lignes	19	41
Pétroliers	59	2 462
dont : pétroliers long cours	15	1 903
caboteurs pétroliers	28	303
Total	209	3 948

* De plus de 100 tonnes de jauge brute. n. c. flotte de pêche.

Navires en commande dans les chantiers de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 1995 [2]

	Nombre de navires	Tonnage milliers TPL	Dont pétroliers*	
			Nombre de navires	Tonnage milliers TPL
Danemark	52	2 562	17	1 439
Allemagne	103	1 839	9	142
Espagne	34	1 625	14	1 122
Italie	28	1 352	16	858
Royaume-Uni	12	1 158	3	330
Pays-Bas	56	308	11	53
Finlande	4	286	4	286
France	3	186	3	186
Portugal	10	84	3	17
Suède	1	24	-	-
Grèce	1	16	1	16
Belgique	1	10	1	10
Total UE à 15	305	9 450	82	4 459
Total mondial	1 738	75 068	510	30 848

* Et autres navires-citernes.

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1994, d'après les résultats provisoires, la **DNRD** s'est élevée à 180,1 milliards de F, soit 2,4 % du PIB, financée à hauteur de 90,5 milliards de F (50,2 %) par les administrations publiques et privées et à hauteur de 89,6 milliards de F (49,8 %) par les entreprises. En termes d'exécution de la recherche, la **DIRD** atteint 175,6 milliards de F, dont 67,4 milliards de F (38,4 %) réalisés par les administrations et 108,2 milliards de F (61,6 %) par les entreprises. Les **travaux de Recherche et de Développement expérimental (R et D)** ont mobilisé, en 1993, l'équivalent de 314 200 personnes à temps plein dont 145 900 chercheurs [1].

L'effort français de recherche (DIRD), avec 2,5 % du PIB se situe en 1993 au quatrième rang parmi les principaux pays de l'OCDE, après le Japon (2,7 %), l'Allemagne (2,5 % après réunification) et les États-Unis (2,7 % en 1991) [1].

La recherche des entreprises, pour l'essentiel du développement expérimental (70 %) ou de la recherche appliquée (25 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités à haute densité technologique comme l'électronique, l'aéronautique, la chimie, la pharmacie, la construction automobile, les composants et l'électronique de communication ; ces six activités rassemblent 69,6 % des dépenses intérieures, 56,2 % des chercheurs et 59,3 % des entreprises [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS, Inserm, Inra...**), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA, Cnes, Ifremer,...**), les services de recherche des ministères, les universités et les services de recherche du ministère de la Défense. Ses travaux sont principalement orientés (49 %) vers la recherche fondamentale [1] [3].

DÉFINITIONS

- **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)**. Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées). $DNRD = DIRD + \text{financement national des recherches exécutées à l'étranger} - \text{financement par l'étranger des recherches exécutées en France}$.
- **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)**. Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.
- **Travaux de recherche et développement (R et D)**. Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Ils regroupent, de façon exclusive :
 - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
 - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
 - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.
- **Inserm** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- **Inra** : Institut national de la recherche agronomique.
- **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique.
- **Cnes** : Centre national d'études spatiales.
- **Ifremer** : Institut français pour l'exploitation de la mer.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le compte de la recherche. Méthodologie, résultats 1984, 1985, 1986 », *INSEE-Méthode*, n° 1, 1989.
- « Recherche et développement : statistiques annuelles », Eurostat, thème 9, série C.
- « La recherche dans l'activité nationale, résultats 1993-1994 », Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Secrétariat d'État à la recherche, 1995.
- « Réunion du Comité de la Politique scientifique et technologique au niveau des Ministres - Indicateurs de la science et de la technologie », OCDE, Paris, Septembre, 1995.

SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1996 - Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », Imprimerie Nationale, Paris, 1995.

[2] « Recherche et développement dans les entreprises, résultats 1993 », Secrétariat d'État à la recherche, 1996.

[3] « Recherche et développement dans les organismes publics, résultats 1993 », Secrétariat d'État à la recherche, 1996.

[4] « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », 1995-2, OCDE, Paris 1995 et base de données STAN de l'OCDE.

18.7 RECHERCHE

Évolution de l'effort de recherche* [1] millions de F

	1983	1988	1993	p 1994
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	85 604	129 987	177 125	180 054
soit : financement par les administrations (a)	48 966	70 692	89 835	90 472
financement par les entreprises (b)	36 638	59 295	87 290	89 582
Part des administrations dans la DNRD (%)	57,0	54,0	51,0	50,2
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	84 671	130 631	173 721	175 612
soit : exécution par les administrations (a)	36 573	52 951	66 539	67 414
exécution par les entreprises (b)	48 098	77 680	107 182	108 198
Part des administrations dans la DIRD (%)	57,0	59,0	62,0	62,0
DIRD/PIB (%)	2,11	2,28	2,45	2,38

* Plusieurs modifications sont intervenues en 1992 dans la collecte et la présentation des informations sur la R & D, de ce fait, les résultats à partir de cette date ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. (a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

(b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

L'effort de recherche dans les principaux pays de l'OCDE [4]

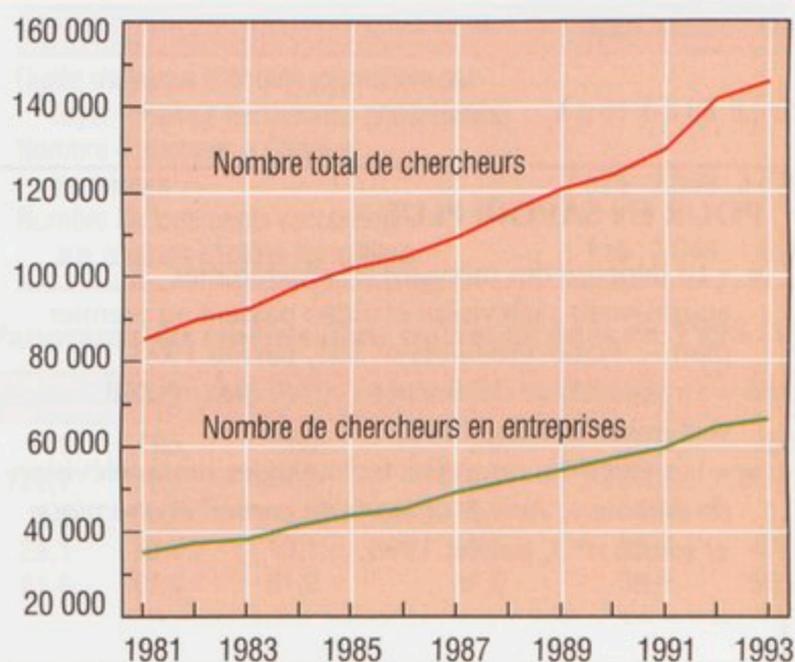
	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab	Chercheurs en 1993	
	%		milliards de F		milliers de F	/pop. act.	
	1983	1993	1983	1993	1993	‰	milliers*
Allemagne (réunifiée pour 1993)	2,5	2,5	115,5	244,4	3,0	(a) 6,1	(a) 240,8
Canada	1,4	1,5	26,1	55,1	1,9	(a) 4,7	(a) 65,2
États-Unis	2,7	2,7	569,0	1 093,0	4,2	7,4	962,7
France	2,1	2,5	84,7	173,7	3,0	(a) 5,2	145,9
Italie	1,0	1,3	35,0	86,9	1,5	(b) 3,0	(b) 74,4
Japon	2,4	2,7	182,7	454,2	3,6	8,0	526,5
Royaume-Uni	2,2	2,2	78,1	141,8	2,4	5,0	140,0

* Chercheurs en équivalent temps plein. (a) 1991. (b) 1992.

Budget, financement de l'État et effectifs de Recherche & Développement des entreprises en 1993 [2]

Branches de recherche des entreprises	Dépense intérieure	Dépense extérieure	Budget total	Financement	Chercheurs	Effectifs
	de R & D	de R & D	de R & D	direct de l'État		
	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliers	milliers
Construction aéronautique et spatiale	15,8	7,6	23,4	8,7	7,4	20,0
Fab. d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	11,7	1,4	13,1	4,1	9,8	17,6
Industrie pharmaceutique	11,6	4,5	16,1	0,1	3,8	17,0
Industrie automobile	12,8	2,1	14,9	0,2	5,6	16,5
Fab. d'équipements de radio, télévision et communication	11,2	1,7	12,9	2,1	7,0	14,9
Industrie chimique	6,5	1,9	8,4	0,5	3,8	11,5
Fab. de machines et équipements	5,9	1,0	6,9	1,4	3,7	10,4
Énergie et extraction de produits énergétiques	4,2	1,7	5,9	0,2	2,3	5,2
Fab. de machines et appareils électriques	3,6	0,2	3,8	0,1	2,6	6,9
Fab. de machines de bureau et matériel informatique	3,5	0,6	4,1	0,7	4,1	6,0
Autres activités	20,4	5,0	25,4	0,9	16,4	38,4
Ensemble	107,2	27,7	134,9	19,0	66,5	164,4

Évolution des effectifs de chercheurs [2] [3] équivalents temps plein



secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Les ménages en sont les usagers essentiels, mais ils n'en sont pas la seule source de financement. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** ; maintenant les entreprises financent près de la moitié de la télévision (soit un quart de l'audiovisuel) par l'achat d'espaces publicitaires à la télévision. Les dépenses de publicité (y. c. celle des administrations) à la télévision ont été multipliées par 7 depuis 1980 et le nombre de spots publicitaires par 5 entre 1985 et 1994. Au total, le coût des services produits par le **secteur audiovisuel** et consommés par les ménages s'élève à 45 milliards de F en 1994, mais ceux-ci n'en financent que 30 milliards, la différence étant financée par les entreprises et les administrations [1].

La **télévision** domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus. Dans les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 1994, les ménages ne consacrent plus que 14 % de leurs dépenses audiovisuelles pour le cinéma, contre 46 % en 1980 ; en revanche, près du tiers de leurs dépenses correspondent à des **abonnements** (Canal + et le câble) [1].

L'essor de la télévision et de la **vidéo** (les achats et location de vidéocassettes ont été multipliés par 16 depuis 1980), s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du **cinéma**. De 200 millions au début des années 80, le nombre de spectateurs n'est plus que de 130 millions en 1995. Depuis 10 ans, près de 1 000 salles et 500 000 fauteuils ont disparu [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Industries techniques** : Activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. **Production cinéma** : Activité consistant à la réunion et à la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de films et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. **Production télévision** : Activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. **Production de commande** : Activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). **Distribution** : Commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. **Diffuseurs** : Activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, cablo-opérateurs et diffuseurs par satellite. **Exploitants cinéma** : Projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dépense des ménages en programmes audiovisuels : télévision et vidéo passent au premier plan », *INSEE-Première*, n° 355, janvier 1995.
- « La géographie du cinéma », *CNC Info*, n° 258, septembre-octobre 1995.
- « Les effets des nouvelles technologies sur la télévision de demain », *Avis et rapports du conseil économique et social*, n° 3, janvier 1996.

- « Les nouvelles technologies de l'information et de la Communication », *Problèmes économiques*, n° 2464-2465, 20-27 mars 1996.

SOURCES

- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel - cinéma, télévision, vidéo, données 1994*, Service juridique et technique de l'information (SJT), CNC, CSA, INA, 1995.
- [2] *CNC Info*, Centre National de la Cinématographie, n° 261, mars 1996.
- [3] « Audiovisuel croissance ralentie », *INSEE-Première*, n° 422, janvier 1996.

18.8 AUDIOVISUEL

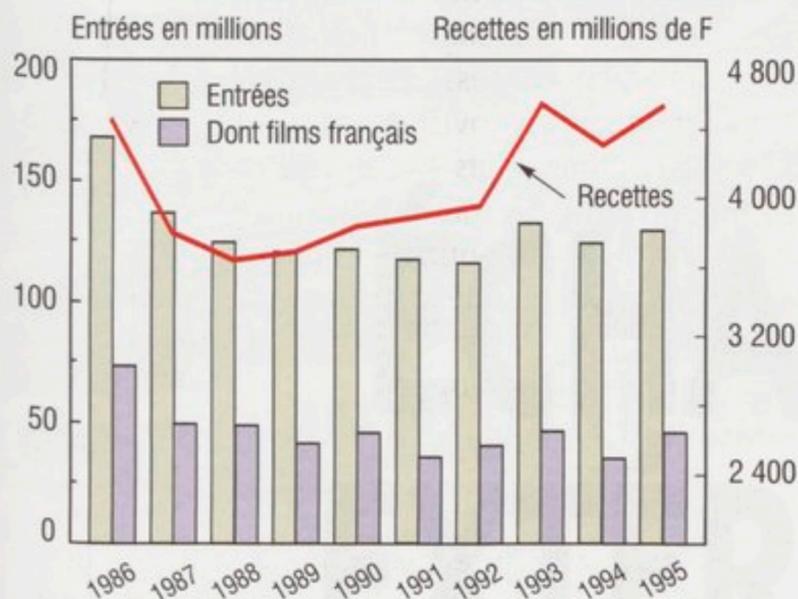
Le secteur de l'audiovisuel en 1993 [2]

millions de F

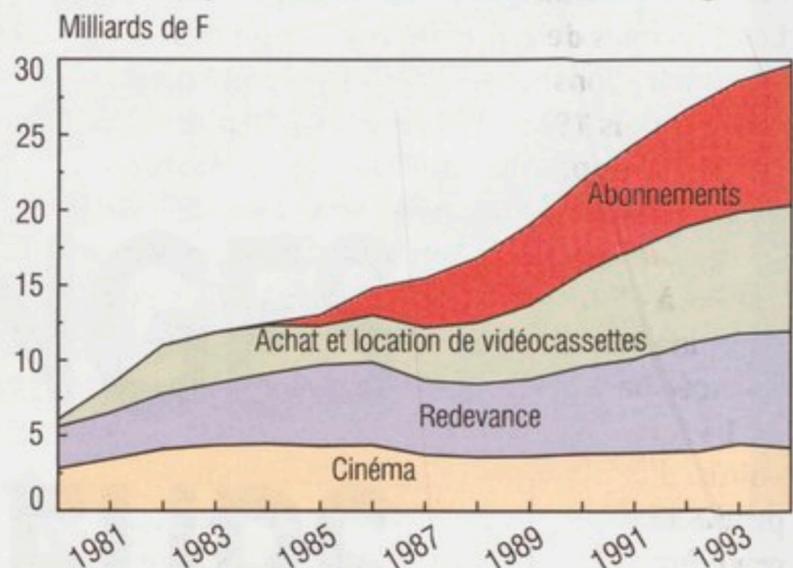
	Nombre d'entreprises	Chiffres d'affaires*	Valeur ajoutée	Effectifs
Industries techniques	1 091	5 107	2 275	9 283
Producteurs cinéma	615	4 121	2 506	3 247
Producteurs de programmes TV	468	8 716	4 748	6 447
Producteurs de commande	776	2 224	885	3 660
Distributeurs de films et programmes	387	3 402	1 734	1 248
Diffuseurs **	107	26 772	6 901	13 377
Exploitants cinéma	724	4 582	1 821	5 698
Total	4 168	54 924	20 870	42 960

* Y compris production immobilisée. ** Chaînes de télévision et diffuseurs par câble et satellite.

Entrées et recettes des salles de cinéma [1]



Dépenses audiovisuelles* des ménages [3]



* hors achats d'appareils

L'audience des chaînes de télévision [1]

	1991	1994
TF1	21,6	24,7
France 2	19,5	24,7
France 3	15,6	19,8
Arte/ la 5 *	21,6	6,2
M6	21,7	24,7
Total	100,0	100,0
Ensemble en heures	40 345,0	35 394,0

* La 5 s'arrête le 12 avril 1992, Arte reprend ce canal le 28 septembre 1992.

Les ressources des chaînes hertziennes [3]

	1994 millions de F	accroissement annuel moyen %	
		1993/1989	1994/1993
Toutes chaînes			
Chiffre d'affaires	26 615	8,1	6,5
dont : publicité	11 821	5,5	10,3
Chaînes publiques			
Chiffre d'affaires	10 706	9,5	7,0
dont : redevance	6 680	11,5	3,5
publicité	3 330	7,2	15,0
Chaînes privées			
Chiffre d'affaires	15 909	7,2	6,1
dont : publicité	8 491	4,7	8,6
abonnement	7 188	10,8	2,9

Évolution du nombre de films diffusés à la télévision [1]

	1986	1990	p 1995
TF1	143	170	170
A2	158	186	190
F3	257	193	206
Canal +	367	429	453
La 5/Arte	30	192	293
M6	30	192	189
Total	985	1 362	1 501

Télévision et téléspectateurs [2]

	1988	1992	1994
Durée moyenne d'écoute journalière par foyer (chaînes hertziennes généralistes)	4 h 41	5 h 08	5 h 05
Nombre d'abonnés à Canal + en milliers	2 576	3 569	3 870
Nombre de logements raccordés aux chaînes câblées en milliers	115	1 048	1 626

Panorama du cinéma dans quelques pays en 1995 [1]

	Union européenne	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	466	*44	141	*95	*60	73	*575	251
Spectateurs en millions	640,0	89,9	129,7	91,4	124,5	114,9	1 220,0	127,0
Fréquentation moyenne par habitant	1,8	2,3	2,2	*1,7	1,6	2,1	4,7	1,0
Part du cinéma national en % des recettes *	15,0	7,1	28,1	23,7	10,1	10,5	96,0	40,1
Part du cinéma américain en % des recettes *	74,0	72,3	61,0	61,4	81,6	85,6	96,0	56,9

* En 1994.

Le secteur tertiaire

Le secteur de l'industrie tertiaire

Le secteur de l'industrie tertiaire est composé de plusieurs sous-secteurs. Les principaux sont :

- 1. L'industrie des services financiers (banques, assurances, etc.)
- 2. L'industrie des services de conseil et de formation
- 3. L'industrie des services de transport et de logistique
- 4. L'industrie des services de santé et de bien-être
- 5. L'industrie des services de culture et de loisirs

Le secteur de l'industrie tertiaire est en constante croissance et représente une part de plus en plus importante de l'économie française.



Le graphique ci-dessus illustre la progression continue du secteur tertiaire au cours de la période étudiée. Cette croissance est due à la tertiarisation de l'économie, où les services prennent une place de plus en plus prépondérante par rapport à l'industrie manufacturière.

Le secteur tertiaire est caractérisé par une forte concentration géographique, notamment dans les zones urbaines et les grands pôles métropolitains. Cette concentration est due à la nature même des services, qui nécessitent souvent une proximité géographique entre les acteurs du secteur.

Le secteur tertiaire est également caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis de la demande des consommateurs. Cette dépendance est due à la nature même des services, qui sont souvent produits et consommés simultanément.

Le secteur tertiaire est en constante évolution et s'adapte aux nouvelles technologies et aux nouvelles attentes des consommateurs. Cette évolution est due à la nature même des services, qui sont souvent innovants et évolutifs.

DÉFINITIONS

1. **Produit intérieur brut (PIB)** : somme des valeurs ajoutées produites dans un pays pendant une période donnée.

2. **Produit national brut (PNB)** : somme des valeurs ajoutées produites dans un pays pendant une période donnée, y compris les produits importés et en déduisant les produits exportés.

3. **Produit national net (PNN)** : somme des valeurs ajoutées produites dans un pays pendant une période donnée, y compris les produits importés et en déduisant les produits exportés, et en déduisant l'amortissement.

4. **Produit national brut par habitant (PNB/habitant)** : PNB divisé par le nombre d'habitants.

5. **Produit national net par habitant (PNN/habitant)** : PNN divisé par le nombre d'habitants.

6. **Produit intérieur brut par habitant (PIB/habitant)** : PIB divisé par le nombre d'habitants.

7. **Produit national brut par secteur (PNB/habitant/secteur)** : PNB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

8. **Produit national net par secteur (PNN/habitant/secteur)** : PNN divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

9. **Produit intérieur brut par secteur (PIB/habitant/secteur)** : PIB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

10. **Produit national brut par secteur (PNB/habitant/secteur)** : PNB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

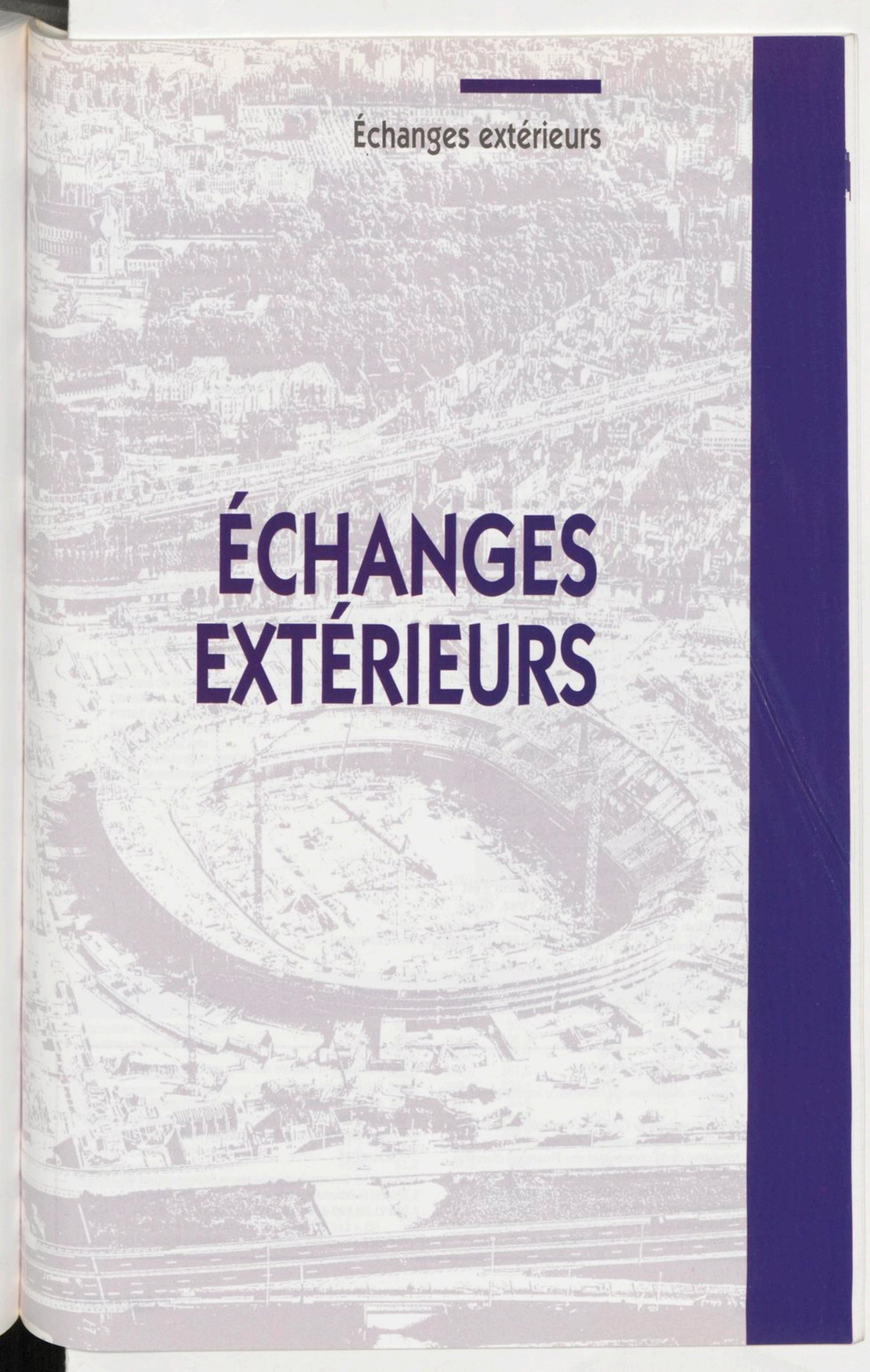
11. **Produit national net par secteur (PNN/habitant/secteur)** : PNN divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

12. **Produit intérieur brut par secteur (PIB/habitant/secteur)** : PIB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

13. **Produit national brut par secteur (PNB/habitant/secteur)** : PNB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

14. **Produit national net par secteur (PNN/habitant/secteur)** : PNN divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

15. **Produit intérieur brut par secteur (PIB/habitant/secteur)** : PIB divisé par le nombre d'habitants et par le secteur.

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a large stadium in the foreground and a dense urban area with a forested hill in the background. The image is in a light, monochromatic tone.

Échanges extérieurs

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France ont enregistré des excédents records en 1995.

La capacité de financement de la Nation a atteint 113,3 MdF, en forte progression par rapport à l'année précédente (41,1 MdF) mais aussi par rapport au précédent record constaté en 1993 (69,6 MdF). Cette amélioration s'explique principalement par la progression du solde des échanges de biens (+ 21,9 MdF par rapport à 1994), des revenus de la propriété (dont le déficit se réduit de 18,6 MdF) et des transferts en capital qui sont devenus proches de l'équilibre.

Malgré un tassement des flux en cours d'année dû au ralentissement de l'activité en France et chez plusieurs de ses partenaires de la zone OCDE, le solde des échanges de biens augmente.

Pour la quatrième année consécutive, l'excédent des échanges de services a progressé. Cette amélioration s'explique par les bons résultats des services rendus aux entreprises et des services d'assurance. Les échanges de services de transport dans leur ensemble, se sont stabilisés. Mais l'excédent du transport aérien s'est réduit alors que ceux des transports ferroviaire, routier et maritime ont enregistré une très légère augmentation.

Après deux ans de stabilité, l'excédent touristique en 1995 (54,3 MdF), marque une baisse de 5 MdF par rapport à 1994. Les effets de la dépréciation des monnaies étrangères et, dans une moindre mesure les attentats de l'été, ont entraîné une quasi-stabilité des recettes touristiques (- 0,2 %) alors que les dépenses des Français à l'étranger augmentent de 6,4 % en raison des taux de change favorables avec l'Espagne et les États-Unis.

Le solde des opérations de répartition s'est amélioré de 50 MdF par rapport à 1994. Cette amélioration est due très largement aux transferts en capital dont le compte avait présenté un déficit important en 1994 à la suite des abandons de créances en faveur de la zone CFA, et qui ne présente plus, en 1995, qu'un déficit de 2 MdF [2].

DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot-clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.
- **OCDE.** Voir définition au mot-clé 19-3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.
- Ministère de l'Économie et des Finances, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel) ; *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.
- *Commerce extérieur par produits*, OCDE.

- Eurostat : *Annuaire statistique du commerce extérieur* ; Statistiques mensuelles.
- « Le commerce extérieur de la France en 1995, un millésime record », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 85, avril 1996.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 05.03, 05-04, 05-05.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1995 », *INSEE-Première*, n° 460, juin 1996.

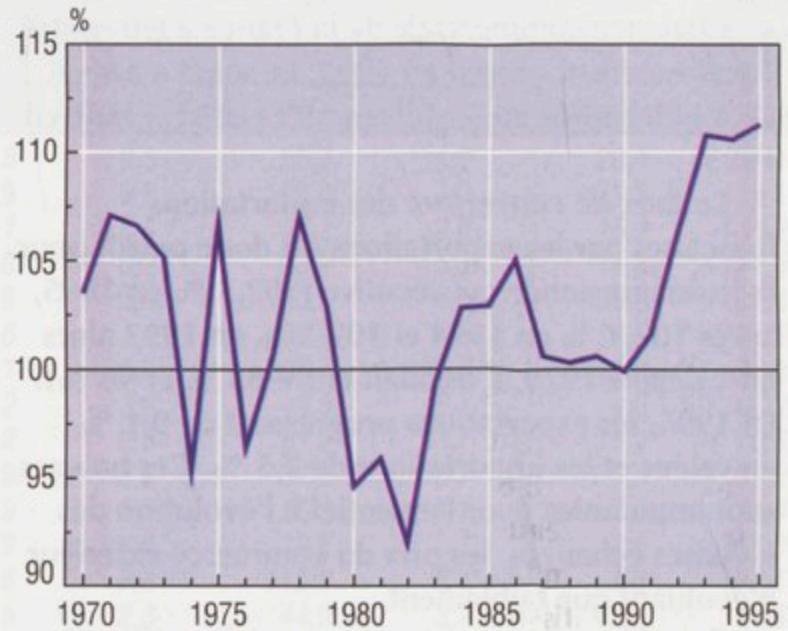
19.1 DONNÉES GÉNÉRALES

Solde des échanges extérieurs de la France métropolitaine en 1994 et 1995 [2]

milliards de francs

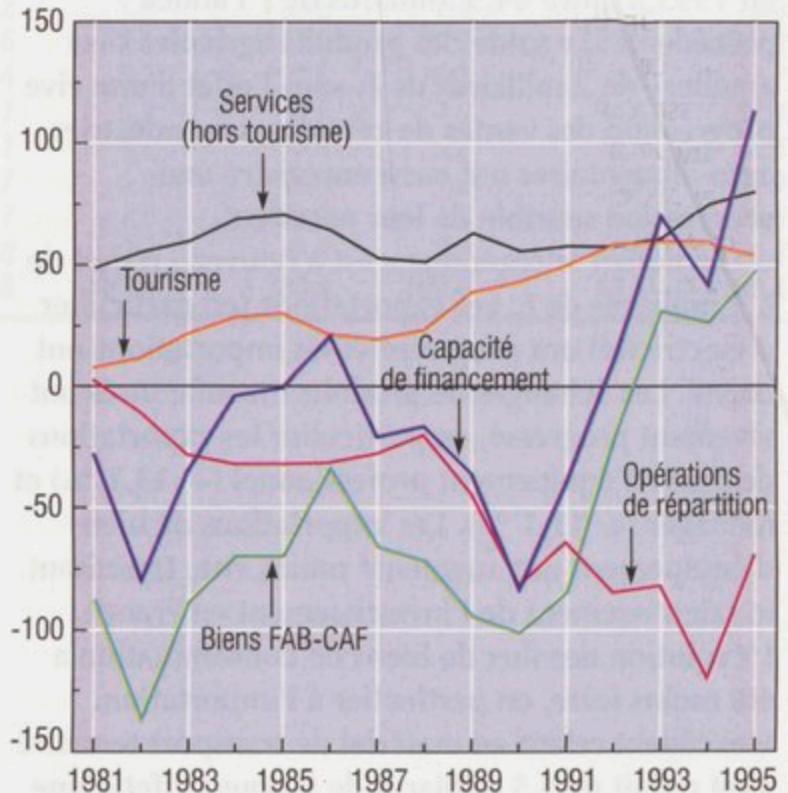
	1994	1995
Biens FAB-CAF	26,5	48,4
Par produits :		
Agriculture	18,1	20,1
Industries agricoles et alimentaires	26,8	31,4
Énergie	-65,7	-59,5
Biens intermédiaires	-10,6	-15,5
Biens d'équipement professionnel	44,9	59,9
Biens d'équipement ménager	-9,5	-8,5
Matériel de transport terrestre	31,1	25,7
Biens de consommation courante	-8,6	-5,2
Par zone géographique :		
Union européenne	25,2	23,8
OCDE hors UE	-34,1	-52,4
Reste du monde	35,4	77,0
Tourisme	59,3	54,3
Services hors tourisme	75,2	80,1
dont : Récupération	2,7	2,3
Transports	28,3	28,5
Services rendus aux entreprises	35,4	38,3
Enseignement et recherche	6,6	6,6
Services d'assurances	-1,5	0,5
Organismes financiers	3,8	3,6
Opérations de répartition	-119,9	-69,5
dont : Rémunérations des salariés	-1,8	0,7
Impôts sur la production et les importations	-60,4	-63,4
Subventions	53,7	58,5
Coopération internationale courante	-67,2	-58,2
Intérêts	-57,9	-40,0
Revenus de la terre et des actifs incorporels	-4,3	-2,4
Dividendes	11,0	9,8
Primes nettes d'assurance	-3,2	-4,0
Indemnités d'assurance	11,0	10,3
Transferts courants	36,8	34,5
Autres transferts en capital	-24,7	-2,0
Capacité de financement	41,1	113,3

Évolution du taux de couverture en valeur de l'ensemble des biens et services [1]



Soldes des opérations non financières entre la France métropolitaine et l'étranger [2]

Milliards de francs



Importations et exportations de la France par groupe de produits* [1]

milliards de F

	Importations CAF				Exportations FAB			
	1985	1990	1994	1995	1985	1990	1994	1995
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	50,6	54,5	55,7	74,3	85,1	72,6	75,8
Industries agricoles et alimentaires	71,4	89,0	104,2	108,5	77,2	105,6	131,0	139,9
Énergie	219,1	124,5	99,6	95,0	37,2	31,2	33,9	35,5
Biens intermédiaires	236,6	330,0	322,6	367,6	241,5	287,3	312,0	352,1
Biens d'équipement professionnel	177,4	306,0	309,4	336,4	234,7	311,3	354,3	396,4
Biens d'équipement ménager	18,1	33,8	32,1	33,6	9,4	19,7	22,6	25,1
Matériels de transport terrestre	69,2	132,1	148,4	161,0	101,9	157,3	179,5	186,6
Biens de consommation courante	128,4	207,8	212,8	222,6	125,2	175,6	204,2	217,4
Transports et télécommunications	27,4	35,3	34,2	33,7	55,8	59,5	62,3	62,6
Services marchands	46,0	51,2	64,3	68,4	88,1	86,4	109,0	115,6
Services d'assurances et des org. financiers	7,0	42,9	64,0	54,5	7,1	39,3	66,3	58,6
Correction territoriale	41,4	66,6	77,0	82,0	71,5	109,7	136,4	136,2
Total	1 092,6	1 469,8	1 523,1	1 619,0	1 123,9	1 468,0	1 684,1	1 801,8

* Y compris le matériel militaire.

19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

La **balance commerciale** de la France a enregistré un excédent record en 1995. Le solde a atteint 48,4 MdF, après 26,5 MdF en 1994 et 31,3 MdF en 1993.

Le **taux de couverture** des importations françaises par les exportations est donc positif pour la troisième année consécutive (103,5 % en 1995, après 102,1 % en 1994 et 102,7 % en 1993 alors que, depuis 1970, il oscillait entre 85 % et 98 %). En 1995, les exportations progressent de 9,1 % en valeur et les importations de 7,5 %. Ces hausses sont imputables pour l'essentiel à l'évolution des volumes échangés, les prix du commerce extérieur n'évoluant que faiblement.

Tous les secteurs ont concouru à l'amélioration du solde, à l'exception des biens intermédiaires et du matériel de transport terrestre. L'**excédent agro-alimentaire** a atteint 51,5 milliards de F en 1995, contre 44,9 milliards de F l'année précédente. Le solde des produits agricoles s'est amélioré de 2 milliards de F, sous l'effet d'une vive progression des ventes de céréales. Les industries agro-alimentaires ont aussi enregistré une progression sensible de leur excédent.

Le **déficit énergétique** s'est à nouveau réduit de 6,2 milliards de F. Les exportations (en particulier d'électricité) ont progressé et les importations ont baissé. Les échanges de **produits manufacturés** ont vivement progressé, en particulier les exportations de biens d'équipement professionnel (+ 13,1 %) et ménager (+ 11,1 %). Les importations de biens d'équipement ont augmenté moins vite, traduisant le ralentissement de l'investissement en France. L'évolution des flux de biens de consommation a été moins forte, en particulier à l'importation. L'excédent relatif au matériel de transport terrestre s'est réduit de 5,5 milliards de F, sous l'effet d'une pénétration accrue des marques automobiles étrangères. Les flux de biens intermédiaires ont fortement augmenté, en particulier dans la chimie et la métallurgie. Le repli des ventes de matériel militaire (- 6,7 %) a été plus limité que l'année précédente (- 20 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **FAB-CAF, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des importations CAF à des exportations FAB. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la direction générale des Douanes et des Droits indirects ; il est égal à 95,8 % pour 1993 et 1994 et à 96,7 % pour 1995.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, chap. 6.
- *Statistiques annuelles du commerce extérieur*, direction générale des douanes et des droits indirects, ministère de l'Économie et des Finances.
- « Le GATT ». Éditions la Découverte, Collection Repères, octobre 1993.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Dix ans de commerce extérieur, statistiques douanières : 1983-1993 », n° 46, septembre 1994 ; « Le commerce extérieur de la

France en 1995, un millésime record », n° 85, avril 1996.

- « Le commerce extérieur industriel français et l'emploi », *Le 4 pages*, Sessi, n° 60, mars 1996.

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 05.03, 05-04, 05.05.

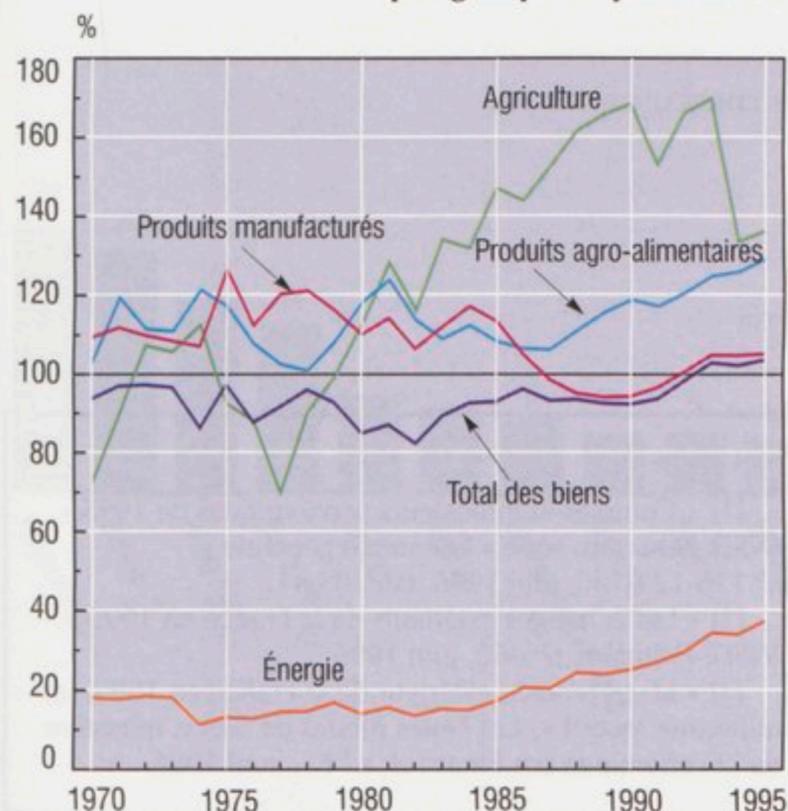
[2] « Les échanges extérieurs de la France en 1995 », *INSEE-Première*, n° 460, juin 1996.

19.2 BALANCE COMMERCIALE

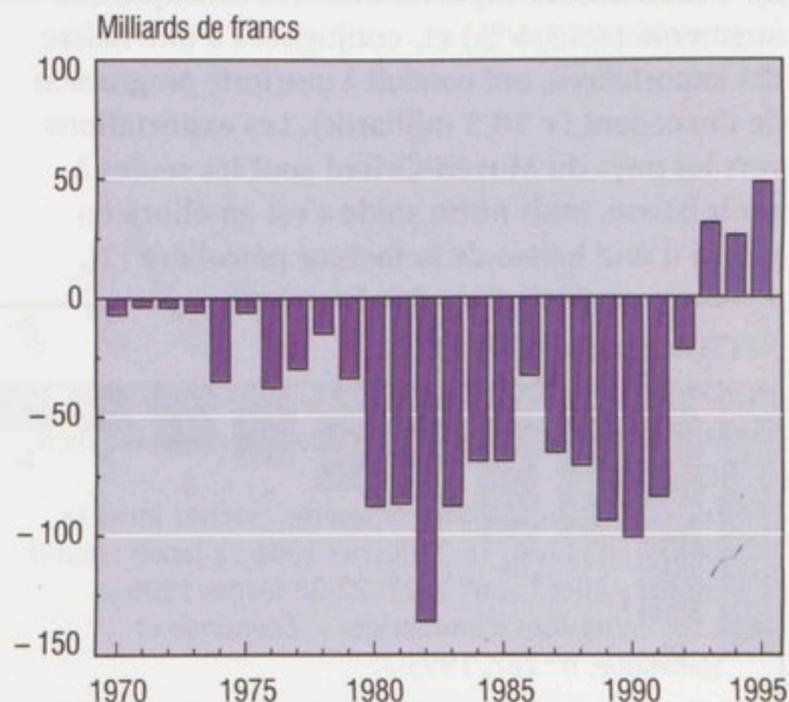
Balance commerciale (biens FAB-CAF) de la France en 1995 [1]

Produits en NAP	Exportations FAB		Importations CAF		Solde milliards de F	Taux de couverture FAB/CAF %
	milliards de F	%	milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	75,8	5,3	55,7	4,0	20,1	136,1
Produits des industries agricoles et alimentaires	139,9	9,8	108,4	7,9	31,5	129,1
soit : viandes et produits laitiers	51,1	3,6	35,2	2,5	15,9	145,2
autres produits	88,8	6,2	73,2	5,3	15,6	121,3
Produits énergétiques	35,5	2,5	95,0	6,9	-59,5	37,4
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	15,6	1,1	89,2	6,5	-73,6	17,5
Biens intermédiaires	352,1	24,6	367,7	26,6	-15,6	95,8
soit : minéraux et produits de la 1re transformation de l'acier	51,2	3,6	46,9	3,4	4,3	109,2
métaux et demi-produits non ferreux	36,2	2,5	51,3	3,7	-15,1	70,6
produits de la fonderie et du travail des métaux	36,9	2,6	37,2	2,7	-0,3	99,2
matériaux de construction et céramique	13,9	1,0	15,2	1,1	-1,3	91,4
produits de l'industrie du verre	13,9	1,0	10,3	0,7	3,6	135,0
produits chimiques de base	120,6	8,4	115,8	8,4	4,8	104,1
papier, carton	33,5	2,3	44,9	3,3	-11,4	74,6
caoutchouc et matières plastiques	45,9	3,2	46,1	3,3	-0,2	99,6
Biens d'équipement professionnel	396,3	27,7	336,4	24,4	59,9	117,8
soit : produits de la mécanique et matériel de précision	140,2	9,8	130,2	9,4	10,0	107,7
matériel électrique et électronique professionnel	164,0	11,5	166,1	12,0	-2,1	98,7
produits de la construction aéronautique	92,1	6,4	40,1	2,9	52,0	229,7
Électroménager, électronique grand public	25,2	1,8	33,6	2,4	-8,4	75,0
Équipement automobile des ménages	186,6	13,1	161,0	11,7	25,6	115,9
Biens de consommation courante	217,4	15,2	222,6	16,1	-5,2	97,7
soit : produits de la parachimie et de la pharmacie	89,1	6,2	54,7	4,0	34,4	162,9
produits textiles	67,1	4,7	85,4	6,2	-18,3	78,6
presse, produits imprimerie et édition	12,7	0,9	16,3	1,2	-3,6	77,9
cuirs et chaussures	13,7	1,0	20,9	1,5	-7,2	65,6
bois, meubles	34,8	2,4	45,3	3,3	-10,5	76,8
Total (données de la Comptabilité nationale)	1 428,8	100,0	1 380,4	100,0	48,4	103,5

Taux de couverture en valeur
par groupe de produits [1]



Évolution du solde de la balance commerciale
(FAB/CAF) [1]



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1995, la composition géographique des échanges extérieurs de la France est assez stable : le commerce avec les **pays de l'Union européenne** représente 63,6 % du total des échanges après l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

L'excédent enregistré avec l'Union européenne évolue peu (54,3 MdF contre 59,3 MdF en 1994) : l'amélioration des ventes de produits agro-alimentaires et d'énergie électrique compense le tassement dans le secteur automobile. Le déficit des échanges avec l'**Allemagne** n'est plus que de 2 MdF en 1995 (contre 4 MdF en 1994). Ce pays demeure notre premier client et fournisseur. La France réalise le principal excédent de ses échanges extérieurs (22 MdF) avec le **Royaume-Uni**. L'**Italie** qui était notre deuxième fournisseur, est devenu notre deuxième client : nos échanges sont redevenus excédentaires (0,2 MdF, contre - 7,2 MdF en 1994), les entreprises françaises ayant su profiter de la reprise des investissements dans ce pays malgré la baisse de la lire. Le solde avec l'**Espagne** est stable (14 MdF comme en 1994).

Avec les autres pays de l'**OCDE**, le solde s'est à nouveau dégradé. Ceci s'explique principalement par l'évolution des échanges avec les **États-Unis**, où nos exportations ont reculé de 8 %, sous l'effet notamment de la baisse du dollar et de moindres ventes d'Airbus. Notre déficit s'est à nouveau réduit avec le **Japon** : nos exportations ont nettement progressé (+ 9,9 %), en particulier pour les biens de consommation. Les échanges avec la **Suisse** ont connu une forte croissance, avec un solde en sensible amélioration.

Les exportations vers les **pays d'Asie** sont en hausse de 28 % (poussées par les ventes d'Airbus) et le solde est devenu excédentaire. La croissance des exportations vers les **pays de l'Est** a été presque aussi vive (+ 22,6 %) : le déficit s'est réduit de 2,7 milliards. Les exportations vers l'**Afrique** ont augmenté (+ 13,4 %) et, conjuguées à une baisse des importations, ont conduit à une forte progression de l'excédent (+ 10,3 milliards). Les exportations vers les pays du **Moyen-Orient** sont les seules à avoir baissé, mais notre solde s'est amélioré en raison d'une baisse de la facture pétrolière [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques du commerce extérieur - Résultats annuel*, Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).
- *Le Moci* : « Six marchés prospères : sachez jouer le Golfe », n° 1220, 15-21 février 1996 ; « Japon : faut-il encore y aller ? », n° 1221, 22-28 février 1996.
- « Les entreprises exportatrices », *Économie et Statistique*, n° 287, 1995-7.

DÉFINITIONS

- **OCDE**. L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie**. Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est**. Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB**. Voir la définition au mot-clé 19-1.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 05-11.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1995 », *INSEE-Première*, n° 460, juin 1996.
- [3] « Le commerce extérieur de la France en 1995, un millésime record », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 85, avril 1996.

19.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

Part de l'Union européenne* dans les échanges extérieurs de la France par produits [1]

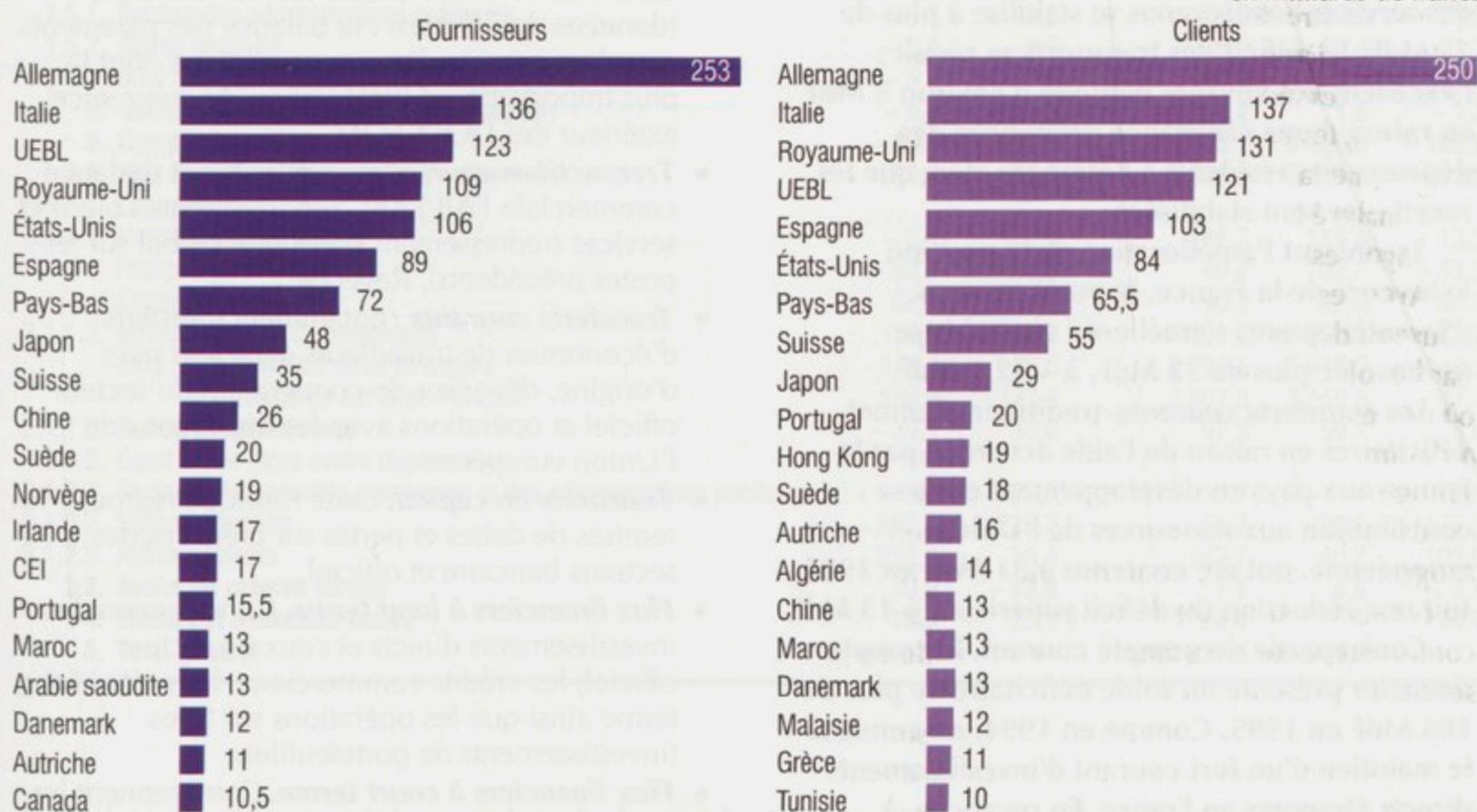
%

	Exportations FAB		Importations CAF	
	1994	1995	1994	1995
Agriculture	80,3	48,4	78,3	48,1
Industries agro-Alimentaires	68,9	76,2	69,9	77,5
Énergie	63,4	26,1	65,7	27,3
Biens intermédiaires	70,1	74,6	71,2	74,2
Biens d'équipement professionnel	47,2	51,3	46,7	52,7
Équipement ménager	80,4	58,9	79,6	60,2
Matériel de transport (a)	77,2	86,4	78,2	87,0
Biens de consommation courante	55,5	58,3	55,7	59,6
Total des marchandises	63,3	62,7	63,4	63,9

* L'UE est à champ constant, c'est-à-dire à 15 pays. En fait l'Autriche, la Finlande et la Suède n'en font partie que depuis le 1-1-1995. (a) Y compris équipement en automobile des ménages.

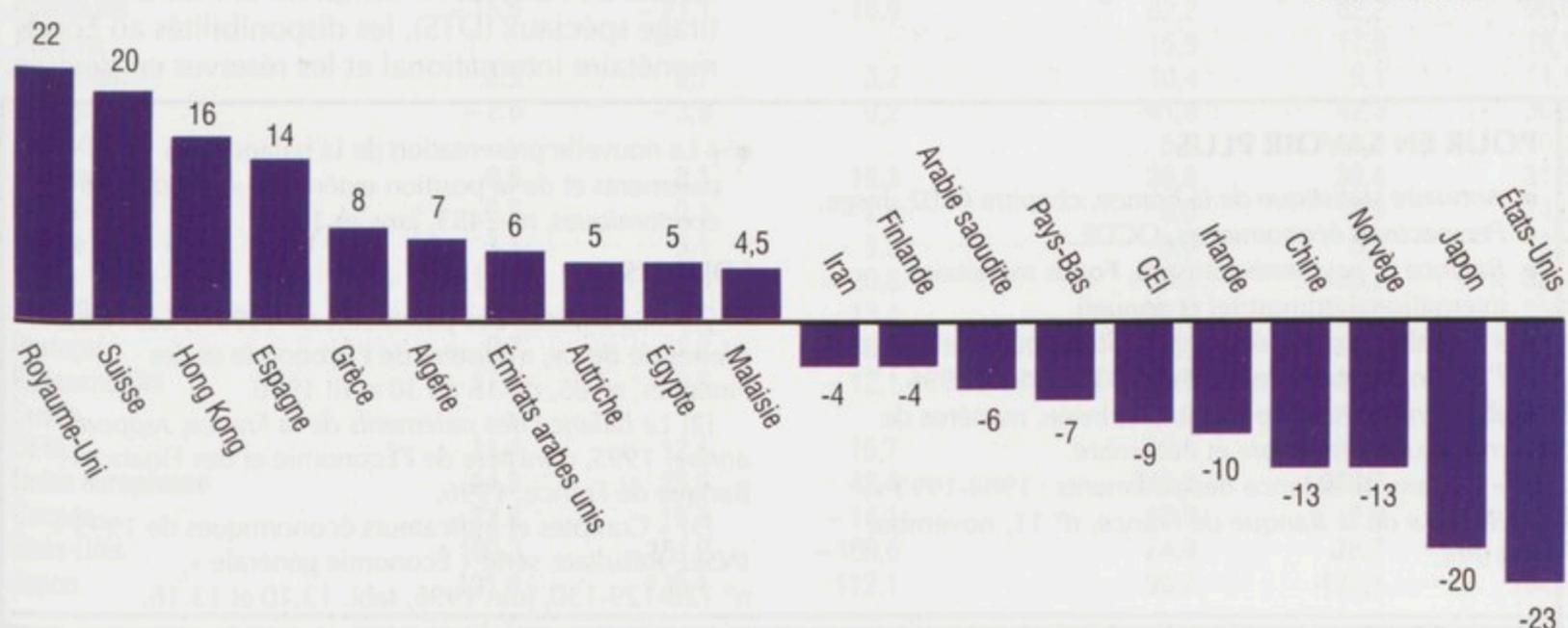
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 1995 [3]

en milliards de francs



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 1995 [3]

en milliards de francs



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1995, le solde du compte de **transactions courantes** entre la **France et l'Étranger** est de 83,4 MdF, ce qui représente une hausse de 45 MdF par rapport à 1994 et confirme le caractère durable du redressement des échanges extérieurs de la France.

Dans un contexte monétaire instable sur le plan international, les **échanges de biens** poursuivent leur progression, l'excédent atteignant 55 MdF (le solde des échanges de marchandises FAB-FAB est de 48,3 MdF en méthodologie **balance des paiements**) ; ils témoignent ainsi de la compétitivité et des capacités d'adaptation de l'économie française.

Après sa forte augmentation en 1994, le solde des **services hors revenus** se stabilise à plus de 75 MdF. Le déficit des transports se réduit ; l'excédent des voyages diminue d'environ 5 MdF en raison d'une croissance prononcée des dépenses des résidents à l'étranger alors que les recettes se sont stabilisées.

Traduisant l'amélioration de la position extérieure de la France, le poste **revenus d'investissements** s'améliore : son solde se redresse de plus de 22 MdF, à - 32,7 MdF.

Les **transferts courants**, traditionnellement déficitaires en raison de l'aide accordée par la France aux pays en développement et de sa contribution aux ressources de l'Union européenne, ont été contenus à 31 MdF en 1995, soit une réduction du déficit supérieure à 13 MdF.

Contrepartie du compte courant, le **compte financier** présente un solde déficitaire de plus de 106 MdF en 1995. Comme en 1994, on constate le maintien d'un fort courant d'**investissements directs étrangers** en France. En revanche, à l'inverse de 1994, les investisseurs non résidents ont repris leurs achats de titres français en 1995, ce qui a permis de réduire considérablement les sorties nettes de **capitaux à long terme** [1].

DÉFINITIONS

- **France et Étranger.** Il faut ici entendre par « France » les départements de la France métropolitaine, la principauté de Monaco, les départements et territoires d'outre-mer ainsi que les collectivités territoriales.
- **Balance des paiements.** Comptabilité des flux économiques et financiers entre résidents et non-résidents établie par la Banque de France. Chaque opération donne lieu à deux écritures : celle correspondant à la transaction elle-même et celle correspondant à son règlement financier (paiement ou variation d'un poste de créance ou dette). La balance des paiements est donc toujours équilibrée puisque toute transaction a une contrepartie. Le solde du commerce extérieur FAB-FAB en méthodologie balance des paiements diffère du solde de la balance commerciale (données douanières) : la balance des paiements prend en compte diverses corrections dont la plus importante est l'intégration du commerce extérieur des DOM-TOM.
- **Transactions courantes :** postes Biens (balance commerciale FAB/FAB), Services, Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes précédents), Revenus
- **Transferts courants :** notamment transferts d'économies de travailleurs dans leur pays d'origine, dépenses de coopération du secteur officiel et opérations avec les institutions de l'Union européenne.
- **Transferts en capital.** Cette rubrique regroupe les remises de dettes et pertes sur créances des secteurs bancaire et officiel.
- **Flux financiers à long terme.** Comprennent les investissements directs et ceux du secteur officiel, les crédits commerciaux, les prêts à long terme ainsi que les opérations sur titres (investissements de portefeuille).
- **Flux financiers à court terme.** Comprennent les créances et engagements du secteur bancaire, les crédits et prêts à court terme du secteur privé non bancaire et les avoirs et engagements à court terme et à vue du secteur officiel.
- **Avoirs de réserve.** Ils comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la France*, chapitre O.02, Insee.
- *Perspectives économiques*, OCDE.
- *Balance of payments statistics*, Fonds monétaire international (trimestriel et annuel).
- « La balance des paiements ». *Statistiques de base de l'Union européenne*, Eurostat, 33^e édition, 1996.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, numéros de mars, juin, septembre et décembre.
- « Dix ans de balance des paiements : 1984-1993 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 11, novembre 1994.

- « La nouvelle présentation de la balance des paiements et de la position extérieure », *Problèmes économiques*, n° 2453, janvier 1996.

SOURCES

- [1] « La balance des paiements en 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, n° 85, du 16 au 30 avril 1996.
- [2] *La balance des paiements de la France, rapport annuel 1995*, ministère de l'Économie et des Finances ; Banque de France, 1996.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 128-129-130, juin 1996, tabl. 13.10 et 13.16.

19.4 BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements de la France [2]

milliards de F

	1993	1994	p 1995		Solde
	Solde	Solde	Crédits	Débits	
1. Compte de transactions courantes	49,5	38,3	2 584,2	2 500,7	83,4
1.1. Biens	39,8	36,4	1 345,6	1 290,7	54,9
1.1.1. <i>Marchandises générales FAB-FAB</i>	35,6	29,2	1 334,6	1 286,3	48,3
1.1.2. <i>Travail à façon et réparations</i>	4,2	7,2	11,0	4,4	6,6
1.2. Services	62,0	74,6	461,7	386,3	75,4
1.2.1. <i>dont : Transports</i>	-7,0	-3,1	105,2	107,4	-2,2
1.2.2. <i>Voyages</i>	60,7	60,5	137,4	81,5	55,9
1.2.3. <i>Services de construction</i>	8,4	8,4	15,0	4,5	10,5
1.2.4. <i>Services d'assurances</i>	-1,9	2,7	37,5	35,0	2,5
1.2.5. <i>Redevances et droits de licences (y.c. brevets)</i>	-3,9	-3,4	11,5	15,1	-3,6
1.2.6. <i>Négoce international</i>	10,8	8,6	11,5	-	11,5
1.3. Autres biens et services	30,3	29,1	25,7	7,8	17,9
1.4. Revenus	-47,9	-57,0	652,7	685,9	-33,2
1.4.1. <i>Rémunérations des salariés</i>	-2,1	-1,7	26,2	26,7	-0,5
1.4.2. <i>Rémunérations des investissements</i>	-45,8	-55,3	626,5	659,2	-32,7
1.5. Transferts courants	-34,6	-44,8	98,5	129,9	-31,4
1.5.1. <i>Secteur des administrations publiques</i>	-30,7	-40,2	71,6	101,5	-29,9
1.5.2. <i>Autres secteurs</i>	-3,9	-4,6	26,9	28,4	-1,5
1.5.2.1. <i>dont : envois de fonds des travailleurs</i>	-8,7	-7,1	8,9	15,7	-6,8
2. Compte de capital (transferts en capital)	-0,4	-25,5	0,2	1,5	-1,3
3. Compte financier	-64,0	-35,8	8 022,2	8 128,8	-106,6
3.1. Flux financiers (hors avoirs de réserve)	-94,9	-22,3	8 021,1	8 124,0	-102,9
3.1.1. <i>Long terme</i>					
3.1.1.1. <i>Investissements directs</i>	-0,1	-2,4	148,7	135,4	13,3
<i>Français à l'étranger</i>	-68,9	-60,5	49,4	102,7	-53,3
<i>Étrangers en France</i>	68,8	58,1	99,3	32,6	66,7
3.1.1.2. <i>Investissements de portefeuille</i>	16,9	-309,7	7 591,1	7 658,3	-67,2
<i>dont : Résidents sur titres étrangers</i>	-176,1	-136,6	3 792,5	3 912,0	-119,5
<i>Non-résidents sur titres français</i>	194,8	-171,3	3 607,0	3 559,6	47,4
3.1.1.3. <i>Autres investissements</i>	-39,2	56,8	67,8	59,2	8,6
3.1.2. <i>Court terme (hors avoirs de réserve)</i>					
3.1.2.1. <i>Secteurs des autorités monétaires et des administrations publiques</i>	-3,1	-56,7	15,7	-	15,7
3.1.2.2. <i>Secteur bancaire</i>	-282,2	273,2	55,2	230,5	-175,3
3.1.2.3. <i>Autres secteurs</i>	212,8	16,4	142,7	40,7	102,0
3.2. Avoirs de réserve (bruts)	30,9	-13,5	1,1	4,8	-3,7
4. Erreurs et omissions nettes	15,0	23,1	24,4	-	24,4
5. Total général	-	-	10 631,0	10 631,0	-

Solde des opérations courantes avec le reste du monde et réserves totales des principaux pays industrialisés [3]

milliards de dollars

	Solde des paiements courants			Réserves totales au 31 décembre		
	1993	1994	1995	1993	1994	1995
Allemagne	-15,6	-21,1	-18,9	82,2	82,2	90,0
Autriche	15,5	17,8	19,4
Danemark	5,5	2,7	3,2	10,4	9,1	11,1
Espagne	-2,6	-3,9	0,2	41,8	42,3	35,3
Finlande	5,5	10,8	10,1
France	9,3	8,1	19,3	26,6	30,4	31,5
Grèce	-0,7	-0,1	-2,4	8,0	14,9	14,5
Irlande	3,1	3,1	3,9	5,9	6,1	8,5
Italie	11,3	15,5	20,8	30,7	35,7	38,4
Pays-Bas	9,6	10,1	13,4	33,0	36,3	35,5
Portugal	0,7	-1,2	-0,7	16,6	16,3	16,7
Royaume-Uni	-17,7	-0,3	-12,1	37,7	42,0	43,7
Suède	19,3	23,6	22,5
UEBL	11,4	12,6	15,7	12,7	15,2	17,3
Union européenne	14,3	25,5	42,4	345,9	382,7	394,5
Canada	-22,3	-16,3	-14,1	12,8	12,5	15,3
États-Unis	-100,2	-151,2	-169,6	74,9	76,7	88,4
Japon	131,4	129,1	112,1	99,7	127,1	184,5

19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

Avec un total de 833,8 milliards de F au 31 décembre 1993, contre 774,1 milliards un an plus tôt, la France occupe, en terme d'*encours d'investissements directs* à l'étranger, le 4^e rang mondial derrière les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. L'encours porte sur les investissements effectués par 2 216 entreprises françaises dans 8 456 entreprises à l'étranger. La progression de l'encours s'est ralentie pour la troisième année consécutive (+ 7,7%, après + 15 % en 1992 et + 19 % en 1991). Si l'Union européenne demeure le lieu d'accueil privilégié des investissements français (55 % de l'encours), les États-Unis reviennent à la 1^{re} place des pays destinataires des investisseurs français (18,4 %). Le Brésil se classe en tête des pays en développement qui bénéficient d'investissements français (avec 1,7 % des encours) [2].

Au 31 décembre 1993, l'*encours des investissements directs étrangers en France* s'élève à 608,4 milliards de F (en progression de 10,3 % par rapport à 1992) et provient des investissements effectués en France par 8 594 investisseurs étrangers dans 7 177 entreprises françaises. Plus de 95 % des investissements étrangers proviennent des pays de l'OCDE et 59,5 % de l'Union européenne. Cinq pays sont à l'origine de près de 70 % des investissements (Pays-Bas, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse). Les principaux secteurs économiques bénéficiaires restent quasiment inchangés d'une fin d'année à l'autre. Les quatre premiers d'entre eux (holdings, crédit, commerce, chimie) représentent plus de 60 % de l'encours total [2].

La place des filiales de groupes étrangers parmi les entreprises industrielles augmente lentement mais régulièrement : elle est passée, entre 1979 et 1992, de 22 % à 29 % des ventes, de 18 % à 24 % des emplois et de 25 % à 32 % des exportations [3].

DÉFINITIONS

- **Encours.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable en ne prenant en considération que les filiales directes.
- **Investissement direct.** Il comprend :
 - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
 - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
 - les prêts à plus d'un an et avances consenties par l'investisseur à la société investie dès lors qu'un lien de maison-mère à filiale est établi entre eux ;
 - les investissements immobiliers.
- **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 33 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation de l'étranger supérieure à 50 % de leur capital et à participation minoritaire, pour les participations comprises entre 33 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 33 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'investissement étranger dans l'industrie française. Effet favorable sur la balance commerciale », *Le 4 pages*, Sessi, n° 35, juin 1994.
- « L'implantation des firmes françaises à l'étranger », *INSEE Première*, n° 315, avril 1994.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Présence des entreprises françaises dans le monde », n° 62, 1^{er} au 15 mai 1995 ; « Les investissements français au Royaume-Uni », n° 62, 16 au 31 mai 1995.
- *La France face à l'investissement international*, Hatem F. et Tordjman J.D., Economica, 1995.

SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 1994 », Rapport Annuel du ministère de l'Économie et des Finances, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France*, Supplément « Études », 2^e trimestre 1995 et n° 26, février 1996.

[3] « L'implantation étrangère dans l'industrie », édition 1995, Sessi, ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications.

19.5 INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Principaux pays d'accueil des investissements directs français à l'étranger [2]

milliards de F

	31 décembre 1992		31 décembre 1993	
	Encours	%	Encours	%
États-Unis	132,6	17,1	153,4	18,4
Pays-Bas	152,0	19,6	143,5	17,2
UEBL	69,0	8,9	87,3	10,5
Royaume-Uni	70,3	9,1	75,4	9,0
Allemagne	50,6	6,5	51,9	6,2
Espagne	53,9	7,0	44,2	5,3
Suisse	36,9	4,8	43,1	5,2
Italie	36,9	4,8	37,4	4,5
Canada	16,0	2,1	14,5	1,7
Brésil	10,0	1,3	14,2	1,7
Autres pays	145,9	18,8	168,9	20,3
Total	774,1	100,0	833,8	100,0

Origine des participations étrangères dans l'industrie manufacturière française (hors IAA et énergie) au 1^{er} janvier 1993 [3]

entreprises de 20 salariés et plus

	Entreprises à participation étrangère			
	Nombre d'entreprises	Effectifs milliers	CAHT Mds de F	Invest. Mds de F
Union européenne à 12	1 458	356	373,5	18,4
dont : Allemagne	557	135	137,0	7,1
Royaume-Uni	335	85	86,2	3,4
UEBL	246	40	39,9	1,8
Italie	139	53	49,0	2,4
Pays-Bas	119	35	53,2	3,3
Danemark	33	4	4,5	0,2
Espagne	26	4	3,5	0,2
Suède	105	24	25,0	1,4
Suisse	364	74	70,1	3,0
Europe	1 993	467	484,0	23,6
États-Unis	546	225	289,4	12,9
Japon	69	21	26,2	1,5
Canada	34	12	9,9	0,4
Reste du monde	277	65	58,3	2,8
Tous pays	2 919	790	867,8	41,2

Principaux secteurs français détenteurs d'investissements directs à l'étranger [2]

encours en %

	31 décembre 1992	31 décembre 1993
Crédit	15,8	16,6
Holdings	9,9	9,5
Produits chimiques	8,9	8,7
Assurances	8,8	8,6
Énergie	9,9	8,5
Récupération, réparation, commerce	6,2	7,2
Matériel électrique et électronique	6,5	5,8
Autres services marchands	5,6	5,4
Alimentation, boisson, tabac	4,4	5,0
Matériel de transport	4,1	4,5
Autres secteurs	19,9	20,2
Total	100,0	100,0

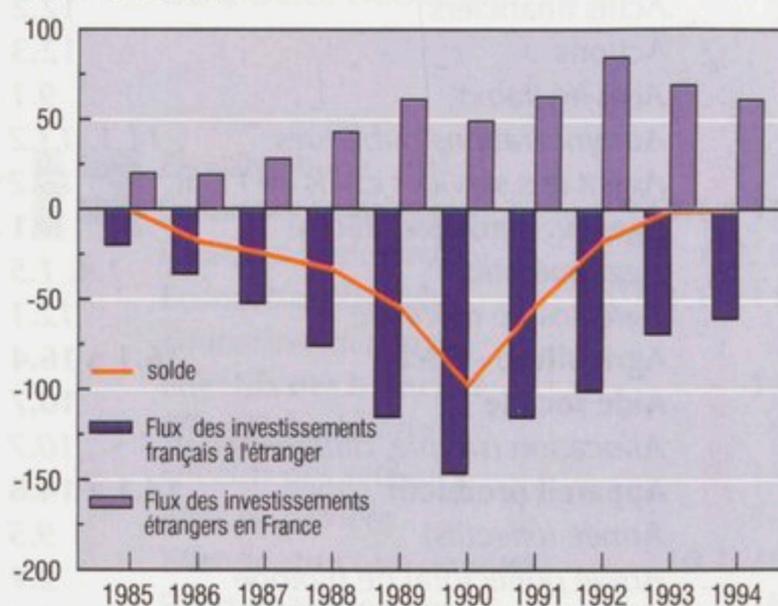
Principaux pays d'origine des investissements directs étrangers en France [2]

milliards de F

Pays	31 décembre 1992		31 décembre 1993	
	Encours	%	Encours	%
Union Européenne à 12	324,7	58,8	362,0	59,5
dont : Pays-Bas	119,9	21,7	115,7	19,0
Royaume-Uni	68,2	12,4	77,7	12,8
Allemagne	51,5	9,3	59,7	9,8
UEBL	42,6	7,7	52,6	8,6
Italie	33,4	6,1	46,5	7,6
Espagne	5,8	1,1	6,6	1,1
États-Unis	99,5	18,0	111,6	18,3
Suisse	50,6	9,2	57,8	9,5
Suède	21,1	3,8	20,2	3,3
Japon	18,3	3,3	17,4	2,9
Autres pays	37,6	6,8	39,4	6,5
Total	551,8	100,0	608,4	100,0

Évolution des flux d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]

Milliards de francs



Principaux secteurs français ayant fait l'objet d'investissements directs étrangers [2]

encours en %

	31 décembre 1992	31 décembre 1993
Holdings	22,1	24,2
Crédit	17,4	18,6
Récupération, réparation, commerce	10,6	10,3
Produits chimiques	8,2	8,8
Alimentation, boisson, tabac	5,1	5,4
Matériel électrique et électronique	4,3	5,1
Énergie	5,1	4,4
Matériel de transport	3,5	3,6
Autres services marchands	3,3	2,6
Papier, presse, imprimerie, édition	2,7	2,5
Assurances	2,7	2,5
Autres	15,0	12,0
Total	100,0	100,0

Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros des mots-clés.

Celles en caractère **gras** sont des titres de mots-clés ou de chapitres et celles en *italique* font l'objet d'une définition. Lorsqu'une rubrique renvoie à plusieurs mots-clés, la définition est donnée dans le mot-clé dont le numéro est en italique.

- | | | | | | | |
|----------|--|--------------------|--|--|--|-------------------------------|
| A | <i>Abonnement (chaînes de télévision)</i> | 18.8 | | | <i>BIT (Bureau international du travail)</i> | 9.2 |
| | Accédants à la propriété | 5.2 | | | Blessés (accidents de la route) | 7.1 |
| | Accidents | 7.1 | | | Boisement | 2.1 |
| | <i>Accroissement naturel (taux)</i> | 3.6 | | | Bourse-marchés financiers | 12.3 |
| | Accroissement de la population | 3.6 | | | <i>Branches</i> | |
| | <i>Actifs, actives</i> | 3.3, 9.1 | | | <i>d'activité</i> | 11.2, 14.1, 14.2, 17.1 à 17.3 |
| | Actifs financiers | 12.2 | | | <i>Brevets professionnels (BEP)</i> | 6.1 |
| | Actions | 12.3 | | | <i>Brevets de techniciens (BT, BTS)</i> | 6.1 |
| | <i>Activité (taux)</i> | 9.1 | | | Budget de l'État | 13.1 |
| | <i>Administrations publiques</i> | 11.1, 13.2 | | | <i>Budget par nature des charges</i> | 13.3 |
| | <i>Agent des services civils de l'État</i> | 10.2 | | | | |
| | Âges (v. mariages, décès) | 3.1 | | | | |
| | <i>Agglomération</i> | 1.4, 1.5 | | | | |
| | <i>Agrégats de monnaie</i> | 12.1 | | | H | |
| | Agriculture - Pêche | 16.1 à 16.4 | | | <i>CAF (importations)</i> | 16.3, 19.1, 19.2, 19.3 |
| | Aide sociale | 10.7 | | | <i>Capacité d'autofinancement</i> | 14.7 |
| | <i>Allocation (simple, différentielle)</i> | 10.7 | | | <i>Capitalisation boursière</i> | 12.3 |
| | Appareil productif | 14.1 à 14.8 | | | <i>Capitiaux à court et à long terme</i> | 19.4 |
| | <i>Armée (effectifs)</i> | 9.5 | | | <i>Captures nominales (pêches mar.)</i> | 16.3 |
| | <i>Arrêté préfectoral de biotope</i> | 2.1 | | | Cartes bancaires | 18.3 |
| | Artisanat | 14.8 | | | Catégories sociales | 3.7 |
| | <i>Assainissement collectif de l'eau</i> | 2.2 | | | <i>Catégories statutaires</i> | 9.5 |
| | Assurances | 18.3 | | | <i>Causes de décès</i> | 7.1 |
| | <i>Atmosphère (pollution)</i> | 2.2 | | | CEI | 1.1 |
| | Audiovisuel | 18.8 | | | CELRL | 2.1 |
| | Automobile | 4.2, 17.3 | | | <i>Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)</i> | 6.1 |
| | <i>Avoirs de réserve</i> | 19.4 | | | <i>Chaînes (hertzienne, thématique)</i> | 18.8 |
| | | | | | Charbon | 15.1, 15.2 |
| | | | | | <i>Charges communes (budget)</i> | 13.3 |
| | | | | | <i>Chiffre d'affaires (assurances)</i> | 18.3 |
| | | | | | <i>Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)</i> | 14.3, 14.4, 14.6, 14.7, 17.1 |
| | | | | | Chirurgiens-dentistes | 7.2 |
| | | | | | Chômage | 9.2 |
| | | | | | <i>Chômage partiel</i> | 9.3 |
| | | | | | <i>Chômage des jeunes</i> | 6.4 |
| | | | | | <i>Chômage selon la nationalité</i> | 9.6 |
| | | | | | <i>Chronopost</i> | 18.4 |
| | | | | | Cinéma | 4.4, 18.8 |
| | | | | | <i>Classe, division (enseignement)</i> | 6.2 |
| | | | | | <i>Classes (adaptation, initiation, intégration)</i> | 6.1 |
| B | Baccalauréat | 6.1 | | | | |
| | Balance commerciale | 19.2 | | | | |
| | Balance des paiements | 19.4 | | | | |
| | <i>Banlieue</i> | 1.5 | | | | |
| | Banques | 18.3 | | | | |
| | Bâtiment et travaux publics | 17.2 | | | | |
| | <i>Bénéficiaires (aide)</i> | 10.7 | | | | |
| | Biens durables | 4.2 | | | | |
| | <i>Biens et services (balance)</i> | 19.1 | | | | |
| | Bilan énergétique | 15.1 | | | | |
| | <i>Bilan des établissements de crédit</i> | 18.3 | | | | |

<i>Classification des produits française</i>	17.1
Clients et fournisseurs (commerce ext.)	19.3
<i>Coefficient budgétaire</i>	4.1
<i>Coefficient de rigueur climatique</i>	15.1
<i>Collectivités locales</i>	13.4
<i>Collectivités territoriales</i>	1.3, 9.5
Commerce	18.1
<i>Commerce extérieur</i>	16.3, 19.1 à 19.5
<i>Commune, commune urbaine</i>	1.3, 1.5
<i>Compagnies d'assurance</i>	18.3
<i>Comptes d'affectation spéciale</i>	13.1
<i>Comptes des ménages</i>	11.1
<i>Comptes sociaux, consolidés</i>	18.3
<i>Comptes spéciaux du Trésor</i>	13.1
Concentration économique	14.6
Conditions d'emploi	9.3
Conditions de travail	9.4
<i>Consolidation (chiffres d'affaires)</i>	14.4
Consommation	4.1 à 4.4
<i>Consommation corrigée des variations climatiques</i>	15.1
Consommation des ménages	4.1
<i>Consommation (électricité)</i>	15.3
<i>Consommation postale</i>	18.4
<i>Consommations intermédiaires</i>	16.1
<i>Consommation médicale</i>	7.3
Construction	17.1 à 17.3
<i>Construction automobile</i>	17.3
<i>Contrat (enseignement)</i>	6.2
<i>Contrat emploi-solidarité (CES)</i>	6.4, 9.1, 9.3
<i>Contribution sociale généralisée (CSG)</i>	10.6, 13.2
<i>Contributions à la croissance du PIB</i>	11.2
<i>Conurbation - Mégalopole</i>	1.4
<i>Correction territoriale</i>	19.1
<i>Correspondants postaux</i>	18.4
Cotisations sociales	10.6, 13.2
<i>Couple</i>	3.3
<i>Couverture (taux)</i>	19.1, 19.2
Crédit	12.1
Criminalité	8.1
Croissance - Productivité	11.2
Culture - Loisirs - Sports	4.4
<i>Cultures marines</i>	16.3

D Décès (causes)	3.5, 3.6, 7.1
<i>Déchets (industriels, ménagers, nucléaires)</i>	2.2
<i>Déclaration annuelle de données sociales (DADS)</i>	10.1
<i>Défense (effectifs)</i>	9.5
<i>Délits</i>	8.1
<i>Densité de population</i>	1.1
Départements	1.2
Départements d'outre-mer	1.3

<i>Départ en vacances (taux)</i>	4.3
<i>Dépense de protection sociale</i>	10.6
<i>Dépense moyenne d'éducation</i>	6.2
<i>Dépense nationale d'environnement</i>	2.2
Dépenses budgétaires	13.3
<i>Dépenses culturelles et de loisirs</i>	4.4
<i>Dépenses de fonctionnement, d'investissement (finances locales)</i>	13.4
<i>Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)</i>	18.7
Dépenses de santé	7.3
<i>Dépenses en capital</i>	13.3
<i>Dettes publiques</i>	13.1
<i>Diplômes</i>	6.3, 6.4
Divorces	3.2
Données générales (échanges extérieurs)	19.1
<i>Dotations (finances locales)</i>	13.4
<i>Douanes (statistiques)</i>	19.2
<i>Doubles comptes (population)</i>	1.2
<i>Droits (dérivés, directs)</i>	10.5
Durée et conditions de travail	9.4
<i>DEA, DESS, DEUG, DEUST, DUT</i>	6.3

E <i>Eau distribuée</i>	2.2
Échanges extérieurs	19.1 à 19.5
<i>Écoles et professeurs</i>	6.2, 6.3
Économie générale	11.1 à 11.4
<i>Éducation (dépense)</i>	6.2
Effectifs des branches	14.2
<i>Effectifs budgétaires</i>	9.5
<i>Effectifs des secteurs</i>	17.1
<i>Effet de carrière</i>	10.2
<i>Effet de structure (salaires)</i>	10.1, 10.2
<i>Effort de recherche</i>	18.7
Électricité	15.1, 15.3
Élèves des 1^{er} et 2^e degrés	6.1
<i>Élimination des déchets</i>	2.2
Emploi	9.1 à 9.6
<i>Emploi aidé (jeunes)</i>	6.4
Emploi de la Fonction publique	9.5
Emploi des étrangers	9.6
Emploi des jeunes	6.4, 9.1
<i>Emploi intérieur</i>	14.2
<i>Encours</i>	19.5
<i>Endettement intérieur total</i>	12.1
Énergie	14.2, 15.1 à 15.3
<i>Énergie primaire, secondaire, finale</i>	15.1
<i>Enquête annuelle d'entreprise (EAE)</i>	16.4, 17.1, 18.2
<i>Enquête logement</i>	5.1
<i>Enquête santé</i>	7.3
<i>Enquête sur l'emploi</i>	9.1, 9.2, 9.6
Enseignants	6.2, 6.3
Enseignement	6.1 à 6.4

L	Licence (enseignement)	6.3
	Licences sportives	4.4
	Lits d'hôpitaux	7.2
	Livraisons de produits agricoles	16.2
	Locataires	5.2
	Logement	4.1, 5.1, 5.2
	Logement (occasionnel, neuf, tout confort)	5.1
	Logements terminés dans divers pays	17.2
	Logements vacants	5.1
	Loi de finances (initiale, rectificative)	13.1
	Loi de règlement (budget)	13.1
	Loisirs	4.4
	Loyer	5.2

M	Magnétoscope	4.2
	Maladies	7.1, 10.6
	Marchés financiers	12.3
	Marchandises (trafic)	18.5, 18.6
	Mariages	3.2
	Martinique	1.3
	Maxidiscompte	18.1
	Mayotte	1.3
	Médecins	7.2
	Ménage complexe	3.3
	Ménages (consommation, équipement)	4.1, 4.2, 4.4, 5.2, 7.3, 11.1
	Ménages (épargne)	12.2
	Ménages (revenus)	10.4, 11.1
	Ménages (structure)	3.3, 3.7
	Militaire (statistique)	9.5
	Minimum vieillesse	10.5
	Minitel	18.4
	Monétique	18.3
	Monnaie - marchés financiers	12.1 à 12.3
	Mortalité	3.5, 7.1
	Multi-équipement	4.2

N	Naissances	3.4
	Natalité (taux)	3.4
	Nationalisations	14.5
	Nationalité	3.2, 3.4, 9.6
	Niveaux de formation	6.4
	Nomenclature d'activités française (NAF)	17.1
	Nomenclature d'activités et de produits (NAP)	17.1
	Nomenclature économique de synthèse (NES)	17.1
	Non-titulaires	9.5
	Nouvelle-Calédonie	1.3
	Nucléaire	15.3
	Numéris	18.4
	Numéris clausus	7.2
	Nuptialité (taux)	3.2

O	Objets de correspondance (Poste)	18.4
	Obligations (Bourse)	12.3
	OCDE	19.3
	OPCVM	12.1, 12.3
	OPEP	15.2
	Opérations à caractère définitif et temporaire	13.1
	Origines de l'électricité (hydraulique, nucléaire, thermique)	15.3
	Ouvriers	3.7, 9.1 à 9.4

P	Parc national	2.1
	Parités de pouvoir d'achat (PPA)	11.2
	Participation étrangère	19.5
	Passagers	18.5, 18.6
	Passifs financiers	12.2
	Patrimoine (national, ménages, administrations publiques)	12.2
	Patrimoine (catégories sociales)	12.2
	Pays du monde	1.1
	Pays d'Asie, de l'Est	19.3
	Pays de la mer du nord	15.1, 15.2
	PCS	3.7, 9.1, 9.2
	Pêches maritimes	16.3
	Pensions (retraites)	10.5
	Personnel de l'éducation nationale	6.2
	Personne de référence (recensement)	3.3, 3.7
	Personnels de santé	7.2
	PME-PMI	14.7
	Pétrole	15.1, 15.2
	Pharmaciens	7.2
	Pièces d'un logement (nombre)	5.1
	Plan d'épargne populaire	12.2
	Plantes industrielles	16.2
	PME-PMI	14.7
	Poisson débarqué	16.3
	Politique agricole commune (PAC)	16.1, 16.2
	Pollution	2.2
	Pollution atmosphérique	2.2
	Polynésie française	1.3
	Pondération (indice de prix)	11.4
	Population	1.1 à 1.5, 3.1 à 3.7
	Population active	9.1, 9.5, 9.6, 14.2 à 14.6, 18.1
	Population active occupée	9.1
	Population comptée à part	1.2
	Population étrangère	3.6
	Population immigrée	3.6
	Population mondiale	1.1
	Population pénale	8.1
	Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)	9.2
	Population scolaire	6.1

Population urbaine	1.4
Ports maritimes	18.6
Poste et télécommunications	18.4
Pouvoir d'achat	10.1, 10.4
Prélèvements obligatoires	13.2
Prestations sociales	10.6
Privatisations	14.5
Prix à la consommation	11.4
Prix à la production	11.3
Production (voir au mot principal)	11.1
Productions agricoles	16.2
Production des branches	14.1, 16.4, 17.1 à 17.3
Production industrielle	14.1, 17.1
Production nette d'électricité	15.3
Productivité	11.2
Productivité horaire apparente du travail	11.2
Produit intérieur brut,	1.3, 11.1, 11.2
Produits de la pêche	16.3
Produits pétroliers	15.2
Professeurs	6.2
Professions	3.7, 9.1
Projection de population	1.1, 3.1
Propriétaires et locataires	5.2
Protection sociale	10.6
Pyramide des âges	3.1

Q Quantités débarquées (pêches mar.)	16.3
Quartier maritime	16.3

R Réassurance	18.3
Recensement de 1990	3.1
Recettes fiscales	13.2
Recettes rurales	18.4
Recherche	18.7
Recherche et développement (RD)	18.7
Redevance	18.8
Régimes de sécurité sociale	10.6
Régime général	10.5
Régions - Départements	1.2
Remboursement de la dette sociale (RDS)	10.6, 13.2
Rémunérations	10.1 à 10.3
Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)	14.5
Répertoire des métiers (RM, RIM)	14.8
Reproduction (taux brut)	3.4
Réserves de biosphère	2.1
Réserves internationales	19.4
Réserves de pétrole "prouvées"	15.2
Résidences principales, secondaires	5.1, 5.2
Résultats économiques de l'année	11.1
Résultat net	14.3
Retraites	10.5

Réunion (île de la)	1.3
Revenus	10.1 à 10.7
Revenu minimum d'insertion (RMI)	10.4
Revenu primaire	10.4
Revenus agricoles	16.1
Revenus des ménages	10.4
Risque industriel	2.2

S Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
Salaires de la Fonction publique	10.2
Salaires des secteurs privé et semi-public	10.1
Salaire médian	6.4
Salaire minimum	10.3
Salaire moyen net	10.1, 10.2
Salarié à temps partiel	9.4
Santé	7.1 à 7.3
Scolarisation (taux)	6.1
Second marché (bourse)	12.3
Secteur audiovisuel	18.8
Secteur d'entreprise	14.6
Secteurs primaire, secondaire, tertiaire	14.2, 14.6
Secteur public	14.5
Secteur tertiaire	14.1, 14.6, 18.1 à 18.8
Services marchands, non marchands	14.1, 18.2
Services non financiers	18.2
SICAV	12.3
Situation sociale des jeunes	6.4, 9.1, 9.2
SMIC	10.3
Solde migratoire	3.6
Somme des naissances réduites	3.4
Sous-emploi	9.4
Sports	4.4
SQS-EI non financières	11.2
Statistiques militaires	9.5
Stocks de logements, de bureaux	17.2
Superficie	1.1, 1.2
Superficie agricole utilisée (SAU)	16.1
Supermarchés	18.1
Surface boisée	2.1

T Taux (voir au mot principal)	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	13.2
Technologies dans le travail	9.4
Télécommunications	18.4
Télématique	18.4
Téléphone	18.4
Temps partiel	9.4
Tension (haute et basse)	15.3
Terres australes (TAAF)	1.3
Terres cultivées	16.1
Territoire	1.1 à 1.5
Territoires d'outre-mer	1.3

Titulaires (Fonction publique)	9.5
Tonneau de jauge brute	18.6
Tonne de port en lourd (tpl)	18.6
Tonne-équivalent pétrole (tep)	15.1, 15.3
Tonne-kilomètre	18.5
Tourisme	4.3, 14.4
Trafic aérien	18.5
Trafic de marchandises	18.6
Trafic de passagers (maritime)	18.6
Trafic « expéditions » (rail)	18.5
Trafic kilométrique	18.5
Trafic (postal, téléphonique)	18.4
Trafic SNCF	18.5
Traitement indiciaire brut	10.2
Transactions courantes	19.4
Transferts en capital	19.4
Transpac	18.4
Transports aériens	18.5
Transports maritimes et fluviaux	18.6
Transports routiers	18.5
Transports terrestres	18.5
Travail (accidents)	7.1
Travail (conditions)	9.4
Travailleurs étrangers	9.6
Travaux (recherche, développement)	18.7
Travaux publics	17.2
Tués (dans les accidents de la circulation)	7.1

U Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL)	4.3, 19.3, 19.4, 19.5
Urbanisation (taux)	1.4

Unités de mesure (électricité)	15.3
Unité urbaine	1.5
Université (effectifs)	6.3

W Vacances	4.3
Valeur ajoutée brute	11.2, 14.1
Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)	14.7
Variations climatiques	15.1
Véhicules utilitaires	17.3
Ventes au détail (parts de marché)	18.1
Victimes (accidents)	7.1
Villes de France	1.5
Ville - Centre	1.5
Ville isolée	1.5
Villes du monde	1.4
Vins AOC	16.2
Voies navigables intérieures	18.6
Voiture particulière	4.2, 17.3
Voyageurs (transports)	18.5, 18.6
Voyageur-kilomètre	18.5

W Wallis-et-Futuna	1.3
---------------------------	-----

Y Yougoslavie	1.1
----------------------	-----

Z Zone de protection spéciale	2.1
Zone RAMSAR	2.1

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

Agriculture, Pêche et Alimentation

Scees, Service central des Enquêtes et Études statistiques,
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 49 55 85 76.

Culture

Direction de l'Administration générale,
Département des études et de la prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

Défense

Sirpa, Service d'Information et de Relations publiques des Armées,
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 44 42 36 50

Économie et Finances

Direction de la Communication,
Direction de la Comptabilité publique,
Direction de la Prévision,
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Direction du Trésor,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17.

Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction des Statistiques et de l'Informatique,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09.
Tél : 44 63 25 25.

Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche

Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP),
Sous-direction des enquêtes statistiques et des études,
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 40 65 65 40.

Direction générale de la Recherche et de la Technologie,
1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 35 35.

Petites et moyennes entreprises, Commerce et Artisanat

Direction de l'Artisanat,
24, rue de l'Université, 75700 Paris. Tél. : 43 19 24 24.

Environnement

Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques,
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 42 19 20 21.

Institut français de l'Environnement (IFEN),
61, boulevard Alexandre Martin, 45058 Orléans Cedex 1.
Tél. : 38 79 78 78.

Équipement, Logement, Transports et Tourisme

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex 04.
Tél. : 40 81 21 22.

Direction des Industries touristiques
2, rue de Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 44 37 36 00.

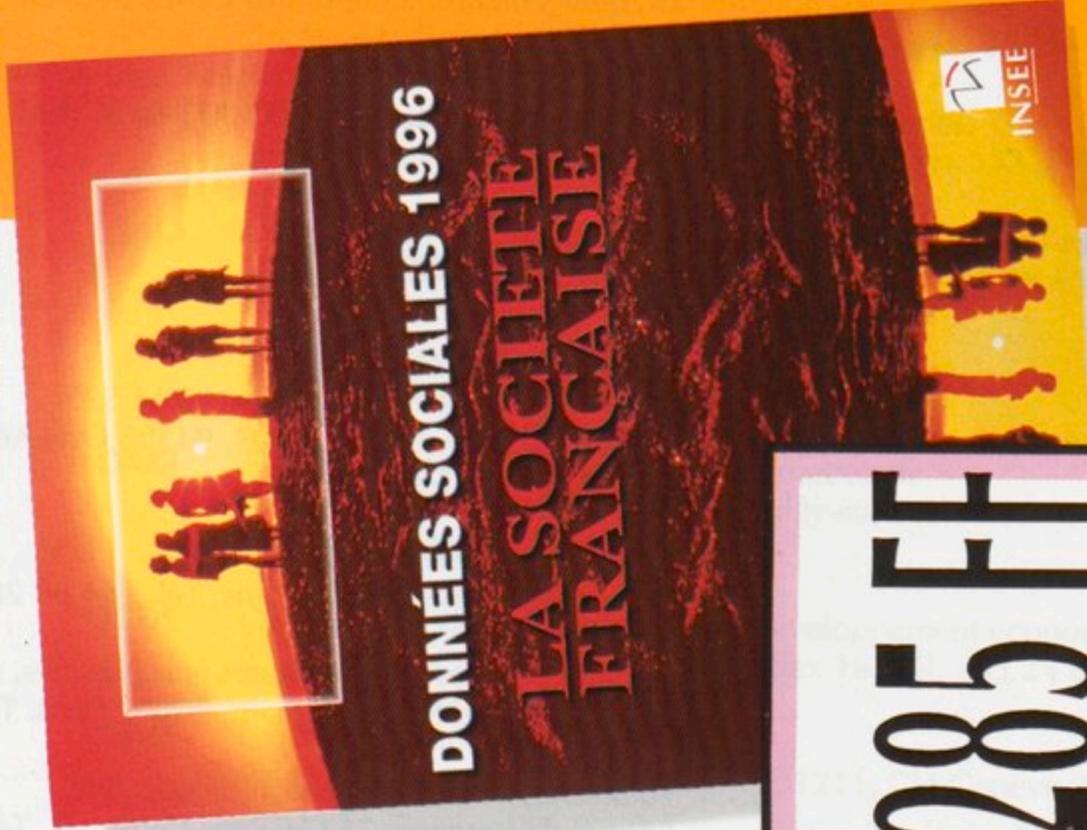
Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
48, rue Camille-Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 41 09 43 21.

- Direction de la Flotte de commerce,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris SP 07. Tél. : 44 49 85 00.
- Direction de la Sécurité et de la Circulation routière,
92055 La Défense Cedex. Tél. : 40 81 21 22.
- Industrie, Poste et Télécommunications** Délégation à la Communication,
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 64 44.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 36 36.
- Observatoire de l'Énergie,
99, rue de Grenelle, 75353 Paris Cedex 07 SP. Tél. : 43 19 32 84.
- Service des Statistiques industrielles (SESSI),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 36 36.
- Intérieur** Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.
- Direction centrale de la Police judiciaire,
1 bis, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.
- Jeunesse et Sports** Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 40 45 96 19.
- Justice** Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation,
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 44 77 66 02.
- Travail et Affaires sociales** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des
Statistiques (DARES),
1, place de Fontenoy 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.
- Service des Statistiques, des Études et des systèmes d'information
(SESI),
Place des cinq martyrs du Lycée Buffon, 75507 Paris Cedex 15.
Tél : 44 36 92 00.

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

- BDF** Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 42 92 42 92.
- CEREQ** Centre d'études et de recherches sur les qualifications,
10, place de la Joliette, 13002 Marseille. Tél. : 91 13 28 28.
- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14.
Tél. : 42 79 30 30.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.

L'INSEE vous informe 24 h sur 24 :
pour toute la France, le 08 36 68 07 60*
indices, informations, adresses utiles
* 2,23 F la minute



285 FF

DONNÉES SOCIALES 1996 - LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE GROS PLAN SUR L'ESPACE SOCIAL FRANÇAIS

L'INSEE et les Services Statistiques des Ministères Sociaux
vous proposent **LE LIVRE ÉVÉNEMENT** attendu tous les 3 ans.

Le bilan, les analyses et les plus récents constats
commentés dans une perspective de long terme, par plus de 100
auteurs, tous spécialistes de leur domaine.

Ce livre riche et passionnant, facile d'accès, est
l'ouvrage de référence qui apporte un éclairage
nouveau sur les faits de société.

**VIENT DE
PARAITRE**
EDITION 1996

550 pages - format 19 x 25,5

Vendu en librairie et dans les Directions Régionales de l'INSEE
Diffuseur Distributeur Saint-Germain Services Paris



STATISTIQUE
PUBLIQUE



INSEE

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITÉS MAGAZINE D'INFORMATIONS

Pour tous ceux qui s'intéressent
à l'économie et aux questions sociales

L'INSEE vous informe
24 h sur 24 :
pour toute la France,
le 08 36 68 07 60*
indices, informations,
adresses utiles
* 2,23 FF/mn

INSEE *Actualités*
MAGAZINE D'INFORMATIONS
Mars 1996

Sommaire

- Editorial
- Annuaire statistique
Version CD-Rom
Édition 1996
- Collection "Yves"
- Les Revenus 2000
- Les Revenus d'a
non salariaux jusqu'
- Le Recueil d'étude
- INSEE PREMIÈRE
- Les dossiers thématiques
- L'emploi non qualifié
- Economie et Statistique
- Nouvelle collection:
INSEE CONJONCTIVE
- Informations rapides
- Note de conjoncture
- Tableaux de bord hebdomadaires
- Note de conjoncture
- À paraître : L'Économie
- Base de données - SIRET
- Données Sociales 1996, L'Économie Française
- L'INSEE dans votre région
- INSEE pratique

INSEE *Actualités*
MAGAZINE D'INFORMATIONS n°2
Juin 1996

Sommaire

- Editorial
- L'Économie Française, Juin 1996
- Données Sociales 1996, L'Économie Française
- Les faibles revenus
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE
- Revenus de la protection sociale
- Revenus sociaux, fonds, les décaissements et les prestations
- Collection "Synthèse"
- L'évolution des salaires jusqu'en 1994
- Le Travail des Services
- INSEE RESULTATS
- Équilibre de l'emploi de 1975
- Situation des emplois au 31 décembre 1995
- Les vacances des Français
- Les citations - Distinctions de premier semestre 1996
- Abonnement des Sites de Données
- Conjoncture (INSEE)
- L'Annuaire statistique de la France, édition 1996
- L'INSEE dans votre région
- INSEE pratique

Editorial

La presse ce parle : "Données Sociales 1996, la Société Française" a été largement citée et commentée par les médias depuis sa sortie le 1^{er} mars. Nos lecteurs ont évidemment apprécié la manière délicate de ce questionnaire d'évaluer la société française. Il était exemplaire rendu en 2 mois après à nos lecteurs.

À cette fois, nous avons voulu aller plus loin, en publiant qu'ils peuvent bénéficier jusqu'au 1^{er} juillet 1996 d'un prix personnel (245 FF au lieu de 265 FF) pour cet ouvrage qui est une référence pour les trois années qui suivent.

Vient de paraître : "L'Économie Française édition 1996", le Compteur de la Société Française d'Économie Industrielle, un ouvrage de référence composé de près de 30 000 adresses de poche, coordonnées "références" et présentés sous grande diversité d'actualités.

- la formation, l'emploi, les salaires
- la dette des entreprises par industrie
- la redistribution entre les générations

Je souhaite qu'il leur soit utile et qu'ils puissent en tirer profit. Une dernière le champ social, l'autre le champ économique, l'INSEE répondra plus tard aux questions que chacun se pose sur l'évolution de notre société.

Philippe Erlanger
Directeur de la Recherche
et de l'Action Économique

Découvrez tous les 3 mois*
dans INSEE Actualités Magazine,

- les publications les plus récentes de l'INSEE,
- les produits phares,
- les dernières bases de données disponibles,
- et l'actualité éditoriale de l'INSEE,

* **abonnement gratuit**
sur simple demande
en renvoyant le bon ci-dessous

Abonnement gratuit

Bon à découper et à retourner à :

Abonnement INSEE Actualités - INSEE Timbre H533 - 18, Bd Adolphe Pinard - 75675 Paris Cedex 14

Oui, je souhaite recevoir gratuitement INSEE Actualités (4 numéros par an)

Pour nous permettre de mieux vous satisfaire, merci de nous préciser dans quel ouvrage vous avez pris connaissance de notre annonce :

Société Tél.

Nom Prénom Fonction

Adresse

Code postal Ville





TARIF 1996

LES PUBLICATIONS

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITES

"INSEE ACTUALITÉS magazine" est un catalogue trimestriel des nouveautés de l'INSEE : publications, banques de données... ; il est adressé à toute personne ou organisme désireux de suivre l'actualité de l'INSEE.

Abonnement gratuit sur simple demande à :
Insee - Direction générale
Abonnement à Insee Actualités - Timbre H533
18 bd A. Pinard - 75675 Paris cedex 14

BLOC-NOTES DE INSEE INFO SERVICE

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité.

Abonnement 1 an (11 numéros)
France : 168 FF - Étranger : 210 FF - Étranger par avion : 330 FF

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an cette revue interministérielle vous informe sur l'ensemble des activités du système statistique public et sur l'évolution des outils et des méthodes.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 135 FF - Étranger : 169 FF - Étranger par avion : 234 FF

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an (6 numéros)
France : 657 FF - Étranger : 821 FF - Étranger par avion : 892 FF

LES PÉRIODIQUES

LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 346 FF - Étranger : 433 FF - Étranger par avion : 562 FF

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

Abonnement 1 an (10 numéros)
France : 414 FF - Étranger : 518 FF - Étranger par avion : 633 FF

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 447 FF - Étranger : 559 FF - Étranger par avion : 600 FF
Pour les particuliers :
France : 162 FF - Étranger : 202 FF - Étranger par avion : 243 FF

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

Abonnement (15 numéros)
France : 1 091 FF - Étranger : 1 364 FF - Étranger par avion : 1 557 FF

INSEE PREMIÈRE

Le "4 pages" qui, chaque semaine, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

Abonnement (60 numéros)
France : 485 FF - Étranger : 606 FF - Étranger par avion : 770 FF

INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Elle s'articule en 5 thèmes :

Économie générale (20 numéros)
France : 1 454 FF - Étranger : 1 818 FF - Étranger par avion : 2 075 FF

Démographie - Société (7 numéros)
France : 509 FF - Étranger : 636 FF - Étranger par avion : 726 FF

Consommation - Modes de vie (15 numéros)
France : 1 091 FF - Étranger : 1 364 FF - Étranger par avion : 1 557 FF

Système productif (15 numéros)
France : 1 091 FF - Étranger : 1 364 FF - Étranger par avion : 1 557 FF

Emploi - Revenus (13 numéros)
France : 945 FF - Étranger : 1 181 FF - Étranger par avion : 1 344 FF

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)
France : 5 090 FF - Étranger : 6 363 FF - Étranger par avion : 7 259 FF



TARIF 1996

LES PUBLICATIONS

COLLECTION SYSTÈME STATISTIQUE PUBLIC

RECUEIL D'ÉTUDES SOCIALES

Une sélection d'études sur l'actualité sociale les plus récemment publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques.

Abonnement 1 an (3 numéros)
France : 286 FF - Étranger : 358 FF - Étranger par avion : 385 FF

SYNTHÈSES

Cette nouvelle collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

Il n'y a pas d'abonnement particulier ; les numéros sont livrés actuellement avec l'abonnement INSEE-Résultats - série Emploi - Revenus principalement.

LA CONJONCTURE COLLECTION "INSEE CONJONCTURE"

INFORMATIONS RAPIDES

Série de 350 numéros par an, présentant dès leur disponibilité les derniers indices et les résultats les plus récents des enquêtes de conjoncture de l'INSEE.

Elle inclut les 105 numéros des "Principaux indicateurs" (chiffres essentiels de l'économie) qui peuvent faire l'objet d'un abonnement à part par courrier ou par télécopie.

Abonnement Principaux Indicateurs (105 numéros par an):
- par télécopie :
France : 2 000 FF - Europe : 2 500 FF - Reste du monde : 3 000 FF
- par courrier :
France : 800 FF - Europe : 1 000 FF - Reste du monde : 1 250 FF

Abonnement Informations Rapides (245 numéros par courrier) + les principaux Indicateurs par télécopie :
France : 2 900 FF - Europe : 3 625 FF - Reste du monde : 4 500 FF

Abonnement à l'ensemble de la série par courrier :
France : 1 670 FF - Europe : 2 088 FF - Reste du monde : 2 591 FF

TABLEAU DE BORD HEBDOMADAIRE

Un panorama complet et actualisé de la conjoncture économique française et internationale. Le supplément "Série longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (50 numéros + 1 supplément Séries longues)
France : 1 500 FF - Étranger : 2 000 FF

NOTE DE CONJONCTURE

Trois notes de synthèse et un point de conjoncture pour suivre la situation et les perspectives à moyen terme de l'économie française. Le supplément "Séries longues" donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

Abonnement 1 an (3 notes + 1 point + 1 supplément Séries longues)
France : 180 FF - Étranger : 225 FF - Étranger par avion : 271 FF

CONJONCTURE IN FRANCE

Deux fois par an une synthèse de la conjoncture économique de la France rédigée en anglais.

Abonnement 1 an (2 numéros)
France : 44 FF - Étranger : 55 FF - Étranger par avion : 67 FF

NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE DIRECTION DE LA PRÉVISION

Deux fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision. En supplément, deux points de conjoncture internationale.

Abonnement 1 an (2 notes + 2 points)
France : 137 FF - Étranger : 171 FF - Étranger par avion : 222 FF

BULLETIN D'ABONNEMENT

À RETOURNER À : INSEE - CNGP BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

.....

Nom ou raison sociale :

Activité : Tél : Fax :

Adresse :

Ci-joint un chèque de FF* (total des abonnements) à l'ordre de l'Insee.

Date :

Signature :

*pour l'étranger libellé en FF.

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

08 36 68 07 60 (2,23 F/mn)

- indices
- informations
- adresses

et sur minitel
36.15 - 36.16 INSEE (1,01F/mn)

ALSACE

Cité administrative,
2, rue de l'Hôpital Militaire,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 52 40 40

AQUITAINE

33, rue de Saget,
33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 05 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 04 73 31 82 82

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 40 67 48

BRETAGNE

"Le Colbert",
36 place du Colombier,
35082 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 29 33 66

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45067 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète,
51079 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 48 61 00

CORSE

résidence Cardo,
rue des Magnolias,
BP 907,
20700 AJACCIO CEDEX 9
Tél. : 04 95 23 54 54

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",
83, rue de Dôle,
BP 1997,
25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 61 61

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service, accueil, librairie, consultation,
travaux sur mesure et sur rendez-vous
Tour "Gamma A",
195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
Montigny-le-Bretonneux
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
Tél. : 01 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
"Le Polygone",
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 15 70 00

LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,
87031 LIMOGES CEDEX
Accueil : 50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 03 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 61 13

NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
BP 769, 59034 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 62 86 66

BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géoïle,
14052 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 52 49 11

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 2189,
44204 NANTES CEDEX 02
Tél. : 02 40 41 75 75

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

6 rue du Bois d'Amour, BP 557
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 88 38 71

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17 rue Menpenti,
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 04 91 17 57 57

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 04 78 63 22 02

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

Direction Inter-Régionale
Tour Secid, 7ème étage,
Place de la rénovation, BP 300
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 0590 91 59 80

GUADELOUPE

Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96,
97102 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 42 50

GUYANE

Service Régional
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 0594 31 61 00

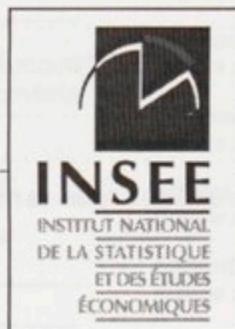
MARTINIQUE

Service Régional, Centre Delgrès
Boulevard de la Pointe des Sables
Les Hauts de Dillon, BP 641
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 0596 60 73 60

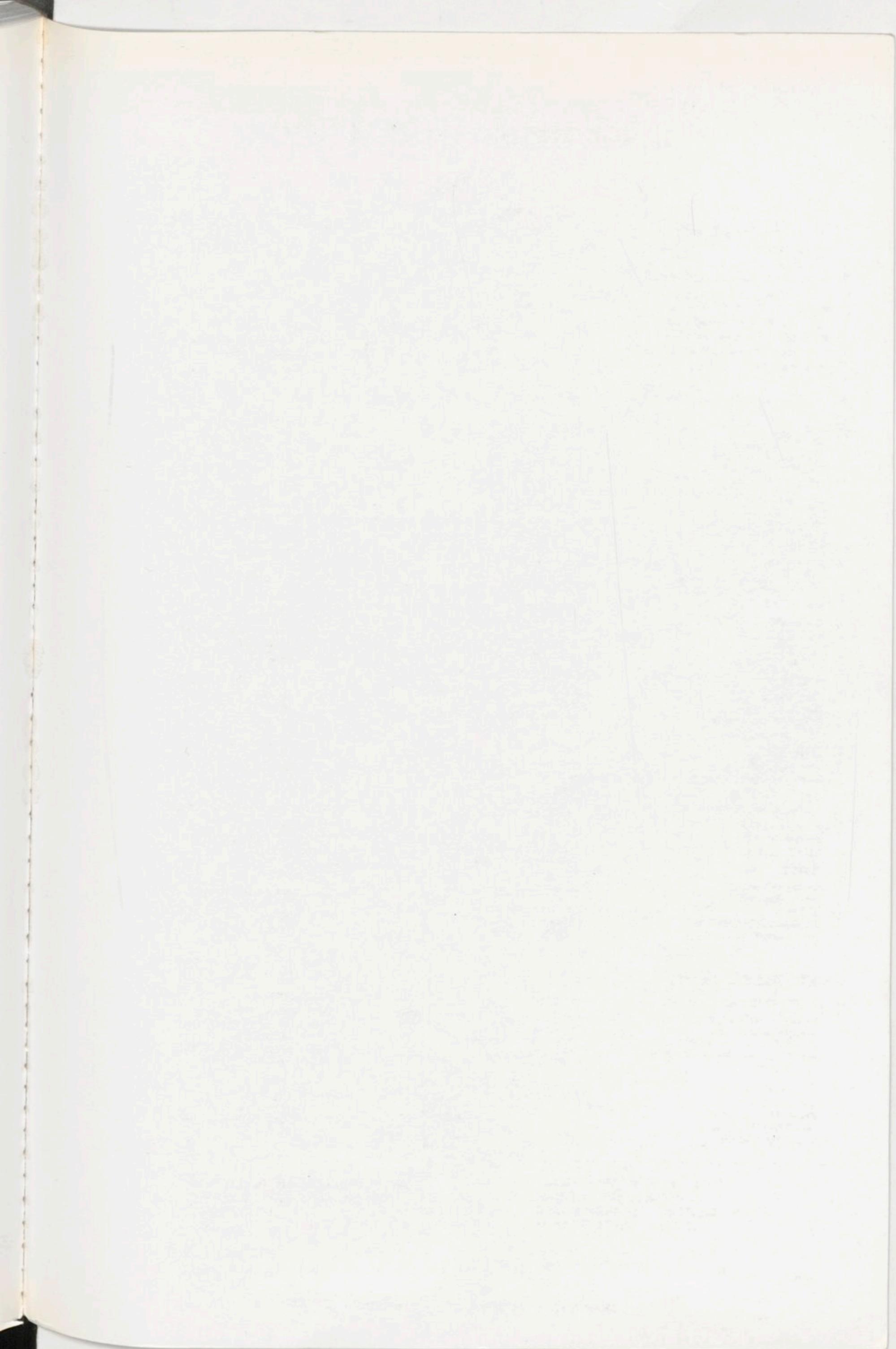
RÉUNION

Direction Régionale,
15, rue de l'École, BP 13,
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 0262 48 89 21

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
Unité Communication Externe
Timbre H501 - 18, bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE

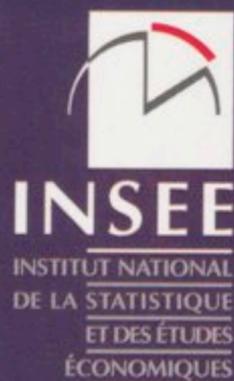


Tél. renseignements : 01 41 17 66 11
Tél. administration : 01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 51 77



1996 - 1997

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



L'INSEE livre à un large public : étudiants, enseignants, décideurs locaux, responsables d'entreprises, et à tous ceux qui souhaitent comprendre l'évolution de la société, un panorama exhaustif et cependant concis des données les plus récentes sur l'économie française.

L'ouvrage présente, classés en six domaines :

- territoire-population,
- société-modes de vie,
- emploi-revenus,
- économie générale-finances,
- système productif,
- échanges extérieurs,

les chiffres les plus significatifs de ces dernières années, jusqu'aux données disponibles en juillet 1996. Ces données, qui concernent la France et sa situation dans l'économie mondiale, sont

accompagnées de commentaires explicatifs et de graphiques illustrant les grandes évolutions.

D'un maniement particulièrement simple, les "Tableaux de l'Economie française" permettent au lecteur d'accéder aux informations économiques et sociales qu'il recherche ainsi qu'à leur signification précise : chaque sujet abordé comprend la définition des concepts économiques utilisés et renvoie à des références bibliographiques complémentaires.

La 20^{ème} édition de ces "Tableaux de l'Economie Française" a été l'occasion d'enrichir les tableaux, graphiques, séries rétrospectives et commentaires, afin de répondre de façon plus adaptée encore à la demande d'information économique et sociale qui s'adresse à l'INSEE.

ISSN 0039-8802 / ISBN 2-11-066-433-9
CODE SAGE : TEF 96
DIFFUSEUR-DISTRIBUTEUR :
Saint Germain Services Paris

Août 1996 - Prix : 80 FF

